Nouveaux memoires sur l'état present de la Chine. Par le P. Louis le Comte de la Compagnie de Jesus, mathématicien du Roy. Tome premier troisième Tome troisième, contenant l'histoire de l'edit de l'empereur de Chine en faveur de la religion chrétienne. Avec un eclaircissement sur les honneurs que les chinois rendent à Conf

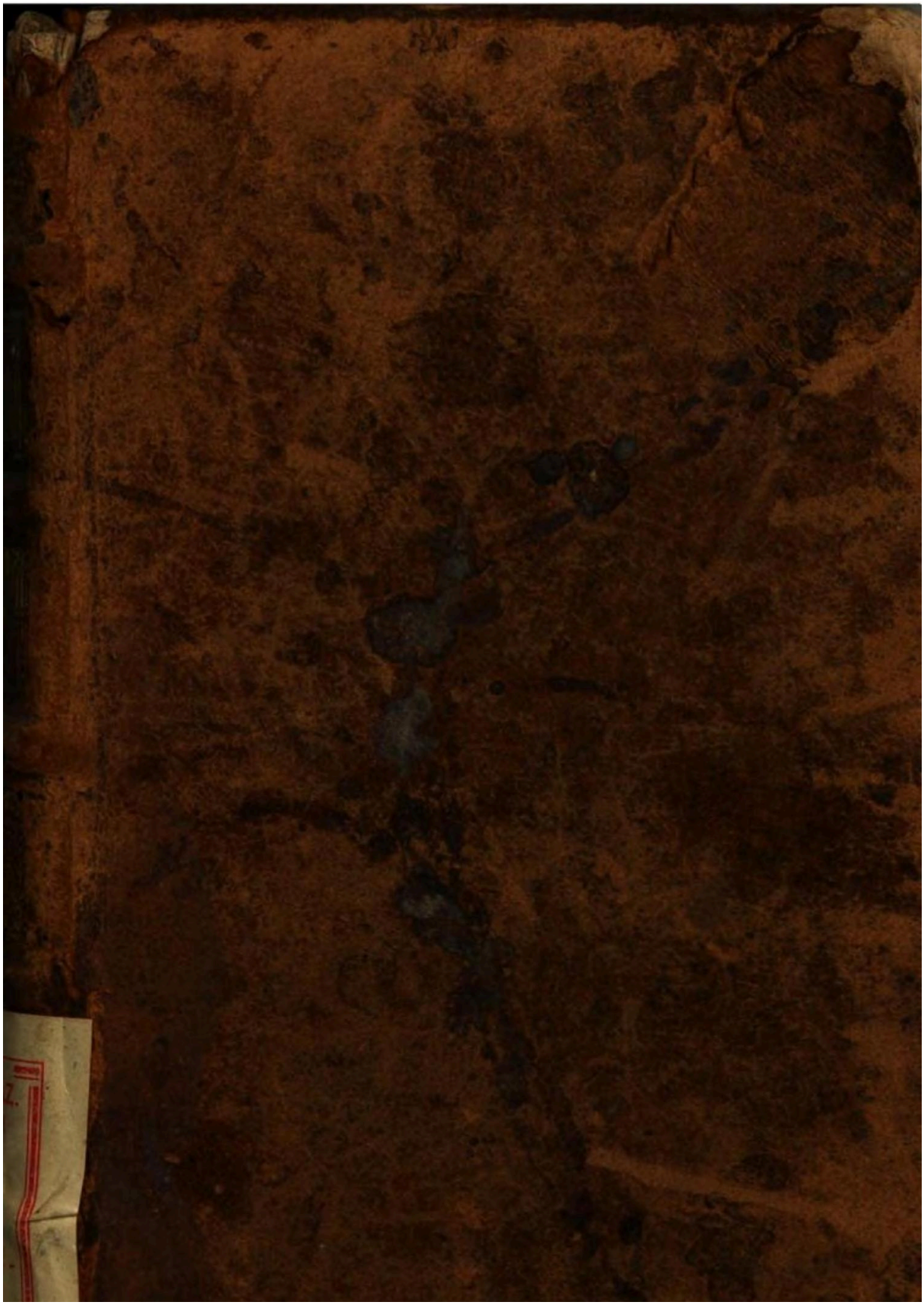
1. Notice

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)




BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLV
GG.
15
NAPOLI

NOUVEAUX MEMOIRES SUR L’ETAT PRESENT D E LA CHINE. TOME TROISIEME, ' Contenant /’ Hiftoire de l'Edit de l’Empereur de la Chine , en faveur de la Religion Chrétienne. Avec un EclaircifTement fur les honneurs que Ie$ Chinois rendent à Confucius & aux Morts. TROISIEME EDITION] , *”* A PARI S,\# Chez A k i s s o n Directeur de F Imprimerie Royale.

M. D C C I I.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.




Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.49% accurate

A. Très-Haut & PuîfTant Prince * Monseigneur LOÜI§ AUGUSTE DE BOURBON l \ PAR t|A G RA CB DE Dl£U PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES; Duc du Maine & d'Aumale ^Çomted'Eu, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roy , Lieutenant Général des Aimées de Sa Majefté , Colonel Général des Suilïès & Grilôns , Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majefté \ dans Tes Province»du Haut & Bas Languedoc, Grand Maiftrc & Capitaine, Général de l'Artillerie de France. ONSEIGNÈUR , U Ouvrage que f ay thon mur de pré (enter à V O STR E TomelIL â iij Digitiz



The text on this page is estimated to be only 29.67% accurate

EPISTRE. . AltesseSerenissime,*/? l’hijloire du triomphe de la Religion Chrétienne , ft) l’un des plus mémorables évene-* mens , qui foit arrivé depuis la naijfance de l’EgliJe. La Chine , ce vafte, ce jlorijfant Emptrede l’Orient commence de Je Joûmettre a l’Evan gile, & lr Empereur par un TE dit public vient de donner à Je s fujets une entière liber té de tembrajfer. Rien ne(t plus glorieux à nojlre Siècle, ni ne fatt plus d’honneur a nojlre N ationipmjque Dieu a bien voulu operer ces mer veilles par le minijlere des Jejuites François que le Roj

EPISTRE.

ALTESSE SERENISSIME, *c'eſt l'hiſtoire du triomphe de la Religion Chrétienne, & l'un des plus mémorables évenemens, qui ſoit arrivé depuis la naiſſance de l'Egliſe. La Chine, ce vaſte, ce floriſſant Empire de l'Orient commence de ſe ſoûmettre à l'Evangile, & l'Empereur par un Edit public vient de donner à ſes ſujets une entiere liberté de l'embraſſer. Rien n'eſt plus glorieux à noſtre Siécle, ni ne fait plus d'honneur à noſtre Nation; puiſque Dieu a bien voulu operer ces merveilles par le miniſtere des*

ÈPISTRE; n*oôya a la Chine jl y âpre J re treille ans * pour y pref her la Foy & pour y perfe* donner les Sciences . C’eft> Monseigneur; t la faveur de la Protection, iont vous honorez* ces Mif Qonnaires , quils ont travaillé à ce grand Ouvrage : pendant que vous combat tie^ pour la defenfè de la Religion & pour la gloire de l'Etat avec une valeur digne de vojtre Naijfance, & du rang que vous teOn vous a veu Monseigneur, dans ces fa* meufes Batailles * qui ont »i •

nvoya à la Chine, il y a prés le treize ans, pour y preſcher la Foy & pour y perfectionner les Sciences.

C'eſt, MONSEIGNEUR, *à la faveur de la Protection, dont vous honorez ces Miſſionnaires, qu'ils ont travaillé à ce grand Ouvrage: pendant que vous combattiez pour la dèfenſe de la Religion & pour la gloire de l'Etat avec une valeur digne de voſtre Naiſſance, & du rang que vous tenez.*

On vous a veu, MONSEIGNEUR, *dans ces fa-*

EPI ST RE déconcerté Les de fj'ems de nos Ennemis & renverfé tous leurs projets , à la tefie du premier corps de ï Armée , charger ces nomhreufès troupes conjurées contre la Francey les envelopper , les enfoncer, les rompre 3 & les tailler en pièces, fans craindre ni le feu ni la mort , qui vous environnoient de toutes parts*; & confervçr dans le fort de la meflée & au milieu du carnage le fang froid & la prefence d'efprit d'un hom^ * M. le Marquisde Julïàc Ion Premier Gentilhomme, & la plufpart des Officiers de là Mailbn furent tuez à fes coûcz à la» Bataille de Fleuras,

Digitizec

déconcerté les deſſeins de nos Ennemis & renverſé tous leurs projets, à la teſte du premier corps de l'Armée, charger ces nombreuſes troupes conjurées contre la France, les envelopper, les enfoncer, les rompre, & les tailler en pieces, ſans craindre ni le feu ni la mort, qui vous environnoient de toutes parts; & conſerver dans le fort de la meſlée & au milieu du carnage le ſang froid & la preſence d'eſprit d'un hom-*

* M. le Marquis de Juſſac ſon Premier Gentilhomme, & la pluſpart des Officiers de ſa Maiſon furent

The text on this page is estimated to be only 22.30% accurate

EPIS TR E. *ne confommé dans le mefi ierOn vous, a veu après ces Campagnes fi glorieufe s & / a^vantageufes à l'Etat, cultiver les Sciences & les beaux Arts dyune maniéré , qui fait fintir aux plus ha* mies ' cQnnoijfeurs que rien nèchape a vos Lumières ni a la pénétration de vofire efi prit. Riche de vofire propre fonds , vous vous enrichi f fîz, encore tous les jours de ce que l3 A ntiquité a de pim rare & déplus précieux , & vous vous faites un plaïfir de puifir vom-mefime dans les Jourees les plus profond

me conſommé dans le meſ-
tier.

On vous a veu aprés ces Campagnes ſi glorieuſes & ſi avantageuſes à l'Etat, cultiver les Sciences & les beaux Arts d'une maniere, qui fait ſentir aux plus habiles connoiſſeurs que rien n'échape à vos lumieres ni à la penetration de voſtre eſprit. Riche de voſtre propre fonds, vous vous enrichiſſez encore tous les jours de ce que l'Antiquité a de plus rare & de plus precieux, & vous vous faites un plaiſir de puiſer vous-meſme dans

EPISTRÊij des {0 les plus cache'es ^ Tout cela joint a une fuperiorité de genie qui/e trouve toujours au deffus des affaires s a un air doux & engageant 3 qui gagne les cœurs y d une maniéré aisée & naturelle de vous exprimer y & aces traits vifs & animez^ de grandeur & de courage , qui fe font fintir dés quon a l honneur de vous voir, vous rend les delices de la Cour la plus polie & la plus fpirituelle qui fait au monde. . . . •_ r, ? \. ’ • ■ ; ;? \ . 7* V * L’étude des Médailles, la Ie&ure dey Peres, & de tout ce que T Antiquité a de plus curieux. '• ' 'o-s > - w * i S.» Digitize

*des & les plus cachées *. Tout cela joint à une ſuperiorité de genie qui ſe trouve toûjours au deſſus des affaires ; à un air doux & engageant, qui gagne les cœurs, à une maniere aiſée & naturelle de vous exprimer, & à ces traits vifs & animez de grandeur & de courage, qui ſe font ſentir dés qu'on a l'honneur de vous voir, vous rend les delices de la Cour la plus polie & la plus ſpirituelle qui ſoit au monde.*

* L'étude des Médailles, la lecture des Peres, & de tout ce que l'Antiquité a de

ÊPISTRE. Quelle joje, MONS ElG 1SI EUR, pour ces hommes u4 poftoliques , d’apprendre o st RE- Altesse Serenissime fait U terreur des Ennemis de la France, l’admiration de tou * te l’ Europe , & la joje du plus grand Monarque de t Univers, Mais quelque éclatantes que foie nt ces qualité^ naturelles & ces ta le ns merveilleux , les Minif très de l’Evangile font beaucoup plus touchez* de cette pieté folide^de cet te foy vive de ce Zode ardent pour la Religion,& de cet attachement s fncerepour Dieu , qui vous.

EPISTRE.

Quelle joye, MONSEIGNEUR, *pour ces hommes Apoſtoliques, d'apprendre que* VOSTRE ALTESSE SERENISSIME *fait la terreur des Ennemis de la France, l'admiration de toute l'Europe, & la joye du plus grand Monarque de l'Univers. Mais quelque éclatantes que ſoient ces qualitez naturelles & ces talens merveillenx, les Miniſtres de l'Evangile ſont beaucoup plus touchez de cette pieté ſolide, de cette foy vive, de ce zele ardent pour la Religion, & de cet attachement*

EPIS T RE. j porte à fioùtenir par tout fis inte refis & a procurer fa gloire* Dés ojue vous paroi fi fiz>, Monseigneur, le vice fi déconcerte, l'impieté fi cache , l'irreligion confondue dijparoifi , les libertins fi taifint& admirent ' la vertu d'un Prince, qu'ils fiavent efhre parfaitement infirruit des myfieres de la. Religion x & pénétré de la vérité de fis maximes. - Vous ks pratiquez, JsrlON SEIGNEU R y ces maximes fi faintes & fl fublimes y & vous remplirez* avec exactitude tous les devoirs de cette Religion , qui vous efi Digitized b i. .

porte à ſoûtenir par tout ſes intereſts & à procurer ſa gloire. Dés que vous paroiſſez, MONSEIGNEUR, *le vice ſe déconcerte, l'impieté ſe cache, l'irreligion confonduë diſparoiſt, les libertins ſe taiſent & admirent la vertu d'un Prince, qu'ils ſçavent eſtre parfaitement inſtruit des myſteres de la Religion, & penetré de la verité de ſes maximes.*

Vous les pratiquez, MONSEIGNEUR, *ces maximes ſi ſaintes & ſi ſublimes, & vous rempliſſez avec exactitude tous les devoirs de*

The text on this page is estimated to be only 27.79% accurate

EPISTRE. fi cher e. Toute la France fiait o[ue dans ces années de flerilité* ou la famine ÿortoit la déflation & la mort dans les plus fondantes Provinces du Royaume ^vous ave^ conflrvé la vie a une infinité de malheureux y qui ne refirent aujourd'huy que par les puijfans fecours que vous leur avez* donnez, , jufqu a employer tout le revenu de vos terres à la conflrvation & au foulagement de ces . miflrahles . Ces temps mal- * heureux ont pafié » mais ' vofire charité s’efi foutenuè ÿ & vos liberalite'Zjéont point ce fié. Vous les répandez* enr # / Digitized by Google

ſi chere. Toute la France ſçait que dans ces années de ſterilité, où la famine portoit la deſolation & la mort dans les plus floriſſantes Provinces du Royaume, vous avez conſervé la vie à une infinité de malheureux, qui ne reſpirent aujourd'huy que par les puiſſans ſecours que vous leur avez donnez, juſqu'à employer tout le revenu de vos terres à la conſervation & au ſoulagement de ces miſerables. Ces temps malheureux ont paſſé, mais voſtre charité s'eſt ſoûtenuë, & vos liberalitez n'ont point

EPISTRE, cofe tous les jours avec profufîon fur ceux qui fi fint difimguez, dans le fier vice * ’ & qui ont le bonheur de trouver dans Vos TRE Altesse SerenisS I M E un protecteur généreux 9 & dans vojtre Ta* lais un az^yle ajfeuré a leur mifire* Mais comme fi la France & l'Europe efioient des bornes trop étroites pour renfermer cette charité fi digne d un Prince Chrétien > vous la portez ? jufquaux extrémitezj de la terre s parle mi nifiere de ces hommes j4pofi foliques > que vous honorez*.

core tous les jours avec profuſion ſur ceux qui ſe ſont diſtinguez dans le ſervice, & qui ont le bonheur de trouver dans VOSTRE ALTESSE SERENISSIME *un protecteur genereux, & dans voſtre Palais un azyle aſſeuré à leur miſere.*

Mais comme ſi la France & l'Europe eſtoient des bornes trop étroites pour renfermer cette charité ſi digne d'un Prince Chrétien, vous la portez juſqu'aux extrémitez de la terre; par le miniſtere de ces hommes Apoſ-

te 15 / *<u EPISTRE. de v offre bienveillance , que vous Joute nejjie voffe pro~ teïïion , & que vous com~ blezj, de vos bienfaits. Les Peuples tes plus reculez, en rej] entent les effets > & cette nombreuff Chre'tiente' de la Chine 3 qui fait /’ honneur $ la joje de ÏEgliff , forme des vœux continuels pour la gloire & la profperité de Vo str e Altesse Serenissim ^.Je rrieff timerois heureux 3 MONSEIGNEUR , fi je vous pouvois exprimer la vive reconnoiffance , dont ce s Peuples & ces zelezj Minifires rile font pénétrez» Digtttzecf by Google

de voſtre bienveillance, que vous ſoûtenez de voſtre protection, & que vous comblez de vos bienfaits. Les Peuples les plus reculez en reſſentent les effets, & cette nombreuſe Chrétienté de la Chine, qui fait l'honneur & la joye de l'Egliſe, forme des vœux continuels pour la gloire & la proſperité de VOSTRE ALTESSE SERENISSIME. *Je m'eſtimerois heureux,* MONSEIGNEUR, *ſi je vous pouvois exprimer la vive reconnoiſſance, dont ces Peuples & ces zelez Miniſtres*

The text on this page is estimated to be only 19.68% accurate

EPI ST RE. & 'vous marquer en mefme temps le dévouement refpeftueux, avec lequel je fuis 9 MONSEIGNEUR, . DE Y. ALT. SERENISSIME, i -, . . i . Le tres-humï>îe &C tresoBéïïïarit fer» viteur Charles le Go bien de la Compagnie de Je scs* Digitized by Google

EPISTRE.

& vous marquer en meſme temps le dévouëment reſpectueux, avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

DE V. ALT. SERENISSIME,

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur CHARLES LE GOBIEN

à&kkkkkkkkkkkkkkkkkkkk PREFACE. C.O mme l’Hiftoire que j’écris regarde uniquement la Religion, je ne puis guéres me difpenfer de donner à mon Leéteur une idée générale des différentes fe&es, qui ont cours dans l’Empire de la Chine. Il y en a quatre principales. La première e(t de ceux , qüi bien moins par un fèntiment de pieté, que par le refpeét qu’ils ont pour les Anciens, reconnoiflént dans le monde un efprit fuperieur, éternel, tout-puifïànr, & tel à peu prés que leuts peres l’ont reconnu dans les premiers fiécles de la Monarchie fous le nom * de Seigneurdu Ciel. Il faut pourtant avoiier que le nombre des Adorateurs du vray Dieu n'eft pas fort grand , quoy-que l’Empereur en loit le chef, & qu’il ait fouvent déclaré que c’étoit à ce Dieu qu’il offroit des Sacrifices dans les temples , & non pas aces efprits inferieurs & imaginaires, dont le peuple eft ridiculement entefté. La féconde & la dominante, quoy-que moins étendue que quelques autres , efl t* celle des nouveaux Philofophes , qui ne re* ou de chom-ti.
Digitized by Google

PREFACE.

COMME l'Hiſtoire que j'écris regarde uniquement la Religion, je ne puis guéres me diſpenſer de donner à mon Lecteur une idée générale des differentes ſectes, qui ont cours dans l'Empire de la Chine. Il y en a quatre principales.

La premiere eſt de ceux, qui bien moins par un ſentiment de pieté, que par le reſpect qu'ils ont pour les Anciens, reconnoiſſent dans le monde un eſprit ſuperieur, éternel, tout-puiſſant, & tel à peu prés que leurs peres l'ont reconnu dans les premiers ſiécles de la Monarchie ſous le nom * de Seigneur du Ciel. Il faut pourtant avoüer que le nombre des Adorateurs du vray Dieu n'eſt pas fort grand, quoy-que l'Empereur en ſoit le chef, & qu'il ait ſouvent declaré que c'étoit à ce Dieu qu'il offroit des Sacrifices dans les temples, & non pas à ces eſprits inferieurs & imaginaires, dont le peuple eſt ridiculement enteſté.

La ſeconde & la dominante, quoy-que moins étenduë que quelques autres, eſt

PA Ë P A C ê. fconftoifiènt dans la Nature que la Natürè merme , qu'ils définirent le principe du mouvement & du repos.Us dilent quec'eftla rai/on * par excellence qui produit l'ordre dans les differentes parties de l'Univers , & qui caufe tous les ehangemens qu'on y remarque. Ils a joûtent que fi nous confidérons le monde , comme un grand édifice, où les hommes & les animaux font placez, la Nature en eft le fbmmet & le faille bi pour nous faite comprendre, qu'il n'y a rien de plus clevé, & que, comme le faille aflèmble & foûtient toutes les parties qui compofent le toit du baftiment, de mefme la Nature unitenfemble & conferve toutes les parties de l'Univers. Le Philofophe c , qui eft l'Auteur de et filléme , & qui vivoit fur la fin du onzième fiécle , s'eft expliqué fur ce point en des termes un peu équivoques. Car il femble qu'il veüille dire feulement c^ue la Nature ell un principe , qui ne dépend d'au* Ces Philofphes luy donnent le nom de Li. b Ils apel lent auftt la Nature Tai-kii , qui lignifie grand faille. Ce nom eft tiré d'un des livres Canoniques des Chinois. c II le noinmoit Tohou-litn kte. Il ajodta trois lettres au premier nom , qu'on donne à la Nature , & l'appella y ou Kii eul tai Kii, c'ft- à-dire, le grand faifte qui eft fans fai fte. Ce Philofophe vivoit fous l'£mpcrcur ebincoum , qui mourut en 1084

connoiſſent dans la Nature que la Nature meſme, qu'ils définiſſent le principe du mouvement & du repos. Ils diſent que c'eſt *la raiſon* [a] par excellence qui produit l'ordre dans les differentes parties de l'Univers, & qui cauſe tous les changemens qu'on y remarque. Ils ajoûtent que ſi nous conſidérons le monde, comme un grand édifice, où les hommes & les animaux ſont placez, la Nature en eſt le ſommet & le faiſte [b]; pour nous faire comprendre, qu'il n'y a rien de plus élevé, & que, comme le faiſte aſſemble & ſoûtient toutes les parties qui compoſent le toit du baſtiment, de meſme la Nature unit enſemble & conſerve toutes les parties de l'Univers.

Le Philoſophe [c], qui eſt l'Auteur de ce ſiſtéme, & qui vivoit ſur la fin du onziéme ſiécle, s'eſt expliqué ſur ce point en des termes un peu équivoques. Car il ſemble qu'il veüille dire ſeulement, que la Nature eſt un principe, qui ne dépend d'au-

[a] Ces Philoſphes luy donnent le nom de *Li*.

[b] Ils apellent auſſi la Nature *Tai-kii*, qui ſignifie grand faiſte. Ce nom eſt tiré d'un des livres Canoniques des Chinois.

[c] Il ſe nommoit *Tchou-lien kie*. Il ajoûta trois lettres au premier nom, qu'on donne à la Nature, & l'appella *Vou Kii eul tai Kii*, c'ſt-à-dire, *le grand faiſte qui eſt ſans faiſte*. Ce Philoſophe vivoit

L a fret / cles jle :üiulu .fi* vres trois e,j> .voit iS4PREFACE. cun autre principe. Cependant les Do* «fleurs Chinois lui donnent un fens bien diffetent , & croyent que les Caractères , dont il s'eft fervi pour exprimer fa penfee j veulent dire que le premier principe n'a ni forme ni figure y ce qui a attiré de grands éloges à ce Philofophe , qui par là iemble avoir affranchi la Nature des imperfe«fiions de la Matière , en la réparant de tout ee qui eft fcnfible & corporel. Les nouveaux Interprètes fuivant cette idée ajoutent que c'eft ce principe qui produit 3 qui confèrve & qui gouverne toutes choies y & ils en parlent ordinairement en des termes fi forts, qu'on a fujet depenfer qu'ils ont en veue la Divinité que nous adorons. Cependant on ne doit pas tout- à- fait compter fur ces pompeufes expreflions >. qui ne font peut-eftre que des figures ds Rhétorique & des Métaphores outréesCar les Chinois , je parle lur tout des Au> teurs modernes y ne croycnt pas comme nous , que dans la recherche de la vérité y on doive négliger les ornemens de l'Eloquence , perkiader que la politefFe de l'Orateur n'ote rien delà force au Philofophe. Pour ce qui eft de la matière } ils la diftinguent en deux efpeces. L'une eft parfaite , fubtile , agiftànte > c'eft ■ à* dire dans

Digitized by Google

P R £ F A C R ün mouvement continuel > l'autre eftgrofi* fierc , imparfaite & en repos. L'une Sc l'autre eft félon eux éternelle , incréée , infiniment étendue & en quelque maniéré route- puilfanre, quoy-que fans difcemexnent & fins liberté. Du mélange de ce* deux Matières naiffent cinq Elemens , qui {>ar leur union & leur tempérament fonca nature particulière & la différence de tous les corps. De là viennent les vieilli, tudes continuelles des parties de l'Univers; le mouvement des A lires , le repos de là Terre, la fécondité ou la fterilité des Campagnes. Mais ils ajoutent que cette Matière toujours occupée au Gouvernement de l' Univers , eil néanmoins aveugle dans fes allions les plus réglées , qui n'ont d'autre fin que celle que nous leur donnons, & qui par confequent ne font utiles qu'autanc que nous fçavons en faire un bon ufage. Quoy-que les Chinois regardent toutes choies comme l'effet de la necelfité, ils conviennent cependant que te monde a eu un commencement & qu'il aura une fin. Mais ils fbûciennent qu'aprés cette fin il commencera tout de nouveau , & qu enfuite il finira comme auparavant > continuant ain-r fi par une vicillîtude perpétuelle à renailfre & à fe détruire. De forte cjue comme il y a cû félon eux , une infinité de mondes qui Digitized by Goo<

un mouvement continuel ; l'autre eſt groſſiere, imparfaite & en repos. L'une & l'autre eſt ſelon eux éternelle, increée, infiniment étenduë & en quelque maniere toute-puiſſante, quoy-que ſans diſcernement & ſans liberté. Du mélange de ces deux Matieres naiſſent cinq Elemens, qui par leur union & leur temperament font la nature particuliere & la difference de tous les corps. De là viennent les viciſſitudes continuelles des parties de l'Univers; le mouvement des Aſtres, le repos de la Terre, la fecondité ou la ſterilité des Campagnes. Mais ils ajoûtent que cette Matiere toûjours occupée au Gouvernement de l'Univers, eſt néanmoins aveugle dans ſes actions les plus reglées, qui n'ont d'autre fin que celle que nous leur donnons, & qui par conſequent ne ſont utiles qu'autant que nous ſçavons en faire un bon uſage.

Quoy-que les Chinois regardent toutes choſes comme l'effet de la neceſſité, ils conviennent cependant que le monde a eû un commencement & qu'il aura une fin. Mais ils ſoûtiennent qu'aprés cette fin il commencera tout de nouveau, & qu'enſuite il finira comme auparavant, continuant ainſi par une viciſſitude perpetuelle à renaiſtre & à ſe détruire. De ſorte que comme il y a

r- • 5c 1re CS ! üi liCde ü. S* la ain-e de • fes ne qui int ites ' oi> un •• lais >in:eil liot ilre yî qui PREFACE. ©nt précédé ccluy où nous vivons , de même il y en aura une infinité d’autres , qui luy fucrederont. . Un de leurs Philofophes * a mefine ofé déterminer la durée de cctre Période , à laquelle il donne cent vingt - neuf mille fix cens ans. il veut quece nombre myftericux foie divifé en douze conjonctions , donc chacune, dit-il , efl: nécellaire à la perfection de l’Univers. Dans la prémiere qui Contient aufli-bien que les autres dix mille liuit cens ans , la Nature b s’eft appliquée à former le Ciel , en imprimant le mouvement à la Matière, qui étoit auparavant en repos. Dans la lecondela Terre a elle produite i &: comme l’homme efl: le chefd’œuvre de la Nature , il a fallu que pour le donner au monde , elle s’y préparât durant plus de cinq mille ans > après quoy il a paru accompagné de tous les autres eftres, qui n’ont efté développez de cette ma fié informe que pour fervir à fes ufages , & qui 'ne fubfifteront qu’autant qu’ilsïeront utiles à laconlervàtion & à fes plaifirs. Ainfi , dit ce Philofophe , ces globes,, 'qui roulent fur nos telles, ne feront pas * Il s'appelle» tChao-Kam-tfie , & vivoit mefme temps que Tcheou lien- Kit fur la fin du on-* ziéme fiéde. fa lU’apcUejr.*» -Kik ; ■ " n Digitized by Google

PREFACE. toujours dans le mouvement s leur lumière s'éclipfera la terre * l'air & la mer (è confondront enfemble -, & tous ces vaftes corps qui par leur beautés leur ordre, leurs qualitez naturelles font l'objet de noftre admiration, tomberont un jour avec l'homme dans le cahos , d'où ils ne fortiront qu'à la fin de la douzième conjonction , c eft-à-dire, cent vingt-neuf mille fix cens ans après avoir commencé. Tout ce fifteme eft établi fur des prin cipes fi chimériques , que je ne fçay comment il a pu eftre fuivi par des gens de bon fens. Cependant la plufpart des Philofophes Chinois l'eftiment infiniment. Les ■uns comme une idée agréable , ingenieufe, & très -propre à expliquer la production du monde, les autres comme le fondement le plus folide & le plus inconteftable de routes les fciences. Pour ce qui eft de l'homme, ils conviennent tous qu'il a efté formé par le concours de la matière groffiere & de la matière lübtile,dont j'ai parlé , à peu prés comme les Îjlantes naiilènt dans les Ifles nouvelles, où e Laboureur n'a point femé , & où la terre feule eft devenue féconde par fa nature. Au rel^p noftre ame, difcnt-ils, qui en eft la portion la plus épurée , finit avec le corps , quand fes parties font dérangées i & renaît aulU Digitfeed by Google

toûjours dans le mouvement ; leur lumiere s'éclipſera ; la terre, l'air & la mer ſe confondront enſemble ; & tous ces vaſtes corps qui par leur beauté, leur ordre, leurs qualitez naturelles ſont l'objet de noſtre admiration, tomberont un jour avec l'homme dans le cahos, d'où ils ne ſortiront qu'à la fin de la douziéme conjonction, c'eſt-à-dire, cent vingt-neuf mille ſix cens ans aprés avoir commencé.

Tout ce ſiſtéme eſt établi ſur des principes ſi chimeriques, que je ne ſçay comment il a pû eſtre ſuivi par des gens de bon ſens. Cependant la pluſpart des Philoſophes Chinois l'eſtiment infiniment. Les uns comme une idée agréable, ingenieuſe, & trés-propre à expliquer la production du monde, les autres comme le fondement le plus ſolide & le plus inconteſtable de toutes les ſciences.

Pour ce qui eſt de l'homme, ils conviennent tous qu'il a eſté formé par le concours de la matiere groſſiere & de la matiere ſubtile, dont j'ai parlé, à peu prés comme les plantes naiſſent dans les Iſles nouvelles, où le Laboureur n'a point ſemé, & où la terre ſeule eſt devenuë féconde par ſa nature. Au reſte noſtre ame, diſent-ils, qui en eſt la portion la plus épurée, finit avec le corps,

PREFACE. $u£G avec Iuy , quand le hafard remet cèi jnçmes parties dans leur premier état. Voila en peu de mots les fenrimcns ordinaires des Philofopbes Chinois en matière de Phyfique : a l'égard de la Moralç ils paroiflènt beaucoup plus raisonnables. £n voici la principale Maxime. La fin que le Sage fe propofe eft uniquement le bien public. Pour y travailler avec fuccés, il doit s'appliquer à détruire lès paf. fions, lansquoyilluyeftimpoffibledacquerir la Sainteté , qui Seule le met en état de gouverner le monde , &ç de rendre les hommes heureux. Or cette Sainteté confifte dans une parSaite conformité de Ses penlees , de Ses paroles &c de Scs actions avec la droite raifon, Ce n'eft pas que les pallions Soient mauvailès , quand on en Sçait faire un bon ufage i mais comme elles troublent prcfoue toûjoursla tranquillité de l'eSprit, il faut en retrancher la trop grande vivacité , & faire en forte quelles ne foient plus des emportemens outrez de la cupidité , mais de j uftes fontimens de la nature. Latroifiéme feéte qui a . cours parmi les Chinois , fe peut nommer la Religion des Erachmanes ou Br amenas , & ils luy donnent eux-mefmes ce nom. Car Polomen , dont ils fe fervent , eft le Br amen des In

auſſi avec luy, quand le haſard remet ces mêmes parties dans leur premier état.

Voila en peu de mots les ſentimens ordinaires des Philoſophes Chinois en matiere de Phyſique : à l'égard de la Morale ils paroiſſent beaucoup plus raiſonnables. En voici la principale Maxime.

La fin que le ſage ſe propoſe eſt uniquement le bien public. Pour y travailler avec ſuccés, il doit s'appliquer à détruire ſes paſſions, ſans quoy il luy eſt impoſſible d'acquerir la Sainteté, qui ſeule le met en état de gouverner le monde, & de rendre les hommes heureux. Or cette Sainteté conſiſte dans une parfaite conformité de ſes penſées, de ſes paroles & de ſes actions avec la droite raiſon.

Ce n'eſt pas que les paſſions ſoient mauvaiſes, quand on en ſçait faire un bon uſage; mais comme elles troublent preſque toûjours la tranquillité de l'eſprit, il faut en retrancher la trop grande vivacité, & faire en ſorte qu'elles ne ſoient plus des emportemens outrez de la cupidité, mais de juſtes ſentimens de la nature.

La troiſiéme ſecte qui a cours parmi les Chinois, ſe peut nommer la Religion des *Brachmanes* ou *Bramenes*, & ils luy donnent eux-meſmes ce nom. Car *Polomen*,

PREFACE. ' eh'etis qu’ils n’ont pu prononcer , 8c qu’ils ont apparemment travefti en leur langue. Neanmoins ils appellent ordinairement ces faux Preftres , Hochan , qui lignifie gens réunis de toute forte de pais. Ces' Prêtres reverent principalement trois choies , le Dieu Fo t faloy, & les livres qui contiennent leurs reglemens particuliers. Jen’ofe icy expliquer quels lont leurs véritables ièntimens fur la nature, parce qu’on n’a pû encore eftre inftruit que par la Jedurcdes Philofophes, qui fondeurs ennemis déclarez, & qui les combattent avec trop d’aigreur, pour dire crus lur leur témoignage. Les Philofophes paroiflent fur tout indignez, quand les B ramenés, alTeurentque le inonde n’cft qu’une illufion > un fonge , un preltige : 8c que les corps pour exifter véritablement doivent celTer d’être en eux-mêmes, & fe confondre avec le néant, qui par fa fimplicité fait la perfedion de tous les dires. Ils conviennent pourtant avec les Philofophes , que le monde a une fin 8c un commencement , qu’aprés cette fin il renaiftra pour commencer encore & finir de -me fine par une révolution continuelle , mais leur période * eft beaucoup plus lon' * Leur période eft de cent trente-quatre bimimilions , quatre millions , dix mille ans. Digitized by Goc

diens qu'ils n'ont pû prononcer, & qu'ils ont apparemment traveſti en leur langue. Neanmoins ils appellent ordinairement ces faux Preſtres, *Hochan*, qui ſignifie gens réunis de toute ſorte de païs. Ces Prêtres reverent principalement trois choſes, le Dieu *Fo*, ſa loy, & les livres qui contiennent leurs reglemens particuliers.

Je n'oſe icy expliquer quels ſont leurs veritables ſentimens ſur la nature, parce qu'on n'a pû encore eſtre inſtruit que par la lecture des Philoſophes, qui ſont leurs ennemis declarez, & qui les combattent avec trop d'aigreur, pour eſtre crus ſur leur témoignage.

Les Philoſophes paroiſſent ſur tout indignez, quand les *Bramenes*, aſſeurent que le monde n'eſt qu'une illuſion, un ſonge, un preſtige : & que les corps pour exiſter véritablement doivent ceſſer d'être en eux-mêmes, & ſe confondre avec le néant, qui par ſa ſimplicité fait la perfection de tous les eſtres.

Ils conviennent pourtant avec les Philoſophes, que le monde a une fin & un commencement, qu'aprés cette fin il renaiſtra pour commencer encore & finir de meſme par une révolution continuelle, mais leur periode * eſt beaucoup plus lon-

T REFACE. £ue, & du moins auffi bizarre Se auflî chi* merique. Leur Morale eft encore plus outrée que celle de nos Stoïciens. Car ils pouffent fi Join l'apathie ou l'indifFercnce, à laquelle ils rapporrent toute la fainteté , qu'il faut devenir pierre ou ftatüe , pour en acquérir la perfe&ion.Non feulement ils enfeignent que le fage ne doit avoir aucune paflion , mais qu'il ne luy eft pas permis d'avoir même aucun deff r. De forte qu'il doit continuellement s'appliquer à ne vouloir rien, à ne penfer à rien , à ne fontir rien , ÔC ï bannir fi «loin de fon efprit toute idée de vertu & de fainteté,qu'iln'y ait rien en luy de contraire à la parfaite quiétude de l'ame. C'eft, difent-ils , ce profond afl'oupiflèment de l'efprit, ce repos detoutes les puif*■ Tances , cette continuelle fufpenfion des fon s, qui fait le bonheur de l'homme:en cét état il n'cft plus fujet au changement', il n'y a plus pour luy de tranfmigration , plus de viciflitude , plus de crainte pour l'avenir , parce qu'à proprement parler , il n'eû rien, ou fi fon veut qu'il foit encore quelque choie, il eft fage, parfait, heureux, St pour dire en un mot , il eft Dieu , & parfaitement femblable au Dieu Fo ; ce qui aflèurcment approche un peu de la folie. C'eft contre cette ridicule doctrine que Tome III. ■ é

The text on this page is estimated to be only 15.73% accurate

FREF4ÇE. les Philofophes Chinois déploient toute U force de leur éloquence. Ils regardent Tin<Üfferepçe parfaite comme un mpnftre dans la morale* 6t comme le rçnvçrfement de la jfoçieté civije. Commet fo pcut-il,difent-iJs fouvent d^ns leurs.liyrçsyqu'un eftat vagwç $c indéterminé fe,fle la perfection de l'hotnr me > luy qui n'eft élevé au deûùs des autres Eftres que parce qu'il penfe, qu'il rai Tonne, qu'il aime le bien, 5e qu'il s'applique continuellement à le faire. Il fout donc pour eftre peureux que Jepete abandonne fejenfans, que le. mari Ce fcparede Ta fommç>que le fujee reéutC' les. fecxices 4 Toç Prince ?■ Ain G chacun': demeurant dans i'inaétion , les hommes deviendront: bienroiî d'inutiles fiatifes,. 6c les. bçftes. joüiilànt fqules des biens de la Nature prendront au lieu de nous le foin de gouverner^' Univers. La quatrième foefe cft celle quon nomme la Religion des Ron^es^î elle eftorigi* naire de la Chine > & lès Piètres s'appelant communément Taofé ; ce qui veuc dite en Chinois les Docteurs de u hoy. Leur Morale ne paroifo guère s:diïèreace de celle- de nos Epicuriens : ils.ne plongent pas l'efprjc de lf homme dans cette in-, diftèrencc outrée des Froments mais il& le contentent d'en éloigner Ipsdcfos.Vfihç-» mens. & les. payions chagrines» , : ^

les Philoſophes Chinois déploïent toute la force de leur éloquence. Ils regardent l'indifference parfaite comme un monſtre dans la morale, & comme le renverſement de la ſocieté civile. Comment ſe peut-il, diſent-ils ſouvent dans leurs livres, qu'un eſtat vague & indeterminé faſſe la perfection de l'homme, luy qui n'eſt élevé au deſſus des autres Eſtres que parce qu'il penſe, qu'il raiſonne, qu'il aime le bien, & qu'il s'applique continuellement à le faire. Il faut donc pour eſtre heureux que le pere abandonne ſes enfans, que le mari ſe ſepare de ſa femme, que le ſujet refuſe ſes ſervices à ſon Prince? Ainſi chacun demeurant dans l'inaction, les hommes deviendront bientoſt d'inutiles ſtatües, & les beſtes joüiſſant ſeules des biens de la Nature prendront au lieu de nous le ſoin de gouverner l'Univers.

La quatriéme ſecte eſt celle qu'on nomme la Religion des Bonzes: elle eſt originaire de la Chine, & ſes Prêtres s'appellent communément *Taoſé*: ce qui veut dire en Chinois les Docteurs de la Loy.

Leur Morale ne paroiſt gueres differente de celle de nos Epicuriens: ils ne plongent pas l'eſprit de l'homme dans cette indifference outrée des *Bramenes*, mais ils ſe contentent d'en éloigner les deſirs vehe-

The text on this page is estimated to be only 21.08% accurate

PREFACE. Le fâge félon eux ne fè propofé d’autre fin que la paix & la tranquillité. Paflér fa vie fans embarras, fans follicitude, fans ceS retours continuels fur le pâlie t fans toutes ces recherches inutiles de l’avenir, qui troublent toujours le repos de l’ame , c’eft fçavoir ul'er du prefent , ôc mériter le nota de Philofophe. Quand cm eft continuelle'men t, ou agité de foins, ou occupé de grandes entreprifes ; quand on fè livre à 1 am* binon, à l’avarice , à la cupidité,c’eft beaucoup plus pour la pofteritè quon travaille que pour foy : eft-on fâge de fe rendre malheureux pour les autres , & d'acheter leur bonheur, quelquefois en rifouant fa vite, fouvent par la perte de fa fantc>& toû jours aux dépens de fa propre félicité ? Ils ajoutent que non-féulenYent rè fàgë lie doit point facrifîer fon repos au bïert public , mais qu’il doit mefme être modéré dans la recherche dé fon propre bonheUij dé crainré qu’ùU defîr trpp violeht de et que l’on n’a pas encore, n’alterefa paît qütf ! 'Ofl poflè'de. Ainfi c’teft ûnfè dè ïéutS rttaxH ttttes , qu’il faut éviter tdiit fè qui pèUt ca\b for de l’ehnui ou du dcgqtift * 8c qu’tift plaifit que fe chagrin aétbmpagftè tt’ëïl qu’une ombre dè piaiffr -, & A’feh rhèritépas meftate le éfâïrit Cte* fléanmétbs ; thalgtc tOut# îi>

Le ſage ſelon eux ne ſe propoſe d'autre fin que la paix & la tranquillité. Paſſer ſa vie ſans embarras, ſans ſollicitude, ſans ces retours continuels ſur le paſſé, ſans toutes ces recherches inutiles de l'avenir, qui troublent toûjours le répos de l'ame; c'eſt ſçavoir uſer du preſent, & meriter le nom de Philoſophe. Quand on eſt continuellement, ou agité de ſoins, ou occupé de grandes entrepriſes: quand on ſe livre à l'ambition, à l'avarice, à la cupidité, c'eſt beaucoup plus pour la poſterité qu'on travaille que pour ſoy: eſt-on ſage de ſe rendre malheureux pour les autres, & d'acheter leur bonheur, quelquefois en riſquant ſa vie, ſouvent par la perte de ſa ſanté, & toûjours aux dépens de ſa propre félicité?

Ils ajoûtent que non-ſeulement ce ſage ne doit point ſacrifier ſon repos au bien public, mais qu'il doit meſme étre moderé dans la recherche de ſon propre bonheur, de crainte qu'un deſir trop violent de ce que l'on n'a pas encore, n'altere la paix que l'on poſſede. Ainſi c'eſt une de leurs maximes, qu'il faut éviter tout ce qui peut cauſer de l'ennui ou du dégouſt, & qu'un plaiſir que le chagrin accompagne n'eſt qu'une ombre de plaiſir, & n'en merite pas meſme le nom.

PREFACE. leur indolence, ne laiflènt'pasde fê marier, & de fecharger volontiers des foins d’unt famille ; & quand on leur reprefente cjue eét eftat eft bien oppofé à la liberté quils cherchent , ils difenten plaifantant, qu’aprés avoir bien examiné ce point , ils font perfuadez que dans la fpeculation c’eft un grand embarras qu’une femme j que néanmoins dans la pratique , ce n’eft point une chofe tout-à-fait contraire à leur bonheur. Mais parce que la douceur de la vie eft fouvent altérée par la penfée de la mort , $c beaucoup plus encore jpar la mort mefmc , qui en interrompt toujours le coûts, ils le font appliquez à trouver Je lècret de devenir immortels. * Car ils s’imaginent qu’en cela , comme en la plufpart des autres choies, l’Art peut.bien fuppléer à la Nature. Pour y réiilür il n’eft point de mouvemens qu’ils ne fe foient donnez , & il y a bien de 1 apparence que tous ces efforts ont beaucoup troublé la prétendue tranquillité de leur elprir. Ils préferivent cent differentes receptes tirées de la Chimie, & fuivies d’un régime de vie , conforme à l’âge , à l’humeur , ait tempérament de chaque particulier. Ils vantent for tout la fcience qu’ils croient avoir trouvée de faire circuler à propos les ; * Ckin-fitn , c’cft à dire homme immortel, i ^ /

leur indolence, ne laiſſent pas de ſe marier, & de ſe charger volontiers des ſoins d'une famille ; & quand on leur repreſente que cét eſtat eſt bien oppoſé à la liberté qu'ils cherchent, ils diſent en plaiſantant, qu'aprés avoir bien examiné ce point, ils ſont perſuadez que dans la ſpeculation c'eſt un grand embarras qu'une femme ; que néanmoins dans la pratique, ce n'eſt point une choſe tout-à-fait contraire à leur bonheur.

Mais parce que la douceur de la vie eſt ſouvent alterée par la penſée de la mort, & beaucoup plus encore par la mort meſme, qui en interrompt toûjours le cours, ils ſe ſont appliquez à trouver le ſecret de devenir immortels. * Car ils s'imaginent qu'en cela, comme en la pluſpart des autres choſes, l'Art peut bien ſuppléer à la Nature. Pour y réüſſir il n'eſt point de mouvemens qu'ils ne ſe ſoient donnez, & il y a bien de l'apparence que tous ces efforts ont beaucoup troublé la prétendüe tranquillité de leur eſprit.

Ils préſcrivent cent differentes receptes tirées de la Chimie, & ſuivies d'un régime de vie, conforme à l'âge, à l'humeur, au temperament de chaque particulier. Ils vantent ſur tout la ſcience qu'ils croient avoir trouvée de faire circuler à propos les

The text on this page is estimated to be only 19.41% accurate

PREFACE. efpritsdansjes diverfes parties du cor^s V elle confifte fur tout en deux points. L un êft de prendre certaines pofturés en don-*nant aux pieds , aux bras, à la teile, une Situation bizarre, mais propte à produire l'effet qu'ils fe propolenn L'autre èft d'at* tacher ion efprir 8c lès yeux à certains objets , ce qui cou fer Ve en nous un mouvement uniforme dans les humeurs-, dans le &ng 8c dans les elprits» Quand cette doélrinè ne le détiniroié pas d'elle-melittë, la maniéré ridicule donc lés Bonzes tafchént de l'expliquer, 8c beaucoup plus encore l'cxperience con (lance dit peu de fuccés qu'elle a eu dans le monde* dcvrbit egalement en défabufer les fçaVans8c les ignorans : niais i'nnibUr de la vie elfe fl profondément enraciné dans nos cceurs, qu'il ne faut pas s'étonner , fi nous fuivons; à l'aveugle tout ce qui peut en ce point flatter noffre paflïon efpêrant toôjouts de Vivre , patte que nous ne cédons jamais de Jfc defîrer. Au reftéleut Phylique n'ëft pas fort différente de celle des deux feétes précédentes, à la relerve de quelques opinions particulières, qui ne font que des queftions denom. De là vient qiue plulieurs ont prétendu les réunir toutes etrlemble , en montrant qu elles s'accordent dans le fond ôcqu'elr e iij;.

eſprits dans les diverſes parties du corps ; elle conſiſte ſur tout en deux points. L'un eſt de prendre certaines poſtures en donnant aux pieds, aux bras, à la teſte, une ſituation bizarre, mais propre à produire l'effet qu'ils ſe propoſent. L'autre eſt d'attacher ſon eſprit & ſes yeux à certains objets, ce qui conſerve en nous un mouvement uniforme dans les humeurs, dans le ſang & dans les eſprits.

Quand cette doctrine ne ſe détruiroit pas d'elle-meſme, la maniere ridicule dont les Bonzes taſchent de l'expliquer, & beaucoup plus encore l'experience conſtante du peu de ſuccés qu'elle a eu dans le monde, devroit également en deſabuſer les ſçavans & les ignorans : mais l'amour de la vie eſt ſi profondément enraciné dans nos cœurs, qu'il ne faut pas s'étonner, ſi nous ſuivons à l'aveugle tout ce qui peut en ce point flatter noſtre paſſion ; eſperant toûjours de vivre, parce que nous ne ceſſons jamais de le deſirer.

Au reſte leur Phyſique n'eſt pas fort differente de celle des deux ſectes précedentes, à la reſerve de quelques opinions particulieres, qui ne ſont que des queſtions de nom. De là vient que pluſieurs ont prétendu les réunir toutes enſemble, en montrant

PREFACE. les ne different les unes des autres qu’en parence » * ce qui eft peut-être vray en ce qui regarde la nature : car elles s’accordent toutes dans ce principe cjue toutes chofes ne font qu’un, van vé yi-tfe t c’eft-à-dire que comme la matière de chaque eftre particulier eft une portion de la matière première j de mefme leurs formes ne font que des parties de l’ame univerfetle, qui fait la nature , & qui au fonds n’eft point réellement diftinéte de la matière. Pour ce qui efl de la fcience des mœurs, qui fait parmyeux la différence des Religions', il eft certain qu’ils ont des principes ik des opinions tres-differenres , & s’ils fomblent quelquefois s’accorder dans la pratique , ce n’eft que parce que leur doctrine les engage tous egalement dans le yice. De ces deux dernieres feétes, comme do deux fources empoifonnées , fc font for-, «nez une infinité de ruifleaux , qui inondent l’Empire de la Chine, & qui portent la corruption dans l’efprit & dans les mœurs de tous .les peuples. De là viennent les Ida# • • ' ■ t * i •< , * Ceux , qui (ont de ce fèntiment forment comme une cinquième Scfre , laquelle prend" ces'paroIe? pour fà ne vile, San Kiao coüci yï. Les trois Sentes reviennent au mefme, c’eft à-dire les Seftesdes nou . eaux Philofbphcs ,des Hochant & des Taojfe,

les ne different les unes des autres qu'en apparence ; * ce qui eſt peut-être vray en ce qui regarde la nature : car elles s'accordent toutes dans ce principe que toutes choſes ne ſont qu'un, *van vé yi-tſe*, c'eſt-à-dire que comme la matiere de chaque eſtre particulier eſt une portion de la matiere premiere ; de meſme leurs formes ne ſont que des parties de l'ame univerſelle, qui fait la nature, & qui au fonds n'eſt point réellement diſtincte de la matiere.

Pour ce qui eſt de la ſcience des mœurs, qui fait parmy eux la difference des Religions ; il eſt certain qu'ils ont des principes & des opinions tres-differentes, & s'ils ſemblent quelquefois s'accorder dans la pratique, ce n'eſt que parce que leur doctrine les engage tous également dans le vice.

De ces deux dernieres ſectes, comme de deux ſources empoiſonnées, ſe ſont formez une infinité de ruiſſeaux, qui inondent l'Empire de la Chine, & qui portent la corruption dans l'eſprit & dans les mœurs de tous les peuples. De là viennent les Ido-

* Ceux, qui ſont de ce ſentiment forment comme une cinquiéme Secte, laquelle prend ces paroles pour ſa deviſe, *San-Kiao coüci yi.* Les trois Sectes reviennent au meſme, c'eſt-à-dire les Sectes des

 lâtres, les Magiciens, les Enchanteurs, les fourbes de profèffion , qui propofent continuellemenr de nouvelles erreurs félon que la palïion ou l’intereft les infèrent. En vain quelques Chinois , a qui une étincelle deraifon découvre les defordres, que cét amas monftreux de ridicules opinions peur cauler dans la Republique, leur oppofenr les maximes des nouveaux Philosophes ; comme ce ne font que des demiAthées, qui combattent l’idolâtrie, par une impiété encore plus grande , bien loin d’en arrefter le cours , il arrive ordinairement qu’ils font eux-mefmes entrailnez pas le torrent. Auflî les voit-on tous les jours à l’exemple des Peuples* profternez devant les Idoles , eux qui dans leurs difputes ÔC dans leurs écrits fe piquent fouvent de ne reconnoiftre aucune divinité. Cela nous fait bien comprendre que laraifon humaine obfcurcie par les pallions,, n’a jamais aflèz de force pour détruire entièrement l’erreur. Comme Jefus Chrilt eft la feule voye,, qui conduit à la vérité ÔC qui donne la vie, il n’y a que fa grâce toutepuifiânte , qui puiflè faire connoiftre à ces Peuples aveuglez les (entiers d’iniquité, où ils marchent, ÔC les précipices affreux dans lefquels ils roulent de puistant de lîecles. C’eft cette divine grâce que nous demaiv

lâtres, les Magiciens, les Enchanteurs, les fourbes de profeſſion, qui propoſent continuellement de nouvelles erreurs ſelon que la paſſion ou l'intereſt les inſpirent.

En vain quelques Chinois, à qui une étincelle de raiſon découvre les deſordres, que cét amas monſtreux de ridicules opinions peut cauſer dans la Republique, leur oppoſent les maximes des nouveaux Philoſophes : comme ce ne ſont que des demi-Athées, qui combattent l'idolatrie, par une impieté encore plus grande, bien loin d'en arreſter le cours, il arrive ordinairement qu'ils ſont eux-meſmes entraiſnez par le torrent. Auſſi les voit-on tous les jours à l'exemple des Peuples, proſternez devant les Idoles, eux qui dans leurs diſputes & dans leurs écrits ſe piquent ſouvent de ne reconnoiſtre aucune divinité.

Cela nous fait bien comprendre que la raiſon humaine obſcurcie par les paſſions, n'a jamais aſſez de force pour détruire entierement l'erreur. Comme Jeſus-Chriſt eſt la ſeule voye, qui conduit à la verité & qui donne la vie, il n'y a que ſa grace toute-puiſſante, qui puiſſe faire connoiſtre à ces Peuples aveuglez les ſentiers d'iniquité, où ils marchent, & les précipices affreux dans leſquels ils roulent de puis tant de ſiecles.

The text on this page is estimated to be only 27.11% accurate

PREFACE. dons depuis tant d’années au Pcre des mifcricordesi & certainement* puifque l’ Empereur de la Chine a approuvé par un Edit public la Religion Chreftienne dans toute î’étendiie de ton Empire, il fêmble queDieu ait enfin écouté nos prières, & que nous touchions a cét heureux moment qu’il a marqué dans les confeils éternels de la fageflèpour convertir tout l’Orient, Ô€ pour manifefter fa gloire à toutes les nations de la terre. Avaqt que de finir cette Préface, je dois avertir que la manière, dont je me fuis exprimé dans la première édition de cét ouvrage, en parlant des fçavans de la Chine^ qui reconnoifienr,& adorent le vray Dieu, h’a pas été a fiez exaéle j puifque quelques perlbnnes s’y font trompées , & ont pris dans un fins tout contraire à ma penfée leterme de véritables Adorateurs , dont je 10*6101$ forvi. Ce que jay entendu par ces paroles , c’eft que les gens de Lettres de 1% Chine , qui félon la do&rine de leurs Anctftres , reconnoi fient & adorent un Eftre fùperieur, intelligent , éternel , tout pui£ iànt , enfin le Seigneur du Ciel & le maiftte de toutes choies , adoraient le vray Dieu. Et quand je les ay appeliez véritables Adorateurs y ce n’a efté , comme il eftaifé de le voir , qu’en les comparant avec ceux»

dons depuis tant d'années au Pere des miſericordes; & certainement, puiſque l'Empereur de la Chine a approuvé par un Edit public la Religion Chreſtienne dans toute l'étendüe de ſon Empire, il ſemble que Dieu ait enfin écouté nos priéres, & que nous touchions à cét heureux moment qu'il a marqué dans les conſeils éternels de ſa ſageſſe pour convertir tout l'Orient, & pour manifeſter ſa gloire à toutes les nations de la terre.

Avant que de finir cette Préface, je dois avertir que la maniere, dont je me ſuis exprimé dans la premiere édition de cét ouvrage, en parlant des ſçavans de la Chine, qui reconnoiſſent, & adorent le vray Dieu, n'a pas été aſſez exacte; puiſque quelques perſonnes s'y ſont trompées, & ont pris dans un ſens tout contraire à ma penſée le terme de *veritables Adorateurs*, dont je m'étois ſervi. Ce que jay entendu par ces paroles, c'eſt que les gens de Lettres de la Chine, qui ſelon la doctrine de leurs Anceſtres, reconnoiſſent & adorent un Eſtre ſuperieur, intelligent, éternel, tout puiſſant, enfin le Seigneur du Ciel & le maiſtre de toutes choſes, adoroient le vray Dieu. Et quand je les ay appellez *veritables Adorateurs*, ce n'a eſté, comme il eſt aiſé

PRE FACE. qui font profeflion des autres fe<ftes , lesquels ou n’adorent aucun Dieu, parce qu’ils font Athées , ou n’adorent que dfc fauflès Divinitez , parce qu’ils font Idolâtres. Mais je n’ay point prétendu que les fçavans de la Chine , qui connoiftènt le vray Dieu , luy rendiflènt le culte qui eft neccf* faire pour le falut, puifqu’outre la con-^ noiflance du vray Dieu , il faut croire en Jefus-Chrift pour être fauvé, 6c c’eft pour cela que les Millionnaires le vont annoncer à toutes les Nations. Pour ce qui regarde l'endroit, où j’ay rapporté ce que les Miftionaircs dirent à ^Empereur ’f qu’il de devoir pas regarder la Religion Chreftienne comme une Religion étrangère , puifqu’clle étoit la mefme dans lès principes & dans fes points fondamentaux que l’ancienne Religion, dont les fages 6c les premiers Empereursde la Chine faifoient profeflion : l’explication de ce qu’ils enrendoienr par ces paroles fuie immédiatement apres , lorlqu’ils dilènt que ccs anciens fages adoroient le mefrne Dieu que les Chreftiens adorent, & le reconnoifloient auffi-bien qu’eux , pour le Seigneur du Ciel & de la terre. C’eft là tout ce que j’ay voulu dire. En effet s’il eft yray , comme on l’a crû voir jufqu’à pre

qui ſont profeſſion des autres ſectes, leſquels ou n'adorent aucun Dieu, parce qu'ils ſont Athées, ou n'adorent que de fauſſes Divinitez, parce qu'ils ſont Idolâtres.

Mais je n'ay point prétendu que les ſçavans de la Chine, qui connoiſſent le vray Dieu, luy rendiſſent le culte qui eſt neceſſaire pour le ſalut, puiſqu'outre la connoiſſance du vray Dieu, il faut croire en Jeſus-Chriſt pour étre ſauvé, & c'eſt pour cela que les Miſſionnaires le vont annoncer à toutes les Nations.

Pour ce qui regarde l'endroit, où j'ay rapporté ce que les Miſſionaires dirent à l'Empereur; qu'il ne devoit pas regarder la Religion Chreſtienne comme une Religion étrangere, puiſqu'elle étoit la meſme dans ſes principes & dans ſes points fondamentaux que l'ancienne Religion, dont les ſages & les premiers Empereurs de la Chine faiſoient profeſſion : l'explication de ce qu'ils entendoient par ces paroles ſuit immediatement aprés, lorſqu'ils diſent que ces anciens ſages adoroient le meſme Dieu que les Chreſtiens adorent, & le reconnoiſſoient auſſi-bien qu'eux, pour le Seigneur du Ciel & de la terre. C'eſt là tout ce que j'ay voulu dire. En effet s'il eſt

The text on this page is estimated to be only 27.30% accurate

P A £ F A C £, ftnt dans leurs anciennes hifloires, que les premiers Chinois ayent en effet adoré le - vray Dieu , & qu’ils ayenr confervé per^dant quelques fiecles la Religion , quih avoienc reçue de Noë ou de Ces enfans, ht peur-on pas dire de cetre Religion , eomme on le diroir de celle de Noé , qu elle eft la même dans Ces principes , & dans fes points fondamentaux, ceft adiré, dans les premières verirez, que la Religion Chreltienne ; fur tout îorfqn’on parle dans des tonjondlures fcmblablcs à celles, où le» Millionnaires s’expliquèrent de la forte.

The text on this page is estimated to be only 24.99% accurate

JPermtffum. dti R- P. Provincial \ JE fouffigné Provincial de la Compagnie de Jefus en la Province de France , iuivant le pouvoir que j*ay receu de noftre R. P. General , permets au Pere Charles le ■Gobien de faire imprimer un livre intitulé Hijloire de l'Edit de P Emr perenrde la- Chine , en faveur de la Reli-r gion Chreflienne , qui a elle lu , de approuve par trois Théologiens de noftfe Compagnie, en foy dequoy j’ay ligné la preiente. Fait à Palis le ai. de Janvier uty8r d 4 g qj; es IV P i c 4 R T,

Permiſſion du R. P. Provincial.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de Jeſus en la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ay receu de noſtre R. P. General, permets au Pere Charles le Gobien de faire imprimer un livre intitulé *Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine, en faveur de la Religion Chreſtienne*, qui a eſté lû, & approuvé par trois Theologiens de noſtre Compagnie, en foy de quoy j'ay ſigné la preſente. Fait à Paris le 22. de Janvier 1698.

JACQUES LE PICART.

AvertiÆement. ON fera peut-être furpris de trouver dans cette Hifloire les noms Chinois écrits d'une maniéré differente de celle dont les autres hifforiens fe font fervis * On s'en eftoit rapporté jufquà prefent aux Portugais j pâtre qu'ils ont écrit les premiers fur ces matières. Mais comme dans P ccriture de ces noms , ils n ont eu égard quà leur nation ; j'ay crû qu'en écrivant pour des François , je ne devais pas les fui ^üTxnrparce que P écriture Portugaife ne s'accommode pas avec la prononciation Françoife. C'eff ce qui m'a fait prendre le parti», pour faciliter la prononciation des noms Chinois qu'on avoit ait eref juf qu 'a prefent , de les écrire de la maniéré , dont en les doit prononcer en no (Ire langue , u4im fi au lien que les Portugais écrivent Xantum , Xanfî, Quanfi , Quantum, Huquam, &c. jay écrit Chancon , Chanfî, Coiianfi , Coiianton , Hoücoüan , &ç. purce que ces noms fe doivent ainft prononcer en François. HISTOIRE i Google

Avertiſſement.

ON ſera peut-étre ſurpris de trouver dans cette Hiſtoire les noms Chinois écrits d'une maniere differente de celle dont les autres hiſtoriens ſe ſont ſervis. On s'en eſtoit rapporté juſquà preſent aux Portugais, parce qu'ils ont écrit les premiers ſur ces matieres. Mais comme dans l'écriture de ces noms, ils n'ont eu égard qu'à leur nation; j'ay crû qu'en écrivant pour des François, je ne devois pas les ſuivre, parce que l'écriture Portugaiſe ne s'accommode pas avec la prononciation Françoiſe. C'eſt ce qui m'a fait prendre le parti, pour faciliter la prononciation des noms Chinois qu'on avoit alterez juſqu'à preſent, de les écrire de la maniere, dont on les doit prononcer en noſtre langue. Ainſi au lieu que les Portugais écrivent Xantum, Xanſi, Quanſi, Quantum, Huquam, *&c. jay écrit* Chanton, Chanſi, Coüanſi, Coüanton, Hoücoüan, &c. *purce que ces noms ſe doivent ainſi prononcer en François.*

HISTOIRE DE L’E'DIT DE L’EMPEREUR .DE LA CHINE, en faveur de la Religion Chrétienne. LIVRE PREMIER. U e l q^u e preuve que l’on ait que la Religion Chrétienne a été établie dans la Chine dés les premiers fiécles de l’Eglifc, il eft certain que la mémoire en étoit entièrement effacée , & qu’il n’en reftoit aucun vertige, lorfque faint François Xavier alla aux Indes , & qu’il porta le premier au Tome III . ; A - Brgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.65% accurate

i Hijtoire de l'Edtt Japon la lumière de l’Evangile, avec •ce c éclat 8c ce fuccés que tout le 'inonde fçait. Comme les Japonnois luy parloient fouvent de la Chine, 8c luy difoient'fans'CelTe qu’ils n’auïoient aucune peine à embrafîer 1* Evangile, fi les Chinois, qu’ils regaudoient comme la Nation la plus fage,<la plus polie 8c la plus fça vante qui fuft au monde, s’y étoient fournis : il forma le plus glotieux deflein qu’il euft encore conçu pour l'avancement de la 'Religion. Il réfblut d’entreprendre la cônverfion de ce floriflant Empire , 8c d’y faire con* noiftre Jefus-Chrift : mais Dieu le contentant de fa bonne volonté, far* ze 2. De- refta au milieu de fa courfe, & Xaçsmb. issz. à ia veuë de la Chine, -dans la petite Ifle de Sanrian, qui eft devenue fameufe par la mort de ce grand Saint. Ses freres 8c fes fucceffeurs animez de fon efprit 8c de fon zélé, ré* ft> lurent d’éxecuter ce qu’il avoir i projette. Le Pere Michel Rugieri

Japon la lumiére de l'Evangile, avec cet éclat & ce ſuccés que tout le monde ſçait. Comme les Japonnois luy parloient ſouvent de la Chine, & luy diſoient ſans ceſſe qu'ils n'auroient aucune peine à embraſſer l'Evangile, ſi les Chinois, qu'ils regardoient comme la Nation la plus ſage, la plus polie & la plus ſçavante qui fuſt au monde, s'y étoient ſoûmis: il forma le plus glorieux deſſein qu'il euſt encore conçu pour l'avancement de la Religion. Il réſolut d'entreprendre la converſion de ce floriſſant Empire, & d'y faire connoiſtre Jeſus-Chriſt: mais Dieu ſe contentant de ſa bonne volonté, l'arreſta au milieu de ſa courſe, & Xavier mourut à la veuë de la Chine, dans la petite Iſle de *Sancian*, qui eſt devenuë fameuſe par la mort de ce grand Saint.

Le 2. Decemb. 1552.

Ses freres & ſes ſucceſſeurs animez de ſon eſprit & de ſon zéle, réſolurent d'éxecuter ce qu'il avoit

The text on this page is estimated to be only 28.75% accurate

de ÏEmp. de la Chine. Liv. I. $ •de la Compagnie de Jefus entra Je premier dans Ja Chine , pour y prefi En usti cher Jefus-Chrift. Mais comme Ion entree fut peu connue, & que le féjour qu'il y fit, ne fiit pas long ; on regarde le Pere Mathieu Ricci Je^ fuite & fes compagnons comme les fondateurs de cette Million, & comme les premiers Apoftres, qui portexent le flambeau de l'Evangile dans la ville de Pékin », cette fameufe JBaEylone , qui le flatant de renfermer dans 1 enceinte de fes murs , tout ce qu il y a de lagellè & de fcience dans J Univers, n eft a proprement parler, que le centre de l'erreur, l'azi le de lAtheifme, & le rempart de l'Idojatrie. Les Chinois n'avoient eu jufqu'ar lors que du mépris pour les étrangers. Comme les peuples , qui les .environnoient, étojent des barbares a C eft la Capitale de l'Empire de la Chine, l'une des Plus grandes & des plus fa.meufes vill, s du monde. Un Empereur de la famille de T0imnr y traufporta le Siège de l'Empire, qui èroit auparavant i Ai.

4 Hiftoire de l’Edit greffiers &ignorans, ilsregardoient toutes les autres Nations comme des gens fans efprit , fans politcffe, & fans fcience, avec qui ils ne vouloient avoir aucun commerce, de peur de fe gaffer, &c de corrompre la pureté de leurs mœurs. Mais quand ils eurent veû ces nouveaux étrangers, qui joignoient à une vertu rare un profond Ravoir ; quand ils eurent remarque que ces hommes extraordinaires avoient acquis entrés peu de temps une connoi {Tance parfaite de leur langue & de leurs feiences, & qu’ils étoient beaucoup plus habiles que leurs plus fameux Doôeurs j ils revinrent de leur erreur, ils n’eurent plus que du refped 8>C de l’admiration pour ceux qu’ils mêprifoient auparavant $ ils les écoutèrent avec docilité ; & plufieurs , charmez des maximes admirables de la Religion qu’ils prefehoienc ; l’embrafferent , & s’eftimerent heureux d’eftre Chrétiens. Cette Eglife naiflante fit des pro

groſſiers & ignorans, ils regardoient toutes les autres Nations comme des gens ſans eſprit, ſans politeſſe, & ſans ſcience, avec qui ils ne vouloient avoir aucun commerce, de peur de ſe gaſter, & de corrompre la pureté de leurs mœurs. Mais quand ils eurent veû ces nouveaux étrangers, qui joignoient à une vertu rare un profond ſçavoir; quand ils eurent remarqué que ces hommes extraordinaires avoient acquis en trés peu de temps une connoiſſance parfaite de leur langue & de leurs ſciences, & qu'ils étoient beaucoup plus habiles que leurs plus fameux Docteurs; ils revinrent de leur erreur, ils n'eurent plus que du reſpect & de l'admiration pour ceux qu'ils mépriſoient auparavant; ils les écouterent avec docilité; & pluſieurs, charmez des maximes admirables de la Religion qu'ils preſchoient; l'embraſſerent, & s'eſtimerent heu-

The text on this page is estimated to be only 26.73% accurate

de VEmp. de la Chine. Liv. T. $ grés merveilleux en peu de temps* Ges nouveaux Apoftres eurent la confolatioU de voir des Philofophes & des Mandarins a également dif» tinguez par leur fçavoir &: rpar le rang qu'ils tenoient dans l'Etat, préférer l'humilité de la Croix à tout le fafte de leur Nation, &; renoncer pour l'amour de Jcfus*Chrift à tous les emplois Sc à toutes les charges, où leur mérité les auroit élevez. Ces commenccmens fuient heureux : mais ce bonheur ne dura pas. Sur la fin du régne de Vanlie b, iLs'éleva En isn. une perfecution , <jui penfa ruiner cette nouvelle Chrétienté. Chinkio , un des principaux Officiers de la Cour de Nankin c, en fut l'auteur. Les Millionnaires furent battus, em* prifonnez & bannis, les Chrétiens a Tous les Officiers de l'Empire s'appellent Mandarins ; il y en a plus de trente-deux mille diffinguez en neuf ordres différens. b Ce Prince mourut en itfzo. âgé de 5 8. ans, apres tfn avoir régné 48. c Cette ville qui a été autrefois la Capitale de l'Em* pire, ne l'eft plus que de la Province de Kiamnan. A iij Digitized by Google

grés merveilleux en peu de temps. Ces nouveaux Apoſtres eurent la conſolation de voir des Philoſophes & des Mandarins [a] également diſtinguez par leur ſçavoir & par le rang qu'ils tenoient dans l'Etat, préferer l'humilité de la Croix à tout le faſte de leur Nation, & renoncer pour l'amour de Jeſus-Chriſt à tous les emplois & à toutes les charges, où leur merite les auroit élevez. Ces commencemens furent heureux : mais ce bonheur ne dura pas. Sur la fin du régne de *Vanlie* [b], il s'éleva une perſecution, qui penſa ruiner cette nouvelle Chrétienté. *Chinkio*, un des principaux Officiers de la Cour de *Nankin* [c], en fut l'auteur. Les Miſſionnaires furent battus, empriſonnez & bannis, les Chrétiens *En 1615.*

[a] Tous les Officiers de l'Empire s'appellent Mandarins ; il y en a plus de trente-deux mille diſtinguez en neuf ordres différens.

[b] Ce Prince mourut en 1620. âgé de 58. ans, aprés en avoir régné 48.

The text on this page is estimated to be only 26.62% accurate

& Ëiflnre de l'Edit furent tourmentez, les Eglifes renverfécs, le troupeau diflipé, & la fureur des perfccuteurs alla fi loin* qu’ils renouvelleront toutes les calomnies que les Payens, au rapport TtrtuUpo-dcTertulîicn, publioient anciennelop e. 7. ment en Europe contre la Religion , fans en excepter mefme Y Infanticide a, comme on le paît voir dans les a&es de cette perfecurion, que les Mondes firent imprimer en ce remslà. Tant il eft vray que l’impofture & la calomnie font de tous les temps, quand il s’agit de combattre la vérité & d’opprimer l’innocence. Cette première perfecution fut • vive, mais elle ne fut pas de longue durée. On reconnut l’rmpofture & la malignité de Chinkioy on rappella les Peres de leur exil ; on les rétablit dans leurs Eglifes, & la Religion fe trouva en peu de temps plus floriffante que jamais. On joüit aflez long -temps d’une heureufe paix, a Maflàcre d’enfans. b 'Prcftrcs des Idoles.

furent tourmentez, les Egliſes renverſées, le troupeau diſſipé, & la fureur des perſecuteurs alla ſi loin, qu'ils renouvellerent toutes les calomnies que les Payens, au rapport de Tertullien, publioient anciennement en Europe contre la Religion, ſans en excepter meſme l'*Infanticide*[a], comme on le peut voir dans les actes de cette perſecution, que les *Bonzes*[b] firent imprimer en ce tems-là. Tant il eſt vray que l'impoſture & la calomnie ſont de tous les temps, quand il s'agit de combattre la vérité & d'opprimer l'innocence.

Tertul. Apolog. c. 7.

Cette premiere perſecution fut vive, mais elle ne fut pas de longue durée. On reconnut l'impoſture & la malignité de *Chinkio*, on rappella les Peres de leur éxil; on les rétablit dans leurs Egliſes, & la Religion ſe trouva en peu de temps plus floriſſante que jamais. On joüit aſſez long-temps d'une heureuſe paix,

The text on this page is estimated to be only 15.69% accurate

de tÈmp. de îkcbine. Lïv.I. 7» &: il fe fit des eonverfions merveilleufes dans toutes lesProvinces. Ces {bccés irritèrent les Payons » ils réélurent de défruirola Religion j 8C pour en arrefteele progrès, ils fe fer-» virent de la minorité de l'Enipereuc qui régne aujourd'huy avec tant do gloire ; ils mirent, à leur, fefte Tam^ quam-fan> ce fameux impofteur fi connu par fes calomnies & par for* impiété. Cet homme dévoué à lfi-» niquitév mit en œuvre tout ce- que la vivacité de fon efprir êc l'ajdeyr de font tempérament luy purent fug* gérer.. Il renouvella les anciennes calomnies contre les,Miffk)ûioaires.ï il en ajouta de nouvelles , &. il leur fufeita un fi grand nombre, d'ennemis, qu'on les c ha fia de leurs Egli* fes j on les chargea de chai focs , &: ils eurent tous: Le bonheur de; cou-, fèflèr Jefus-C hrift à Pthm 64 a O#ton. a, où ils forent enfermez plus, de dix mois dans une étroite prifon» a Cette ville quç les Chinois appellent Quttm-' ehém, cft la Capitale de la Province de Ç^ntfifK A nij En 1664* ’ "\

Digitized by Google

& il ſe fit des converſions merveilleuſes dans toutes les Provinces. Ces ſuccés irriterent les Payens ; ils réſolurent de détruire la Religion ; & pour en arreſter le progrés, ils ſe ſervirent de la minorité de l'Empereur qui régne aujourd'huy avec tant de gloire ; ils mirent à leur teſte *Yam-quam-ſien*, ce fameux impoſteur ſi connu par ſes calomnies & par ſon impieté. Cet homme dévoüé à l'iniquité, mit en œuvre tout ce que la vivacité de ſon eſprit & l'ardeur de ſon tempérament luy pûrent ſuggérer. Il renouvella les anciennes calomnies contre les Miſſionnaires ; il en ajoûta de nouvelles, & il leur ſuſcita un ſi grand nombre d'ennemis, qu'on les chaſſa de leurs Egliſes ; on les chargea de chaiſnes, & ils eurent tous le bonheur de confeſſer Jeſus-Chriſt à *Pekin* & à *Canton* [a], où ils furent enfermez plus de dix mois dans une étroite priſon. *En 1664.*

8 Ht flotte de tEdit Ce fut dans cette cruelle perfecution que fe fignala le Pere Adam Schall de la Compagnie de Jefus , plus diftingué par la grandeur de fon zélé que par fa grande capacité & Ton habileté dans les Mathématiques. Le feu Empereur Chuncht, qui l'honoroit de fon eftime & de fa bienveillance, l'avoit fait Prefident du Tribunal des Mathématiques. On s'attacha particuliérement à ce Pere, parce qu'on le regarda comme l'apuy & le foûtien de la Religion. On luy ofta fes emplois, on le mit en prifon , on le chargea de fers, on luy fit mille indignitez , on le condamna enfin au dernier fuplicc, pour avoir été le chef & le protefteur du Chriftianifme. Il eft vray que Dieu par un coup extraordinaire de fa providence, arrefta la fureur des perfecuteurs. La loy de Dieu fut hautement juftifiée par les Payens mefmes. L'accufateur fut condamné à une mort honteufe que la juftice divine fit fouf

Ce fut dans cette cruelle perſecution que ſe ſignala le Pere Adam Schall de la Compagnie de Jeſus, plus diſtingué par la grandeur de ſon zéle que par ſa grande capacité & ſon habileté dans les Mathematiques. Le feu Empereur *Chunchi*, qui l'honoroit de ſon eſtime & de ſa bienveillance, l'avoit fait Preſident du Tribunal des Mathematiques. On s'attacha particuliérement à ce Pere, parce qu'on le regarda comme l'apuy & le ſoûtien de la Religion. On luy oſta ſes emplois, on le mit en priſon, on le chargea de fers, on luy fit mille indignitez, & on le condamna enfin au dernier ſuplice, pour avoir été le chef & le protecteur du Chriſtianiſme.

Il eſt vray que Dieu par un coup extraordinaire de ſa providence, arreſta la fureur des perſecuteurs. La loy de Dieu fut hautement juſtifiée par les Payens meſmes. L'accuſateur fut condamné à une mort hon-

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

de ÏEmp. de la Chine. Liv. I. 9 frir à cec athée, d’une manière plus terrible que n’euft été la mort mefme, dont on l’éxempta par une grâce extorquée du jeune Prince. On ' tira de prifon le Pcre Adam Schall, &: l’on rendit la liberté à cet illustre vieillard, que les ennemis du nom de Dieu avoient fait con-> damner au fupplice, ne doutant pas que la perte de ce grand homme n’entraifnaft celle de la Religion. Mais comme la politique eft la divinité, qui régne fouvcràincment à la Chine, & à laquelle on fe fait un devoir de tout facrifier : la Couc des Rites3, qui a toujours été l’ennemie déclarée du Chriftianifme * obtint un Edit du jeune Empereur, En 16S+ par lequel il permettoit aux Prédicateurs de l’Evangile de retournée dans leurs Egli fes, &: d’y faire profelïion de leur Religion en leur par» C’eft une des fis Cours louveraines de l’Empire. Ses principales fonctions regardent la Religion SC le Cérémonial. ' _ i - À V Digitized by Google

frir à cet athée, d'une maniére plus terrible que n'euſt été la mort meſme, dont on l'éxempta par une grace extorquée du jeune Prince. On tira de priſon le Pere Adam Schall, & l'on rendit la liberté à cet illuſtre vieillard, que les ennemis du nom de Dieu avoient fait condamner au ſupplice, ne doutant pas que la perte de ce grand homme n'entraiſnaſt celle de la Religion.

Mais comme la politique eſt la divinité, qui régne ſouverainement à la Chine, & à laquelle on ſe fait un devoir de tout ſacrifier: la Cour des Rites [a], qui a toûjours été l'ennemie declarée du Chriſtianiſme, obtint un Edit du jeune Empereur, *En 1669.* par lequel il permettoit aux Prédicateurs de l'Evangile de retourner dans leurs Egliſes, & d'y faire profeſſion de leur Religion en leur par-

[a] C'eſt une des ſix Cours ſouveraines de l'Empire.

The text on this page is estimated to be only 25.81% accurate

io Hifloire de l'Edit ticulier, à condition de ne la pre£ cher à perfonne ; il défendoit en mefme- temps à tous fes fujets de l’embraflèr, & d’en faire aucun exercice, fous de trés-griéves peines. Quoique cet Edit fuft trés-honteux & très - défavantageux aux Chrétiens, qui (e voy oient par-là privez du libre exercice de leur Re- ' ligion , & expofez à recevoir tous les jours mille infultes de leurs ennemis, la Religion ne laiflà pas depuis ce temps-la dejoüir d’une profonde paix. Elle s’affermit dans les lieux où elle étoit établie, & elle fit des progrès trés-confidérables dans toutes les Provinces de l’Empire, par la faveur que trouva àla Cour le Pere Ferdinand Verbieft, un des plus fçavans hommes que la Compagnie dejefus ait donné àl’Eglifè. Il avoir fiiccedé au Pere Adam Schall dans la charge de Prefident du Tribunal des Mathématiques, & il s’y étoit acquis une eftime fi particulière de l’Empereur par fa vertu & par ià *

ticulier, à condition de ne la preſcher à perſonne : il défendoit en meſme-temps à tous ſes ſujets de l'embraſſer, & d'en faire aucun exercice, ſous de trés-griéves peines.

Quoique cet Edit fuſt trés-honteux & trés-déſavantageux aux Chrétiens, qui ſe voyoient par-là privez du libre éxercice de leur Religion, & expoſez à recevoir tous les jours mille inſultes de leurs ennemis, la Religion ne laiſſa pas depuis ce temps-là de joüir d'une profonde paix. Elle s'affermit dans les lieux où elle étoit établie, & elle fit des progrés trés-conſidérables dans toutes les Provinces de l'Empire, par la faveur que trouva à la Cour le Pere Ferdinand Verbieſt, un des plus ſçavans hommes que la Compagnie de Jeſus ait donné à l'Egliſe. Il avoit ſuccedé au Pere Adam Schall dans la charge de Preſident du Tribunal des Mathématiques, & il s'y étoit acquis une eſtime ſi particuliére de

The text on this page is estimated to be only 16.69% accurate

de FEmp. de U Chine. tiŸ. î. if feience, que tous les Mandarins Sc les Seigneurs de U Cour avoientr beaucoup de refpect pour fa perfonne. Tout fon foin fut d'étendre la Religion , dom il devint le protecteur ôefappuy le plus folide, dç prévenir & d'étouffer des leur paiflance tomes les pedècutions > qu? l'on faifoit de temps en temps aux Chrétiens, dans les Provinces, ies Eglifcs étoient ouvertes, les Fi délies s'y affembloient en liberté, ils y affiftoient aux divins Offices, ils y participèrent au Sacremcos , &: le nombre en augmentoit tous le% jours cbnfidérablement par les fré«-, queutes conver fions qui fefaifoienç de tous cotez. Il y avoir lieu d'efpérer que la Religion Chrétienne tiiom-, pheroit enfin de l'Idolâtrie & de fuperftition , par la protection que PEmpereur donnoit aux Prédica^ teurs de l'Evangile r lorfque Tcham % a Poumke Tcham-t pin-yun du territoire de Maa^ thitn , naturalifé à Soürnim, dans la Profiuca de Soft-tckmtn, titt reçu Do&eutCA *669. . > A v j

ſcience, que tous les Mandarins & les Seigneurs de la Cour avoient beaucoup de reſpect pour ſa perſonne. Tout ſon ſoin fut d'étendre la Religion, dont il devint le protecteur & l'appuy le plus ſolide, de prévenir & d'étouffer dés leur naiſſance toutes les perſecutions, que l'on faiſoit de temps en temps aux Chrétiens dans les Provinces. Les Egliſes étoient ouvertes, les Fidelles s'y aſſembloient en liberté, ils y aſſiſtoient aux divins Offices, ils y participoient au Sacremens, & le nombre en augmentoit tous les jours conſidérablement par les fréquentes converſions qui ſe faiſoient de tous côtez. Il y avoit lieu d'eſpérer que la Religion Chrétienne triompheroit enfin de l'Idolatrie & de la ſuperſtition, par la protection que l'Empereur donnoit aux Prédicateurs de l'Evangile; lorſque *Tcham* [a],

[a] *Poumke Tcham-tſin-yun* du territoire de *Maa-*

il Ht flotte de l'Edit Viceroy de chekiam \ foûtcmi des principaux Mandarins de fa Province , s’en déclara l’ennemi & le perfecuteur. C’éroit un homme habile Sc éclairé, qui fous un extérieur modefte &: compofé , cachoit des pallions vives & animées. Il s’étoit acquis une grande réputation d’intégrité & de droiture par une profonde di£fimulation. L’Empereur le confidéroit, parce que l’ayant fait Gouverneur d’une ville du dernier ordre , il s’y étoit comporté avec beaucoup de définterelTement & de fagefle, perfuadé que cette conduite l’éleveroic aux premiers emplois &c aux charges les plus considérables de l’Empire, & qu’il pourroit avantageufement & à coup feûr fe dédommager alors de tout ce que la réputation d’une faufle probité qu’il avoit voulu acquérir, luy auroit coûté. Il ne s’étoit point trompé, &c » Province^e la Chine fur la Mer Orientale, entre les Provinces de Nankin & de Fokten .

Viceroy de *Chekiam* [a], ſoûtenu des principaux Mandarins de ſa Province, s'en déclara l'ennemi & le perſecuteur.

C'étoit un homme habile & éclairé, qui ſous un extérieur modeſte & compoſé, cachoit des paſſions vives & animées. Il s'étoit acquis une grande réputation d'intégrité & de droiture par une profonde diſſimulation. L'Empereur le conſidéroit, parce que l'ayant fait Gouverneur d'une ville du dernier ordre, il s'y étoit comporté avec beaucoup de déſintereſſement & de ſageſſe, perſuadé que cette conduite l'éleveroit aux premiers emplois & aux charges les plus conſidérables de l'Empire, & qu'il pourroit avantageuſement & à coup ſeûr ſe dédommager alors de tout ce que la réputation d'une fauſſe probité qu'il avoit voulu acquérir, luy auroit coûté. Il ne s'étoit point trompé, &

[a] Province de la Chine ſur la Mer Orientale.

de tErnp. de U Chine. Liv. I. 15 l'Empereur l'avoir fait Viceroy de Chekiam. Il ne fe vit pas plûtoft reveftu de . cette charge qui flatoit fa vanité, qu'il fe livra tout entier à fa paffion. Il en vouloir aux Chrétiens, &: il ne cherchoit qu'à les détruire & à les perdre. Il leur fufeita tout-àeoup une cruelle perfecution, qui parut eftre l'effet du hafard j mais qui étoit l'ouvrage d'une profonde méditation, & un deflèin concerté depuis long-temps. Les mefures en éroient d'autant plus feures, qu'elles avoient été plus fecretcs & plus cachées. Il avoir de puiflans appuis à la Cour & dans les Provinces, il s'en prévalut. Les Partifans de l'Idolatrie, de l'Athéifme, & du Mahométifme dévoient fe liguer avec luy, fournir à fa paffion l'argent qui étoit nécdlàire, &le foûtenir de tout leur crédit. Les Officiers de fa Province luy étoient entièrement dévoüez. Il étoit feur de la faveur de la Cour

l'Empereur l'avoit fait Viceroy de *Chekiam.*

Il ne ſe vit pas plûtoſt reveſtu de cette charge qui flatoit ſa vanité, qu'il ſe livra tout entier à ſa paſſion. Il en vouloit aux Chrétiens, & il ne cherchoit qu'à les détruire & à les perdre. Il leur ſuſcita tout-à-coup une cruelle perſecution, qui parut eſtre l'effet du haſard ; mais qui étoit l'ouvrage d'une profonde méditation, & un deſſein concerté depuis long-temps. Les meſures en étoient d'autant plus ſeures, qu'elles avoient été plus ſecretes & plus cachées. Il avoit de puiſſans appuis à la Cour & dans les Provinces, il s'en prévalut. Les Partiſans de l'Idolatrie, de l'Athéïſme, & du Mahométiſme devoient ſe liguer avec luy, fournir à ſa paſſion l'argent qui étoit néceſſaire, & le ſoûtenir de tout leur crédit.

Les Officiers de ſa Province luy étoient entiérement dévoüez. Il é-

The text on this page is estimated to be only 23.84% accurate

14 Hifloire de l'Edit des Rites, qui devoit connoiflre décider de cette affaire. Les ennemis particuliers des Prédicateurs der l'Evangile, la haine implacable des Bonzes &c des libertins contre une Religion , dont le premier principe ell de combattre & de détruire les autres Religions, comme autant de feéles pernicieuses ; d'en regarder les Miniftres, comme des im-r pofteurs, & les dogmes comme des erreures grofiiéres. L'éxemple du Japon, les ombrages que donnoit le voifinage de Manille a, enfin tout ce que l'enfer peut fournir de fauflès raifons, de fourberies, d'impoffu*res & de calomnies, fembloit favorifer fes deffeins, & menacer d'une mine certaine une Religion , qui rictoit foûtenuë que par un petit nombre de Millionnaires que la qualité d'étrangers rendoit fufpecls & méprifables aune Nation enceftce » C/cft la Capitale des Ifles Philippines , <|ui appartiennent aux fifpaguçls, & qui font au Midy de la Chine. / Dlgitized byTTt J

des Rites, qui devoit connoiſtre & décider de cette affaire. Les ennemis particuliers des Prédicateurs de l'Evangile, la haine implacable des *Bonzes* & des libertins contre une Religion, dont le premier principe eſt de combattre & de détruire les autres Religions, comme autant de ſectes pernicieuſes; d'en regarder les Miniſtres, comme des impoſteurs, & les dogmes comme des erreures groſſiéres. L'éxemple du Japon, les ombrages que donnoit le voiſinage de Manille [a], enfin tout ce que l'enfer peut fournir de fauſſes raiſons, de fourberies, d'impoſtures & de calomnies, ſembloit favoriſer ſes deſſeins, & menacer d'une ruine certaine une Religion, qui n'étoit ſoûtenuë que par un petit nombre de Miſſionnaires que la qualité d'étrangers rendoit ſuſpects & mépriſables à une Nation enteſtée

[a] C'eſt la Capitale des Iſles Philippines, qui appartiennent aux Eſpagnols, & qui ſont au Midi

The text on this page is estimated to be only 29.62% accurate

de l'Emp. de la Chine. Liv. I. ly de Tes anciennes couftumes & de Tes vaincs fuperftitions. II s’imaginoic en triompher d’autant plus facilement, qu’il comptoit fur les puiffans protecteurs qu’il avoit à la Cour, & fur la faveur du Prince, qui luy avoit donné des emplois de confiance &: de diftinéHon. Comme il avoit beaucoup d’efprit & d’expérience, il concerta fon deffein avec tant d’adr elle, qu’il crut la ruine de la Religion immanquable, fi l’Empereur n’interpofoit fon autorité, & ne fai foi t quelque coup d’éclat pour la foûtenir : ce qu’il ne ' croyoit pas que ce Prince, fage & éclairé comme il étoit, puft faire dans les circonflances prefentcs,fans rifquer fon état & fa réputation. Car enfin, dit-il, un jour a un de fes amis , à qui il s’ouvrit fur cette affaire , fi l'Empereur prend le parti de cette Religion étrangère , & s'il s'en déclare ouvertement le protecteur, il fie brouillera avec les Tartares Occidentaux, les plus dangereux ennemis {

Digitized by Googl

de ſes anciennes couſtumes & de ſes vaines ſuperſtitions. Il s'imaginoit en triompher d'autant plus facilement, qu'il comptoit ſur les puiſſans protecteurs qu'il avoit à la Cour, & ſur la faveur du Prince, qui luy avoit donné des emplois de confiance & de diſtinction.

Comme il avoit beaucoup d'eſprit & d'expérience, il concerta ſon deſſein avec tant d'adreſſe, qu'il crut la ruine de la Religion immanquable, ſi l'Empereur n'interpoſoit ſon autorité, & ne faiſoit quelque coup d'éclat pour la ſoûtenir : ce qu'il ne croyoit pas que ce Prince, ſage & éclairé comme il étoit, puſt faire dans les circonſtances preſentes, ſans riſquer ſon état & ſa réputation. *Car enfin*, dit-il, un jour à un de ſes amis, à qui il s'ouvrit ſur cette affaire, *ſi l'Empereur prend le parti de cette Religion étrangére, & s'il s'en déclare ouvertement le protecteur, il ſe broüillera avec les Tartares Occi-*

1 6 Hiftoirc de l'Edit de l’Empire, avec lefquels il luy ejl de la dernière conféqueme de fe ménager , & de vivre en paix. Il donnera Jujet aux chinois de murmurer en violant les loix fondamentales de l’Etat pour approuver une Religion entièrement contraire à celle des philofophes & des Sçavans , la feule receue & auto r if ée dans l'Empire depuis la fondation de la Monarchie. Il irritera les Lamas a, les Bonzes, & les Mahometans , qui regarderont cette innovation comme une chofe tout-à-fait honteufe dr préjudiciable à leurs fecles y qui ne font que tolérées à la Chine . Il s'attirera mefme les Tartares Orientaux, fes fujets les plus f déliés , qui adorent tous les Dieux fans en croire afucun: Car quoi- qu’ils luy foient entièrement dévouez , ils ne pourront s’ empefeher de le blafmer , quand ils verront, que fans nécejj.té & fans aucun interefi d’Etat, il fe fait l’objet * Ce font les Preftres des Tartares Occidentaux qui reconnoiflènt pour le chef de leur Religion le grand Lamas : que ce» peuples regardent comme une Divinité.

de l'Empire, avec leſquels il luy eſt de la derniére conſéquence de ſe ménager, & de vivre en paix. Il donnera ſujet aux Chinois de murmurer en violant les loix fondamentales de l'Etat pour approuver une Religion entiérement contraire à celle des Philoſophes & des Sçavans, la ſeule receuë & autoriſée dans l'Empire depuis la fondation de la Monarchie. Il irritera les Lamas [a]*, les Bonzes, & les Mahometans, qui regarderont cette innovation comme une choſe tout-à-fait honteuſe & préjudiciable à leurs ſectes, qui ne ſont que tolerées à la Chine. Il s'attirera meſme les Tartares Orientaux, ſes ſujets les plus fidelles, qui adorent tous les Dieux ſans en croire aucun: Car quoi-qu'ils luy ſoient entiérement dévoüez, ils ne pourront s'empeſcher de le blaſmer, quand ils verront, que ſans néceſſité & ſans aucun intereſt d'Etat, il ſe fait l'objet*

[a] Ce ſont les Preſtres des Tartares Occidentaux qui reconnoiſſent pour le chef de leur Religion le grand *Lamas*: que ces peuples regardent comme

The text on this page is estimated to be only 28.78% accurate

de l'Emp. de la Chine. Liv. I. 17 de la haine publique pour une affaire de Religion. Je croy mefme , ajoutat-il, que quelque efiime que l'Empereur fa ffe paroijlre pour la fublimité & l'excellence des dogmes de la Religion Chrefiienne , il en regarde la morale comme une doctrine dure & farouche, qui dépouillant l'homme de tous les fentimens de la Nature , le prive des biens de la vie prefenle fous des efperan * ces incertaines d'un bonheur à venir. C'eftainfi que le Viceroy raifonnoit en politique, &: fe fortifioit dans le deflèin qu'il a voit formé , d'attaquer la loy de Dieu & de la ruiner entièrement. lien trouva une occafion, qui luy parut favorable. II l'embrafla fans balancer. Voicy comme la chofe le pafla. Un Chrétien du territoire de la petite ville de Lingan » eut le malheur de prendre querelle avec un Idolâtre de fes parens. Celuy-ci piqué vivement va fur le champ le déaVilfe du troifiéme ordre de la dépendance de Ham tcheou capitale de la Province de Chtkjam.

de la haine publique pour une affaire de Religion. Je croy meſme, ajoûta-t-il, *que quelque eſtime que l'Empereur faſſe paroiſtre pour la ſublimité & l'excellence des dogmes de la Religion Chreſtienne, il en regarde la morale comme une doctrine dure & farouche, qui dépoüillant l'homme de tous les ſentimens de la Nature, le prive des biens de la vie preſente ſous des eſperances incertaines d'un bonheur à venir.*

C'eſt ainſi que le Viceroy raiſonnoit en politique, & ſe fortifioit dans le deſſein qu'il avoit formé, d'attaquer la loy de Dieu & de la ruiner entierement. Il en trouva une occaſion, qui luy parut favorable. Il l'embraſſa ſans balancer. Voicy comme la choſe ſe paſſa.

Un Chrétien du territoire de la petite ville de *Lingan*[a] eut le malheur de prendre querelle avec un Idolâtre de ſes parens. Celuy-ci piqué vivement va ſur le champ le dé-

The text on this page is estimated to be only 21.95% accurate

t% Hijhire de l'Edit fcrer au Tribunal du Gouverneur* de la ville, & encr autres. chefs d’aceufation qu’il produifit contre Iuy H luy ht un crime de fa Religion. Te Gouverneur qui cfloit delà Province de Kouanfi b, où Ton n’avoit pas encoreprefchérEvangile, foie qu’il fuit peu inftruio des maximes. auChrftianifme, foit qu’il fuft animé par lesOfRciers de fonTribunal, & par les émiffaires du Viceroy , ju--. gea en faveur de l’accufateur, Sé voulut rendre la caufe de i’accufé\ commune à tous les Chreftiens, Sc leur en faire porter la peine. Pour cela il fit imprimer des Placards tout à* fait injurieux à la loy de Dieu, qu’ib traitoitdefe&e impie &c permcicufe, & il défendit à tous ceux qui étoient de fon refïbrt & de fa jurifdiétion de la fuivre, & d’en faire profeffion. Il fit afficher ces Plaa II s’appelloit Tckin-kien-kü, & il eftoit natif d* Sinnim dans le Koünnji. kCette petite Province eft dans les terres : elle * le Royaume du Tonkin, & une partie de la Province de Canton au raidy. Digitized by G<

ferer au Tribunal du Gouverneur[a] de la ville, & entr'autres chefs d'accuſation qu'il produiſit contre luy, il luy fit un crime de ſa Religion. Le Gouverneur qui eſtoit de la Province de *Kouanſi*[b], où l'on n'avoit pas encore preſché l'Evangile, ſoit qu'il fuſt peu inſtruit des maximes du Chriſtianiſme, ſoit qu'il fuſt animé par les Officiers de ſon Tribunal, & par les émiſſaires du Viceroy, jugea en faveur de l'accuſateur, & voulut rendre la cauſe de l'accuſé commune à tous les Chreſtiens, & leur en faire porter la peine. Pour cela il fit imprimer des Placards tout à fait injurieux à la loy de Dieu, qu'il traitoit de ſecte impie & pernicieuſe, & il défendit à tous ceux qui étoient de ſon reſſort & de ſa juriſdiction de la ſuivre, & d'en faire profeſſion. Il fit afficher ces Pla-

a Il s'appelloit *Tchin-kien-kii*, & il eſtoit natif de *Sinnim* dans le *Koüanſi*.

b Cette petite Province eſt dans les terres : elle

The text on this page is estimated to be only 26.77% accurate

de l’Etnp. de la Chine . Liv. T. Tocards à la porte de Ton Tribunal , &T il en donna plusieurs exemplaires aux Bonzes , qui les expofoient à J ent;rée de leurs Temples les jours de leurs feftcs, comme autant de trophées de la victoire que l’Idolâtrie venbit de remporter fur la Religion. * Le Perer Profper Inrorcetta Jefuite, qui avoit à Hamt-chéou a, Capitale de la Province de chkiam , une des plus ôorifTantesEglifes de laChine , fut infiniment fenfible à l’in fuite qu’on faifoit à l’Évangile. Comme il eftoit un des plus anciens miffionnaires de la Chine, & qu’il avoit beaucoup d’experience , il vit bien que cette étincelle étoit capable de caufer un embrafement general , & de porter un préjudice trés-confiderablc à la Religion. C’eft pourquoy il fe mit en devoir de l’arrefter en fa nai (Tance. Il alla trouver le a C’eft l’ancienne & la fàmeufe ville de K'tnfxi . dont Marc Paul Vénitien dit tant de merveilles. dan*. & Relation.

cards à la porte de ſon Tribunal, & il en donna pluſieurs exemplaires aux *Bonzes*, qui les expoſoient à l'entrée de leurs Temples les jours de leurs feſtes, comme autant de trophées de la victoire que l'Idolâtrie venoit de remporter ſur la Religion.

Le Pere Proſper Intorcetta Jeſuite, qui avoit à *Hamt-chéou*[a], Capitale de la Province de *Chkiam*, une des plus floriſſantes Egliſes de la Chine, fut infiniment ſenſible à l'inſulte qu'on faiſoit à l'Evangile. Comme il eſtoit un des plus anciens miſſionnaires de la Chine, & qu'il avoit beaucoup d'experience, il vit bien que cette étincelle étoit capable de cauſer un embraſement general, & de porter un préjudice trés-conſiderable à la Religion. C'eſt pourquoy il ſe mit en devoir de l'arreſter en ſa naiſſance. Il alla trouver le

a C'eſt l'ancienne & la fameuſe ville de *Kinſai*.

10 Htftoire de l Edit Gouverneur; illuy reprefenta qu'il alloic caufer du trouble & du defordredansla Province; que l'Empereur luy fçauroit mauvais gré d'inquieter les Chrétiens dans un temps où il honoroit de fa faveur & de fa proteétion les Prédicateurs de l'Evangile; qu'il le conjurait de faire, ofter ces placards des lieux, où il les avoit fait afficher, & d'en faire mettre de contraires, pour réparer l'injure qu'il venoit de faire à la Religion Chrétienne. Le Gouverneur n'eut aucun égard aux remontrances du Pere Intorcetta, ni aux requeftes que ce Millionnaire luy fit prefenter: au contraire, 11 traita les Chrétiens avec plus de dureté ; ce qui obliga ce Pere, pour faire ceffer l'infulte &la vexation, de s'adrefifer au Gouverneur de la ville d Ham-tchéou, de de fe plaindre que le Gouverneur d zLingan traitait la Religion Chrétienne de loy faufi. fe & de fe&e pernicieufe, contre les Edits, de la défenfe exprefle de

Gouverneur; il luy repreſenta qu'il alloit cauſer du trouble & du deſordre dans la Province; que l'Empereur luy ſçauroit mauvais gré d'inquieter les Chrétiens dans un temps où il honoroit de ſa faveur & de ſa protection les Predicateurs de l'Evangile; qu'il le conjuroit de faire oſter ces placards des lieux, où il les avoit fait afficher, & d'en faire mettre de contraires, pour réparer l'injure qu'il venoit de faire à la Religion Chrétienne.

Le Gouverneur n'eut aucun égard aux remontrances du Pere Intorcetta, ni aux requeſtes que ce Miſſionnaire luy fit preſenter: au contraire, il traita les Chrétiens avec plus de dureté; ce qui obliga ce Pere, pour faire ceſſer l'inſulte & la vexation, de s'adreſſer au Gouverneur de la ville d *Ham-tchéou*, & de ſe plaindre que le Gouverneur de *Lingan* traitoit la Religion Chrétienne de loy fauſſe & de ſecte pernicieuſe, contre

de l’Emp. de de la Chiné. Liv. 1. 2,1 ^Empereur. Pour fçavoir fur quoy cette plainte eftoit fondée , il faut reprendre les chofes de plus loin. C’eft une maxime de la Politique Chinoife, qu’un Prince doit commencer par donner la paix à l’CJnivers. C’eft ainfi qu’ils s’expriment en parlant de leur Empire, parce qu’ils regardent toutes les autres Nations comme des barbares. Il doit enfuite procurer l’abondance & les commoditez de la vie à fes peuples. Enfin il doit leur faire connoiftre leurs obligations, & les inftru ire de leurs devoirs : Car ce feroit en vain, difentils ^ qu’on voüdroit retenir un peuple dans les bornes étroites du de;voir , fi l’on n’avoit auparavant fondement établi les deux premiers points i puifque les Loix feroient un fbiblc rempart contre la licence des armes, &: que les inftruéHons feroient peu d’impreflion fur l’efprit d’un peuple que la mifere & l’indigence femblerôient autori fer atout faire, & à. tout entreprendre.

l'Empereur. Pour ſçavoir ſur quoy cette plainte eſtoit fondée, il faut reprendre les choſes de plus loin.

C'eſt une maxime de la Politique Chinoiſe, qu'un Prince doit commencer par donner la paix à l'Univers. C'eſt ainſi qu'ils s'expriment en parlant de leur Empire, parce qu'ils regardent toutes les autres Nations comme des barbares. Il doit enſuite procurer l'abondance & les commoditez de la vie à ſes peuples. Enfin il doit leur faire connoiſtre leurs obligations, & les inſtruire de leurs devoirs: Car ce ſeroit en vain, diſent-ils, qu'on voudroit retenir un peuple dans les bornes étroites du devoir, ſi l'on n'avoit auparavant ſolidement établi les deux premiers points; puiſque les Loix ſeroient un foible rempart contre la licence des armes, & que les inſtructions feroient peu d'impreſſion ſur l'eſprit d'un peuple que la miſere & l'indi-

z i tiiftoire de l’Edit Ces maximes ont toujours paru fi eflentielles à cette nation , qu’elles ont efté inviolablement gardées ■depuis la fondation de la Monarrhie par toutes les familles, qui ont monté fur le Trône. Chunchi a régna trop peu de temps , & fut trop occupé de la conquefte de la Chine , pour pouvoir procurer un fi grand avantage à fes nouveaux fujets. Il fe déchargea de ce foin fur Cam-bi fon fils &: fon fucceflèur , qui gou-r veme aujourd’huy ce grand Empire avec tant de fagefié. Ce Prince eue d’abord de fâcheu fes guerres à fouxenir par mer & par terre: mais fa prudence & fa valeur l’ayant mis au deffus de fes affaires, &: rendu victorieux de tous fes ennemis, il a eu le bonheur de procurer à fon Eftat lapai x la plus profonde , dont on ait peut-eftre jamais oiii parler. Il s’eft appliqué enfuite à rendre a Ce Prince commença à regner en 1644. & mourut en 1661, après avoir couqnij PErapirc de U Chine. Digitized by Google

Ces maximes ont toûjours paru ſi eſſentielles à cette nation, qu'elles ont eſté inviolablement gardées depuis la fondation de la Monarchie par toutes les familles, qui ont monté ſur le Trône. *Chunchi* [a] regna trop peu de temps, & fut trop occupé de la conqueſte de la Chine, pour pouvoir procurer un ſi grand avantage à ſes nouveaux ſujets. Il ſe déchargea de ce ſoin ſur *Cam-hi* ſon fils & ſon ſucceſſeur, qui gouverne aujourd'huy ce grand Empire avec tant de ſageſſe. Ce Prince eut d'abord de fâcheuſes guerres à ſoûtenir par mer & par terre: mais ſa prudence & ſa valeur l'ayant mis au deſſus de ſes affaires, & rendu victorieux de tous ſes ennemis, il a eu le bonheur de procurer à ſon Eſtat la paix la plus profonde, dont on ait peut-eſtre jamais oüi parler.

Il s'eſt appliqué enſuite à rendre

a Ce Prince commença à regner en 1644. &

The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate

de l'Emp. de U Chine. Liv. I. fes peuples heureux par les remifes des années entières de tribut , qu’il leur a faites avec une bonté une libéralité , qui peut fervir de modèle aux plus grands Princes. .Enfin pour s’acquiter du devoir de les instruire &: de les rendre de bons Sujets , il ne s’eft pas contenté de leur donner fix Articles, comme avoir fait la dernière race des Empereurs Chinois : il leur en a propofé Seize , avec ordre à tous les Mandarins de faire compofcr Sur ces textes , cha-cun en {à Province, des diScours d’un ftile fimple & aifé, &: de les envoyer à la Cour des Rites, pour y cftre approuvez félon la couftume ., Le General des troupes Chinoises de la Province de Kiamnam * , fie compofer Seize difeours fur ces textes ; &: les ayant fait imprimer, il les diftrrbua à Scs troupes^: à lés amis. a C’eft'la Province de Nankain , qui a changé.dç . nom, depuis .qu’ou a uanfporté à Pékin le Sicge de l’Empire, qui eftoit auparavant-à Naukin. Cette Province cfl fur la mer Orientale, entre ies Provinces de Cbantvn ■& de Chekizm. I Digitized by Google

ſes peuples heureux par les remiſes des années entieres de tribut, qu'il leur a faites avec une bonté & une liberalité, qui peut ſervir de modele aux plus grands Princes. Enfin pour s'acquiter du devoir de les inſtruire & de les rendre de bons ſujets, il ne s'eſt pas contenté de leur donner ſix Articles, comme avoit fait la derniere race des Empereurs Chinois: il leur en a propoſé ſeize, avec ordre à tous les Mandarins de faire compoſer ſur ces textes, chacun en ſa Province, des diſcours d'un ſtile ſimple & aiſé, & de les envoyer à la Cour des Rites, pour y eſtre approuvez ſelon la couſtume.

Le General des troupes Chinoiſes de la Province de *Kiamnam*[a], fit compoſer ſeize diſcours ſur ces textes; & les ayant fait imprimer, il les diſtribua à ſes troupes & à ſes amis.

a C'eſt la Province de *Nankain*, qui a changé de nom, depuis qu'on a tranſporté à Pekin le Siege de l'Empire, qui eſtoit auparavant à Nankin. Cette

24 Hifioire de l'Edit Un de ces feize Articles ordonne de ne point donner dans les faujfe s Religions , & de ne fe pas laijfer feduire parleurs pernicieufes maximes. Dans le difeours qu'on compofa fur cet Article, l'Auteur fit le dénombrement de toutes les fauftes Religions, parmi lefquclles il mit la Religion Chrétienne, &: la traita de feéte aulïi féditieufe que la feéte qui eft la plus décriée de la Chine en ce point. Le Pere Intorcctta, qui eftoit alors Supérieur des Jefuites de la Chine, en fut avrti. Il envoya promptement un exemplaire de ce difeours au Pere Verbieft, afin qu'il apportait un prompt remede à un mal fi preflant , & d'un fi pernicieux exemple. Ce fervent Millionnaire en fut vivement touché ; &c fe fervant en cette occafion dit privilège que luy donnoit fa charge , de prefenter des placets à l'Empereur , quand il lejugeoit à propos; il luy en prefenta un où cet Article eftoit inféré

Un de ces ſeize Articles ordonne *de ne point donner dans les fauſſes Religions, & de ne ſe pas laiſſer ſéduire par leurs pernicieuſes maximes.* Dans le diſcours qu'on compoſa ſur cet Article, l'Auteur fit le dénombrement de toutes les fauſſes Religions, parmi leſquelles il mit la Religion Chrétienne, & la traita de ſecte auſſi ſéditieuſe que la ſecte qui eſt la plus décriée de la Chine en ce point.

Le Pere Intorcetta, qui eſtoit alors Superieur des Jeſuites de la Chine, en fut avrti. Il envoya promptement un exemplaire de ce diſcours au Pere Verbieſt, afin qu'il apportaſt un prompt remede à un mal ſi preſſant, & d'un ſi pernicieux exemple. Ce fervent Miſſionnaire en fut vivement touché; & ſe ſervant en cette occaſion du privilege que luy donnoit ſa charge, de preſenter des placets à l'Empereur, quand il le jugeoit à propos; il luy

• ï Emp.de U Chine. Liv. I. inféré. L'Empereur renvoya Je placée félon la coutume à la Cour des Kites, qui fans entrer en difeuffion du point dont il s'agilfoit, fe contenta de répondre , que l'exerj k. Religion Chrétienne étoic défendu par les Loix; L'Empereur qui jugea bien que cette réponfe affligeroit fenfiblement le Pere Verbieft, quil vouloir obliger, eut la once de tirer un trait de pinceau 1 ur la remontrance de la Cour, & de donner ordre d'effacer ces mots par rout où l'on les trouveroit ; La Religion Chrétienne eft une Religion <jtn tend à la révolte , autant que U S elfe a , qui ejl la plus décriée en ce feint. Cet ordre fur porté fur le champ a tous les Vicerois pour le frire executeri & le General des troupes Çhinoi fes , qui a voit donne occafîon a tous ces mouvemcns> ht une recherche fi exade , qu'il recouvra tous les exemplaires, qu'il a Cette Seftc fi décrit s'appelle la Scftc du fruit Manc Nénuphar. Tome HT B

inſeré. L'Empereur renvoya le placet ſelon la coûtume à la Cour des Rites, qui ſans entrer en diſcuſſion du point dont il s'agiſſoit, ſe contenta de répondre, que l'exercice de la Religion Chrétienne étoit défendu par les Loix. L'Empereur qui jugea bien que cette réponſe affligeroit ſenſiblement le Pere Verbieſt, qu'il vouloit obliger, eut la bonté de tirer un trait de pinceau ſur la remontrance de la Cour, & de donner ordre d'effacer ces mots par tout où l'on les trouveroit : *La Religion Chrétienne eſt une Religion qui tend à la révolte, autant que la Secte*[a], *qui eſt la plus décriée en ce point.* Cet ordre fut porté ſur le champ à tous les Vicerois pour le faire executer; & le General des troupes Chinoïſes, qui avoit donné occaſion à tous ces mouvemens, fit une recherche ſi exacte, qu'il recouvra tous les exemplaires, qu'il

The text on this page is estimated to be only 26.05% accurate

2.6 ■ Hijloïre de l’Èdit avoit répandus , &: les fuprima pour f» ias7, jamais, Cet Edit fut porté la vingtfixiçme année du Rcgne de Cam-hi. Le pere Intorcerta fe fervic de cet Edit fi favorable aux Chrétiens , pour foûtenir les interdis de la Religion, ôc pour fe plaindre du procédé du Gouverneur de Lingàn. Il s’adrefl'a au Gouverneur de la ville de Ham-tchéeuy & lui prefenta une accufation dans les formes contre ce Mandarin. Ce Gouverneur receut le Pere avec honneur , & le pria de lui abandonner cette affaire fans vouloir la pourfuivre par les voyes de te JuRicc. Ce parti étoit dangereux pour te Religion; le Pere en craignoitlcs; fuites, Ainfiilne jugea pas à propos de l’accepter. Le Gouverneur, s’en choqua; & fans délibérer davantage, il écrivit fur le champ au Gouverneur de Linga» > &; lui envoia- par un exprès l’accufatiqn qu’on avoit formée contre lui. L’exprés la lui porta en pleine Audience ,<foit par imp: ndcn:e , ou

avoit répandus, & les ſuprima pour
En 1687. jamais. Cet Edit fut porté la vingt-ſixiéme année du Regne de *Cam-hi*.

Le Pere Intorcetta ſe ſervit de cet Edit ſi favorable aux Chrétiens, pour ſoûtenir les intereſts de la Religion, & pour ſe plaindre du procedé du Gouverneur de *Lingan*. Il s'adreſſa au Gouverneur de la ville de *Ham-tchéou*, & lui preſenta une accuſation dans les formes contre ce Mandarin. Ce Gouverneur receut le Pere avec honneur, & le pria de lui abandonner cette affaire ſans vouloir la pourſuivre par les voyes de la Juſtice. Ce parti étoit dangereux pour la Religion; le Pere en craignoit les ſuites. Ainſi il ne jugea pas à propos de l'accepter. Le Gouverneur s'en choqua; & ſans déliberer davantage, il écrivit ſur le champ au Gouverneur de *Lingan*, & lui envoïa par un exprés l'accuſation qu'on avoit formée contre lui. L'exprés la lui porta en pleine

de l’Etnp. delà Chine. Liv. I. 17 par Tordre fecret qu’on lui en avoir donné. Ce Mandarin la lue avec précipitation.; & fe levant brufquertient de Ton Tribunal , il protefta hautement qu’il tirerait une vengeance éclatante de l’affront qu’on lui faifoit. « - j * 1 Il y a bien de l’apparence qu’il . agiffoit de concert avec le V iceroy, &c qu’il n’étoit que l’inftrumènt de la paffion de ce méchant, homme. Pour faire plus d’éclat, 5c pour pouffer les chofes à f extrémité , il prit le fceau de fon Office, 5c vint ' le remettre entre les mains du V iceroy, fur ce que les Chrétiens, gens . brouillons 5c feditieux, ne lui per_ mettoient plus d’exercer fa charge avec honneur; qu’ils a voient forcé fon Tribunal , 5c arraché les Placards qu’il y avoit fait afficher; qu’a- prés un. femblable attentat, leur _ Chef, -qui violoit tous les jours les . Edits de l’Empereur par les nouvelles Eglifes qu’il bâriffoit 5c par le _ grand nombre de Chrétiens qu’il y B ij Di< Google

par l'ordre ſecret qu'on lui en avoit donné. Ce Mandarin la lût avec précipitation; & ſe levant bruſquement de ſon Tribunal, il proteſta hautement qu'il tireroit une vengeance éclatante de l'affront qu'on lui faiſoit.

Il y a bien de l'apparence qu'il agiſſoit de concert avec le Viceroy, & qu'il n'étoit que l'inſtrument de la paſſion de ce méchant homme. Pour faire plus d'éclat, & pour pouſſer les choſes à l'extremité, il prit le ſceau de ſon Office, & vint le remettre entre les mains du Viceroy, ſur ce que les Chrétiens, gens broüillons & ſeditieux, ne lui permettoient plus d'exercer ſa charge avec honneur; qu'ils avoient forcé ſon Tribunal, & arraché les Placards qu'il y avoit fait afficher; qu'aprés un ſemblable attentat, leur Chef, qui violoit tous les jours les Edits de l'Empereur par les nouvelles Egliſes qu'il bâtiſſoit, & par le

The text on this page is estimated to be only 27.66% accurate

i.% H'tjloire de l’Edit alTembloit , avoic la témérité de ractuTer d’y contrevenir, dans le temps me (me qu’il emplo'ioit Ton autorité à maintenir lesTLôix dans toute leur force. Le Vîceroy l’écouta avec une gravité Ordinaire aux Mandarins Chinois ; mais avec une joye fecrete de le Voir fi bien ■féconder fa paflion : ÀlleT^ lui dit- il d’un air content ; reoreneTj’ exercice ’ de votre chargé , & laift\-moy le join dé vous vanger de l'infolence de cet étranger , & de la rébellion de [es -feclateurs. Un des plus zelez parti fans de 'Tam-quam-fien , lui avoir in fpiré ' cette haine contre la ReligionChrétienne. Cet homme avoir été autrefois un des premiers Officiers du ' Tribunal des Mathématiques , où il s’étoit diftingué p'ar fes violences & fes perfecutions contre le Perc Verbicft. Il avoir été obligé de quiter ce pofte par l’ordre de l’Empereur, ôc de fe retirer dans fa maifon à • Ham-tchéou > où toute fon occupaDigitized by Google

aſſembloit, avoit la temerité de l'accuſer d'y contrevenir, dans le temps meſme qu'il emploïoit ſon autorité à maintenir les Loix dans toute leur force. Le Viceroy l'écouta avec une gravité ordinaire aux Mandarins Chinois; mais avec une joye ſecrete de le voir ſi bien ſeconder ſa paſſion: *Allez*, lui dit-il d'un air content, *reprenez l'exercice de vôtre charge, & laiſſez-moy le ſoin de vous vanger de l'inſolence de cet étranger, & de la rebellion de ſes ſectateurs.*

Un des plus zelez partiſans de *Yam-quam-ſien*, lui avoit inſpiré cette haine contre la Religion Chrétienne. Cet homme avoit été autrefois un des premiers Officiers du Tribunal des Mathématiques, où il s'étoit diſtingué par ſes violences & ſes perſecutions contre le Pere Verbieſt. Il avoit été obligé de quiter ce poſte par l'ordre de l'Empe-

de l'Emp. delà. Chine . Liv I. 19 tioil étoit de décrier les Chrétiens , & de leur faire des ennemis. Il avoir réufli auprès du Viceroy , qui avoir d'ailleurs des intcrcfts décrets defe déclarer contre-eux, & de les perfecuter. ■. Le Treforier general de la Province, avoit fait faire/une Idole fort propre , à. laquelle on devoit prefenter des vœux pour en obtenir de la plu ie après une longue feçhcrefle. Il invita le Viceroy à lui offrir de l'encens , & à faire les honneurs, de cette fefie. Comme le Viceroy fepiquoit d'être de la feéle des Sçavans3, il receut froidement leTreforier, & lui dit d'un ton railleur , qu'*7 ne fçavoit joint demander de la pluie â ceux qui n'en pouvoient donner. Je vous entends, reprit le Treforier , piqué d'une réponiè fi vive, c'ejl adiré , que •vous eftes Chrétien. Le Viceroy eut a A la Chine la Religion de l'Etar cil celle des Sçavans & des Philolophes , dont l'Empereur & les Mandarins font profedîon. Le peuple adore les Idoles , & eft divifé en differentes fe&cs.

tion étoit de décrier les Chrétiens, & de leur faire des ennemis. Il avoit réuſſi auprés du Viceroy, qui avoit d'ailleurs des intereſts ſecrets de ſe déclarer contre-eux, & de les perſecuter.

Le Treſorier general de la Province, avoit fait faire une Idole fort propre, à laquelle on devoit preſenter des vœux pour en obtenir de la pluïe aprés une longue ſechereſſe. Il invita le Viceroy à lui offrir de l'encens, & à faire les honneurs de cette feſte. Comme le Viceroy ſe piquoit d'être de la ſecte des Sçavans [a], il receut froidement le Treſorier, & lui dit d'un ton railleur, qu'*il ne ſçavoit point demander de la pluie à ceux qui n'en pouvoient donner. Je vous entends,* reprit le Treſorier, piqué d'une réponſe ſi vive, *c'eſt à dire, que vous eſtes Chrétien.* Le Viceroy eut

[a] A la Chine la Religion de l'Etat eſt celle des Sçavans & des Philoſophes, dont l'Empereur & les

3 o Uifloire de l'Edit beau s’en défendre, on n’en crut rien, ou l’on feignit de n’en rien croire , &■ ©n l’eri railla fouvcnt. Ces raillerie* le mirent en fi mauvaife humeur contre les Chrétiens , qu’il refolut de les perdre , de d’eftre le perfecuteur de ceux dont on l’accufoit d’être le complice. Il commença par faire des informations fecrctes fur la fondation de fur l’état de l’Eglilè de Ham-tchéou capitale de la Province de Chekiam . Il s’informa des héritiers de ceux qui avoient vendu remplacement de cette Eglife, s’il n’y avoit point quelque elaufe dans le contrat de vente, qui fuft mal expliquée, de qui donnait, prife à la chicane. Mais ©orrime on lui répondit que cet emplacement avoit été acheté par le Viceroy Toung , un de lès prédecefieurs ' qui avoit fondé cette Eglile : il fit des perquifitions fur la perfonne di fur la conduite du Pere Intorcetta, fur la do&rine qu’il enfeignoit, fur le nombre des Chrc

beau s'en défendre, on n'en crut rien, ou l'on feignit de n'en rien croire, & on l'en railla ſouvent. Ces railleries le mirent en ſi mauvaiſe humeur contre les Chrétiens, qu'il reſolut de les perdre, & d'eſtre le perſecuteur de ceux dont on l'accuſoit d'être le complice.

Il commença par faire des informations ſecretes ſur la fondation & ſur l'état de l'Egliſe de *Ham-tchéou* capitale de la Province de *Chekiam*. Il s'informa des héritiers de ceux qui avoient vendu l'emplacement de cette Egliſe, s'il n'y avoit point quelque clauſe dans le contrat de vente, qui fuſt mal expliquée, & qui donnaſt priſe à la chicane. Mais comme on lui répondit que cet emplacement avoit été acheté par le Viceroy *Toung*, un de ſes prédeceſſeurs, qui avoit fondé cette Egliſe : il fit des perquiſitions ſur la perſonne & ſur la conduite du

de tEmp> de U Chine. Liv.î. $t tiens , fur les Eglifes nouvellement établies, &: généralement fur tout ce qui regardoit cette nouvelle Chrétienté» Comme tout ce qu'on lui en reporta ne le conténtoit pas , le hazard lui offrit une ocCaîion favorable de fatisfaire fa paflion , 8c de faire éclater fon reflèntimcnt* Le Reverend Pere d'Alcaîa Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, travailloit depuis long-temps à Lanki * Ville du /troifiéme ordre de la dépendance de Ham-tchéou; & il s'y acquitpit de fon miniftere avec beaucoup de zelc 8c d'édification. Mais comme la mai fon qui lui fervoit d'Eglife, n'étoit à lui, que par engagement, le propriétaire pouvoir l'en chaflèr, quand il le jugeroit à propos. Cela obligea ce Mif. fionnaire à chercher ailleurs un éta- * bliflc ment plus folidc. Il choifit Kiu~ tchéou Ville du premier ordre de la Province de Chekiamy comme un lieu plus propre à travailler, &par B iiij Digitized by Google

tiens, ſur les Egliſes nouvellement établies, & generalement ſur tout ce qui regardoit cette nouvelle Chrétienté. Comme tout ce qu'on lui en raporta ne le contentoit pas, le hazard lui offrit une occaſion favorable de ſatisfaire ſa paſſion, & de faire éclater ſon reſſentiment.

Le Reverend Pere d'Alcala Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, travailloit depuis long-temps à *Lanki*, Ville du troiſiéme ordre de la dépendance de *Ham-tchéou;* & il s'y acquitoit de ſon miniſtere avec beaucoup de zele & d'édification. Mais comme la maiſon qui lui ſervoit d'Egliſe, n'étoit à lui que par engagement, le propriétaire pouvoit l'en chaſſer, quand il le jugeroit à propos. Cela obligea ce Miſſionnaire à chercher ailleurs un établiſſement plus ſolide. Il choiſit *Kiu-tchéou* Ville du premier ordre de la Province de *Chekiam*, comme un

32. Rifioire de l’Eclit Ton étendue &: par le nombre de fes habitans. Il obtint fans peine, par le moïen d’un prefent qu’il fit au Gouverneur, lapermiffion d’y acheter une inaifon. Il fa%i t encore avoir l’agrément du premier Afleffeur. Il Iuifitaulfi unprefent , mais mçins confiderable que celui du Gouverneur. L’Affeflbur le trouva inaüVais &: s’en choqua. . Pour furcroift de difgrace, un domeftique du Pere alla fous un nom emprunté rendre vifitc à l’Aflbffeur, pour traiter avec lui de cette affaire. Le Mandarin qui ne le connoifloit pas , le traita avec honneur. Mais aïant enfuite appris fon nom & fa qualité , il prit l’infolence du valec pour un affront que lui faifoit le Maître ; & comme les Chinois font d’une grande délicateffc fur le point d’honneur , il refolut de s’en venger. Ainfi, foit que ce Pere eût manqué, comme on difoit, à quelques formalitez , qui font infinies à la Chine} foit que les Païens, qui lui

ſon étenduë & par le nombre de ſes habitans. Il obtint ſans peine, par le moïen d'un preſent qu'il fit au Gouverneur, la permiſſion d'y acheter une maiſon. Il falloit encore avoir l'agrément du premier Aſſeſſeur. Il lui fit auſſi un preſent, mais moins conſiderable que celui du Gouverneur. L'Aſſeſſeur le trouva mauvais & s'en choqua.

Pour ſurcroiſt de diſgrace, un domeſtique du Pere alla ſous un nom emprunté rendre viſite à l'Aſſeſſeur, pour traiter avec lui de cette affaire. Le Mandarin qui ne le connoiſſoit pas, le traita avec honneur. Mais aïant enſuite appris ſon nom & ſa qualité, il prit l'inſolence du valet pour un affront que lui faiſoit le Maître; & comme les Chinois ſont d'une grande délicateſſe ſur le point d'honneur, il reſolut de s'en venger. Ainſi, ſoit que ce Pere eût manqué, comme on diſoit, à quelques formalitez qui ſont infinies à la Chi-

The text on this page is estimated to be only 28.54% accurate

J1 de l’Emp. delà Chine. Liv. I. ,33 avoient vendu la maifon , fuflênt bien-aifes de luy fufciter une affaire, afin que la maifon étant confifquée bi vendue par decret, ils pufTent la rajeheter à vil prix avec un gros profit * foit enfin , comme il arrive allez fouvent , que ces deux caufes concouruflènt enfemble, le Capitaine du quartier & le Chef de la rue allèrent déférer le Pere au Tribunal de rAlfefTeur, qui receût leur plainte , & commença à procéder juridiquement contre lui. L’affaire fut portée devant tous les Tribunaux de la Province, & même devant celui du Viceroy , où il arriva que dans les différons interrogatoires que le Pere d’Alcala fiit obligé de fubir, il dépofa qu’il avoit été envoié en exil à Canton durant la Emaa*. perfecution d 'Tam-qnam-fien en la compagnie des Pères Gabiani bc Intorcetta Jefuites. -/• Il n’en fallut pas davantage au Viceroy pour enveloper le Pere Iptor,cetta cUps cetre affaire. Ilétoit Digitized by Google

avoient vendu la maiſon, fuſſent bien-aiſes de luy ſuſciter une affaire, afin que la maiſon étant confiſquée & venduë par decret, ils puſſent la racheter à vil prix avec un gros profit ; ſoit enfin, comme il arrive aſſez ſouvent, que ces deux cauſes concouruſſent enſemble, le Capitaine du quartier & le Chef de la ruë allerent déferer le Pere au Tribunal de l'Aſſeſſeur, qui receût leur plainte, & commença à proceder juridiquement contre lui. L'affaire fut portée devant tous les Tribunaux de la Province, & même devant celui du Viceroy, où il arriva que dans les differens interrogatoires que le Pere d'Alcala fut obligé de ſubir, il dépoſa qu'il avoit été envoïé en exil à *Canton* durant la perſecution d'*Yam-quam-ſien* en la compagnie des Peres Gabiani & Intorcetta Jeſuites. *En 1664.*

Il n'en fallut pas davantage au Viceroy pour envelopper le Pere

34 Hijloire de l'Edit animé j l’accufation lui parut fa^ vorable. Il ordonna d’examiner le Pere; & afin de commencer la guerre qu’il meditoit depuis long-temps, il fe donna la peine de compofer lui-même un Placard rempli de blafphêmes contre la Religion Chrétienne. Il le fit écrire en gros cara&eres , afficher à la porte de l’Eglife; &c il en fit faire un fi grand nombre de copies, que la Ville de Ham-tchéou , & toute la Province de Çhekiam en furent bien - toft remplies. On ne fera peut-eftre pas fafché de voir cette piece, qu’on a traduite mot a mot fur l’original Chinois. •» Nous T :ham Viceroy, tiré du Tri» bunal des Enqucftes; faifons cet » écrit, pour défendre feverement aux » Européans de feduire les peuples » en ferriant des feüilles volantes, êz » aux Chinois d’embrafTer & de fui— » vre leur Religion contre les Edits: »# éfperant que cette défenfe fervira à >• maintenir la vigueur des Loix j

animé; l'accuſation lui parut favorable. Il ordonna d'examiner le Pere; & afin de commencer la guerre qu'il meditoit depuis long-temps, il ſe donna la peine de compoſer lui-même un Placard rempli de blaſphêmes contre la Religion Chrétienne. Il le fit écrire en gros caracteres, & afficher à la porte de l'Egliſe; & il en fit faire un ſi grand nombre de copies, que la Ville de *Ham-tchéou*, & toute la Province de *Chekiam* en furent bien-toſt remplies. On ne ſera peut-eſtre pas faſché de voir cette piece, qu'on a traduite mot a mot ſur l'original Chinois.

» Nous *Tcham* Viceroy, tiré du Tri-
» bunal des Enqueſtes; faiſons cet
» écrit, pour défendre ſeverement aux
» Européans de ſeduire les peuples,
» en ſemant des feüilles volantes, &
» aux Chinois d'embraſſer & de ſui-
» vre leur Religion contre les Edits:
» eſperant que cette défenſe ſervira à

del'Émp.de laChine. Liv. I. 37 ramener les efprics dans le droit « chemin. Nous fçavons qu'il n'y a « point de Loy qui contienne les »» vraies maximes de la perfection des « particuliers , & du gouvernement « des Etats, dans le même détail & « avec la même étendue que la Seéte « de nos Philofophes. Ces maximes « par raport au reglement des famil- « les , confident à obéir à Tes parens , •* & à refpeéter les plus âgez. Par rap- * port au gouvernement , elles con- « liftent à cftre fidele au Prince , à « aimer le peuple. Cette Seéte recon- « noît T çhéou-cow a & Cottn-tçc b pour « Maîtres. La bonne conduite, l'a- « . mour du prochain , la vertu & la « jufticc en font Feflentiel. La civi- « lité, ou l'obfervation des devoirs de « la vie ; l'union & la concorde, dont <• laMufîqueeftle fymbole ; les Loix * civiles & criminelles , ou le bon « * C'eft un des plus anciens Doreurs de la Chine. fcC'eft le fameux Confucius , que les Chinois regardent comme leur Maître & leur Legiflateur. Il virait cinq cens ans avant la venue de NôtreSeigncur. ' * B vj *

ramener les eſprits dans le droit « chemin. Nous ſçavons qu'il n'y a « point de Loy qui contienne les » vraïes maximes de la perfection des « particuliers, & du gouvernement « des Etats, dans le même détail & « avec la même étenduë que la Secte « de nos Philoſophes. Ces maximes « par raport au reglement des famil- « les, conſiſtent à obeïr à ſes parens, « & à reſpecter les plus âgez. Par rap- « port au gouvernement, elles con- « ſiſtent à eſtre fidele au Prince, & à « aïmer le peuple. Cette Secte recon- « noît *Tchéou-coun* [a] & *Coun-tçé* [b] pour « Maîtres. La bonne conduite, l'a- « mour du prochain, la vertu & la « juſtice en font l'eſſentiel. La civi- « lité, ou l'obſervation des devoirs de « la vie; l'union & la concorde, dont « la Muſique eſt le ſymbole; les Loix « civiles & criminelles, ou le bon «

[a] C'eſt un des plus anciens Docteurs de la Chine.

[b] C'eſt le fameux *Confucius*, que les Chinois regardent comme leur Maître & leur Legiſlateur.

3<j • Hijloire de l'Edit ü gouvernement , font les moïens »»» qu’elle emploie. Sa do&rine , qui '«• eft parfaitement vraie , eft dans le « monde ce que le Soleil & la Lune » font dans le Ciel , que ces Aftres » parcourent; & ce que les fleuves &: » les rivières font fur la terre qu’elles » arrofent. La Se&e des Brachmanes a » des Indes, & celles de nos Bonnes ne ** (ont en comparaifon de celle des » Philofophes , que comme la lueur »»» d’un flambeau, de rofeaux, & que » comme autant d’eau qu’il en tienc « dans le pas d’un bœuf. Quelle idéç, » à plus forte raifon devons-nous avoir *> des autres Se&es ? » Mon Prince aujourd’hui a une » cftime finguliere de la vraie do&ri« ne. Il honore nos Philofophes pré» fcrablement à tous les autres. lia « travaillé lui-mefme aux Commen»»» taires dès cinq livres b Canoniques a Ce font les Prêtres Idolâtres des Indes. b Ces cinq Livres font confierez , & d’une grande autorité parmi les Chinois. Voïez ce qu’en dit le R P. le Comte dans Tes Nouveau! Mémoires de la Chine.

» gouvernement, ſont les moïens
» qu'elle emploïe. Sa doctrine, qui
» eſt parfaitement vraïe, eſt dans le
» monde ce que le Soleil & la Lune
» ſont dans le Ciel, que ces Aſtres
» parcourent; & ce que les fleuves &
» les rivieres ſont ſur la terre qu'elles
» arroſent. La Secte des *Brachmanes* [a]
» des Indes, & celles de nos *Bonzes* ne
» ſont en comparaiſon de celle des
» Philoſophes, que comme la lueur
» d'un flambeau de roſeaux, & que
» comme autant d'eau qu'il en tient
» dans le pas d'un bœuf. Quelle idée
» à plus forte raiſon devons-nous avoir
» des autres Sectes?

» Mon Prince aujourd'hui a une
» eſtime ſinguliere de la vraïe doctri-
» ne. Il honore nos Philoſophes pré-
» ferablement à tous les autres. Il a
» travaillé lui-meſme aux Commen-
» taires des cinq livres [b] Canoniques

[a] Ce ſont les Prêtres Idolâtres des Indes.

[b] Ces cinq Livres ſont conſacrez, & d'une grande autorité parmi les Chinois. Voïez ce qu'en dit

de l’Emp. de U Chine. Liv. I. 37 ÔC des quatre livres clafliques a , & *» il les a répandus enfuite par tout •» l’Univers, afin de faire à jamais écla- « ter les avantages qu’on retire de « n’avoir dans tout l’Empire qu’une « niefmc langue fçavantc. Ce foin de- * voit engager les peuples , qui ont «• le bonheur d’eftre nez fous le régné •• d’un Saint, à fuivre en tout la do- « dhine des Saints s & à s’appliquera « l’étude des livres que Coun-tçé & « Men-tféh nous ont laiflez. Les la- « boureurs , les artifans , &: tous les « marchands devroient après cela s’at- « tacher avec toute l’application &: «* tout le foin imaginable aux emplois « de leur profeffion, afin de fc mettre « en état de vivre dans ^abondance. «* Si leurs occupations leur laiflënt « quelque loifir3 ils ont les feize Ar- « ticles c des inftru&ions Impériales , «« _ « • • . ■ (*. _ > * Ces quatre livres font l’Ouvrage de Confucius & de Men-tfé fon difciple. b C’cft un des difciples de Confucius, dont on a t de très beaux ouvrages. c Voyez ce que nous ayons dit de ces feize Arti-, des à la page 14. Digitized by Google

& des quatre livres claſſiques[a], & « il les a répandus enſuite par tout « l'Univers, afin de faire à jamais écla- « ter les avantages qu'on retire de « n'avoir dans tout l'Empire qu'une « meſme langue ſçavante. Ce ſoin de- « voit engager les peuples, qui ont « le bonheur d'eſtre nez ſous le regne « d'un Saint, à ſuivre en tout la do- « ctrine des Saints; & à s'appliquer à « l'étude des livres que *Coun-tçé* & « *Men-tçé*[b] nous ont laiſſez. Les la- « boureurs, les artiſans, & tous les « marchands devroient aprés cela s'at- « tacher avec toute l'application & « tout le ſoin imaginable aux emplois « de leur profeſſion, afin de ſe mettre « en état de vivre dans l'abondance. « Si leurs occupations leur laiſſent « quelque loiſir, ils ont les ſeize Ar- « ticles[c] des inſtructions Imperiales, «

[a] Ces quatre livres ſont l'Ouvrage de *Confucius* & de *Men-tçé* ſon diſciple.

[b] C'eſt un des diſciples de *Confucius*, dont on a de trés beaux ouvrages.

$ Hifto'tre de l’Edit » dont ils peuvent s’entretenir, & fur f» lefquels ils peuvent faire des expli* w cations & des conférences , afin de » fe porter réciproquement les uns les *» autres au bien , &c de réprimer la w pente naturelle qu’on a au mal. C’eft fur cela qu’ils doivent établir les fon» demens de leur perfection , dont le » fruit doit efire d’attendre avec une » fermeté & une confiance inébranla» ble tout ce que le Ciel ordonnera. » Mais les habitans de Chekiam , » greffiers & ignorans , bien loin de *» s’apliquer à ces devoirs, s’entraînent *» les uns les autres , & vont en trou- * » pe ciftbraflérla Loy de Dieu. Cette * Loy vient originairement des Euro»>.péans de delà les Mers, qui font », entrez dans la Chine fur la fin de la Emjsi. u famille de Taiming* i fous la fà« mille régnante b l’Empereur fur la *» Sentence rendue dans l’aflemblée a Cette famille qui commença à rrgner en i36>. a eu fèizc Empereurs, qui ont gouverné ce floriilànt Êmgire pendant 1 76. ans. b ta famille régnante s’appelle Tai-eim , c’eft la 4 ÿingt-d euxiéme famille qui ait po|ïèd é cet Empire, Digitized by Gc

» dont ils peuvent s'entretenir, & ſur
» leſquels ils peuvent faire des expli-
» cations & des conferences, afin de
» ſe porter reciproquement les uns les
» autres au bien, & de réprimer la
» pente naturelle qu'on a au mal. C'eſt
» ſur cela qu'ils doivent établir les fon-
» demens de leur perfection, dont le
» fruit doit eſtre d'attendre avec une
» fermeté & une conſtance inébranla-
» ble tout ce que le Ciel ordonnera.
» Mais les habitans de *Chekiam*,
» groſſiers & ignorans, bien loin de
» s'apliquer à ces devoirs, s'entraînent
» les uns les autres, & vont en trou-
» pe embraſſer la Loy de Dieu. Cette
» Loy vient originairement des Euro-
» péans de delà les Mers, qui ſont
» entrez dans la Chine ſur la fin de la
En 1581. » famille de *Taiming*[a]; ſous la fa-
» mille regnante[b] l'Empereur ſur la
» Sentence renduë dans l'aſſemblée

[a] Cette famille qui commença à regner en 1369. a eu ſeize Empereurs, qui ont gouverné ce floriſſant Empire pendant 276. ans.

de PEmp. de la Chine . Lîv. I. 39 (des Grands de fa Cour, a porté un « Edit qui contient cette claufe î a « la referve de Ferdinad Verhiefi & de « fes compagnons , au/quels il eft permis « ■ • de faire l'exercice de leur Religion •« comme tls le faifoient auparavant. De h crainte qu'à la Cour, ou dans les Pro- «* vinces on ne hàtijfe de nouvelles Egli- « fes , & qu'on ne fajfe des Chrétiens , «« j'ordonne qu'on le défende feverement « dr qu'on avertijfe les peuples de cette « défenfe. Ce qui fut exécuté la neu- « En 1<f7^ viéme année de Cam-hi. La Cour « des Rites prefenta de nouveau un « Placer qui fut fuivi de cet Edit : Si « parmi les Mifsionnaires Européans if y. « en a qui fçachent l' Agronomie , j' or- « donne quon les amene à ma Cour, pour «* y demeurer avec Ferdinand Verhiefi « & fes compagnons. Je permets à ceux « qui ne la fçavent pas de retourner cha - « cun à fin ancienne Eglife ; & comme « Religieux d'y faire en particulier les « exercices de leur Religion. Mais nous * ne permettons à aucun de nos fujets « de quelque condition , qu'il puijfehre ? * Digitized by Google

des Grands de ſa Cour, a porté un « Edit qui contient cette clauſe; *à* « *la reſerve de Ferdinad Verbieſt & de* « *ſes compagnons, auſquels il eſt permis* « *de faire l'exercice de leur Religion* « *comme ils le faiſoient auparavant. De* « *crainte qu'à la Cour, ou dans les Pro-* « *vinces on ne bâtiſſe de nouvelles Egli-* « *ſes, & qu'on ne faſſe des Chrétiens,* « *j'ordonne qu'on le défende ſeverement* « *& qu'on avertiſſe les peuples de cette* « *défenſe.* Ce qui fut executé la neu- « *En 1670.* viéme année de *Cam-hi.* La Cour « des *Rites* preſenta de nouveau un « Placet qui fut ſuivi de cet Edit: *Si* « *parmi les Miſſionnaires Européans il y* « *en a qui ſçachent l'Aſtronomie, j'or-* « *donne qu'on les amene à ma Cour, pour* « *y demeurer avec Ferdinand Verbieſt* « *& ſes compagnons. Je permets à ceux* « *qui ne la ſçavent pas de retourner cha-* « *cun à ſon ancienne Egliſe; & comme* « *Religieux d'y faire en particulier les* « *exercices de leur Religion. Mais nous* « *ne permettons à aucun de nos ſuiets* «

40 Hiftoire de l’Edit » tant à la Cour que dans les Provinces , » d‘ embraffer cette loy. J ordonne pareil» lement qu’on obferve l’Edit precedent , n qui porté qu’on la défende , & le rejle. *» Ce qui a été exécuté & enregtftré au » greffe de ladite Cour. « Je ne fçay en quel temps l’Euro-. *» péan Intorcetta a abandonné Ton » ancienne Eglife de KianJi*ipouï ve» nir s’établir en celle de Chekiam : s’il *» fe dit Religieux, il doit ob fer ver re» ligieufemcnt les loix de l’Empire, » fermer fa porte , & ne recevoir au» cune vifite. Pourquoy donc a-t-il » imprimé le livre intitulé , Explica » tien de la Loy de Dieu , &: celuy qui » porte pour titre, Lesfept Vi Boire s b » & autres livres ? pourquoy fait-il «peindre des images de Dieu, obli• i > t a Cette Province, qui efb au milieu des terres , a à l’Orient la Province de chekiam , & celle de t f okiett au midi. , ^Le premier de ces Livres a été compofé par le Pere Jule Aleni Jefuite , pour donner une ideege-nerale delà Religion Chrétienne. Le lëcond par j le Pere Didaco Pautoja Jefuite .Efpagnol , qui fût relégué durant la première perfecution à Macao, od 4 * il mourut -en x$i8; 1 « J'*1 C-* -J Digitized by Google

» *tant à la Cour que dans les Provinces,*
» *d'embraſſer cette loy. Jordonne pareil-*
» *lement qu'on obſerve l'Edit precedent,*
» *qui porte qu'on la défende, & le reſte.*
» *Ce qui a été executé & enregiſtré au*
» *greffe de ladite Cour.*

» Je ne ſçay en quel temps l'Euro-
» péan Intorcetta a abandonné ſon
» ancienne Egliſe de *Kianſi*[a] pour ve-
» nir s'établir en celle de *Chekiam:* s'il
» ſe dit Religieux, il doit obſerver re-
» ligieuſement les loix de l'Empire,
» fermer ſa porte, & ne recevoir au-
» cune viſite. Pourquoy donc a-t-il
» imprimé le livre intitulé, *Explica-*
» *tion de la Loy de Dieu*, & celuy qui
» porte pour titre, *Les ſept Victoires*[b]
» & autres livres ? pourquoy fait-il
» peindre des images de Dieu, obli-

[a] Cette Province, qui eſt au milieu des terres, a à l'Orient la Province de *Chekiam*, & celle de *Fokien* au midi.

[b] Le premier de ces Livres a été compoſé par le Pere Jule Aleni Jeſuite, pour donner une idée generale de la Religion Chrétienne. Le ſecond par le Pere Didaco Pantoja Jeſuite Eſpagnol, qui fut

The text on this page is estimated to be only 29.60% accurate

de rEtoÿ* de U chi ne. Liv. I . 4e géant les gens à les venir adorer à * certains jours marquez , & à garder •« des jeûnes ? pourquoy feme-t-ij des « bi llets parmi les gens de fa Loy dans « la Capitale , &: dans les villes de * Lanki yàcHainim, de Ltngand'Tu- « hany de Tet-çin> &dans les autres •« Villes de la Province ? 11 y a plus de « mille familles de gens ignoransfc in- « lènfez, qui ont embrané cette Loi. « Ils font tous coupables d'avoir violé n lesdéfenfes qu'on a faites, & d'avoir " contrevenu aux Edits. Il eft à pro- * pos de les inftruire fur ce point , & *« ' de le leur déffendre encore. C'eft dans cette veuë que nous fouhaitons « que tous, tant les gens de qualité que *• le peuple , fçaehent ce qui fuit. * Vous autres, vous abandonnez le * vray chemin qui vous a été montré « par les Saints & par les Sages, pour « îuivre les fentiers détournez de « l'Europe. C'eft une erreur groftie- « re: vous violez les Edits de l'Empe- « leur pour entrer dans laReligion des " Européans i c'eft une faute de con- " Digitized by Google

geant les gens à les venir adorer à « certains jours marquez, & à garder « des jeûnes ? pourquoy ſeme-t-il des « billets parmi les gens de ſa Loy dans « la Capitale, & dans les villes de « *Lanki*, de *Hainim*, de *Lingan* d'*Yu-* « *han*, de *Tet-çin*, & dans les autres « Villes de la Province ? Il y a plus de « mille familles de gens ignorans & in- « ſenſez, qui ont embraſſé cette Loi. « Ils ſont tous coupables d'avoir violé « les défenſes qu'on a faites, & d'avoir « contrevenu aux Edits. Il eſt à pro- « pos de les inſtruire ſur ce point, & « de le leur déffendre encore. C'eſt « dans cette veuë que nous ſouhaitons « que tous, tant les gens de qualité que « le peuple, ſçachent ce qui ſuit. «

Vous autres, vous abandonnez le « vray chemin qui vous a été montré « par les Saints & par les Sages, pour « ſuivre les ſentiers détournez de « l'Europe. C'eſt une erreur groſſie- « re: vous violez les Edits de l'Empe- « reur pour entrer dans la Religion des «

r4i ' Hiftoire de l'Edit u duitc,qui eft confiderablc: vous me*» ritcricz d’être châtiez félon la rh *• gueur des Loix ; mais nous faiforis *» cette réflexion: Vous éftes des gens » ignorans & greffiers, <j[ui vous eftes * laifîez feduirè par des etrangers , & »* qui vous êtes mal à propos engagez * dans une Seête pernicieufe. Je veux » bien vous pardonner lé paffé, & *> voUs laiflfer les moïensdevous cor* riger de vou$-mefmes> mais il faut * dorénavant qu’obeiffant avec ref* peâ: aux Loix , vous preniez garde * d’entrer une autrefois danslafauffe $* Se&e de l’Europe. Que fi perfiftant *• opiniâtrement dans voftre aveugle* ment vous manquez de qüitet aufli»» tôt cette Religion , ou s’il fe trouve » encore quelqu’un foit homme ou » femme, qui renonce aux emplois de » fa profeffion pour en garder les Ob** fervances *, j’ordonne aux Officiers f» que cela regarde, d’en informer in‘ • » . . . . £ » Le Viceroy marque par ces paroles les Dimanches & les Fêtes , que ces nouveaux Chrétiens obfer vent avec beaucoup d’exaâticude. Digitized by Googl

» duite, qui eſt conſiderable: vous me-
» riteriez d'être châtiez ſelon la ri-
» gueur des Loix; mais nous faiſons
» cette reflexion: Vous eſtes des gens
» ignorans & groſſiers, qui vous eſtes
» laiſſez ſeduire par des étrangers, &
» qui vous êtes mal à propos engagez
» dans une Secte pernicieuſe. Je veux
» bien vous pardonner le paſſé, &
» vous laiſſer les moïens de vous cor-
» riger de vous-meſmes; mais il faut
» dorénavant qu'obeiſſant avec reſ-
» pect aux Loix, vous preniez garde
» d'entrer une autrefois dans la fauſſe
» Secte de l'Europe. Que ſi perſiſtant
» opiniâtrément dans voſtre aveugle-
» ment vous manquez de quiter auſſi-
» tôt cette Religion, ou s'il ſe trouve
» encore quelqu'un ſoit homme ou
» femme, qui renonce aux emplois de
» ſa profeſſion pour en garder les Ob-
» ſervances [a], j'ordonne aux Officiers
» que cela regarde, d'en informer in-

[a] Le Viceroy marque par ces paroles les Di-

The text on this page is estimated to be only 29.12% accurate

"I de V&np. de la Chine. Liv. I. 45 eeffamment, & d'en faire leur rap- •* port. Ils fe faifiront de la perfonnc " d'Intorcetta & des autres , qui con- * trevenant aux Edits, prefcheront « cette Religion. Us châtieront dans- ** 1 toute la rigueur des Loix ceux qui». « , 1 fe feront laiffez féduire. Les voi- ,« fins &: les amis qui les cacheront « 1 protégeront, ou aideront, ferons» tous coupables du mefme crime, && « l'on ne fera grâce à perfonne. Il « ' ^ faut le faire fçavoir au public. *» \ Tait le feiziemc jour de la feptié- « i me Lune intercalaire , la trentième «* année du régné de Cam- hi , défi a ** dire , le huitième de Septembre de « '> Vannée mil fix cens quatre-vingt- « : çn^e. j '• Ce premier a&e fut le fignal de » la perfecution. Tous les Mandarins > de la Province fe fignalerent à l'en5 vi , & firent leur cour au Viceroy aux dépens des Chrétiens. Chacun fit des affiches à fa maniéré infiniment injurieufes à la Religion , qui devint par là le joüet & la fable Digitized by Google

ceſſamment, & d'en faire leur rapport. Ils ſe ſaiſiront de la perſonne d'Intorcetta & des autres, qui contrevenant aux Edits, preſcheront cette Religion. Ils châtieront dans toute la rigueur des Loix ceux qui ſe ſeront laiſſez ſéduire. Les voiſins & les amis qui les cacheront protegeront, ou aideront, ſeront tous coupables du meſme crime, & l'on ne fera grace à perſonne. Il faut le faire ſçavoir au public. Fait le ſeiziéme jour de la ſeptiéme Lune intercalaire, la trentiéme année du regne de Cam-hi, *c'eſt à dire, le huitiéme de Septembre de l'année mil ſix cens quatre-vingt-onze.*

Ce premier acte fut le ſignal de la perſecution. Tous les Mandarins de la Province ſe ſignalerent à l'envi, & firent leur cour au Viceroy aux dépens des Chrétiens. Chacun fit des affiches à ſa maniere inſi-

I 44 Hiftoire de l'Edit de l’Idolâtrie & de l’Atheifmc* s Ce flic un vray triomphe pour ld Gouverneur de Lingan , qui fe livra, à toute la joy e , dont un homme eft capable , quand il voit la perte de ,!.fon ennemi afleurée. La vengeance eft une des pallions favorites des Chinois, leurs haines font éternel*, des , ils n’en reviennent jamais ; &c c’eft fouvent tout l’heritage qu’un pere laifle en mourant à fes enfans. Mais quelque implacable que foie leur haine, ils n’ont point recours au fer ni au poifon: tout ce qui tient de la violence & de la cruauté les effraye , &: n’eft pas de leur gouft* . C’eft dans la chicanne feule qu’ils trouvent de quoy fe contenter à cou p feûr , pareeque ç’eft un moyen ' infaillible d afîouvir leur paflion : ils n’épargnent pour y réüffir ni l’argent ni l’impofture, ni ce que l’artifice & la plus noire malice peut in* venter. Nul peuple ne les égale dans cet art, & ils pourroient en faire des leçons aux plus habiles de l’Europe. Digitized by Google

de l'Idolatrie & de l'Atheiſme.

Ce fut un vray triomphe pour le Gouverneur de *Lingan*, qui ſe livra à toute la joye, dont un homme eſt capable, quand il voit la perte de ſon ennemi aſſeurée. La vengeance eſt une des paſſions favorites des Chinois, leurs haines ſont éternelles, ils n'en reviennent jamais; & c'eſt ſouvent tout l'heritage qu'un pere laiſſe en mourant à ſes enfans. Mais quelque implacable que ſoit leur haine, ils n'ont point recours au fer ni au poiſon: tout ce qui tient de la violence & de la cruauté les effraye, & n'eſt pas de leur gouſt. C'eſt dans la chicanne ſeule qu'ils trouvent de quoy ſe contenter à coup ſeûr, parceque c'eſt un moyen infaillible d'aſſouvir leur paſſion: ils n'épargnent pour y réüſſir ni l'argent ni l'impoſture, ni ce que l'artifice & la plus noire malice peut inventer. Nul peuple ne les égale dans cet art, & ils pourroient en faire des

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

de l'Ernf. de la Chine. Liv. I. 4-j JLe Gouverneur de hingan étoit parfaitement inftruit de tous les tours qu'ôn peut donner à une a£» faire. Il étoit feûr du Viceroy j • mais il ne Pc toit pas du Treforier j general j qui cft l'officier le plus çon■liderablé de la Province apres le - Viceroy,- & celuy auquel il appar* tient par le droit de fa charge , de prendre connoiffance des affaires -des étrangers ; il falloit l'engager. Comme la protection des Grands cft venale à la Chine ; c eft une cho* fe aftez ordinaire que les perfonnes d'un rang moins élevé achètent chèrement le droit 4e protection &c ?le titre de créature , afin que le cre>dir de leur protecteur les rende re» " don tables à ieur$. ennemis , &: les mette à couvert de l'infulte des -^Grands. Ainfi le Gouverneur de - tingan , qui vouloit mettre le Treforier dans fes interefts, réfolut de. fe faire fa créature. Il luy fit des proteftations d'un parfait dévouement & d'un attachement inviola

Le Gouverneur de *Lingan* étoit parfaitement inſtruit de tous les tours qu'on peut donner à une affaire. Il étoit ſeûr du Viceroy ; mais il ne l'étoit pas du Treſorier general, qui eſt l'officier le plus conſiderable de la Province aprés le Viceroy, & celuy auquel il appartient par le droit de ſa charge, de prendre connoiſſance des affaires des étrangers ; il falloit l'engager. Comme la protection des Grands eſt venale à la Chine ; c'eſt une choſe aſſez ordinaire que les perſonnes d'un rang moins élevé achetent cherement le droit de protection & le titre de creature, afin que le credit de leur protecteur les rende redoutables à leurs ennemis, & les mette à couvert de l'inſulte des Grands. Ainſi le Gouverneur de *Lingan*, qui vouloit mettre le Treſorier dans ſes intereſts, réſolut de ſe faire ſa creature. Il luy fit des proteſtations d'un parfait dévoüé-

' 4 6 Hifioire de l'Edit ble. Mais Comme l’argent à la Chine cft un reffort uni vcrfeï , qui met tout en mouvement, il lui envoïa une fomme conliderable,ce qui le gagna fi parfaitement , qu’ort peut dire que la Religion n’a pas eu d’ennemi ni plus dahgcreux ui plus ardent. Le Viceroy ravi d’avoir dans fes interdis un homme aufïi habile & auffi pui fiant que le Treforier,lui adrcffa un fécond ade contre le Pere Intorcetta. Comme je croy qu’on fera • bien-aife de voir la maniéré dont on procédé à la Chine dans les affaires, je le rapporterai ici tout au long. Voici comme il étoitconceu. En tf7z. » Dans les atteftations que lés » Officiers de» Canton donnèrent aux ’ h Européans la dixiéme année de m Caw-hi 3 pour retourner à leurs » Eglifes, Intorcetta dévoie aller à M Kien-tcham, ville du premier or» dre de la Province de Kianfi. Il » faut donc s’informer foigneufement » en quelle année il eft venu dans » la Province de Chckiam. De plus, Digitized by Google

ble. Mais comme l'argent à la Chine eſt un reſſort univerſel, qui met tout en mouvement, il lui envoïa une ſomme conſiderable, ce qui le gagna ſi parfaitement, qu'on peut dire que la Religion n'a pas eu d'ennemi ni plus dangereux ui plus ardent. Le Viceroy ravi d'avoir dans ſes intereſts un homme auſſi habile & auſſi puiſſant que le Treſorier, lui adreſſa un ſecond acte contre le Pere Intorcetta. Comme je croy qu'on ſera bien-aiſe de voir la maniere dont on procede à la Chine dans les affaires, je le rapporterai ici tout au long. Voici comme il étoit conceu.

En 1671. „ Dans les atteſtations que les „ Officiers de *Canton* donnerent aux „ Européans la dixiéme année de „ *Cam-hi*, pour retourner à leurs „ Egliſes, Intorcetta devoit aller à „ *Kien-tcham*, ville du premier or- „ dre de la Province de *Kianſi*. Il „ faut donc s'informer ſoigneuſement „ en quelle année il eſt venu dans

The text on this page is estimated to be only 29.33% accurate

de l’Emp. dé U Chine. Liv. I. 47 fuivant le rapport du Gouverneur *« .de H 4?n-tchéûii , PEglife de Ham- « tchéou fut fermée par l’ordre du «* Magiftrat la troifiéme année de vEnigt+i Çam-hiy lors cpSTdm-quam- Jïen ac- « eufa Adam Schall, Prefentement * Intorcetta y demeure: en avertit-*! *« alors les ~ Officiers > Mais puifque » cette Eglife avoit été fermée par h l’autorité du Magiftrat, il ne devoit « pas s’y établir en cachette ? Pareille- * ment comme l’Edit qui permettoit « aux Européans de retourner chacun * à fon Eglife , défendoit à tout autre qu’à eux de fuivre cette Loi, « ils dévoient obéir à cet ordre de « l’Empereur. ' . 1 « Dans les informations du Gou- « verneür de Ham-tchéou , je trouve « que le Médecin Chrétien nommé Çhintafen, dépofe qu’il y a des Egli* .** fes en plufteurs Villes, &c qu’en M chaque Eglife il y a une image de M Dieu , qu’on propofe à adorer, & « 1 dont on fe fert pour engag .'r les « gens à embrafter cette Loi, Outre « r Digilized by Google

ſuivant le rapport du Gouverneur « de *Ham-tchéou*, l'Egliſe de *Ham-tchéou* fut fermée par l'ordre du « Magiſtrat la troiſiéme année de « *Cam-hi*, lors qu'*Yam-quam-ſien* ac- « cuſa Adam Schall. Preſentement « Intorcetta y demeure : en avertit-il « alors les Officiers ? Mais puiſque « cette Egliſe avoit été fermée par « l'autorité du Magiſtrat, il ne devoit « pas s'y établir en cachette ? Pareille- « ment comme l'Edit qui permettoit « aux Européans de retourner chacun « à ſon Egliſe, défendoit à tout au- « tre qu'à eux de ſuivre cette Loi, « ils devoient obeïr à cet ordre de « l'Empereur. « *En 1664.*

Dans les informations du Gou- « verneur de *Ham-tchéou*, je trouve « que le Medecin Chrétien nommé « *Çhintaſen*, dépoſe qu'il y a des Egli- « ſes en pluſieurs Villes, & qu'en « chaque Egliſe il y a une image de « Dieu, qu'on propoſe à adorer, & « dont on ſe ſert pour engager les «

4$ Histoire de l’Edit «cela Intorcetta a fait imprimer le « Livre intitule : Explication abrégée > « des points les plus importuns de la Loy , «& celuy qu’ils nomment: Les fept « Victoires, Livres pleins d’une do&ri«ne faufle & pernicieufe, Cet Euro«péan feduit les peuples en violant «les Edits ; ce qui eft contre toute « forme de bon gouvernement. Il faut «examiner tout cela,& le défendre. >« Dans cette veuë : Vous , Treforier * general &c vos Officiers, j’efperc « que, félon le devoir de votre charge, «vous ferez ce que j’ordonne. Ainlî «vous demanderez à d’Alcala, où il «demeuroit avant la troifiéme année :M de Cant-hi, fi c’étoit dans le Chcuitiam, ou ailleurs; & s’il y a un «témoignage par où il paroiife qu’il « devoir retourner à fon Eglife. » Pour ce qui regarde Intorcetta, -«vous vous informerez de l’année, ' • « dans laquelle il eft venu à la dérobée «dans le Chekiam; puifque dans la. %.n 1671. «dixiéme année du régné de Cam-hi , « il dévoie retourner dans le Kianfi. S’il * Digitized by Goog

„ cela Intorcetta a fait imprimer le
„ Livre intitulé : *Explication abregée*
„ *des points les plus importans de la Loy*,
„ & celuy qu'ils nomment: *Les ſept*
„ *Victoires*, Livres pleins d'une doctri-
„ ne fauſſe & pernicieuſe. Cet Euro-
„ péan ſeduit les peuples en violant
„ les Edits ; ce qui eſt contre toute
„ forme de bon gouvernement. Il faut
„ examiner tout cela, & le défendre.
„ Dans cette veuë : Vous, Treſorier
„ general & vos Officiers, j'eſpere
„ que, ſelon le devoir de votre charge,
„ vous ferez ce que j'ordonne. Ainſi
„ vous demanderez à d'Alcala, où il
„ demeuroit avant la troiſiéme année
„ de *Cam-hi*, ſi c'étoit dans le *Che-*
„ *kiam*, ou ailleurs; & s'il y a un
„ témoignage par où il paroiſſe qu'il
„ devoit retourner à ſon Egliſe.

„ Pour ce qui regarde Intorcetta,
„ vous vous informerez de l'année,
„ dans laquelle il eſt venu à la dérobée
„ dans le *Chekiam* ; puiſque dans la
„ dixiéme année du regne de *Cam-hi*

de l’Emp. de la chine Liv. I. 4^ S?il a un ordre de la Cour , efi vertu *i , duquel il luy Toit permis de demeu- « „ rer dans l’Eglife de Ham-tchéou. *« Et cette Eglile eftant alors fermée, » s’il a eu quelque permiflion , pour « fe donner la liberté de l’ouvrir ? en « .quelle année le nommé chintafen * s’eft fait Chrétien, &: quicftceluy « qui l’a porté a cela? Vous, Trefo- « lier, que cette affaire regarde, vous « ferez en particulier avec le Juge e* . Criminel de la Province , des in- « formations exa&ès fur chaque point, •« &c vous me rendrez compte de ce ** que vous aurez conclu , afin que •* je termine cette affaire. De rechef, « fur ce que ChUntafen dépofe qu’il y « a par tout des gens de cette loy , ** on la défendra févérement. Les n Officiers de chaque canton inftrui- '• ront les gens ignorans , que la « faufilé do&rine des Européans a fé- « duits , afin qu’ils fe corrigent in- « cefifammetit , & qu’ils jettent au «■ fèu les images qu’ils gardent pour “ les honorer. Déplus, vohs deman** •! Tome UU Ç Digitized by Google

S'il a un ordre de la Cour, en vertu « duquel il luy ſoit permis de demeu- « rer dans l'Egliſe de *Ham-tchéou*. « Et cette Egliſe eſtant alors fermée, » s'il a eu quelque permiſſion, pour « ſe donner la liberté de l'ouvrir ? en « quelle année le nommé *Chintaſen* « s'eſt fait Chrétien, & qui eſt celuy « qui l'a porté a cela ? Vous, Treſo- « rier, que cette affaire regarde, vous « ferez en particulier avec le Juge « Criminel de la Province, des in- « formations exactes ſur chaque point, « & vous me rendrez compte de ce « que vous aurez conclu, afin que « je termine cette affaire. De rechef, « ſur ce que *Chiantaſen* dépoſe qu'il y « a par tout des gens de cette loy, « on la défendra ſévérement. Les « Officiers de chaque canton inſtrui- « ront les gens ignorans, que la « fauſſe doctrine des Européans a ſé- « duits, afin qu'ils ſe corrigent in- « ceſſamment, & qu'ils jettent au « ſur les images qu'ils gardent pour «

fo Hiftoire de l'Edit ' •*• » derez à Intorcctta en quel en» » droit font les planches des livres , » qu’il a fait graver ? s’il a permiffion k de la Cour de diftribuer ces livres, h & quel moïen il fuggere pour ar» •> rêter ce defordre dans lafuiteîexa» » minez cela , & donnez vos avis fur n chaque point avec exactitude & ' » avec foin : n’y manquez pas. » Le Treforierfic executer cet aCte avec toute l’ardeur d’un homme qui veut fe fignaler dans fon parti , donner des marques de fon dévouement. Mais comme les Tri» bunaux fuperieurs ne connoiffent ordinairement des affaires qu’aprés qu’elles ont paffé par les Tribunaux inferieurs, il envoya cet aCte au Gouverneur de la Cité a , & celui-ci au Gouverneur de la ville, qui zt 12. fep. donna ordre dés le lendemain à un l6V' ' Hui (fier de citer Chintafen & le. «. «La grande ville de Ham-tchéou , fi fameufè autrefois fous le nom de K in fri , eft partagée com-* me en deux villes, dont l’une s’appelle Gin-hç, & l'autre Tfin-tam. Ces deux vUîes ont chacune leuç ^Gouverneur avec leurs Tribunaux lùbordonaca^" 1 Dlgitized by Google

» derez à Intorcetta en quel en-
» droit ſont les planches des livres,
» qu'il a fait graver ? s'il a permiſſion
» de la Cour de diſtribuer ces livres,
» & quel moïen il ſuggere pour ar-
» rêter ce deſordre dans la ſuite ? exa-
» minez cela, & donnez vos avis ſur
» chaque point avec exactitude &
» avec ſoin : n'y manquez pas.

Le Treſorier fit executer cet acte avec toute l'ardeur d'un homme qui veut ſe ſignaler dans ſon parti, & donner des marques de ſon dévouëment. Mais comme les Tribunaux ſuperieurs ne connoiſſent ordinairement des affaires qu'aprés qu'elles ont paſſé par les Tribunaux inferieurs, il envoya cet acte au Gouverneur de la Cité [a], & celui-ci au Gouverneur de la ville, qui donna ordre dés le lendemain à un Huiſſier de citer *Chintaſen* & le

Le 12. Sep. 1671.

[a] La grande ville de *Ham-tchéou*, ſi fameuſe autrefois ſous le nom de *Kinſai*, eſt partagée comme en deux villes, dont l'une s'appelle *Gin-ha*, &

de l’Emy. de la Chine. Liv. I. ft' Pere Intorcetta à comparoiftre en' fa prefence. Ce n’étoit pas la pre-> miere fois que ce fervent million-' naire avoit paru devant les Tribunaux des Mandarins , pour y défendre les interdis de Jeliis Chrift, & y foûtenir fa Religiom II avoit eu le bonheur d’eftre chargé de chaifnes, & de fouffrir un long exil & une dure prifon pour la foy dans la perfecution d 'Tam-quam-Jien. Ce Pere, Sicilien de nation, eftour un venerable vieillard de plus de foixante &: cinq ans, qui avoit blanchi dans les travaux Apoftoliques. Quoy-qu’il ne fuftque d’une taille médiocre , fa vieillefTe & un certain air de majelté, qui br illoi t fur Ion vifage , le rendoit rcfpe&able aux Païens. Ses maniérés douces & engageantes lui attiroient l’amitie &C la confiance de tous ceux qui l’approchoient : Mais la vivacité de fon cfprit jointe à une fagelfe & à une prudence confommée , le faifoit regarder comme un homme exttaor» Digitized by Google

Pere Intorcetta à comparoiſtre en ſa preſence. Ce n'étoit pas la premiere fois que ce fervent miſſionnaire avoit paru devant les Tribunaux des Mandarins, pour y défendre les intereſts de Jeſus Chriſt, & y ſoûtenir ſa Religion. Il avoit eu le bonheur d'eſtre chargé de chaiſnes, & de ſouffrir un long exil & une dure priſon pour la foy dans la perſecution d'*Yam-quam-ſien.*

Ce Pere, Sicilien de nation, eſtoit un venerable vieillard de plus de ſoixante & cinq ans, qui avoit blanchi dans les travaux Apoſtoliques. Quoy-qu'il ne fuſt que d'une taille mediocre, ſa vieilleſſe & un certain air de majeſté, qui brilloit ſur ſon viſage, le rendoit reſpectable aux Païens. Ses manieres douces & engageantes lui attiroient l'amitié & la confiance de tous ceux qui l'approchoient: Mais la vivacité de ſon eſprit jointe à une ſageſſe & à une

The text on this page is estimated to be only 16.18% accurate

fîiftoirc de V Edit 4inaire. Ces qualitez naturelle^ cioicnt foûtennës d'une vertu rare, d'un zele ardent & d'un courage héroïque, capable de tour fouifrir & de tout entreprendre pour la gloire de jefe-.Chrift &: pour le lalut des âmes. Il fe prefenta au Tribunal du Mandarin dans le mefme efprit que les Apoftres fortirent de celuy des Juifs, c'eft à dire rempli de joye . d'eftre jugé digne de fouffrir quelque chofe pour le nom de]efusChrift. Çe .Gouverneur eftoit un homme fage, qui n'entroit point dans la paillon duYiceroy. Il traita le Pcre avec dMHnfUop * < 5c il luy. ht tous les honneurs que pou voient . permettre les formalisez de laChine. Il ik donner quelques baftonnades à l'Huiffier qui l'avoit conduit , pour enliV^rndenee de k luy pre~ . fenter en pleine Audiance3fans af,tendre ks ordjses.il k leva par bonr neur de fon Tribunal , quand le Jkre parut,&iljfs fk paifet daïis unp Digitized by GoÔgie*

dinaire. Ces qualitez naturelles étoient ſoûtennës d'une vertu rare, d'un zele ardent & d'un courage heroïque, capable de tout ſouffrir & de tout entreprendre pour la gloire de Jeſus-Chriſt & pour le ſalut des ames.

Il ſe preſenta au Tribunal du Mandarin dans le meſme eſprit que les Apoſtres ſortirent de celuy des Juifs, c'eſt à dire rempli de joye d'eſtre jugé digne de ſouffrir quelque choſe pour le nom de Jeſus Chriſt. Ce Gouverneur eſtoit un homme ſage, qui n'entroit point dans la paſſion du Viceroy. Il traita le Pere avec diſtinction, & il luy fit tous les honneurs que pouvoient permettre les formalitez de la Chine. Il fit donner quelques baſtonnades à l'Huiſſier qui l'avoit conduit, pour avoir eu l'imprudence de le luy preſenter en pleine Audiance, ſans attendre ſes ordres. Il ſe leva par honneur de ſon Tribunal, quand le

The text on this page is estimated to be only 21.80% accurate

' delfÉmp. de U Chine. Liv. I. Jjj chambre voifine , où il alla le trouver apres fon Audience.- Le Perte répondit à toutes les interrogations : : T qu’il lüy fit avec une ptefcnce d’ef* prit admirable’. Il luy ditqu’iîeftoit entré dans l’Empire avec le Perte t*S7i Ferdinand Verbiefl: ; qu’il s’êtoift établi cPabûfd dans la Province de K ian fil mais qu’étant venu rendre les derniers devoirs an Pere Umbef t . AugCry fort coufin y qui avait foirt de l’Eglife de Ham - tchéou î & ce cher parent luy ayant en mourantrecommandé fon Eglife , il en avoit pris foindepuis ce temps-là-, qu’à la Emana vérité il l’a voit fait fans ordre de ki Cour,. &fans la pcrmifîion des Ma^ ^idrats >■ niais que' depuis qu’il y etoit établi , il avoit été rendre vifite à tons les Viceroisy qui: avoient gouverné cette Province* que plu-r licurs luy avoient fait l’honneur de' lüy rendre fa vifite en perforine , 8C les autres par des billets* ce qui étdit de notoriété publique. Mais n’ave^ vous pas été vu taCii; Digitized by Google i

chambre voiſine, où il alla le trouver aprés ſon Audience. Le Pere répondit à toutes les interrogations qu'il luy fit avec une preſence d'eſprit admirable. Il luy dit qu'il eſtoit entré dans l'Empire avec le Pere *En 1657.* Ferdinand Verbieſt ; qu'il s'étoit établi d'abord dans la Province de *Kianſi ;* mais qu'étant venu rendre les derniers devoirs au Pere Umbert Augery ſon couſin, qui avoit ſoin de l'Egliſe de *Ham-tchéou ;* & ce cher parent luy ayant en mourant recommandé ſon Egliſe, il en avoit pris ſoin depuis ce temps-là ; qu'à la *En 1673.* verité il l'avoit fait ſans ordre de la Cour, & ſans la permiſſion des Magiſtrats ; mais que depuis qu'il y étoit établi, il avoit été rendre viſite à tous les Vicerois, qui avoient gouverné cette Province ; que pluſieurs luy avoient fait l'honneur de luy rendre ſa viſite en perſonne, & les autres par des billets, ce qui étoit

r^4 - ' élifioire de l'Edit ,mefine tefmoin , dit-il au Mandarin^ . de de qui fe pafifa il y a quelques années, P> i689. lorfque l'Empereur fit la vifite des . Provinces , & qu'il prit au Printemps le plaifir de la promenade fur le Lac v . > délicieux 3 , qui baigne les murailles de cette ville ? Ne vous fouvient-U plus que ce Prince envoya des prefens .a- mon Eglife par les Gentilshommes . de fa chambre , qui y vinrent adorer {le vray Dieu félon l'ordre qu'il leur , en ai, oit donné s qu'il eutla bonté de . m'envoyer des plats de fa table qu'il . voulut bien que ïeujfe l'honneur d'efire admis jnfqu a trois fois en fa prefence. Vous ne fçavez, peut-eftre pus toutes les quefiions que cet aima . hle F rince me fit ? voilà un mémoire , qui vous en inftruira. Il lui pre~ ^ lenta en mefme temps le récit de tout ce qui s'eftoit p allié alors , qu'il a Ce Lac qui eft à l'Occident de la ville de *• Ham-tchéou , eft un des plus beaux endroits delà . Chine. Les montagnes qui l'environnent, &qui foilt au Printemps toutes couvertes de fleurs , forment une efpece de badin , qui furpafle tout ce que l'Art.peut inventer. Digitized by Google

meſme teſmoin, dit-il au Mandarin, *de ce qui ſe paſſa il y a quelques années,* En 1688. *lorſque l'Empereur fit la viſite des Provinces, & qu'il prit au Printemps le plaiſir de la promenade ſur le Lac délicieux*[a], *qui baigne les murailles de cette ville ? Ne vous ſouvient-il plus que ce Prince envoya des preſens à mon Egliſe par les Gentilshommes de ſa Chambre, qui y vinrent adorer le vray Dieu ſelon l'ordre qu'il leur en avoit donné ; qu'il eut la bonté de m'envoyer des plats de ſa table ; & qu'il voulut bien que j'euſſe l'honneur d'eſtre admis juſqu'à trois fois en ſa preſence. Vous ne ſçavez peut-eſtre pas toutes les queſtions que cet aimable Prince me fit ? voilà un memoire qui vous en inſtruira.* Il lui preſenta en meſme temps le recit de tout ce qui s'eſtoit paſſé alors, qu'il

a Ce Lac qui eſt à l'Occident de la ville de *Ham-tchéou*, eſt un des plus beaux endroits de la Chine. Les montagnes qui l'environnent, & qui ſont au Printemps toutes couvertes de fleurs, for-

de l'Emp. de U Chine . Liv. I. $$ avoir fait imprimer félon la couftume de la Chine. Il n’en falloit pas davantage pour le mettre à couvert de toutes les recherches qu’on fai foi t. Car l’Empereur lui parlant avec une bonté ÔC une familiarité , qu’on ne fçauroit allez admirée dans un fi grand Prince , s’étoit informé des lieux où il avoir demeuré , de l’état de fon Eglife, du nombre de fes Chrétiens* èc de prefque toutes les autres chofes, dont le Viceroy le faifoic interroger t & après avoir entendu fes 1 réponfes , il lui avoir dit avec une 1 bonté charmante : Bon 'vieillard (c’eft un terme d’honneur à la Chi< ne) demeure'Zjci en repos. , ^ Le Pere Intorcetta ne fe fut pas ; plutôt retiré , que le Gouverneur [de laVi lie envoya fes interrogations* &les réponfes du Pere au Gouverneur de la Cité. Celui-cy n’en fut pas content ; il ne trouva pas les informations alTez exaûesî ainfi il les. renvoya fur le champ, avec ordre^ Ciiij Digitized by Google

avoit fait imprimer ſelon la couſtume de la Chine.

Il n'en falloit pas davantage pour le mettre à couvert de toutes les recherches qu'on faiſoit. Car l'Empereur lui parlant avec une bonté & une familiarité, qu'on ne ſçauroit aſſez admirer dans un ſi grand Prince, s'étoit informé des lieux où il avoit demeuré, de l'état de ſon Egliſe, du nombre de ſes Chrétiens, & de preſque toutes les autres choſes, dont le Viceroy le faiſoit interroger : & aprés avoir entendu ſes réponſes, il lui avoit dit avec une bonté charmante : *Bon vieillard* (c'eſt un terme d'honneur à la Chine) *demeurez ici en repos.*

Le Pere Intorcetta ne ſe fut pas plutôt retiré, que le Gouverneur de la Ville envoya ſes interrogations, & les réponſes du Pere au Gouverneur de la Cité. Celui-cy n'en fut pas content : il ne trouva pas les informations aſſez exactes : ainſi il les

The text on this page is estimated to be only 23.41% accurate

HifioWe de l’Edif de les réformer , & de procéder à uir nouvel interrogatoire liât les points qu’il avoit obmis. Le Pere fut cité par le mefme Huilïier , & obligé de comparoître pour la fécondé fois. Voici les interrogations du Gouverneur, & les réponfes du Pere,, qui méritent qu’on en conferve la mémoire. :: ; N'avic^-vous pas ei* ordre du Viceroy , lui dit le Gouverneur , de brujler incejfamment les images que, vous ave%^ expo fées dans vos Eglifes ïpourquoy ne l'avez*-- vous pas fait ? Les images de Dieu, lui répliqua le Pere,. & celles des Saints ne font pas des : chofes qu'on doive brujler JH? on les veut brujler r il faut commencer par fne brujler moy-mefmc. Maù pmrquoy brujler les Jàintes Images f puifqûel'Edit de l'Empereur permet au Pere' Ferdinand Verbiejl & à fes compagnons d’ exercer leur Religion en leur particulier comme par le pajfprfifex * poje ce s images , & Jsje les honore , ■ que fats- je autre ebofe que m'acquitter des

Digitized by Google

de les réformer, & de proceder à un nouvel interrogatoire ſur les points qu'il avoit obmis. Le Pere fut cité par le meſme Huiſſier, & obligé de comparoître pour la ſeconde fois. Voici les interrogations du Gouverneur, & les réponſes du Pere, qui meritent qu'on en conſerve la memoire.

N'aviez-vous pas eu ordre du Vice-roy, lui dit le Gouverneur, *de bruſler inceſſamment les images que vous avez expoſées dans vos Egliſes? pourquoy ne l'avez-vous pas fait? Les images de Dieu*, lui repliqua le Pere, *& celles des Saints ne ſont pas des choſes qu'on doive bruſler: ſi l'on les veut bruſler, il faut commencer par me bruſler moy-meſme. Mais pourquoy bruſler les ſaintes Images; puiſque l'Edit de l'Empereur permet au Pere Ferdinand Verbieſt & à ſes compagnons d'exercer leur Religion en leur particulier comme par le paſſé: ſi j'expoſe ces images, & ſi je les honore, que*

The text on this page is estimated to be only 23.24% accurate

dePEmp.de la Chine. LiV.L fj devoirs de ma Religion en mon particulier? En quel endroit, continua le Ja<re,s aveT^-vous mis le planches des livresque vous ave^fait graver 3 ? Elles 'font prefentement dans mon Eglifi v dit le Pcxe \ elles ont efiê gravées des U temps de l'Empereur Vanlie $ ces livres font defiine\ f à mon ufage , & ils ne contiennent rien qui puijfe fe- ' du ire ni tromper les peuples. AveTg vous un ordre de la Cour , reprit le Juge y pour difri huer ces livres que: vous avez, fait imprimer ? Je n'en ay joint qui le permette y répondit le Pcre :■ je ne» appoint au fi qui le défende. Mais maintenant qu'on veuf empefeher que ces livres n'ayent cours a L'Imprimerie de la Chine eft fore differente de-' •< fa noftre. Comme nous avons peu de caradteres ,, nous les aflèmblons aifement, & nous en formon* * des planches qui fervent i imprimer ; mais à 1# ' : Chine, comme ils ont plus de quatre- vingt mille-' ? «arafteres , la dépenfe descarafteres feroit infinie;. & raflèmblage prefquc impoflîble. Aihfi ils ontr pris le parti de graver leurs lettres fur des planches' de bois dont ils fe fervent de fa mefme maniéré que nous nous fervons icy des planches de cuivre pou ç imprimer en taille- dcniee, . j. . ... * C y Digitized by Google1

devoirs de ma Religion en mon particulier?

En quel endroit, continua le Juge, *avez-vous mis le planches des livres que vous avez fait graver* [a] *? Elles ſont preſentement dans mon Egliſe*, dit le Pere: *elles ont eſté gravées dés le temps de l'Empereur Vanlie: ces livres ſont deſtinez à mon uſage, & ils ne contiennent rien qui puiſſe ſeduire ni tromper les peuples. Avez-vous un ordre de la Cour*, reprit le Juge, *pour diſtribuer ces livres que vous avez fait imprimer? Je n'en ay point qui le permette*, répondit le Pere: *je n'en ay point auſſi qui le défende. Mais maintenant qu'on veut empeſcher que ces livres n'ayent cours*

a L'Imprimerie de la Chine eſt fort differente de la noſtre. Comme nous avons peu de caracteres, nous les aſſemblons aiſément, & nous en formons des planches qui ſervent à imprimer; mais à la Chine, comme ils ont plus de quatre-vingt mille caracteres, la dépenſe des caracteres ſeroit infinie, & l'aſſemblage preſque impoſſible. Ainſi ils ont pris le parti de graver leurs lettres ſur des planches de bois dont ils ſe ſervent de la meſme maniere que

58 - H' foire de l'Edit dans l’Empire , conclut le Juge , qttef moien fnggerez, - vous pour l'empef cher ? Ces livres font les livres de Dieu , dit le Pere , & non pas les miens : je ne me fuis jamais fervi deperfonne pour les débiter } comment . voulez, - vous que j'en empefehe le cours ? Comme ce Gouverneur avoit de la droiture & de l’équi té -, &: comme il ne haiflbic pas les Chrétiens , il fûggera au Pere quelques-unes de fes réponfes , & il ne pouffa pas plus loin (es interrogations^ Il porta fa Sentence , qui ne fut point du gouft du Viceroyr ni des autres Officiers majeurs. La voicy mot pour mot. Je trouve que les Images qui font expofées dans l’Eglife ,.font l’objet du culte d’Intorcetta , le moyen de Xi perfeéHon,& le motif de fon cfperance&de fajoye. Ainfi ilmefemb/e qu’on peut différer de lès brufler. Pour les planches des livres elles ont efté gravées fous le régné de Vanlie : Elles font à la vérité dans rEglifej Digitized by GtTôgi

dans l'Empire, conclut le Juge, *quel moïen ſuggerez-vous pour l'empeſcher ? Ces livres ſont les livres de Dieu*, dit le Pere, *& non pas les miens : je ne me ſuis jamais ſervi de perſonne pour les débiter ; comment voulez-vous que j'en empeſche le cours ?*

Comme ce Gouverneur avoit de la droiture & de l'équité ; & comme il ne haïſſoit pas les Chrétiens, il ſuggera au Pere quelques-unes de ſes réponſes, & il ne pouſſa pas plus loin ſes interrogations. Il porta ſa Sentence, qui ne fut point du gouſt du Viceroy, ni des autres Officiers majeurs. La voicy mot pour mot.

» Je trouve que les Images qui ſont
» expoſées dans l'Egliſe, ſont l'objet
» du culte d'Intorcetta, le moyen de
» ſa perfection, & le motif de ſon eſpe-
» rance & de ſa joye. Ainſi il me ſem-
» ble qu'on peut differer de les bruſler.
» Pour les planches des livres elles ont
» eſté gravées ſous le regne de *Kanhi*

The text on this page is estimated to be only 28.90% accurate

delEmp. delà Chine. Liv. I. 59 înais il n’eft encore venu aucun or- « dre de la Cour 6 qui permette ou qui « défende le débit de ces livres.Quoy- « qu’iif foient en plufieurs volumes, ils «< font à l’ufage dlntorcetta^ui fe fait « une occupation continuelle de leur « le&ure.Il ne s’en eft point fervi pour «« foduire le peuple. Il eft vray que ces « livres font écrits en Chinois d’une « maniéré capable de plaire & d’exci- « ter la curiofité -, mais il y a peu de « chofe qui porte à l’erreur. Que fi les «• Officiers de chaque pays défendent « dorénavant le débit de ces livres n fous des peines rigoureufes i ne per- « mettant à perfonne de les expliquer « ni de les lire, ces livres feront comme n s’ils rfétoient pas en effet. Ainfi il <• ne fera point neceffaire de deman- « der à Intorcetta comment on en « pourra empefeher le débit.]’at- «• tends avec un profond refpeét , que « Voftre Excellence prononce fur cet- «. te matière , & faffe exécuter l’Arreft « qu’elle portera, 1 : ■ « , La . Sentence du Gouverneur de Digit ized by Google

mais il n'eſt encore venu aucun or- «
dre de la Cour, qui permette ou qui «
défende le débit de ces livres. Quoy- «
qu'ils ſoient en pluſieurs volumes, ils «
ſont à l'uſage d'Intorcetta, qui ſe fait «
une occupation continuelle de leur «
lecture. Il ne s'en eſt point ſervi pour «
ſéduire le peuple. Il eſt vray que ces «
livres ſont écrits en Chinois d'une «
maniere capable de plaire & d'exci- «
ter la curioſité; mais il y a peu de «
choſe qui porte à l'erreur. Que ſi les «
Officiers de chaque pays défendent «
dorénavant le débit de ces livres «
ſous des peines rigoureuſes, ne per- «
mettant à perſonne de les expliquer «
ni de les lire, ces livres ſeront comme «
s'ils n'étoient pas en effet. Ainſi il «
ne ſera point neceſſaire de deman- «
der à Intorcetta, comment on en «
pourra empeſcher le débit. J'at- «
tends avec un profond reſpect, que «
Voſtre Excellence prononce ſur cet- «
te matiere, & faſſe executer l'Arreſt «
qu'elle portera. «

The text on this page is estimated to be only 21.51% accurate

éo Hiftoire de t Èdif \la’ Cité ne fut pas fi favorable- qué* celle du Gouverneur de' la villes mais elle ne fut .pas. non plus fotd préjudiciable au Pete* EUe portait ^ qu’i/ Uiffiolt au Trefirier general aï décider s'il ettoit & propos defioujfirif ... que le Pere demeurafia. Haw-tckéott r ^ue pour le Médecin ebrémn». tafien , il falloit luy donner h tempfi de rentrer en luy - me fine dr de fie cor «r riger : J>)ue pour les livres , les images i & l'Égltfie) on devait les lai fier att> fieul Jntorcctta , & en défendre fieve* . rement l’ufiage a tout autre* Mais co' qui eftoit de plus fafcheùx, c’eltqüC' le Gouverneur de la Cité ajtmtoic ,. au bas de fa Sentence un moyens . feûr pour détruire ôd anéantir entier , rement la Re ligïon, , : r>; : ; w Si quelqu’un de quelque condf» tion qu’il foie ,difoit-il , a embrafie , *> U loy Chrétienne , qu’il la quitte iiKçlîâmment , qu’il en jette au feu . m. les livies ô£ les images. Que fi par ou aveuglement déplorable il perfide » opimâtrétnent à.&y attacher y qu’il Digitized byïioogl

la Cité ne fut pas ſi favorable que celle du Gouverneur de la ville : mais elle ne fut pas non plus fort préjudiciable au Pere. Elle portoit, qu'*il laiſſoit au Treſorier general à décider s'il eſtoit à propos de ſouffrir que le Pere demeuraſt à Hang-tcheou : Que pour le Medecin chrétien Chintaſen, il falloit luy donner le temps de rentrer en luy-meſme & de ſe corriger : Que pour les livres, les images, & l'Egliſe, on devoit les laiſſer au ſeul Intorcetta, & en défendre ſeverement l'uſage à tout autre.* Mais ce qui eſtoit de plus faſcheux, c'eſt que le Gouverneur de la Cité ajoûtoit au bas de ſa Sentence un moyen ſeûr pour détruire & anéantir entierement la Religion.

» Si quelqu'un de quelque condi-
» tion qu'il ſoit, diſoit-il, a embraſſé
» la loy Chrétienne, qu'il la quitte
» inceſſamment, qu'il en jette au feu
» les livres & les images. Que ſi par un
» aveuglement déplorable il perſiſte

The text on this page is estimated to be only 18.58% accurate

t>e f ’Emf \ de h Chine ASiv. I. 6t « /bit permis au Capitaine du quar- •* tier ,, aux chefs des rues , & aux voi- « fins niefme' de le venir accufer : «e qu’on oblige' les Dizeniers d’en- «■ TOyer Cous les trois mois des attef- «r tâtions qui fa fient foy qu’aprésV avoir examiné chaque famille, ils n’onf trouvé aucun Chrétien dans '* fcur dtftrift.- Si ces atteftations £e* trouvent faufe, que les Dizeniers foient punis de la mefme peine' que * les coupables. Et afin que cette ac* «* teftation fôitplus feûre & plus au** thentique/il faut que les Couver- * neurs des villes y joignent la leur , * &£ qu’ils la fcellcnt dufeeau de leur * Charge, « v Cet avis dangereux qui a voit ruiné au commencement de ce fie-r -cle la floriflante Eglife du Japon,» • fut comme un lignai à tous les pe-^ : tits Officiers du bas Palais , que les* -.Chinois appellent les teignes des Tribunaux , &: les fangfues du peuvfyle * pour piller les Chrétiens, poux leur faire mille infulces & mili Digitized by Google

« ſoit permis au Capitaine du quar- «
tier, aux chefs des ruës, & aux voi- «
ſins meſme de le venir accuſer : «
qu'on oblige les Dizeniers d'en- «
voyer tous les trois mois des atteſ- «
tations qui faſſent foy, qu'aprés «
avoir examiné chaque famille, ils «
n'ont trouvé aucun Chrétien dans «
leur diſtrict. Si ces atteſtations ſe «
trouvent fauſſes, que les Dizeniers «
ſoient punis de la meſme peine que «
les coupables. Et afin que cette at- «
teſtation ſoit plus ſeûre & plus au- «
thentique, il faut que les Gouver- «
neurs des villes y joignent la leur, «
& qu'ils la ſcellent du ſceau de leur «
Charge. «

Cet avis dangereux, qui avoit ruïné au commencement de ce ſiecle la floriſſante Egliſe du Japon, fut comme un ſignal à tous les petits Officiers du bas Palais, que les Chinois appellent les teignes des Tribunaux, & les ſangſuës du peuple, pour piller les Chrétiens, &

The text on this page is estimated to be only 29.18% accurate

> ‘éî> Hijtoire de T E&t le vexations , fous prétexté d'aller •■ chercher des croix &c des images, dont ils ne le mectoienc guercs en peine. . s . La Sentence du Gouverneur de la Cité fuc portée au Tribunal du Treforier general y qui après l’avoir • examinée avec le Juge criminel de = la Province , fuivant l'ordre qu’il en avoit receu du Viceroy , la confirmât '• dans tous Tes points , à la referve de celuy qui regardoic la perfonne dit Pere Intofcetta* Car apres avoir fart un récit injurieux de la maniéré i dont il eftoit venu s’établir à Ham-* tchéou , il conclut qu’/7 l'en faut chaf -fer, fermer fon Bglife , & le renvoyer i fa première demeure en U Province de J(ianf. Il appuyoit enfuite forte* jnent fur les informations qu’on devoit faire tous les trois mois, comme lur un moyen infaillible, pour détruire la Religion , & exterminer -les Chrétiens. Il femble que le Viceroy dévoie • confirmer une Sentence fi favorable

le vexations, ſous pretexte d'aller chercher des croix & des images, dont ils ne ſe mettoient gueres en peine.

La Sentence du Gouverneur de la Cité fut portée au Tribunal du Treſorier general, qui aprés l'avoir examinée avec le Juge criminel de la Province, ſuivant l'ordre qu'il en avoit receu du Viceroy, la confirma dans tous ſes points, à la reſerve de celuy qui regardoit la perſonne du Pere Intorcetta. Car aprés avoir fait un recit injurieux de la maniere, dont il eſtoit venu s'établir à *Hamtchéou*, il conclut qu'*il l'en faut chaſſer, fermer ſon Egliſe, & le renvoyer à ſa premiere demeure en la Province de Kianſi*. Il appuyoit enſuite fortement ſur les informations qu'on devoit faire tous les trois mois, comme ſur un moyen infaillible, pour détruire la Religion, & exterminer les Chrétiens.

Il ſemble que le Viceroy devoit

de l’Êmp. de la Chine, Li v. ï. 63 a Ces defTeins, 8c fi conforme à fes defîrs. Il ne le fie pas cependant i il ne la trouva point allez violente il la cafla 8c la renvoya r pour la réformer aux Tribunaux par où elle ^avoit pafle ; ce qui attire apres foy une fuite infinie de procedures : car les Ordres doivent defeendre 8c les Sentences remonter enfuite par les .mefmes canaux par où elles ont palfe la première fois i ce qui eftoit rC- ' commencer tout de nouveau^ Je ne m’arrefteray point icy à rapporter les ordres que le Viceroy donna pour faire reformer cette Sentence, ni à marquer toutes les formalitez que l’on garda , ni la fuite de toute cette longue procedure, qui feroit aflfeurément plaifir aux gens enteftez de la chicane j parce qu’ils y trouveraient des ra>ünemens qu’on ne connoifi: point encore en Europe , quelque habile que l’on foit en cet art. Mais je fuis perfuadé que cela fatiguerait h plufparc de mes le&eurs , qui ne Digitized by Google

à ſes deſſeins, & ſi conforme à ſes deſirs. Il ne le fit pas cependant ; il ne la trouva point aſſez violente, il la caſſa, & la renvoya, pour la réformer, aux Tribunaux par où elle avoit paſſé ; ce qui attire aprés ſoy une ſuite infinie de procedures : car les Ordres doivent deſcendre & les Sentences remonter enſuite par les meſmes canaux par où elles ont paſſé la premiere fois ; ce qui eſtoit recommencer tout de nouveau.

Je ne m'arreſteray point icy à rapporter les ordres que le Viceroy donna pour faire reformer cette Sentence, ni à marquer toutes les formalitez que l'on garda, ni la ſuite de toute cette longue procedure, qui feroit aſſeurément plaiſir aux gens enteſtez de la chicane ; parce qu'ils y trouveroient des rafinemens qu'on ne connoiſt point encore en Europe, quelque habile que l'on ſoit en cet art. Mais je ſuis perſuadé que cela fatigueroit

The text on this page is estimated to be only 18.48% accurate

‘ 64- fiîftoire de l'ÊcËf font peuc -eftre déjà que' trop etW miy ez de ce que j’en aÿ dï t.' Qupy-qu’il eh foit ,, le deflein dtf "Viceroy cftoit de faire abbatre l’Eglife de Ham-tchéov, qu’il regardoit comme le centre du Chriltianifme,, & le boulevard de Ta Religion. Son? chagrin contre les Tribunaux inferieurs, venoit de ce qu’ils îTtéoient pas entrez dans fa patfion , & de ce' qu’ils navoient pas fui vi en cela fes intentions. C’eft pourquoy il voir-foit qu’ils réformaient leur Sentent ce. Mais comme il connoiffoit parfaitement le génie du peuple { 8£ commeil vouloit le difpofer àPexecution defon deflein, il faifoit courir le bruit pas fes émilfaires , que cette Eglife efloit déjà renverféc ,, afin de le faire enfuite plus impunément ; & l’on en eftoic fi perfuadé,, qu’une infinité de gens, qui la regarde ient comme un des plus beaux ot*^ nemens de la ville , vcnoient tous leàjoars s’éclaircir de la vérité du faifc f^r leurs propres yeux* *

ſont peut-eſtre déja que trop ennuyez de ce que j'en ay dit.

Quoy-qu'il en ſoit, le deſſein du Viceroy eſtoit de faire abbatre l'Egliſe de *Ham-tchéou*, qu'il regardoit comme le centre du Chriſtianiſme, & le boulevard de la Religion. Son chagrin contre les Tribunaux inferieurs, venoit de ce qu'ils n'étoient pas entrez dans ſa paſſion, & de ce qu'ils n'avoient pas ſuivi en cela ſes intentions. C'eſt pourquoy il vouloit qu'ils réformaſſent leur Sentence. Mais comme il connoiſſoit parfaitement le génie du peuple ; & comme il vouloit le diſpoſer à l'execution de ſon deſſein, il faiſoit courir le bruit pas ſes émiſſaires, que cette Egliſe eſtoit déja renverſée, afin de le faire enſuite plus impunément ; & l'on en eſtoit ſi perſuadé, qu'une infinité de gens, qui la regardoient comme un des plus beaux ornemens de la ville, venoient tous les jours s'éclaircir de la verité du fait

The text on this page is estimated to be only 22.08% accurate

de l'Ëmç. de U Chine. LiV. ï. 6$ Cette Eglife étoit fans contredit la plus belle &: la: mieux entendue1 de toute la Chine v car qüoy-que l'édifice n'en fuft pas à beaucoup' prés fi magnifique ni fi grand que' la principale Mofqûée des Mahometans , elle étoit incomparable ment plus propre & plus ornée. Son plan avoir été pris fur le modèle des EglifcS' d'Europe. Les muraillesen étoient de brique > quatre rangsde colonnes de bois^ où noflre ar-* chitc&ure eftoit groffiercment imitée par l'Ouvrier Chinois , y formoi ent une nef &c deux aides . Deux rangs de ees colonnes étoient engagées dans les murs ÿ fuiyant la? couftume du Pays. Le plinthe des; chapi teaux de chaque colonne dés deux rangs du milieu fêrvoit d'im* pofte' aux jambages de quatre arcs qui s'y venoient recontrer à angles droits, dont deux traverfoient, l'uty la nef, & l'autre faille , les deux autres diftingu oient ces deux merabres,- Elle étoit lam bridée fort pro

Cette Egliſe étoit ſans contredit la plus belle & la mieux entenduë de toute la Chine : car quoy-que l'édifice n'en fuſt pas à beaucoup prés ſi magnifique ni ſi grand que la principale Moſquée des Mahometans, elle étoit incomparablement plus propre & plus ornée. Son plan avoit été pris ſur le modele des Egliſes d'Europe. Les murailles en étoient de brique ; quatre rangs de colonnes de bois, où noſtre architecture eſtoit groſſierement imitée par l'Ouvrier Chinois, y formoient une nef & deux aiſles. Deux rangs de ces colonnes étoient engagées dans les murs, ſuivant la couſtume du Pays. Le plinthe des chapiteaux de chaque colonne des deux rangs du milieu ſervoit d'impoſte aux jambages de quatre arcs qui s'y venoient recontrer à angles droits, dont deux traverſoient, l'un la nef, & l'autre l'aiſle, & les deux autres diſtinguoient ces deux mem-

66 Hiftoire de l’Edit prement. L’or &: l’azur y brilloienf de toutes parts : on y avoit méfié les eouleurs les plus vives & on les avoit appliquées avec tant d’art fur le beau vernis de la Chine ^quelles avoient un éclat merveilleux. - If y avoit trois autels dans cette Eglife. Le grand eftoit dédié au Sauveur du monde. Le Tabernacle d’une fculptûre à l’Européene étoic chargé d’ornemens à la Chinoife ; ce qui faifoituu allez bon effet. Les deux autres Autels eftoient dediez, je premier à l’Apoftre faint Pierre* qui tenoit deux clefs d’une main , &C montroit les portes du Ciel de l’au* tre. Le fécond à l’Apoftre faint Paul , qui y étort teprefenté dans l’attitude d’un homme qui prefche: il tenoit un Crucifix de la main gauche , & il montroit de la droite un écriteau , où étoient ces paroles: Pour nous , nous j>refchonr JeJùs crucifié* • ■ t Mais ce qu’il y a de plus beau. <lans cette Eglife , & ce qui y atci* Digitized by GoogI

prement. L'or & l'azur y brilloient de toutes parts : on y avoit meſlé les couleurs les plus vives & on les avoit appliquées avec tant d'art ſur le beau vernis de la Chine, qu'elles avoient un éclat merveilleux.

Il y avoit trois autels dans cette Egliſe. Le grand eſtoit dedié au Sauveur du monde. Le Tabernacle d'une ſculpture à l'Européene étoit chargé d'ornemens à la Chinoiſe ; ce qui faiſoit un aſſez bon effet. Les deux autres Autels eſtoient dediez, le premier à l'Apoſtre ſaint Pierre, qui tenoit deux clefs d'une main, & montroit les portes du Ciel de l'autre. Le ſecond à l'Apoſtre ſaint Paul, qui y étoit repreſenté dans l'attitude d'un homme qui preſche: il tenoit un Crucifix de la main gauche, & il montroit de la droite un écriteau, où étoient ces paroles : *Pour nous, nous preſchons Jeſus crucifié.*

Mais ce qu'il y a de plus beau

de l'Etnf. de la Chine. Liv. I. 6j foie une infinité de gens, écoit le grand nombre de tableaux , donc elle étoit ornée. C'étoient des copies d'après des modèles d'Europe, qu'un Peintre chrétien de la Chine avoir faites. Quoy-que la peinture en fùft grofiiere , ils étoient du gouft des Chinois r qui les regardoient comme autant de chefs d'oeuvre. Tous ces tableaux reprôfentoient la vie de Jefus-Chrift depuis fa naiflancejufqu'à fon Afcenfiom ils eftoient fiiivis de ceux de Ja vie de la fiiinte Vierge^ des quatre fins de l'homme , des douze ApoCtres , des quatre Evangeliftes , des fondateurs des Religions avec chacun l'habit ce fon Ordre & de quelques actions des plus éclatantes de l'Hiftoire fainte & de l'Hiftoite Ecclefiaftique, comme la Converfion de S. Paul &: celle du grand Conftantin. On lifoit au bas de chaque tableau l'explication du my ftere qui y eftoit reprefenté, compofée d'un ftile éleve, &: écrite en grosI Oigitized by Google

roit une infinité de gens, étoit le grand nombre de tableaux, dont elle étoit ornée. C'étoient des copies d'aprés des modéles d'Europe, qu'un Peintre chrétien de la Chine avoit faites. Quoy-que la peinture en fuſt groſſiere, ils étoient du gouſt des Chinois, qui les regardoient comme autant de chefs d'œuvre. Tous ces tableaux repreſentoient la vie de Jeſus-Chriſt depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon Aſcenſion: ils eſtoient ſuivis de ceux de la vie de la ſainte Vierge, des quatre fins de l'homme, des douze Apoſtres, des quatre Evangeliſtes, des fondateurs des Religions avec chacun l'habit ce ſon Ordre, & de quelques actions des plus éclatantes de l'Hiſtoire ſainte & de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, comme la Converſion de S. Paul & celle du grand Conſtantin. On liſoit au bas de chaque tableau l'explication du myſtere qui y eſtoit repreſenté, compoſée

The text on this page is estimated to be only 26.95% accurate

• Èifioire de l'Edit cara&eres Chinois fur un vernis . blanc}cc qui faifoi't un tres-bel effetscar chaque tableau eftoit comme un prédicateur qui afinonçoit à tout le monde’ les veriteZ de l’Evangile' d’une maniéré proportionnée à leut' capacité &à l’étenduë de’leur éfpriü^ Chacun y étoit inftruit :1e peuple' groffier par les figures qui y eftoient reprefentées, & lesfçavans par Pex1'plication qui y étoit attachée. De? forte qü’un infidèle qui fe donnoic le temps de confiderer tous ces tableaux les uns apr es les autres , fo rtoitde cette Eglifc à demi-inftruit j. &c s’il n’en remportoit pas le défit d’une converfion fincerc , il s’en retournait du moins plein d’eftimer pour la Religion. Mais c’étoit cela melme qui irritoit le Viceroy , &: qui le portoit h Vouloir détruire cette Eglifc , parce qu’il îaregardoit comme le boulevard de la Religion dans fa Province. Je ne me ferois pas arrefté à faire’ fine fi ample defeription de ce laine*

caracteres Chinois ſur un vernis blanc, ce qui faiſoit un tres-bel effet: car chaque tableau eſtoit comme un predicateur, qui annonçoit à tout le monde les veritez de l'Evangile d'une maniere proportionnée à leur capacité & à l'étenduë de leur eſprit. Chacun y étoit inſtruit : le peuple groſſier par les figures qui y eſtoient repreſentées, & les ſçavans par l'explication qui y étoit attachée. De ſorte qu'un infidele qui ſe donnoit le temps de conſiderer tous ces tableaux les uns aprés les autres, ſortoit de cette Egliſe à demi-inſtruit; & s'il n'en remportoit pas le deſir d'une converſion ſincere, il s'en retournoit du moins plein d'eſtime pour la Religion.

Mais c'étoit cela meſme qui irritoit le Viceroy, & qui le portoit à vouloir détruire cette Egliſe, parce qu'il la regardoit comme le boulevard de la Religion dans ſa Province. Je ne me ferois pas arreſté à faire

The text on this page is estimated to be only 27.90% accurate

fcde ÎEmp. de U Chine. Liv. T. Cy lieu, fi ce précieux monument de la pieté des Chrétiens fubfijftoit enr £ore-: mais Dieu qui l'ayoit garenti 4e la fureur des perfeeuteurs , ne l'a pasvoulu prèferyer de la fureur des flammes, qui le redui firent en cerup dres avec une partie conûderable de la ville de Hamuchéoti , le deuxième jourd'Aouft de l'année nid fix çens quatre-vingt-douze. Le Viceroy ne trouva pas les Officiers des Tribunaux inferieurs do-r ciles for la ruine de l'Eglife de Hamtfhéou. Ce procédé leur paroifioit violent, & contraire aux loix & aux couftumes du Pais $ & ils ne jugèrent pas à propos de rifquer leur fortune fie leur réputation, pour fatisfaire la paffiondu Viceroy ; car ils voyaient bien que c'euftefté à eux une grande témérité , & une hardiefle infou-, tenable, d'entreprendre fans les ordres exprès de la Cour. des Rites , de renverfer une Eglife que cette mefme Cour avoit refpectée dans te temps que la pcrfecution d 'JumDigitized by Google

lieu, ſi ce precieux monument de la pieté des Chrétiens ſubſiſtoit encore : mais Dieu qui l'avoit garenti de la fureur des perſecuteurs, ne l'a pas voulu preſerver de la fureur des flammes, qui le reduiſirent en cendres avec une partie conſiderable de la ville de *Hamt-chéou*, le deuxiéme jour d'Aouſt de l'année mil ſix cens quatre-vingt-douze.

Le Viceroy ne trouva pas les Officiers des Tribunaux inferieurs dociles ſur la ruine de l'Egliſe de *Hamt-chéou*. Ce procedé leur paroiſſoit violent, & contraire aux loix & aux couſtumes du Païs ; & ils ne jugerent pas à propos de riſquer leur fortune & leur réputation, pour ſatisfaire la paſſion du Viceroy ; car ils voyoient bien que c'euſt eſté à eux une grande temerité, & une hardieſſe inſoûtenable, d'entreprendre ſans les ordres exprés de la Cour des Rites, de renverſer une Egliſe que cette meſme Cour avoit reſpectée dans

The text on this page is estimated to be only 29.33% accurate

jo Hiftôire de l'Edit quam-ficn étoit le plus animée j que c’cftoit s’engager dans une affaire infiniment -fafeheufe pour eux , fi l’on venoit à defapprouver cette adion; que le Viceroy ne manquerait pas de fe justifier à leurs dépens , en pro~ duifant leurs Sentences* & de faire retomber fur eux une faute , donc il eftoit feul coupable. Ainfi ils s’en tinrent à leur premier-fentiment,qui cftoit qu’on fermait l’Eglife de Ham~ tchéou , félon l’ordre qu’en avoic donné la Cour des Rites dans le temps de la perfecution. Le Viceroy n’o fa pas les pouffer, de peur de fe rendre feul refpon fable de l’évenement. Il prit le parti de s’attacher à la deftrudion des autres Eglifes de fa Province, qui n’avoienc pas les mefmes appuis que celle de Hamt^chéou > parce qu elles avoient cfté bafties contre les Edits. D’abord il jetta les yeux fur la fecondeEglïfe de Ham-tchéou 9 qui eft dediée à la fainte Vierge. C’efl l’Eglife où les femmçs s’aflem* Digltfzed by G (

quam-ſien étoit le plus animée ; que c'eſtoit s'engager dans une affaire infiniment faſcheuſe pour eux, ſi l'on venoit à deſapprouver cette action ; que le Viceroy ne manqueroit pas de ſe juſtifier à leurs dépens, en produiſant leurs Sentences, & de faire retomber ſur eux une faute, dont il eſtoit ſeul coupable. Ainſi ils s'en tinrent à leur premier ſentiment, qui eſtoit qu'on fermaſt l'Egliſe de *Hamtchéou*, ſelon l'ordre qu'en avoit donné la Cour des Rites dans le temps de la perſecution.

Le Viceroy n'oſa pas les pouſſer, de peur de ſe rendre ſeul reſponſable de l'évenement. Il prit le parti de s'attacher à la deſtruction des autres Egliſes de ſa Province, qui n'avoient pas les meſmes appuis que celle de *Hamt-chéou*, parce qu'elles avoient eſté baſties contre les Edits. D'abord il jetta les yeux ſur la ſeconde Egliſe de *Ham-tchéou*, qui eſt dediée à la ſainte Vierge.

The text on this page is estimated to be only 23.02% accurate

r ~ ï de l’Emp. de [a Chine . Liv. I. 71 blent coqs les mois , pour y entem* dre la Melle, Ôc pour y recevoir les $acreme«s. On a .été obligé de baftir des £glifes particulières pour les fenir jpes , afin de le conformer aux coijûumesde la Chine, où l’on regarde les affemblées des hommes 5c des femmes dans lemefmelieu , comme la marque la plus afleurée dun gouverne mène baibare Sc grolïier. Au refte , cette couftume eft aulïi an-, çienne que la Monarchie. Elle eft établie fiur cette maxime fonda?mentale de la morale des Chinois? qui porte que le premier ôç le plus eft’entiel devoir des deux fexes , eft d’eftre diftinguez $C feparez : d’où ils concluent que le lieu propre de la femme eft la maifon , ou elle doiç S’appliquer au foin du ménage1, 5c à l’éducation des enfans i 5c que le lieu propre de l’homme eft d’eftrp au dehors pour vacquer aux affaires de la famille. . Mais çqmme les maximes de mo* Digitized by Google

blent tous les mois, pour y entendre la Meſſe, & pour y recevoir les Sacremens.

On a été obligé de baſtir des Egliſes particulieres pour les femmes, afin de ſe conformer aux couſtumes de la Chine, où l'on regarde les aſſemblées des hommes & des femmes dans le meſme lieu, comme la marque la plus aſſeurée d'un gouvernement barbare & groſſier. Au reſte, cette couſtume eſt auſſi ancienne que la Monarchie. Elle eſt établie ſur cette maxime fondamentale de la morale des Chinois, qui porte que le premier & le plus eſſentiel devoir des deux ſexes, eſt d'eſtre diſtinguez & ſeparez: d'où ils concluent que le lieu propre de la femme eſt la maiſon, où elle doit s'appliquer au ſoin du ménage, & à l'éducation des enfans; & que le lieu propre de l'homme eſt d'eſtre au dehors pour vacquer aux affaires de la famille.

71 Mijloire de lEdit raie ne font pas# toujours capablesd’arrefter la curiofité de femmes 9> & de leur ofter l’envie naturelle ^qu’elles ont de parotftre & defefaire voir , la politique Chinoife a trouvé un moyen extraordinaire , pour les arrefter à la mai fon & pour les empefcher de fortir: c’eft de leur oilet? l’ufage des pieds , en les obligeant dés leur enfance a fe les ferrer fi fortement, qu’ils ne pu illent croiftre. Ce moyen qui devroit révolter les femmes , & les porter à abolir une ' couftume fi bizarre & fi gefnante, eflt ce qui fait leur enteftement ; & elles font fi folles fur cela , qu’elles ferient au defefpoir de n’avoir pas les pieds petits , parce qu’elles regardent ce défaut comme le trait le plus cilcntiel de leur beauté, •' r Malgré cette précaution fi neceffaire à un peuple mol &: indolent, qui fe livre tout entier au plaifir des fens , les femmes ne laiflent pas d'aller quelquefois aux Temples de leurs Bonzes: Mais comme ces Temples

Digitized by Google

rale ne ſont pas toûjours capables d'arreſter la curioſité de femmes, & de leur oſter l'envie naturelle qu'elles ont de paroiſtre & de ſe faire voir, la politique Chinoiſe a trouvé un moyen extraordinaire, pour les arreſter à la maiſon & pour les empeſcher de ſortir : c'eſt de leur oſter l'uſage des pieds, en les obligeant dés leur enfance à ſe les ſerrer ſi fortement, qu'ils ne puiſſent croiſtre. Ce moyen qui devroit revolter les femmes, & les porter à abolir une couſtume ſi bizarre & ſi geſnante, eſt ce qui fait leur enteſtement ; & elles ſont ſi folles ſur cela, qu'elles ſe-rient au deſeſpoir de n'avoir pas les pieds petits, parce qu'elles regardent ce défaut comme le trait le plus eſſentiel de leur beauté.

Malgré cette précaution ſi neceſſaire à un peuple mol & indolent, qui ſe livre tout entier au plaiſir des ſens, les femmes ne laiſſent pas d'aller quelquefois aux Temples de

de l’Emp. de U Chine. Liv. I. 73 pics font des lieux décriez, où la pudeur eft fouvent immolée fur les Autels des idoles; ces aflèmblées de femmes font fufpeéles,Â:l'entréedc ces Temples leur eft défendue par une loy , que la facilité pu plûtoft la fuperftition des maris a abolie. Les Couvents de leurs Religieufes « font encore plus décriez que les Temples de leurs B0nz.es: Car au lieu que les femmes feculieres demeurent prefque toujours dans leurs maifons , celles-cy abufent de la liberté qu’elles ont de for tir, &c s’en fervent pour for mer des intrigues , pour entretenir desjcommcrces,& pour s’abandonner à tour ce que l’avarice & le libertinage ont de plus honteux: c’eft ce qui fait que les millionnaires gardent de fi grandes précautions pour aflembler les femmes. Il y a mefme dans la Chine dés endroits où ils n’ofent le faire que deux ou trois fois l’année , de peut de donner lieu à la médifance , &à la jaloulïç outrée des Chinois. ' Tome 111% D

ples ſont des lieux décriez, où la pudeur eſt ſouvent immolée ſur les Autels des Idoles; ces aſſemblées de femmes ſont ſuſpectes, & l'entrée de ces Temples leur eſt défenduë par une loy, que la facilité ou plûtoſt la ſuperſtition des maris a abolie. Les Couvents de leurs Religieuſes ſont encore plus décriez que les Temples de leurs *Bonzes:* Car au lieu que les femmes ſeculieres demeurent preſque toûjours dans leurs maiſons, celles-cy abuſent de la liberté qu'elles ont de ſortir, & s'en ſervent pour former des intrigues, pour entretenir des commerces, & pour s'abandonner à tout ce que l'avarice & le libertinage ont de plus honteux: c'eſt ce qui fait que les miſſionnaires gardent de ſi grandes précautions pour aſſembler les femmes. Il y a meſme dans la Chine des endroits où ils n'oſent le faire que deux ou trois fois l'année, de peur de donner lieu à la médiſance, & à

The text on this page is estimated to be only 23.22% accurate

*74 * Bïftoire de l'Edit \ v Le Viceroy voulue donc fçavoir comment cette Eglife des femmes & les autres de laProvmce avoienc été bafties ; fi les Chrétiens y ar voient contribué , & fi on les avoir élevées à leurs frais. On fit de nou-* .velles informations contre le Pçre Intorcetta i on l'obligea de contparoiftre encore devant les Mandarins : il répondit avec fa douceur. & -(à mode ftic ordinaire que les Pre»dicateurs de l'Evangile avoient baçi cette Eglifo à leurs frais , fans que les peuples y eufient contribué. Le rapport du Capitaine a du quartier, •homme droit 6c fincerc , qui avoir eu ordre de s'en informer fe trouva entièrement conforme aux dé portions du Pcre; ce qui porta le VL» ccroy à ordonner que 1 Eglife des femmes fuft changée dans un Xenv pie d'idoles d j jufqua ce qu'il on ^llfèoommoit Tam-choüi. • ' ■■ V i *> Il fut dédié à G otntn yun , Capitaine fameuy, lur la fia de la famille des Han. Qn. luy a donné le titre de Ti , ou d'Empereqr ; & on l'honoré comme uuc des principales Idoles de la Chine. i_\

Le Viceroy voulut donc ſçavoir comment cette Egliſe des femmes & les autres de la Province avoient été baſties ; ſi les Chrétiens y avoient contribué, & ſi on les avoit élevées à leurs frais. On fit de nouvelles informations contre le Pere Intorcetta ; on l'obligea de comparoiſtre encore devant les Mandarins : il répondit avec ſa douceur & ſa modeſtie ordinaire, que les Predicateurs de l'Evangile avoient bâti cette Egliſe à leurs frais, ſans que les peuples y euſſent contribué. Le rapport du Capitaine [a] du quartier, homme droit & ſincere, qui avoit eu ordre de s'en informer, ſe trouva entierement conforme aux dépoſitions du Pere ; ce qui porta le Viceroy à ordonner que l'Egliſe des femmes fuſt changée dans un Temple d'Idoles [d], juſqu'à ce qu'il en

[a] Il ſe nommoit *Yam-choüi.*

[b] Il fut dedié à *Coüan yun*, Capitaine fameux, ſur la fin de la famille des *Han.* On luy a donné

The text on this page is estimated to be only 23.51% accurate

de l'Emf. de la Chine. Liv. I. •jf fuft ordonné autrement. Après tant de procedures , on attendoic un Arreft définitif fur cette affaire, qui jettoit les Chrétiens dans la derniere confternacioo -, lork qu'il furvint un incident qui déconcertales mefures du Viceroi , & qui renverfa tous fes projets,. Le Perc Intorcetta, qui voyoit le danger que couroit la Religion , avoit eu foin d'informer les Jefuites , qui étoiene à la Cour de Pékin , des deffeins des procedures du Viccroy, dans l'e/perance qu'ils employeroient le crédit ôc la faveur qu'ils avoieot auprès de l'Empereur , pour arrêter la fureur d'un homme qui s^éroiç entefté de perfecuter les Chrétiens ^ & de détruire leur Religion, Mais comme par un contretemps fa& cheux, l'Empereur n'étoitpas à iYLin , le Viceroi eue tout le temps qu'il pouvoit fouhaiter pour faite fes procedures , & pour porter çette affaire aux dernieres extrénûtez. L'Empereur eftoit alors en Taib Dij

The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate

y 6 Hiftoire de l’Edit tarie , où il a couftume d’aller de temps en temps prendre le -diVer cillement de la chafle, pour fe délaftcr de (es fatigantes occupations. ïl avoit mené avec luy le Pere Gerbillon Jefuite François , qui a l’honneur de -raccompagner très-:' fouvefit dans Tes voyages. Les (èrvices imper tan s que èe Pere luy a tendu dans les négociations de la paix avec les Mofcovites3; la facilité avec laquelle H a appris la langue des Mantchêotis , qui eft la langue des Tartares Sc celle que parle ordinairement l’Empereur j fa capacité dans les Mathématiques & dans les autres feienees, & fur tout1 fa droiture, fa {incerité fa vertu luy ont acquis l’eftime & l’amitié de ce Prinee^ qui le diftingue dans toutes les occafions, &: qui ne cherche qu’à luy faire plai►3 Si ce Pere eiîft efté averti de bona On trouvera à la fin de cette ftiftoiic un abic* de cette négociation. * • / v Digitizêdby Goôgli

tarie, où il a couſtume d'aller de temps en temps prendre le divertiſſement de la chaſſe, pour ſe délaſſer de ſes fatigantes occupations. Il avoit mené avec luy le Pere Gerbillon Jeſuite François, qui a l'honneur de l'accompagner tres-ſouvent dans ſes voyages. Les ſervices importans que ce Pere luy a rendu dans les negociations de la paix avec les Moſcovites[a]; la facilité avec laquelle il a appris la langue des *Mantchéous*, qui eſt la langue des Tartares & celle que parle ordinairement l'Empereur; ſa capacité dans les Mathematiques & dans les autres ſciences, & ſur tout ſa droiture, ſa ſincerité & ſa vertu luy ont acquis l'eſtime & l'amitié de ce Prince, qui le diſtingue dans toutes les occaſions, & qui ne cherche qu'à luy faire plaiſir.

Si ce Pere euſt eſté averti de bon-

The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate

de lEnip.de de U Chine. Liv. 1. 77 heure des démarches du Viceroy , il luy euft elle aifé de les arref* ter: mais Dieu qui avoit Tes de£feins , &: qui vouloit terminer cette affaire à la gloire de la Religion f d'une maniéré beaucoup plus avança geufe qu'on n'euft ofé fe le promettre , permit que ce Pere ne fceut rien de cette perfeeution , que lorf. qti'il fut preft d'arriver à Pékin. II en fut inftruit par une lettre du Pere Gabiani Supérieur des Je fuir tes de la Chine f qui le conjuroit d'employer fon crédit auprès de l'Empereur, pour arrefter un torr rent qur alloit ruiner toutes les Eglifcs, & détruire entièrement la Religion. 14 ne l'eut pas plûtoft lue. qu'embrafé du zélé de la Marfpn de Dieu; il alla trouver un des plus grands Seigneurs de la Cour , qui étoitduvoyage,&:fun de fes meilleurs amis-. C'étoit le Prince Sofan , homme diüingiié par fa naiffance, par fes emplois , & par fon mérité perfoiîD iij Digitized by Google

ne heure des démarches du Vice-roy, il luy euſt eſté aiſé de les arreſter: mais Dieu qui avoit ſes deſſeins, & qui vouloit terminer cette affaire à la gloire de la Religion, d'une maniere beaucoup plus avantageuſe qu'on n'euſt oſé ſe le promettre, permit que ce Pere ne ſceut rien de cette perſecution, que lorſqu'il fut preſt d'arriver à *Pekin*. Il en fut inſtruit par une lettre du Pere Gabiani Superieur des Jeſuites de la Chine, qui le conjuroit d'employer ſon credit auprés de l'Empereur, pour arreſter un torrent qui alloit ruiner toutes les Egliſes, & détruire entierement la Religion. Il ne l'eut pas plûtoſt lûë qu'embraſé du zéle de la Maiſon de Dieu; il alla trouver un des plus grands Seigneurs de la Cour, qui étoit du voyage, & l'un de ſes meilleurs amis.

C'étoit le Prince *Soſan*, homme diſtingué par ſa naiſſance, par ſes

The text on this page is estimated to be only 25.57% accurate

v* _ H i foire de PB dit nel. O Seigneur , qui a pafle püf toutes les charges, qui peuvent former un grand homme , & qui a me£me exercé pendant dix ans celle de CoUo , la première de l'Empire, eft allié à l'Empereur , & oncle de l'Imperatrice, mere de l'heritier prélomptif de la Couronne; ce qui fe diftingue de tous les autres Seigneurs. Son efprit vif & brifant, fa grande pénétration , fon jugement folide , fa fagefîë & fon expérience confommée lu y ont donné la confiance de l'Empereur, qui le confulte dans toutes fes affaires , & qui le regarde comme le premier fjommede fon Confeil. Mais quelque diftingue qu'il foit par tous ces endroits, il eft encore infiniment plus grand & plus aimable par les qualitcz du cœur que par celles de f efprit. Il eft naturellement droit, fincere, équitable, fidele,geneteux,&: t>on ami. Comme le P. Gerbillon eft à peu prés dumefme carra&ere ; ce d?rince l'avoit fort goufté dans, les Digitîzed By

nel. Ce Seigneur, qui a paſſé par toutes les charges, qui peuvent former un grand homme, & qui a meſme exercé pendant dix ans celle de *Colao*, la premiere de l'Empire, eſt allié à l'Empereur, & oncle de l'Imperatrice, mere de l'heritier préſomptif de la Couronne; ce qui le diſtingue de tous les autres Seigneurs. Son eſprit vif & bril'ant, ſa grande penetration, ſon jugement ſolide, ſa ſageſſe & ſon experience conſommée luy ont donné la confiance de l'Empereur, qui le conſulte dans toutes ſes affaires, & qui le regarde comme le premier homme de ſon Conſeil. Mais quelque diſtingué qu'il ſoit par tous ces endroits, il eſt encore infiniment plus grand & plus aimable par les qualitez du cœur que par celles de l'eſprit. Il eſt naturellement droit, ſincere, équitable, fidele, genereux, & bon ami. Comme le P. Gerbillon eſt à peu prés du meſme carractere; ce

The text on this page is estimated to be only 20.89% accurate

àelEmp. de h chine. \ LiV. I. voyages qu’ils ürent ensemble fut les ' frontières de l'Empire pour la paix de Mofeovie} & il avoir pris pour Hiy une h grande amitié , qu'elle alloit jufqu’ à la -tend relie & à la familiarité. r • 1 * Le PereGerbillon luy commun•niqua la lettre du Pere Gabiani. •Cette lettre portent, que le Vicojoy de cbekiam s’étoit déclaré fans •aucun fujet le perfecuteur & l’en>nemi juré de laJReligion Chrétienne , U s’étoix fait: un plaifir de la décrier & de la rendre odienfe) par ■des affiches & par des procedures tout- à -fait injurieufes. Le Pere Gerbillon conjurant ce Prince de vouloir bien arrefter les violences du Viceroy, luy dit qu’ilcorcnptoit uniquement en cette occa(ion fur l’honneur de fa procédions Vous y pouvez, compter très -ferrement, mon Pere , repartit ce Pîmce d’un air le plus obligant du monde \ le Viceroy de ch épiant ma des obligations trop ejfentieltes, pour me refufèr D iiij

voyages qu'ils firent enſemble ſur les frontieres de l'Empire pour la paix de Moſcovie; & il avoit pris pour luy une ſi grande amitié, qu'elle alloit juſqu'à la tendreſſe & à la familiarité.

Le Pere Gerbillon luy communiqua la lettre du Pere Gabiani. Cette lettre portoit, que le Viceroy de *Chekiam* s'étoit declaré ſans aucun ſujet le perſecuteur & l'ennemi juré de la Religion Chrétienne, & s'étoit fait un plaiſir de la décrier & de la rendre odieuſe par des affiches & par des procedures tout-à-fait injurieuſes. Le Pere Gerbillon conjurant ce Prince de vouloir bien arreſter les violences du Viceroy, luy dit qu'il comptoit uniquement en cette occaſion ſur l'honneur de ſa protection: *Vous y pouvez compter tres-ſeûrement, mon Pere*, repartit ce Prince d'un air le plus obligant du monde; *le Viceroy de Chekiam m'a des obliga-*

1 t,o H i foire de P JE dît ce que je luy demander Ay . Affleure S> vous qu'il réparera ce qu'il a fait contre la loy de Dieu. Je vous en donne • ma parole , & je vous réponds du fuccés de cette affaire . Il répéta plufieurs fois ces dernieres paroles. En effet, Sofan ne fût pasplûtofl: arrivé à Pékin qu'il écrive au Vh* ceroy de fe reconcilier avec le Pere r'Intorcerta, & deréparer le tort qu'il avoit fait à la Religion Chrétienne: &: afin qu'il ne fe puft dédire de voir le Pcre , il enferma dans fon > paquet les lettres que les Peres Gerbillon &: Bouvet écrivoient au Pere Intorcetta, pour l'obliger de les donner en main propre. C'étoit trop exiger d'un homme aufh fier que le Viceroy. Il étoit trop embarqué, &: il avoit pouffé les chofes trop loin , pour les pouvoir remettre dans leur premier état fans fe déshonorer. Ainfi , quoy-qu'il duft toute fa fortune au Prince Sofan , qui étoit fon prote&eur déclaré, il ne put fe réfoudre à faire les déDigitize Google

ce que je luy demanderay. Aſſeûrez-vous qu'il réparera ce qu'il a fait contre la loy de Dieu. Je vous en donne ma parole, & je vous réponds du ſuccés de cette affaire. Il répeta pluſieurs fois ces dernieres paroles.

En effet, *Soſan* ne fut pas plûtoſt arrivé à *Pekin* qu'il écrivt au Viceroy de ſe reconcilier avec le Pere Intorcetta, & de réparer le tort qu'il avoit fait à la Religion Chrétienne: & afin qu'il ne ſe puſt dédire de voir le Pere, il enferma dans ſon paquet les lettres que les Peres Gerbillon & Bouvet écrivoient au Pere Intorcetta, pour l'obliger de les donner en main propre. C'étoit trop exiger d'un homme auſſi fier que le Viceroy. Il étoit trop embarqué, & il avoit pouſſé les choſes trop loin, pour les pouvoir remettre dans leur premier état ſans ſe déshonorer. Ainſi, quoy-qu'il duſt toute ſa fortune au Prince *Soſan*, qui étoit ſon protecteur declaré, il

The text on this page is estimated to be only 22.67% accurate

de ÏEmp. de U Chine. Li v. I. 81 marches qu’il demandoit. Sofip Ven prelfa encore plus fortement par une feeonde lettre qu’il luy écrivit: mais ces lettres fi. vives &: Ci. preflantes n’eurent point d’autre effet fur le Viceroy, que de le por-^ , ter à épargner la perfonne du Pcre . Intorcetta , & à le laifler dans fo» Eglife. Il crut que Sofan feroitcoiv- . tent de la violence qu’il fe faifoit^ . Sc qu’il luy tiendroit compte de ce , qu’il ne portoit pas les choies plus . loin : &; afin de n’avoir pas le cha>- t Ërin de recevoir encore quelques , ttres plus fafebeufes que les pre- . micresyil réfolut de terminer cette- , affaire y & de confirmer dans tous . ièS points la Sentence du. Treforier .• feneral y du Juge criminel de la f rovince.- En voicy un extrait fidel- c le &c exad. , ... Je trouve que les livres dont il « eft queftion,.fuivant les dépofitions ? d’Intorcetta, ont elle imprimez fous T le régné de Vanlie s que n’y ayant <? jufqu’icy aucune permiflion ni auD v

Digitized by Google

marches qu'il demandoit. *Soſan* l'en preſſa encore plus fortement par une ſeconde lettre qu'il luy écrivit: mais ces lettres ſi vives & ſi preſſantes n'eurent point d'autre effet ſur le Viceroy, que de le porter à épargner la perſonne du Pere Intorcetta, & à le laiſſer dans ſon Egliſe. Il crut que *Soſan* ſeroit content de la violence qu'il ſe faiſoit, & qu'il luy tiendroit compte de ce qu'il ne portoit pas les choſes plus loin: & afin de n'avoir pas le chagrin de recevoir encore quelques lettres plus faſcheuſes que les premieres, il réſolut de terminer cette affaire, & de confirmer dans tous ſes points la Sentence du Treſorier general, & du Juge criminel de la Province. En voicy un extrait fidelle & exact.

Je trouve que les livres dont il eſt queſtion, ſuivant les dépoſitions d'Intorcetta, ont eſté imprimez ſous le regne de *Vanlie;* que n'y ayant

8i ■ • Il [poire de l’Edit u cune défenfe de les diftribuer , ils ne » doivent fervir qu’aux feuls Reli« gicux Européans : Qifeft-il donc » neccflaire d’en graver des plan- ' n ches, fi l’on n’a pas deflein d’en « diftribuer au peuple, de le féduire, « & de le porter à embraflèr cette loy > « Si l’on permet à Intorcetta de gart* xler ces planches, on peut croire » «•qu’il s’abfticndra pendant quelque « temps d’en faire tirer des exemplair « res , & de les diftribuer j mais il cft « feûr qu’il s’en fervira dans la fuite » pour féduirc le peuple, comme il a » 'fait auparavant. Il faut donc en bri»» fer les planches,pour ofter ta fource » du mal. S'il fe trouve donc doré» navant quelqu’un qui diftribuë ces ••livres, ou qui embraflè cette loy » après la défenfe de Voftre Excellen» ce , & l’ordre de prendre des atte£* tâtions tous les trois mois, que le » coupable foit rigoureufement chaf» clé ; qu’on I’expofe en lui te en pu*» blic le cou ferré entre des ais pefans. * Si fes voifins , les Capitaines des Digitized by Googl

» cune défenſe de les diſtribuer, ils ne
» doivent ſervir qu'aux ſeuls Reli-
» gieux Européans : Qu'eſt-il donc
» neceſſaire d'en graver des plan-
» ches, ſi l'on n'a pas deſſein d'en
« diſtribuer au peuple, de le ſéduire,
» & de le porter à embraſſer cette loy?
» Si l'on permet à Intorcetta de gar-
» der ces planches, on peut croire
» qu'il s'abſtiendra pendant quelque
» temps d'en faire tirer des exemplai-
» res, & de les diſtribuer ; mais il eſt
» ſeûr qu'il s'en ſervira dans la ſuite
» pour ſéduire le peuple, comme il a
» fait auparavant. Il faut donc en bri-
» ſer les planches, pour oſter la ſource
» du mal. S'il ſe trouve donc doré-
» navant quelqu'un qui diſtribuë ces
» livres, ou qui embraſſe cette loy
» aprés la défenſe de Voſtre Excellen-
» ce, & l'ordre de prendre des atteſ-
» tations tous les trois mois, que le
» coupable ſoit rigoureuſement chaſ-
» tié ; qu'on l'expoſe enſuite en pu-
» blic le cou ſerré entre des ais peſans.

The text on this page is estimated to be only 22.35% accurate

de l’EMp. de U chine. Lïv. t. rpiarricrs, & les Chefs de ruë ne font pas déféré ; qu’ils foiem pu- nis, comme s’ils l’avoient caché. Ce- « la cftainfi ordonné , pour fe confort « mer au fagc Edit , qui defènd a tou- *• tes fortes de perfonncs d’embraflcr • la loy Chrétienne* Par ce moyen « tous les efprhs reprendront le droit «•_* i chemin, & les faufTcs doftrincs fe- w rom détruites & abolies. Intorcetta m n’a pas baffi l’Eglifeoù il demeure* m • ^ mais commte il 'y eft établi depuis n long-temps, il femble. qu’il eft a pro- « pos de Ty laiflèt. * Pour l’Eglife des femmes , qui eft * dans la ruë Tcbam-cba* , & les deux % Eglifes àc * quoy-que les Européans les ayenfr*f< baftiesfans que le peuple y ait cbn-* . tri hué : cependant , comme ce fon^ % des maifons vuides , il eft a propos «• * Le Viceroy ordotina dépars, qu'on changea» «es deux Eglifes en des Temples deditï à Cria»* yun tt i ou fi elles fe trouvoient trop petites pou* cela, qu’on en fit des Ecoles publiques. b Ces deux villes & toutes les antres , dont H ©axliicy , font delà Provtacede 1 ' D vj Digitized by Google

quartiers, & les Chefs de ruë ne « l'ont pas déferé ; qu'ils ſoient pu- « nis, comme s'ils l'avoient caché. Ce- « la eſt ainſi ordonné, pour ſe confor- « mer au ſage Edit, qui défend à tou- « tes ſortes de perſonnes d'embraſſer « la loy Chrétienne. Par ce moyen « tous les eſprits reprendront le droit « chemin, & les fauſſes doctrines ſe- « ront détruites & abolies. Intorcetta « n'a pas baſti l'Egliſe où il demeure ; « mais comme il y eſt établi depuis « long-temps, il ſemble qu'il eſt à pro- « pos de l'y laiſſer. «

Pour l'Egliſe des femmes, qui eſt « dans la ruë *Tcham-chaa*, & les deux « Egliſes de *Kiaa-him*[a], & de *Hainim*[b], « quoy-que les Européans les ayent « baſties ſans que le peuple y ait con- « tribué : cependant, comme ce ſont « des maiſons vuides, il eſt à propos «

[a] Le Viceroy ordonna depuis, qu'on changeaſt ces deux Egliſes en des Temples dediez à *Coüan-yun-ti* ; ou ſi elles ſe trouvoient trop petites pour cela, qu'on en fit des Ecoles publiques.

[b] Ces deux villes & toutes les autres, dont il eſt

The text on this page is estimated to be only 27.05% accurate

$4 Hîfioire de l'Edit ' . > *• d ordonner aux Gouverneurs de cet » villes de les faire fermer. Je trouve » pareillement que Sarpetri a demeu« roi t a Kinhoa , où il eft mort la vingt» unième année de Cam-hii que félon » les informations des Gouverneurs » de Kinhoa , & de Ki u-tchéou, qui conz» *6*2:» viennent fur cela , d'Alcala de^. « meuroit dans le Fokien k avant la * troifiéme année de Cam-hi. Il vinù Awt * demeurer cette mcfme année dans * ffglife de Lanki. Il alla enfuite à h Pékin avec Sarpetri , puis il revint » dans fon ancienne Eglifc , comme » il eft porté dans l'atteftatien que «• le Treforier general de la Provin* ** ce de Canton luy donna,. en le ren»* voyant dans- le Ckekiam. Cette E* » glifc y qui n'étoit à luy que par en*» gagement ayant efté dégagée». par » Le Pere Sarpetri de l'Ordre de faim Dominiqae , fut prifonnier à Canton durant la pcrfccution , ***m-q****-fitn* U a écrit un feavant Traité fur ies honneurs que les Chinois rendent au mort* & a Confucius : on le trouve dans les anciens Mémoires de la Chine, Scdaas ladeffenfe des nonTcaax Chrétiens. b Pr°viacc delà Chine fah ma Orientale. .. . _ ... J Digitized by Google

» d'ordonner aux Gouverneurs de ces
» villes de les faire fermer. Je trouve
» pareillement que Sarpetri [a] demeu-
» roit à *Kinhoa*, où il eſt mort la vingt-
» uniéme année de *Cam-hi*; que ſelon
» les informations des Gouverneurs
» de *Kinhoa*, & de *Kiu-tchéou*, qui con-
En 1682. » viennent ſur cela, d'Alcala de-
» meuroit dans le *Fokien* [b] avant la
» troiſiéme année de *Cam-hi*. Il vint
Avant 1664. » demeurer cette meſme année dans
» l'Egliſe de *Lanki*. Il alla enſuite à
» *Pekin* avec Sarpetri, puis il revint
» dans ſon ancienne Egliſe, comme
» il eſt porté dans l'atteſtation que
» le Treſorier general de la Provin-
» ce de *Canton* luy donna, en le ren-
» voyant dans le *Chekiam*. Cette E-
» gliſe, qui n'étoit à luy que par en-
» gagement ayant eſté degagée par

[a] Le Pere Sarpetri de l'Ordre de ſaint Dominique, fut priſonnier à *Canton* durant la perſecution d'*Yam-quam-ſien*. Il a écrit un ſçavant Traité ſur les honneurs que les Chinois rendent au morts & à Confucius : on le trouve dans les anciens Memoires de la Chine, & dans la deffenſe des nouveaux Chrétiens.

The text on this page is estimated to be only 29.01% accurate

* de l’Emp. de U Chine . Liv. I. 8 y le légitime poflêflêur, d’Alcala a « aèheté une maifon pour faire une *• Eglife. Il femble qu’il eft à propos " de l’y laifter demeurer, en luy or- « donnant d’en fermer la porte, pour « Elire dans la folitude fes exercices « de Religieux, & en luy défendant " de porter per fonne à em brader cette « Religion. Puifque l’Eglifc de Kin - « ^04 , a efté vendue , il n’en faut plus f« parler* Pour celle de Kiu-tchéoü , « qu’il ne polledc que depuis peu, il « faut fuivant la Sentence du Gou ver- «• neur de cette ville, ordonner à d’ A- « cala de la vendre inceffamment , & « de faire fçavoir qu’il a exécuté cet « ordre. Pour Tchïntafen , qui comme « le chef des autres , les porte contre « les défenfes à le déclarer pour cette « loy, il faut comme le Gouverneur « d&flam tchéoti l’a déterminé, le chaf- « ticr & Pexpofer en public le cou « ferré entre des planches , afin der« rendre tout le peuple plus fagepar « le chaftiment d’un feuL ■ :•* Il n’eft pas croyable combien TauDigittzed by Google

le légitime poſſeſſeur, d'Alcala a « achetè une maiſon pour faire une « Egliſe. Il ſemble qu'il eſt à propos « de l'y laiſſer demeurer, en luy or- « donnant d'en fermer la porte, pour « faire dans la ſolitude ſes exercices « de Religieux, & en luy défendant « de porter perſonne à embraſſer cette « Religion. Puiſque l'Egliſe de *Kin-* « *hoa*, a eſté venduë, il n'en faut plus « parler. Pour celle de *Kiu-tchéou*, « qu'il ne poſſede que depuis peu, il « faut ſuivant la Sentence du Gouver- « neur de cette ville, ordonner à d'A- « cala de la vendre inceſſamment, & « de faire ſçavoir qu'il a executé cet « ordre. Pour *Tchïntaſen*, qui comme « le chef des autres, les porte contre « les défenſes à ſe declarer pour cette « loy, il faut comme le Gouverneur « de *Ham tchéou* l'a déterminé, le chaſ- « tier & l'expoſer en public le cou « ſerré entre des planches, afin de « rendre tout le peuple plus ſage par « le chaſtiment d'un ſeul. «

The text on this page is estimated to be only 27.24% accurate

$6 Hifioire de l’Edit ' toritc des Magiflrats cft grande St redoutable à laChine,&: jufqu’où va ’ le refpcéf & la foumiflion des peuples. Ainfi ce fut une terrible allarme pour les Chrétiens , quand : ils virent toutes les puiflhnccs de ’ la Province fe déchaifner contre eux, &; agir de concert pour les perdre. Ils eurent recours a Dieu , qui avoir répandu fur eux fesmifericordes, en les tirant des profondes ! tenebres de l’idolâtrie, où ils cf" toient engagez. Ils fè préparèrent a conferver avec fidelité le précieux • don de la foy , qu’ils avoient receu , & à fignaler leur zelc Sc rattachement inviolable qu’ils avoient pour Jefus-Chrift. Quelque éclairez qu’ils -fùflent fur les dangers qu’ils cou- roierrt , & fur le pouvoir &.la rtiau•vaifè volonté des perfecuteurs , iis ne fe lai fièrent point abbatre. On les • vit s’animer les uns les autres a de- meurer fermes dans leur foy ,?& à ne • rien faire d’indigne du glorieux* nom de Chrétien , qu’ils avoient Digitized by Cloogle

torité des Magiſtrats eſt grande & redoutable à la Chine, & juſqu'où va le reſpect & la ſoumiſſion des peuples. Ainſi ce fut une terrible allarme pour les Chrétiens, quand ils virent toutes les puiſſances de la Province ſe déchaiſner contre eux, & agir de concert pour les perdre. Ils eurent recours a Dieu, qui avoit répandu ſur eux ſes miſericordes, en les tirant des profondes tenebres de l'idolatrie, où ils eſtoient engagez. Ils ſe préparerent à conſerver avec fidelité le precieux don de la foy, qu'ils avoient receu, & à ſignaler leur zele & l'attachement inviolable qu'ils avoient pour Jeſus-Chriſt. Quelque éclairez qu'ils fuſſent ſur les dangers qu'ils couroient, & ſur le pouvoir & la mauvaiſe volonté des perſecuteurs, ils ne ſe laiſſerent point abbatre. On les vit s'animer les uns les autres à demeurer fermes dans leur foy, & à ne rien faire d'indigne du glorieux

The text on this page is estimated to be only 27.53% accurate

de l’Emp. de la Chine. Li v. I. %f f honneur de porter. Comme ils fçavoient qu’on ne manquerait pas de faire la vifite chez eux , & de Te faifir de tout ce qui aurait quelque rapport à leur Religion, leur premier foin fut de dérober à la profanation -des Idolâtres leurs livres de prières, leurs chapelets, leurs médailles , leurs images & leurs autres petits meubles de dévotion. -• La plupart venoient à l’Eglife a,vcc plus de ferveur &: d’afliduité qu’auparavant , pour y affifter aux divins Myfteres, & pour fe fortifier contre les aflauts qu’on alloit leur livrer, par la participation du Corps & du Sang de Jefus-Chrift qu’ils avoient le bonheur de recevoir avec une pieté , qui charmoit ceux qui en étoient témoins. Il yen eut cependant quelques-uns peu éclairez, qui crurent que pour fe mettre à couvert de la per fc eu tion , il leur croit permis de donner des cautions, .& de dreffer une efpece de formulaire , qui après bien des

l'honneur de porter. Comme ils ſçavoient qu'on ne manqueroit pas de faire la viſite chez eux, & de ſe ſaiſir de tout ce qui auroit quelque rapport à leur Religion, leur premier ſoin fut de dérober à la profanation des Idolâtres leurs livres de prieres, leurs chapelets, leurs médailles, leurs images & leurs autres petits meubles de devotion.

La plûpart venoient à l'Egliſe avec plus de ferveur & d'aſſiduité qu'auparavant, pour y aſſiſter aux divins Myſteres, & pour ſe fortifier contre les aſſauts qu'on alloit leur livrer, par la participation du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt qu'ils avoient le bonheur de recevoir avec une pieté, qui charmoit ceux qui en étoient témoins. Il y en eut cependant quelques-uns peu éclairez, qui crurent que pour ſe mettre à couvert de la perſecution, il leur étoit permis de donner des cautions, & de dreſſer une eſpece de formulaire, qui aprés bien des

The text on this page is estimated to be only 25.56% accurate

S8 H'tftoïre de l’Edit détours & des raifonnemens enrbarrafléz, aboutifl'oit à Te foùmettre en apparence à ce que le Viceroy ordonneroit. Ils prefenterenc ce formulaire au Pere Intorcetta, s’applaudiffant d’avoir trouvé , à ce qu’ils croyoienr , un heureux tempérament pour fetirer d’aflràire fans intereffer leur Religion: mais ils furent fort furpris quand ils virent: que le Pere , les reprenant féyerement , leur reprocha leur lâcheté-, & leur fit eonnoifère leur erreur, &; l’effroyable précipice où ils- s’alloient jette* par leur faute , en faisant paroiftre au-déhors des fentimens qu’ils n’avoient pas dans le cœur: ils rentrèrent en eux-mefmesj ils reconnurent leur égarement, & ilsprirent laréfolution de mourir plûroft que de rien faire qui puft porter le moindre préjudice à leur foy.. Il y eut mefme un jeune homme , habile dans les fciences &: dans» là a 11 s’appclloit Dominique Sfit* Digitized 6y Gôôgle

détours & des raiſonnemens embarraſſez, aboutiſſoit à ſe ſoûmettre en apparence à ce que le Vice-roy ordonneroit. Ils preſenterent ce formulaire au Pere Intorcetta, s'applaudiſſant d'avoir trouvé, à ce qu'ils croyoient, un heureux temperament pour ſe tirer d'affaire ſans intereſſer leur Religion: mais ils furent fort ſurpris, quand ils virent que le Pere, les reprenant ſévérement, leur reprocha leur lâcheté, & leur fit connoiſtre leur erreur, & l'effroyable precipice où ils s'alloient jetter par leur faute, en faiſant paroiſtre au-déhors des ſentimens qu'ils n'avoient pas dans le cœur: ils rentrerent en eux-meſmes; ils reconnurent leur égarement, & ils prirent la réſolution de mourir plûtoſt que de rien faire qui puſt porter le moindre préjudice à leur foy.

Il y eut meſme un jeune homme, habile dans les ſciences & dans la

de tEMp. de ta Chine . Liv. I. $9 connoiffance des caraéteres Chinois , qui s'offrit avec dix ou douze de Tes compagnons, de s'aller prefentcr aux Juges , pour défendre par des raifons invincibles la vérité de la Religion chrétienne , fi l'on vouloir ks entendre; ou la ligner par leur fang,fi l'on leur refbfoit cette jufticev Quelque charmé que fuit le Pere de cette foy vive , &: de cette ardeur di*p gne des premiers fiecles de l'Eglife,il ne jugea pas à propos d'expofer ces jeunes gens. Il les arrefta pour ne pas irriter les Mandarins, qui auroienc pris cette fainte liberté pour un attentat & une révolté , & pour ne pas s'attirer la Cour des Rites , qui n'au,roit pas manqué de prendre connoiflance de cette affaire, & d'augmenter la^-perfecutiom D'ailleurs ç'euft çffé fournir au Viceroy une occafiqin favorable de prefentèr un jPlacetà l'Empereur d'animer c® prince-contre les Chrétiens , que ce Mandarin auroit fait paffer pour des feditieux & des. perturbateurs du

connoiſſance des caracteres Chinois, qui s'offrit avec dix ou douze de ſes compagnons, de s'aller preſenter aux Juges, pour défendre par des raiſons invincibles la verité de la Religion chrétienne, ſi l'on vouloit les entendre; ou la ſigner par leur ſang, ſi l'on leur refuſoit cette juſtice. Quelque charmé que fuſt le Pere de cette foy vive, & de cette ardeur digne des premiers ſiecles de l'Egliſe, il ne jugea pas à propos d'expoſer ces jeunes gens. Il les arreſta pour ne pas irriter les Mandarins, qui auroient pris cette ſainte liberté pour un attentat & une revolte, & pour ne pas s'attirer la Cour des Rites, qui n'auroit pas manqué de prendre connoiſſance de cette affaire, & d'augmenter la perſecution. D'ailleurs ç'euſt eſté fournir au Viceroy une occaſion favorable de preſenter un Placet à l'Empereur, & d'animer ce Prince contre les Chrétiens, que ce Mandarin auroit fait paſſer pour des

The text on this page is estimated to be only 28.04% accurate

$0 Hîfleire de Vtdit repos public. C’étoit où il en vou* loir venir , où tendoient tous les mouvemens qu’il fe donnait., -& toutes les interrogations qu’il fai* foie faire fur la conduite & fur la de* meure des millionnaires. Le Pere Intorcetta qui conpoiffoit la malignité ôc les deffeins du Viceroy, fe tint toujours en garde contre les pièges qu’il luy tendoit de tous collez } & quoy-que ce zélé millionnaire animait vivement les Chrétiens à cftre fidèles à ce qu’il$ dévoient à Dieu, & qu’il les difpofait mefme au martyre par fés fèr^ vantes exhortations , &: par les exer- • cices de pieté qu’il leur faifoit pratiquer ; il lesempefeha toujours de Tien faire d’irregulier, qui lesenga* geafl & qui les commift mal à propos. ; Plufieurs Chrétiens de cette ferVenteEglife ne laiflèrent pas de fouffi ir beaucoup } fur tout le Médecin T chintafen , dont j’ay parlé , qui eut l’honneur de confeller publiqueDigiÏÏzed bÿ Gtjogfe

repos public. C'étoit où il en vouloit venir, & où tendoient tous les mouvemens qu'il ſe donnoit, & toutes les interrogations qu'il faiſoit faire ſur la conduite & ſur la demeure des miſſionnaires.

Le Pere Intorcetta qui connoiſſoit la malignité & les deſſeins du Viceroy, ſe tint toûjours en garde contre les piéges qu'il luy tendoit de tous coſtez; & quoy-que ce zélé miſſionnaire animaſt vivement les Chrétiens à eſtre fidéles à ce qu'ils devoient à Dieu, & qu'il les diſpoſaſt meſme au martyre par ſes fervantes exhortations, & par les exercices de pieté qu'il leur faiſoit pratiquer; il les empeſcha toûjours de rien faire d'irregulier, qui les engageaſt & qui les commiſt mal à propos.

Pluſieurs Chrétiens de cette ferventeEgliſe ne laiſſerent pas de ſouffrir beaucoup; ſur tout le Medecin *Tchintaſen*, dont j'ay parlé, qui eut

de l'Emp. de U Chine. Liv. I. $l ment Jefus-Chrift , & d’eftre maltraité pour Ton faint Nom. Comme il étoit à la tefte de toutes les bonnes-œuvres , & qu’il avoit un grand zélé, les Mandarins le regardoient comme une des colonnes de cette Eglifes. Ils ne fe trompoient pas : cat. c’étoit lui qui alloit de maifon en maifon exhorter les Chrétiens à s’aquiter des devoirs de leur Religion , & qui leur diftribuoit des images , des médailles , & des livres de dévotion pour foûtenir & pour animer leur pieté. C’eft pour cela qu’ils le condamnèrent à recevoir une rude baftonnade, &àcftreexpofé en public le cou ferré entre deux planches , ce qui eît un tourment fort douloreux*. Ce fervent Chrétien fut moins étonné de cette Sentence, que de voir un jeune homme b> qu’il avoit * C’eft la Cangue des Chinois , qui efi un infiniment compofé de deux ais fortpçtens, échancrcz ^vers Je milieu de leur union , pour terrer le cou des criminels. Cet infiniment a trois pieds tu quarté , '& pefe foixante à qunre-vingt livres. * b 11 s’appclloit Nicolas La. Digitized by Google

ment Jeſus-Chriſt, & d'eſtre maltraité pour ſon ſaint Nom. Comme il étoit à la teſte de toutes les bonnes-œuvres, & qu'il avoit un grand zéle, les Mandarins le regardoient comme une des colonnes de cette Egliſes. Ils ne ſe trompoient pas: car c'étoit lui qui alloit de maiſon en maiſon exhorter les Chrétiens à s'aquiter des devoirs de leur Religion, & qui leur diſtribuoit des images, des médailles, & des livres de dévotion pour ſoûtenir & pour animer leur pieté. C'eſt pour cela qu'ils le condamnerent à recevoir une rude baſtonnade, & à eſtre expoſé en public le cou ſerré entre deux planches, ce qui eſt un tourment fort douloreux [a].

Ce fervent Chrétien fut moins étonné de cette Sentence, que de voir un jeune homme [b], qu'il avoit

[a] C'eſt la Cangue des Chinois, qui eſt un inſtrument compoſé de deux ais fort peſans, échancrez vers le milieu de leur union, pour ſerrer le cou des

The text on this page is estimated to be only 29.08% accurate

r— w.*—' H foire de lEdit autrefois tenu fur les fonts de Rap=* tefme , venir {è jetter à fes pieds,&: le conjurer les larmes aux yeux de luy permettre de fou&'rir pour luy cette rude baftonnade, à laquelle on venoit de le condamner : Jguoy ! mon fis , luy dit ce vertueux Medecit>; voudriez-vous me ravir la couronne que le Seigneur ni envoyé ? a Dieu ne flaife que je vous cede ma place : cés morne ns font trop précieux pour moy , &je fuis trop heureux d'efire jugé di-* gne de foufrir quelque chofe pour mon divin Maiftre , qui a bien voulu que fon faint Corps fufi meurtri & déchire de coups- pour l'amour de moy. Une réponfe fi- fainte ne fit qu'animer ce jeune homme. Il alla trouver les J uges pour les prier de trouver ben qu'il prift la place du Médecin. On ne voulut pas l'entendre*; il ne fe rebuta point. Il courut le lendemain au lieu où fe deyoit faire l'execution , dans la penfée qu'il pourroit gagner les Juges , & prendre la place du Mçdecini mais il ■

autrefois tenu ſur les fonts de Bapteſme, venir ſe jetter à ſes pieds, & le conjurer les larmes aux yeux de luy permettre de ſouffrir pour luy cette rude baſtonnade, à laquelle on venoit de le condamner : *Quoy ! mon fils*, luy dit ce vertueux Medecin; *voudriez-vous me ravir la couronne que le Seigneur m'envoye ? à Dieu ne plaiſe que je vous cede ma place : ces momens ſont trop precieux pour moy, & je ſuis trop heureux d'eſtre jugé digne de ſouffrir quelque choſe pour mon divin Maiſtre, qui a bien voulu que ſon ſaint Corps fuſt meurtri & déchiré de coups pour l'amour de moy.*

Une réponſe ſi ſainte ne fit qu'animer ce jeune homme. Il alla trouver les Juges pour les prier de trouver bon qu'il priſt la place du Medecin. On ne voulut pas l'entendre; il ne ſe rebuta point. Il courut le lendemain au lieu où ſe devoit faire l'execution, dans la penſée qu'il pourroit gagner les Juges, & pren-

The text on this page is estimated to be only 28.27% accurate

defEmp. de la Chine,. Liv.I. éut le chagrin d’y arriver trop tard & de rencontrer ce glorieux Corbfeffeur de Jefus - Chrift , qui rout meurtri & enfanglanté qu’il étoit, des coups qu'il avoir reeeus , Te faifoi t conduire àl’Eglife., pour y remercier Dieu de la grâce qu’il luy avoir faite de confdïér fon faint Nom. La joye dont il étoit pene tré paroifloit fur fon vifagej&: il difoit à ceux qui venoient le confoler : Ne me plaignez, pas de ce queje viens de foujfnn mais plaigne fnoy de ce que je n'ay pas ejté ajfez* heureux pour donner ma vie , & pour répandre tout mon fang pour Jefus Chrift. Cet exemple de courage &c de fermeté fortifia cette Eglife , & édifia merveilleufement les Payons, dont quelques-uns d’un rang # d’une qualité diftinguée, demandèrent le faint Baptelme , malgré la pcrfecution & le, danger où ils s’expofoient d’eftre les vi&imes de la fureur des jperfecuteurs. Les Chrétiens ne témoignèrent Digitized by Google

eut le chagrin d'y arriver trop tard & de rencontrer ce glorieux Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, qui tout meurtri & enſanglanté qu'il étoit, des coups qu'il avoit receus, ſe faiſoit conduire à l'Egliſe, pour y remercier Dieu de la grace qu'il luy avoit faite de confeſſer ſon ſaint Nom. La joye dont il étoit penetré paroiſſoit ſur ſon viſage; & il diſoit à ceux qui venoient le conſoler : *Ne me plaignez pas de ce que je viens de ſouffrir; mais plaignez-moy de ce que je n'ay pas eſté aſſez heureux pour donner ma vie, & pour répandre tout mon ſang pour Jeſus-Chriſt.* Cet exemple de courage & de fermeté fortifia cette Egliſe, & édifia merveilleuſement les Payens, dont quelques-uns d'un rang & d'une qualité diſtinguée, demanderent le ſaint Bapteſme, malgré la perſecution & le danger où ils s'expoſoient d'eſtre les victimes de la fureur des perſecuteurs.

$4 ' flijloire de F Edit pas moins de zele &: de ferveur dan$, les autres villes delà Province. L*on preflfa aufli vivement le Pere d'Alcala, qui avoir donné lieu, quoy qu'innocemmcnt, à cette perfecution. Il comparut devant les Officiers de Kiu-tchéou , qui lüy demandèrent par quel ordre ilétoit venu s'établir en cette ville. La queftion étoitembarraflante, il ne fe déconcerta point : Ne fçavez,-vous pas , Meffeurs , leur dit-il , l'ejlime qu' 4 l Empereur pour tous les prédicateurs 4e l'Evangile : il les voit avec joyei il leur parle avec bonté s il les comble, de fes bienfaits : N'ave^-vous pas veu ce qu'il fait en faveur dis cinq nouveaux Euroféans ? (il vouloir parler des cinq Jefuites François % que le Roy envoya à la Chine en l'année mil fi* cens quatre- v ingu cinq) il les a re.ee us avec une bonté qui a charmé tous ceux qui en ont efté moins. Il en a retenu quelques-uns à a Ces cinq Jefaites croient , les Pères de Fonra^ fcay , le Comte, Gerbilioa » Bouvet, 3c yiCklou.

pas moins de zele & de ferveur dans les autres villes de la Province. L'on preſſa auſſi vivement le Pere d'Alcala, qui avoit donné lieu, quoy qu'innocemment, à cette perſecution. Il comparut devant les Officiers de *Kiu-tchéou*, qui luy demanderent par quel ordre il étoit venu s'établir en cette ville. La queſtion étoit embarraſſante, il ne ſe déconcerta point : *Ne ſçavez-vous pas, Meſſieurs*, leur dit-il, *l'eſtime qu'a l'Empereur pour tous les predicateurs de l'Evangile : il les voit avec joye ; il leur parle avec bonté ; il les comble de ſes bienfaits : N'avez-vous pas veû ce qu'il fait en faveur des cinq nouveaux Européans ?* (il vouloit parler des cinq Jeſuites François [a], que le Roy envoya à la Chine en l'année mil ſix cens quatre-vingt-cinq) *il les a receus avec une bonté qui a charmé tous ceux qui en ont eſté témoins. Il en a retenu quelques-uns à*

The text on this page is estimated to be only 29.39% accurate

de L’Emp. de U Chine. Liv. I. ^ fi Cour ,& auprès de fa Perfonne : il a permis aux autres d'aller s’établir oit ils juger oient à propos , avec ordre aux Mandarins de leur donner fur cela une entière liberté. Des grâces fi extraordinaire vous font ajfez, voir , MeJJieurs , que ce grand Prince tonfidere les Mijjionnaires , & qu'il les honore de fa proteéHon dans tous les lieux de fin Empire. v>;" Les Officiers de Kiu-tchéou , qui -vouloient fe juftifier aux dépens du Perc d’Alcala, empoifonnerenc ce jdifcours, &le rapportèrent au Viceroy \ comme fi ce Pere euft die que l’Empereur ayant donné aux cinq nouveaux Européans la permiffion de s’établir ou ils vou* droieht, les autres millionnaires , -qui étoient depurs long-temps à la Chine t vouvoient bien Te donnée la meûne liberté. Ce qui choqua étrangement les Mandarins , 82 fur tout; le Viceroy , qui ne manqua pas d’en faire mention dans l’inftru&ion qu’il envoya à la Cour des

ſa Cour, & aupres de ſa Perſonne: il a permis aux autres d'aller s'établir où ils jugeroient à propos, avec ordre aux Mandarins de leur donner ſur cela une entiere liberté. Des graces ſi extraordinaire vous font aſſez voir, Meſſieurs, que ce grand Prince conſidere les Miſſionnaires, & qu'il les honore de ſa protection dans tous les lieux de ſon Empire.

Les Officiers de *Kiu-tchéou*, qui vouloient ſe juſtifier aux dépens du Pere d'Alcala, empoiſonnerent ce diſcours, & le rapporterent au Viceroy; comme ſi ce Pere euſt dit que l'Empereur ayant donné aux cinq nouveaux Européans la permiſſion de s'établir où ils voudroient, les autres miſſionnaires, qui étoient depurs long-temps à la Chine pouvoient bien ſe donnet la meſme liberté. Ce qui choqua étrangement les Mandarins, & ſur tout le Viceroy, qui ne manqua pas d'en faire mention dans l'inſ-

The text on this page is estimated to be only 26.52% accurate

5 6 ' H'tfioire de l’Edit 1 > Rires, de donner à Ton tour une interprétation maligne à la Patente que l’Empereur avoit eu la bonté d’accorder aux Jefuites François. Par cette Patente il leur permettent et aller s' établir où bon leur fembleroit. C’en étoient les, termes ; mais le Viceroy limitoit la permiflion de FEmpereur en donnant à fes paroles cette interprétation, qtfil ejloit fer mis aux Je fuites de choifir dans .l'Empire le lieu qui leur agréroit le plus pour y fixer leur demeure , fans pouvoir aller s'établir ailleurs. C’eftoient des fubtilitez du Viceroy > qui ne clicrchoit qu’à chagriner les millionnaires, qu’à les rendre criminels, &; qu’à renverfer perdre leur Religion. Voilà quelle fut la conduite du Viceroy d ecbeùiam, &: la pcrfccuti on qu’il fît aux Chrétiens. Je Fay écrite fur les fidèles mémoires qu’en a envoyé en France le Pere Claude Vifdelou Jcfuitc François, qui demeuroit alors à Ham-uhéon avec le

Rites, & de donner à ſon tour une interpretation maligne à la Patente que l'Empereur avoit eu la bonté d'accorder aux Jeſuites François. Par cette Patente il leur permettoit *d'aller s'établir où bon leur ſembleroit.* C'en étoient les termes ; mais le Viceroy limitoit la permiſſion de l'Empereur en donnant à ſes paroles cette interpretation, *qu'il eſtoit permis aux Jeſuites de choiſir dans l'Empire le lieu qui leur agréroit le plus pour y fixer leur demeure, ſans pouvoir aller s'établir ailleurs.* C'eſtoient des ſubtilitez du Viceroy, qui ne cherchoit qu'à chagriner les miſſionnaires, qu'à les rendre criminels, & qu'à renverſer & perdre leur Religion.

Voilà quelle fut la conduite du Viceroy de *Chekiam*, & la perſecution qu'il fit aux Chrétiens. Je l'ay écrite ſur les fidéles memoires qu'en a envoyé en France le Pere Claude Viſdelou Jeſuite François, qui

T)cTEmp. de h Chine . Liv. I. le Pcre Intorcetta, & qui a été témoin de tout ce qu'on y fit contre la Religion. Dieu ne permit la défblation de cette Eglife, que pour la' rendre plus florifl'ante, & pour faire triompher la Religion Chrétienne . dans tout ce vafte Empire, de la maniéré du monde la plus gloxieufe. Digitized by Google



9* kkkkkkkkkkk k kkkkkkkkkkk
<3m€3WE»i#i«»«3h€SjWfjrWJBFjrilW.TfiWt.ï HISTOIRE « D E ;L’ E' D I T DE L’EMPEREUR DE LA C H I N E, çn faveur de la Religion -Çhrçr .tienne,. LIVRE SECOND. LE Viccroy de Chekiam, avoit fujet de s’applaudir du fuccép de Ton entreprife. Il avoir fait fer-, j mer toutes les Egiifes de 4a Province , excepté celle de .la ville capitale. Il avoit rendu la Religion Chrétienne méprifable & odieufe par fes affiches & par fes Arrefts i 8c Digitized By'Google

The text on this page is estimated to be only 25.70% accurate

de de ta Chine. Li V. H. s'il d avait pu la détruire & la perdre entièrement, il avoit établi de fi bons ordres pour empefeher les Chrétiens de s'affembler, & de faire leurs exercices ordinaires j qu'il ne doutoit pas qu'ils ne fe dégoûtaffent, & qu'ils ne renonçaffent enfin à une Religion, qui ne leur attiroit que du mépris & de la confusion. Le filence que l'on garda à Pékin , l'autorifa dans fes violences , &: le rendit plus hardi à pouffer „ vivement le Pere Intorcetta. Il eft vray que ce millionnaire écrivit fouvent au Pere Percyra Vice-Prefident du Tribunal des Mathématiques, &: aux autres Jefuites du College de Pékin , pour le preffer d'apporter un prompt remede à un mal, dont les fuites dévoient eftre fi fiijieftes à la Religion. Les Chrétiens par leurs cris & par leurs gemilïè* mens les conjuroient de s'adrdïèr 'à l'Empereur, qui feul pouvoic atrefter par fon autorité les violences du Viceroy. Les Peres ne pouEij

s'il n'avoit pû la détruire & la perdre entiérement, il avoit établi de ſi bons ordres pour empeſcher les Chrétiens de s'aſſembler, & de faire leurs exercices ordinaires ; qu'il ne doutoit pas qu'ils ne ſe dégoûtaſſent, & qu'ils ne renonçaſſent enfin à une Religion, qui ne leur attiroit que du mépris & de la confuſion. Le ſilence que l'on garda à *Pekin*, l'autoriſa dans ſes violences, & le rendit plus hardi à pouſſer vivement le Pere Intorcetta. Il eſt vray que ce miſſionnaire écrivit ſouvent au Pere Pereyra Vice-Preſident du Tribunal des Mathematiques, & aux autres Jeſuites du College de *Pekin*, pour le preſſer d'apporter un prompt remede à un mal, dont les ſuites devoient eſtre ſi funeſtes à la Religion. Les Chrétiens par leurs cris & par leurs gemiſſemens les conjuroient de s'adreſſer à l'Empereur, qui ſeul pouvoit arreſter par ſon autorité les violences

The text on this page is estimated to be only 29.53% accurate

*oo U'ifioire de l'Edit voient fe refouclre à prendre ce parti , ils étoient encore trop vivement frape? de ce qui leur etoit arrivé Tannée precedente dans une fcmblablc occafion , Çc ils avoient peur de fatiguer l'Empereur, & de le re< fcurer par leurs plaintes. Le Gouverneur de chepim-hien a, c[ui n’aimoit pas les Chrétiens , fe mit en telle de leur oller le libre exercice de leur Religion, de leur faire garder fur ce point à la rigueur les Edits de l’Empereur. Il en étoit déjà venu à des violences, qui failpient gémir le Pere Jean Valat, Jefuite François, qui avoit foin de cette Eglife. C’étoit un des plus anciens milfionnaires de la Chine, qui travailloit depuis prés de quarante ans avec un fuccés qui répondoit à fon zele. Comme il aimoit fon troupeau, il écrivit aux Jefuites de Pékin , pour faire celfer la perfecution du Gouverneur de' Çhepim-hien > & pour prévenir ceU * yillc de U Province 4c Chtntan.

voient ſe reſoudre à prendre ce parti, ils étoient encore trop vivement frapez de ce qui leur étoit arrivé l'année précedente dans une ſemblable occaſion, & ils avoient peur de fatiguer l'Empereur, & de le rebuter par leurs plaintes.

Le Gouverneur de *Chepim-hien* [a], qui n'aimoit pas les Chrétiens, ſe mit en teſte de leur oſter le libre exercice de leur Religion, & de leur faire garder ſur ce point à la rigueur les Edits de l'Empereur. Il en étoit déja venu à des violences, qui faiſoient gemir le Pere Jean Valat, Jeſuite François, qui avoit ſoin de cette Egliſe. C'étoit un des plus anciens miſſionnaires de la Chine, qui travailloit depuis prés de quarante ans avec un ſuccés qui répondoit à ſon zele. Comme il aimoit ſon troupeau, il écrivit aux Jeſuites de *Pekin*, pour faire ceſſer la perſecution du Gouverneur de *Chepim-hien*, & pour prévenir cel-

The text on this page is estimated to be only 29.41% accurate

de ftmp. de 14 Chine. Liv. II. ioi le des autres Mandarins de la Province. L’Empereur paroilîoit alors plus lenfible que jamais aux fervices que les Jefuites luy rendoient, & fembloit ne chercher que l’occafion de leur fiiire plaifir. Les Peres crurent .qu’il falloit ffe fervir d’une fi heureufe conjoncture pour tirer la Religion Chrétienne du honteux ef.clavage où elle gemifioit depuis fi long-temps. ïls prirent la liberté de repréfenter à l’Empereur , que les Officiers de la Province de Chant on Jbus prétexte de faire garder les loix , Je faifoient un malheureux plat fit de perfecuter les Chrétiens , & dë chagriner les prédicateurs de l’Evangile i que Ji Sa Mafifié n’avoit la bonté de révoquer lés Édits qu elfe avoit portez. con-° ire les chrétiens pendant fi minorité \ ils fi verroient tous les pour s expofe^j a Cette Province eft fur la mer Orientale , entre les Provinces de Pekeli, Sc de Nankin. Chanion fignifie en Chinois Montagnes d* Orient, comme chanfi, qui eft le nom d’une autre Province, figni-, St Montagnes d'occident. > . " ■* ** - " • »• i • v* E nj Digitized by Google

le des autres Mandarins de la Province.

L'Empereur paroiſſoit alors plus ſenſible que jamais aux ſervices que les Jeſuites luy rendoient, & ſembloit ne chercher que l'occaſion de leur faire plaiſir. Les Peres crurent qu'il falloit ſe ſervir d'une ſi heureuſe conjoncture pour tirer la Religion Chrétienne du honteux eſclavage où elle gemiſſoit depuis ſi long-temps. Ils prirent la liberté de repréſenter à l'Empereur, *que les Officiers de la Province de Chanton* [a], *ſous pretexte de faire garder les loix, ſe faiſoient un malheureux plaiſir de perſecuter les Chrétiens, & de chagriner les prédicateurs de l'Evangile; que ſi Sa Majeſté n'avoit la bonté de révoquer les Edits qu'elle avoit portez contre les Chrétiens pendant ſa minorité, ils ſe verroient tous les jours expoſez,*

a Cette Province eſt ſur la mer Orientale, entre les Provinces de *Pekeli*, & de *Nankin*. *Chanton* ſignifie en Chinois *Montagnes d'Orient*, comme

The text on this page is estimated to be only 29.77% accurate

ioz Rifloire de l’Editeux & leurs f reres, au caprice & à la mauvaifi humeur des Mandarins ; que quelque pénétré^ qu’ils fuffent des grâces continuelles qu’il leur fai foit, ils y feroient bien plus fenjtbles >, s’il vouloit bien fe déclarer ouverte ment le Protecteur de la Religion Chrétienne & en permettre le Libre exercice dans tout fon Empire. Ce difcours ne plut pas à l’Empereur. Il leur fît dire de ne fe pas embarrajfer du z,ele outré du Gouverneur de chepim-hien & des officiers de Cantons qu’il aurait foin de faire cejfer la perfecution , & de donner fes ordres pour rétablir la paix : mats que quelque amitié & quelque conflderâtion qu’il eufi pour eux , ils ne dévoient pas Je flatter qu’il fe déclarajl le Protecteur d’une loy étrangère, ni ' qu’il introduiflft dans fon Empire une Religion qu’on n’y avoit jamais connue; qu’ils étaient affcX^éclairtT^p o ur en voir les raifons ,. fins qu’il fujl obligé de s’expliquer davantage. Une réponfe û peu attendue corv» ügfe

eux & leurs freres, au caprice & à la mauvaiſe humeur des Mandarins ; que quelque penetrez qu'ils fuſſent des graces continuelles qu'il leur faiſoit, ils y ſeroient bien plus ſenſibles, s'il vouloit bien ſe déclarer ouvertement le Protecteur de la Religion Chrétienne, & en permettre le libre exercice dans tout ſon Empire.

Ce diſcours ne plut pas à l'Empereur. Il leur fit dire *de ne ſe pas embarraſſer du zele outré du Gouverneur de Chepim-hien & des Officiers de Canton ; qu'il auroit ſoin de faire ceſſer la perſecution, & de donner ſes ordres pour rétablir la paix : mais que quelque amitié & quelque conſideration qu'il euſt pour eux, ils ne devoient pas ſe flatter qu'il ſe déclaraſt le Protecteur d'une loy étrangere, ni qu'il introduiſiſt dans ſon Empire une Religion qu'on n'y avoit jamais connuë ; qu'ils étoient aſſez éclairez pour en voir les raiſons, ſans qu'il fuſt obligé de s'expliquer davantage.*

• t P . de lEmp. de la Chine. Liv.II. ioj fterna les Peres, & leur caufa une douleur d’autant plus amère, qu’ils Voyôiertt s’évanoiiir dans un moment toutes' les belles efperances , qu’ils avoienc conceuës depuis fi ’ long- temps. Cependant, comme ils fçavoient que ce grand Prince , avoit de leftime pour la Religion Chrétienne, à laquelle il avoit fou, . vent donné de grands éloges , ils fe > perfuaderent qu’il ne refufoit de la t protéger ouvertement, que parce j qu’il s’imaginoit qu’elle étoit con, traire a l’ancienne Religion de la Chine, &: qu’elle n’y avoit jamais (été établie. C’eft pourquoy ils luy firent dire, quils etoient furpris que Sa Majejlé, étant aufst éclairée qu'elle l' étoit, traitaftde Religion nouvelle ' la Religion chrétienne , qu'on con no’jfoit dla Chine depuis plus de mille ans ; que' plufieiifs Empereurs s'étalent autrefois applique^ a l’y faire fleurir ,> & à élever dans toutes les Provinces des Temples au vray Dieu y comme en faifoit foy le célébré monu* * -p • • • . E mj i ' ' Digitized by Google

ſterna les Peres, & leur cauſa une douleur d'autant plus amére, qu'ils voyoient s'évanoüir dans un moment toutes les belles eſperances, qu'ils avoient conceuës depuis ſi long-temps. Cependant, comme ils ſçavoient que ce grand Prince avoit de l'eſtime pour la Religion Chrétienne, à laquelle il avoit ſouvent donné de grands éloges, ils ſe perſuaderent qu'il ne refuſoit de la proteger ouvertement, que parce qu'il s'imaginoit qu'elle étoit contraire à l'ancienne Religion de la Chine, & qu'elle n'y avoit jamais été établie. C'eſt pourquoy ils luy firent dire, *qu'ils étoient ſurpris que Sa Majeſté, étant auſſi éclairée qu'elle l'étoit, traitaſt de Religion nouvelle la Religion Chrétienne, qu'on connoiſſoit à la Chine depuis plus de mille ans ; que pluſieurs Empereurs s'étoient autrefois appliquez à l'y faire fleurir, & à élever dans toutes les Provinces des Temples au vray Dieu ;*

f 104 Bifioire de l'Edit ment a qu'on avoit trouvé dans la ' province de Chenfi b en l'année i6ai. ■& qu'on confervoit encore dans une pagode c prés de la ville de Signanfou , capitale de cette Province. J^u'au refie , il ne fiilloit. pas que Sa Majefié regardafi la Religion Chrétienne comme une Religion étrangère , puifqu'elle étoit la mefime dans fies principes & dans fies points fondamentaux que l'ancienne Religion > do ut les Sages & les premiers Empereurs de la- chine faifoient pra i * Ce monument eft une longue tablé de mabre, au haut de laquelle il y a une Croix bien gravée, avec un long dilcours en caractères Chinois , 8c quelques lettres Syriaques. Ce difeours marque . qu 'Olopoüen, parti de Judée, arriva à la Chine l'année deNoltre Seigneur 6^6. & qu*il y prelch'a l'Evangile avec les compagnons. Ce monument le • trouve dans la chine iüuftrée du R. P. Kirker ; & le R. P. le Comte en parle dans, lès Nouveaux ' Mémoires de la Chine. b C'elt une des Provinces Occidentales de la i Chine; elle a au Nord la grande muraille, & lesProvinces de Champ & de Honm , à l'Orient. c Temple de faux Dieux, d La Chine a conlèrvé plus de deux mille ans la connoilïance du vray Dieu, & elle n'eft devenue idolâtre que cinq wfixxens ans avant la naiflàncc <Sc Jcûis^Chriû, C ."f ■)

ment [a] *qu'on avoit trouvé dans la Province de* Chenſi [b] *en l'année 1625. & qu'on conſervoit encore dans une Pagode* [c] *prés de la ville de* Signanfou, *capitale de cette Province.*

Qu'au reſte, il ne falloit pas que Sa Majeſté regardaſt la Religion Chrétienne comme une Religion étrangere, puiſqu'elle étoit la meſme dans ſes principes & dans ſes points fondamentaux que l'ancienne Religion, dont les Sages & les premiers Empereurs de la Chine faiſoient [d] *pro-*

[a] Ce monument eſt une longue table de mabre, au haut de laquelle il y a une Croix bien gravée, avec un long diſcours en caracteres Chinois, & quelques lettres Syriaques. Ce diſcours marque qu'*Olopoüen*, parti de Judée, arriva à la Chine l'année de Noſtre Seigneur 636. & qu'il y preſcha l'Evangile avec ſes compagnons. Ce monument ſe trouve dans la *Chine illuſtrée* du R. P. Kirker; & le R. P. le Comte en parle dans ſes Nouveaux Memoires de la Chine.

[b] C'eſt une des Provinces Occidentales de la Chine: elle a au Nord la grande muraille, & les Provinces de *Chanſi* & de *Honan*, à l'Orient.

[c] Temple de faux Dieux.

[d] La Chine a conſervé plus de deux mille ans la connoiſſance du vray Dieu, & elle n'eſt devenuë idolâtre que cinq ou ſix cens ans avant la naiſſance

The text on this page is estimated to be only 29.28% accurate

I de l'Bmp. de U Chine. Lïv.II. ioy fefsion , adorant le mefme Dieu que les Chrétiens adorent, & le reconnoif fant aufsi -bien qu'eux pour le Seigneur du Ciel & de la terre ; comme le Pere Mathieu Ricci l' avait fait voir dans un excellent livre qu'il avoit campofé en Chinois a fur cette matière Cela fit naiftrë à l'Empereur la cuïiofité de voir la relation du monument de' Signanfou, & le livre du Pere Ricci v & le porta à s'inftruire de cette importante vérité. Mais il étoit déterminé alors à ne rien faire en faveur du Chiiftianifme}:. qui* puft donner le moindre ombrage à lès fujefs. Les Millionnaires n'en étoienc que trop perfuadeï, après les tenratives inutiles qu'ils avoient faites • en divers temps -, & ils avoient fujet de craindre, après ce qu'il léür avoir fiait dire à l'occafion de la perfecûtion de Chanton , qu'il ne fe rebutait a Ce fameux miflTonnaire que les Chinois regst* dent comme un de leurs plus habiles dofteurs, a i»(kulé ton livre ,C t,li P mini vtrs ratio. E y

feſsion, adorant le meſme Dieu que les Chrétiens adorent, & le reconnoiſſant auſsi-bien qu'eux pour le Seigneur du Ciel & de la terre; comme le Pere Mathieu Ricci l'avoit fait voir dans un excellent livre qu'il avoit compoſé en Chinois [a] *ſur cette matiere* Cela fit naiſtre à l'Empereur la curioſité de voir la relation du monument de *Signanfou*, & le livre du Pere Ricci, & le porta à s'inſtruire de cette importante verité. Mais il étoit déterminé alors à ne rien faire en faveur du Chriſtianiſme, qui puſt donner le moindre ombrage à ſes ſujets.

Les Miſſionnaires n'en étoient que trop perſuadez, aprés les tentatives inutiles qu'ils avoient faites en divers temps; & ils avoient ſujet de craindre, aprés ce qu'il leur avoit fait dire à l'occaſion de la perſecution de *Chanton*, qu'il ne ſe rebutaſt

a Ce fameux miſſionnaire que les Chinois regar-

The text on this page is estimated to be only 23.54% accurate

10 6 fiiftoire de l’Edit enfin de leurs importunitez. D’ailleurs l’envie de s’attacher un petit nombre d’étrangers, 8c le defir de' les fatisfaire ne paroifloit pas un motif allez prcflant, pour engager ce Prince à prendre les interefts de leur Religion, &: à s’en déclarer hautement le Prote&eur contre les veuës politiques qu’il avoit toujours eues : & c’eft furquoy le Viceroy de Cbekiam, qui avoit beaucoup de pénétration &: d’ expérience, avoitcompté dés le commencement.' Ainfi les Peres prirent le parti leT plus fage & le plus feurr qui fi.it d’employer leurs amispour adoucir le Viceroy, & pour fe le rendre favorable. Mais quand ils virent que malgré les lettres prenantes du Prince Sofan leur Prote&eur, il n’avoit pas laifîc de confirmer la Sentence de fes Officiers, & de la faire exécuter à la rigueur,. qu’il ne s’agifi foit de rien moins que de la ruine entière du Chriftiamfme dans fit Province, &enfuite dans tout l’Em«> •/ • DlgltlzedBy

enfin de leurs importunitez. D'ailleurs l'envie de s'attacher un petit nombre d'étrangers, & le deſir de les ſatisfaire ne paroiſſoit pas un motif aſſez preſſant, pour engager ce Prince à prendre les intereſts de leur Religion, & à s'en déclarer hautement le Protecteur contre les veuës politiques qu'il avoit toûjours euës: & c'eſt ſurquoy le Viceroy de *Chekiam*, qui avoit beaucoup de pénetration & d'experience, avoit compté dés le commencement.

Ainſi les Peres prirent le parti le plus ſage & le plus ſeûr, qui fut d'employer leurs amis pour adoucir le Viceroy, & pour ſe le rendre favorable. Mais quand ils virent que malgré les lettres preſſantes du Prince *Soſan* leur Protecteur, il n'avoit pas laiſſé de confirmer la Sentence de ſes Officiers, & de la faire executer à la rigueur, qu'il ne s'agiſſoit de rien moins que de la ruine

The text on this page is estimated to be only 29.69% accurate

de ÏÉmp. de U Chine. LlV. If. loj pire : Alors ils crurent qu’ils dévoient tout rifquer,&: qu’il ri’y avoic plus demefures à garder avec un homme qui en gardôit fi peu. Ainfi . malgré toutes leurs répugnances, ils fe déterminèrent à aller en corps porter leurs plaintes à l’Empereur. Il y avoit beaucoup de précautions à prendre avant que de faire üne démarche fi hardie. H falloir . concerter cette affaire avec le Prince S'ofany qui s’y trouvoit engagé par les avances qu’il avoir faites.. Les Peres lüy communiquèrent leurs veucs, & luy firent connoiftre les raiforts qu’ils avoient d’en ufer ainfi. Comme ii croit déjà indigné contré le Viceroy, qui n’avoit raie aucune réponfe à fes lettres,, il approuva leur réfolution ; & bien loir* de les en détourner, il les afleura qu’il les ferviroit de tout fon crédit:,. éc qu’ils pouvoient compter fur luy, comme fur un ami feûr &: fidclle* Il leur tint parole, & c’eft à ce gencj:cux Prince, qui s’eft déclaré fi hau~ Digitized by Google

pire : Alors ils crurent qu'ils devoient tout riſquer, & qu'il n'y avoit plus de meſures à garder avec un homme qui en gardoit ſi peu. Ainſi malgré toutes leurs répugnances, ils ſe déterminerent à aller en corps porter leurs plaintes à l'Empereur.

Il y avoit beaucoup de précautions à prendre avant que de faire une démarche ſi hardie. Il falloit concerter cette affaire avec le Prince *Soſan*, qui s'y trouvoit engagé par les avances qu'il avoit faites. Les Peres luy communiquerent leurs veuës, & luy firent connoiſtre les raiſons qu'ils avoient d'en uſer ainſi. Comme il étoit déja indigné contre le Viceroy, qui n'avoit fait aucune réponſe à ſes lettres, il approuva leur réſolution ; & bien loin de les en détourner, il les aſſeura qu'il les ſerviroit de tout ſon crédit, & qu'ils pouvoient compter ſur luy, comme ſur un ami ſeûr & fidelle. Il leur tint parole, & c'eſt à ce gene-

The text on this page is estimated to be only 24.74% accurate

t I le 2Z.Vet. sàÿt . joî H i foire de l'Edit tement pour eux , qu’ils doiventr tout le fuccés de cette affaire. Il n’y avoit alors à Pékin que quatre Je fui tes , les'Peres Thomas Percyra Portugais , & Antoine Thomas Fl aman , Vice- Prefidens du Tribunal des Mathématiques en* Tabfence du Pere Grimaldi a, &; les P'eres Jean François Gerbillon &: Joachim Bouvet, tons deux François, queT Empereur avoit arreflez a. fa. Cour, &: pour lefquels- il avoit une eftîmc & une confidcration particulière. Ces Pères ayant recommandé à Dieu une aÆaire dune fi grande confequcnce, quHls n’entreprenoient que pour fa gloire , allèrent tous enfemble au- Palais demander audience à l’Empereur. Ce Prince, qui* a toujours eu des boi>* » l * . - • 2. c a Le Pere Pïilfppc Grifnal^î-, Jëfijite Italien, , #roit allé en Mofcovie par l’ordre de l’Empereur. Tl avoit fuccedë au Pere Ferdinand Vérbieft à la «Kar^e'de Prefidcnt du Tribunal des Mathemati-iiuts'f L’Empereur voulut qu’en fon ablence les ^jpores Pereyta & Thomas fiffeot les fbntUous dc~ fçtie'cÊarge. ' ^ # Digitized"6ÿ Google

tement pour eux, qu'ils doivent tout le ſuccés de cette affaire.

Il n'y avoit alors à *Pekin* que quatre Jeſuites, les Peres Thomas Pereyra Portugais, & Antoine Thomas Flaman, Vice-Preſidens du Tribunal des Mathematiques en l'abſence du Pere Grimaldi [a], & les Peres Jean François Gerbillon & Joachim Bouvet, tous deux François, que l'Empereur avoit arreſtez à ſa Cour, & pour leſquels il avoit une eſtime & une conſideration particuliere. Ces Peres ayant recommandé à Dieu une affaire d'une ſi grande conſequence, qu'ils n'entreprenoient que pour ſa gloire, allerent tous enſemble au Palais demander audience à l'Empereur. Ce Prince, qui a toûjours eu des bon-

Le 22. Dec. 1691.

a Le Pere Philippe Grimaldi, Jeſuite Italien, étoit allé en Moſcovie par l'ordre de l'Empereur. Il avoit ſuccedé au Pere Ferdinand Verbieſt à la charge de Preſident du Tribunal des Mathematiques. L'Empereur voulut qu'en ſon abſence les [illegible] & Thomas fiſſent les fonctions de

The text on this page is estimated to be only 24.78% accurate

de l’Etftp. de ta Chine. Li v. IL. lagp tez extraordinaires pour eux ,*ne les fit pas venir en fa prefcnce, mais il leur envoya un Officier de fa Chambre (c’étoit le Seigneur Chao * * dont il avoir couftume de Te fervir pour leur porter’ fes- ordres y afin qu’ils pufient s’expliquer à lu y, plus librement, & luy faire entendre ee qu’ils fouhaitoient. Ils luy' firent un récit fincere de ' tout ee qui s’étoit pafie à Ham tchéotï, des violences du Viccroyv. de la perfecution qu’il avoit fufci- : tée aux Chrétiens , & des mauvais traitémens qu’il leur- avoit faits fans qu’ils luy’ en eu fient donné le moindre fiqet j & après luy avoir mis entre les mains toutes les pxo- . cedures -qu’on avoir faites à cette ©ccafion, ils fe jetterent à genoux pour demander la prote&ion de ' l’Empereur. Nous fupplions Sa Majefiévluy .«*' dirent- ils les larmes aux yeux, de «** * a On l’appelle ordinairement ChfiQ-Uoyé > qui* T«it dire Seigpeur C hah Digitized by Google

tez extraordinaires pour eux, ne les fit pas venir en ſa preſence, mais il leur envoya un Officier de ſa Chambre (c'étoit le Seigneur *Chao*[a] dont il avoit couſtume de ſe ſervir pour leur porter ſes ordres) afin qu'ils puſſent s'expliquer à luy plus librement, & luy faire entendre ce qu'ils ſouhaitoient.

Ils luy firent un recit ſincere de tout ce qui s'étoit paſſé à *Hamtchéou*, des violences du Viceroy, de la perſecution qu'il avoit ſuſcitée aux Chrétiens, & des mauvais traitemens qu'il leur avoit faits, ſans qu'ils luy en euſſent donné le moindre ſujet; & aprés luy avoir mis entre les mains toutes les procedures qu'on avoit faites à cette occaſion, ils ſe jetterent à genoux pour demander la protection de l'Empereur.

Nous ſupplions Sa Majeſté, luy dirent-ils les larmes aux yeux, de

[a] On l'appelle ordinairement *Chao-lao-yé*, qui

The text on this page is estimated to be only 28.86% accurate

iid'\ Hiftoîrc de l’Edit « vouloir bien nous délivrer une bon» ne fois des infultes & des vexations ; »» continuelles qu’attirent aux mif** fionftaires les Edits , qui défendent «Texercice de la Religion Chrétien- ’ « ne. St cette défenfc fiibfifte, & fi l’on ‘ •»' fait toujours un crime aux fujets de «'T Empereur de fe faire Chrétiens, «'nous n’avéns qu’à- nous retirer de *• fes États 3 puis qu’il fçait allez que «"nous n’avons quitté l’Europe, aban- J »»' donné nos parens &: nos amis, re» noncé à nos ; biens &: à rtoiîtes les ; efperances de la fortune, -que dans5 « la feule veuë d’établir la Religion-^ » Chrétienne, & de faire eônnoiftrc' » Jefus-Chrift jufqu’aux extrémité^ s> du monde. Il eft vtay que les fa» veurs & les bienfaits continuels» dont la libéralité d’ufE fi gtand» Prince nous comble fans celle, fursi palïe infiniment le peu de fcfvice » que nous luy rendons. Mais étant » engagez comme nous fommes pat » noftre profelfion à ne point recher•» cher les biens , les honneurs & les

» vouloir bien nous délivrer une bon-
» ne fois des inſultes & des vexations
» continuelles qu'attirent aux miſ-
» ſionnaires les Edits, qui défendent
» l'exercice de la Religion Chrétien-
» ne. Si cette défenſe ſubſiſte, & ſi l'on
» fait toûjours un crime aux ſujets de
» l'Empereur de ſe faire Chrétiens,
» nous n'avons qu'à nous retirer de
» ſes Etats; puis qu'il ſçait aſſez que
» nous n'avons quitté l'Europe, aban-
» donné nos parens & nos amis, re-
» noncé à nos biens & à toutes les
» eſperances de la fortune, que dans
» la ſeule veuë d'établir la Religion
» Chrétienne, & de faire connoiſtre
» Jeſus-Chriſt juſqu'aux extrémitez
» du monde. Il eſt vray que les fa-
» veurs & les bienfaits continuels
» dont la liberalité d'un ſi grand
» Prince nous comble ſans ceſſe, ſur-
» paſſe infiniment le peu de ſervice
» que nous luy rendons. Mais étant
» engagez comme nous ſommes par
» noſtre profeſſion à ne point recher-

The text on this page is estimated to be only 28.18% accurate

de 'ifÊrrip .delà Chine . Liv.IL i ÏV grandeurs du monde : nous ne pou- * Tons recevoir des faveurs fi ecla- «' tantes, qu'autant qifelles fervent à «•-' auto ri fer la Religion du vray Dieu, «' & à mettre fès miniftres à couvert « * de l'oppreffioif. Toute la grâce que «« nous demandons à l'Empereur, efi; •«' qu'il révoqué ces Edits, qui nous «* attirent de tous cofteztant de faf- « J cheufes afiâires ; qu'il permette aux prédicateurs de l'Evangile d'annon- « cer la loy de Dieu dans tout l'Em- « pire, 5^ qtfîi donne à fes fiijets une * liberté entière de l'embraflèr &d de « la fu ivre .S'il a la bonté de nous ac- « corder cèfte grâce , nous nous croi- *' rons bien récompenfez des fer vices « que nous îuy avdns rendùs,>&: de ceux que nons efperons' luÿ rendre avec tout le zele & l'attachement «• dont nous fommes capables-.' w Chao qui aimoit les Peres, & qui prenoit part à tout ce qui les touchoit, alla fur le champ rapporter ce difeours à l'Empereur, qui ne parut pas en eftre touché : Allez* dire Digitized by Google

grandeurs du monde : nous ne pou- «
vons recevoir des faveurs ſi écla- «
tantes, qu'autant qu'elles ſervent à «
autoriſer la Religion du vray Dieu, «
& à mettre ſes miniſtres à couvert «
de l'oppreſſion. Toute la grace que «
nous demandons à l'Empereur, eſt «
qu'il revoque ces Edits, qui nous «
attirent de tous coſtez tant de faſ- «
cheuſes affaires ; qu'il permette aux «
prédicateurs de l'Evangile d'annon- «
cer la loy de Dieu dans tout l'Em- «
pire, & qu'il donne à ſes ſujets une «
liberté entiere de l'embraſſer & de «
la ſuivre. S'il a la bonté de nous ac- «
corder cette grace, nous nous croi- «
rons bien récompenſez des ſervices «
que nous luy avons rendus, & de «
ceux que nous eſperons luy rendre «
avec tout le zele & l'attachement «
dont nous ſommes capables. «

Chao qui aimoit les Peres, & qui prenoit part à tout ce qui les touchoit, alla ſur le champ rapporter ce diſcours à l'Empereur, qui ne pa-

.&£ fJifioire de l’Edit aux Teresy Iuy repartit ce Prince'^ qu’ils ne doivent pas trouver étrange que les Chinois leur fajfent de la peine. Leurs Chrétiens i qui comptent fur leur protection , font bien des chofes mal à propos y & donnent fit jet aux Mandarins de fie plaindre de leur conduite. Cependant ajfeure&-lcs qu’en leur confédération & pour l'amour' d’eux y je veux bien par des ordres fecrets appaifer la perfication de Chekiam , comme je fis l’année pajfée ' et lie de Chanton : qu’ils voyent fi œla les accommode. Les Peres furent furpris d’une’ iéponfe fi peu favorable. Iis délibe-' rerent entre-eux de quelle maniéré ils fe comporteroîerit dans une conjôn&ure fi délicate. Ils voyoient de ' grands inconvcniens de tous cofïez: ; « Si nous refufons les offres que l’Émv pereur a la bonté de nous faire, di* foient-iis , nous- nous, mettons en » danger d’irriter ce Prince , & de v nous attirer fon indignation. Si » nous les recevons auffi , ce n’çf^ Digitiz’ècfby Google

aux Peres, luy repartit ce Prince, *qu'ils ne doivent pas trouver étrange que les Chinois leur faſſent de la peine. Leurs Chrétiens, qui comptent ſur leur protection, font bien des choſes mal à propos, & donnent ſujet aux Mandarins de ſe plaindre de leur conduite. Cependant aſſeurez-les qu'en leur conſideration & pour l'amour d'eux, je veux bien par des ordres ſecrets appaiſer la perſecution de* Chekiam, *comme je fis l'année paſſée celle de* Chanton: *qu'ils voyent ſi cela les accommode.*

Les Peres furent ſurpris d'une réponſe ſi peu favorable. Ils délibererent entre-eux de quelle maniere ils ſe comporteroient dans une conjoncture ſi delicate. Ils voyoient de grands inconveniens de tous coſtez: » Si nous refuſons les offres que l'Em- » pereur a la bonté de nous faire, di- » ſoient-ils, nous nous mettons en » danger d'irriter ce Prince, & de » nous attirer ſon indignation. Si

The text on this page is estimated to be only 27.78% accurate

de ?Emp. de h Chine. Liv. ïï. u f pas remédier au mal ce n’efl qüé <*' l’adoucir & le dilfimuler pour un « temps. Nous nous verrons tous les « jours expofez au caprice des Man- « darins , qui feront des aVanies aux «• Chrétiens, quand ils le jugeront a « propos. Il faut donc, ou que nous m les abandonnions à leurs infultes &: « à ieurs injuftes perfecutions, ou que « nous importunions fans ceffel’Em- « pereur , comme nous" avons déjà fait tant de fois; ce qui efl capable •• de le rebuter &: de le dégoutter de «** nous.- «*- . Comme la Religion cour oit pref- ' que un rifque égal de tous collez,, ils avoient de là peine à fe déterminer : ils eurent recours a Dieu ; 62: après l’avoir ardemment prié de les éclairerais prirent leur parti , & le tournant vers cha<H ils repondirent en ces termes Comme nous n’a- *»• vons point d’autre appuy que la «■ bonté de l’Empereur y.. dont nous «• avons fi fouvent éprouvé les effets; «* ■uous n’ayons point aufli d’autre"^ /

Digitized by Google

pas remedier au mal, ce n'eſt que « l'adoucir & le diſſimuler pour un « temps. Nous nous verrons tous les « jours expoſez au caprice des Man- « darins, qui feront des avanies aux « Chrétiens, quand ils le jugeront à « propos. Il faut donc, ou que nous « les abandonnions à leurs inſultes & « à leurs injuſtes perſecutions, ou que « nous importunions ſans ceſſe l'Em- « pereur, comme nous avons déja « fait tant de fois; ce qui eſt capable « de le rebuter & de le dégouſter de « nous. «

Comme la Religion couroit preſque un riſque égal de tous coſtez, ils avoient de la peine à ſe déterminer: ils eurent recours à Dieu; & aprés l'avoir ardemment prié de les éclairer, ils prirent leur parti, & ſe tournant vers *Chao*, ils répondirent en ces termes: Comme nous n'a- « vons point d'autre appuy que la « bonté de l'Empereur, dont nous « avons ſi ſouvent éprouvé les effets; «

ïi^r Hijloirc de l'Edit «volonté que laftcnne. Nousnepotf« vons pourtant nous cmpefcher de » luy reprefenter que la perfecùtion » de Chekiam eft devenue trop puM bliqiie, pour qü'ori puifle réparer le ' « toft &: le préjudice qu'elle caufe à la; « loy de Dieu fans des ordres publics. » Sa Majefté voit bien que tandis que « la Religion Chrétienne fera prolcri« te par les Loix, & que les Edits dé« fendront à fes fujets de l'embraftèr, « on nous infultera, ori nous fatiguera « par de continuelles avanies , & nous frferess ebügçz d'importuner à^tous « momens Sa Majefté ; ce que nous «- ne faifons jamais qu'avec crainte, » & qu'avec une peine extrême. Soit que l'Empereur ftrft choqué de la liberté de cette réponfe , ou qu'il fuft poufïe par quelque raifon de pblitique^ il envoya' aux Pères quelques Officiers de fon Palais, qui leur dirent lès choies du monde les plus affligeantes car après avoir . fl-lit cent railleries de la Religion,, qvfils accompagnoienc de grands* Digitizèd bÿ

» volonté que la ſienne. Nous ne pou-
» vons pourtant nous empeſcher de
» luy repreſenter que la perſecution
» de *Chekiam* eſt devenuë trop pu-
» blique, pour qu'on puiſſe réparer le
» tort & le préjudice qu'elle cauſe à la
» loy de Dieu ſans des ordres publics.
» Sa Majeſté voit bien que tandis que
» la Religion Chrétienne ſera proſcri-
» te par les Loix, & que les Edits dé-
» fendront à ſes ſujets de l'embraſſer,
» on nous inſultera, on nous fatiguera
» par de continuelles avanies, & nous
» ſerons obligez d'importuner à tous
» momens Sa Majeſté ; ce que nous
» ne faiſons jamais qu'avec crainte,
» & qu'avec une peine extrême.

Soit que l'Empereur fuſt choqué de la liberté de cette réponſe, ou qu'il fuſt pouſſé par quelque raiſon de politique, il envoya aux Péres quelques Officiers de ſon Palais, qui leur dirent les choſes du monde les plus affligeantes : car aprés avoir fait cent railleries de la Religion,

The text on this page is estimated to be only 27.99% accurate

del'Emp, de la Chine. Liv. II. ütf éclats de rire, ils leurs dirent à peu; prés ce que le livre de la Sàgefte mec dans la bouche des impies : C’eff bien a nous a nous mejler des interejh1 des Dieux ? nefiont-ils pas affcz, fui fi- r fans pour vuider- leurs- querelles, s'ils en ont ? ils fie- mocquent bien de nos 5 vains efforts :, & des peines inutiles' (pue nous nous donnons pour eux ? Croyez-nous^ v offre Dieu, & le Fo as • ne fie mettent guerre en peine de ce qui' fie paffe icy - bas : contens d’ eftre là' haut, & d'y jouir en paix & à leur aife de leur divinité , ils ne font nuttè' attention à nos affaires > qui ne les regardent pas.' Les Peresfurent fi conftetrnëz de ' ces blafphémes, que ces Officiers, qui d’ailleurs ne les haïffoiént pas, * en furent eux-mcfmes touchez , & leur firent entrevoir qu’ils n’execu- * toient que leurs ordres. Enfin; apres de longs difcouts,,. la répônfe défini- rive de l’Empereur fut, qu’ils revinf- a C’eft la principale Idole' de la Chine. Elle y fat tranfponeée des Indes trente - deux ans aptes-" la mort de Jçfus Çhrifo“Digitized by Google

éclats de rire, ils leurs dirent à peu prés ce que le livre de la Sageſſe met dans la bouche des impies : *C'eſt bien à nous à nous meſler des intereſts des Dieux ? ne ſont-ils pas aſſez puiſſans pour vuider leurs querelles, s'ils en ont ? ils ſe mocquent bien de nos vains efforts, & des peines inutiles que nous nous donnons pour eux ? Croyez-nous, voſtre Dieu, & le* Fo[a], *ne ſe mettent guerre en peine de ce qui ſe paſſe icy-bas : contens d'eſtre là haut, & d'y joüir en paix & à leur aiſe de leur divinité, ils ne font nulle attention à nos affaires, qui ne les regardent pas.*

Les Peres furent ſi conſternez de ces blaſphémes, que ces Officiers, qui d'ailleurs ne les haïſſoient pas, en furent eux-meſmes touchez, & leur firent entrevoir qu'ils n'executoient que leurs ordres. Enfin, aprés de longs diſcours, la réponſe définitive de l'Empereur fut, qu'ils revinſ-

[a] C'eſt la principale Idole de la Chine. Elle y

ii(y Hiftoire de l'Edit fent le lendemain pour recevoir (csr ordres. Ils obéirent ponctuellement, & ils iè trouvèrent au Palais le jour fuivant de grand matin. Comme ce Prince devoit aller ce jour-là' a Haï-tçé, qui cft une de Tes maifons de plaifance à deux ou trois lieues de Pékin,: il leur fit dire avant que de partir, de confulter entre-' eux, s'il leurétoit plus avantageux de luy prefenter une requefte dans les formes pour fbûtènir leur droir, ou de s'en tenir à ce qu'il leur a voit déjà propofé. Les Peres charmez' de l'ouverture qué leur faifoit l'Empereur , ne balancèrent pas un moment à prendre leur parti. Ils le re-r mercterent de la bonté qu'il avoit de fouffrir qu'ils luy prefentaffent une requefte, & ils le fupplierent de leur faire la grâce d'eftre leur protecteur,* & de ne s'en pas1 rapporter entièrement pour leur affaire au jugement de la Cour des- Rites dont ils n'avoient pas fujpt d'eftre' eontens»'

ſent le lendemain pour recevoir ſes ordres. Ils obéïrent ponctuellement, & ils ſe trouverent au Palais le jour ſuivant de grand matin.

Comme ce Prince devoit aller ce jour-là à *Haï-tçé*, qui eſt une de ſes maiſons de plaiſance à deux ou trois lieuës de *Pekin*, il leur fit dire avant que de partir, de conſulter entre-eux, s'il leur étoit plus avantageux de luy preſenter une requeſte dans les formes pour ſoûtenir leur droit, ou de s'en tenir à ce qu'il leur avoit déja propoſé. Les Peres charmez de l'ouverture que leur faiſoit l'Empereur, ne balancerent pas un moment à prendre leur parti. Ils le remercierent de la bonté qu'il avoit de ſouffrir qu'ils luy preſentaſſent une requeſte, & ils le ſupplierent de leur faire la grace d'eſtre leur protecteur, & de ne s'en pas rapporter entierement pour leur affaire au jugement de la Cour des Rites, dont ils n'avoient pas ſujet d'eſtre

The text on this page is estimated to be only 25.11% accurate

de VEmp. de la Chine. Liy. IJ. ivf L'Empereur furpris d'une réfoluttîon fi prompte & fi précipitée, leur fît dire d'y penfer avec plus d'attention , .& de délibérer avec plus de maturité fur une affaire d'une fi grande conféquenee. fl leur envoya enfuitc divers mets de fa table, qui eft une des plus grandes faveurs que le Prince f.ifTe aux perfonnes qu'il cqnfidere & qu'il veut diftingner. Les dernieres paroles de l'Empereur donnèrent de l'inquiétude aux Peres : mais comme ils avoient mis toute leur confiance en Dieu, fur le fecours duquel ils comptoient, ils ne fongerent qu'à d refier leur requelle. Ils en compoferent deux en langue .Chinoife, où fans acculer le Viceroy de çhekiam, ni fe plaindre de perfonne , ils demandoient « que la qualité de Chrétien ne fuft •» pas un titre pou-r dire inquiété & « perfecuté ; que la Religion Chré- « tienne n'enfeignant rien qui fuft ** contraire à la raifon &: aux ioix de *

L'Empereur ſurpris d'une réſolution ſi prompte & ſi précipitée, leur fit dire d'y penſer avec plus d'attention, & de déliberer avec plus de maturité ſur une affaire d'une ſi grande conſéquence. Il leur envoya enſuite divers mets de ſa table, qui eſt une des plus grandes faveurs que le Prince faſſe aux perſonnes qu'il conſidere & qu'il veut diſtinguer.

Les dernieres paroles de l'Empereur donnerent de l'inquiétude aux Peres: mais comme ils avoient mis toute leur confiance en Dieu, ſur le ſecours duquel ils comptoient, ils ne ſongerent qu'à dreſſer leur requeſte. Ils en compoſerent deux en langue Chinoiſe, où ſans accuſer le Viceroy de *Chekiam*, ni ſe plaindre de perſonne, ils demandoient « que la qualité de Chrétien ne fuſt « pas un titre pour eſtre inquiété & « perſecuté; que la Religion Chré- « tienne n'enſeignant rien qui fuſt «

The text on this page is estimated to be only 29.90% accurate

iî8 :Hiftoirt de l’Edit .’*> l’Etat : apprenant au contrains aux » hommes les maximes de la plus pure jn morale, 6c la pratique des plus fublim mes vertus j il n'étoit pas jufte que ,»» parmi ce grand nombre de.feétes, « qui étoient tolérées dans l’Empire, ,» il n’y euft que 'la feule loy du vray w Dieu, qui y fuft proferite -£t perfe.» cutée : que fi l’on trouvoit quelvw que chofe à reprendre dans la do,» ârine qu’ils enfeignoient , ils s’of•» froient ,à répondre à toutes les ob» jeéhons qu’on leur pourroit faire »» d’une maniéré capable de conten» ter , 6c de ,ne laifiér aucun doute à »> l’efprit. zt as. Dec. . Au bout de huit jours., ils porte*69i. yent ce5 requeftes à l’Empereur, qui ^étoit encore à Haï- tfé, afin qu’il Æuft la bonté de les voir en particu, lier avant qu’on les luy prefentaft •en public. Il les receut, 6c les retint s fans dire un feul mot. Ce filencc M lu Prince embarrafla les Peres , &C augmenta leurs inquiétudes. , Comme les Pères GerbiUon &£

Digitized by Google

» l'Etat : apprenant au contraire aux
» hommes les maximes de la plus pure
» morale, & la pratique des plus ſubli-
» mes vertus ; il n'étoit pas juſte que
» parmi ce grand nombre de ſectes,
» qui étoient tolerées dans l'Empire,
» il n'y euſt que la ſeule loy du vray
» Dieu, qui y fuſt proſcrite & perſe-
» cutée : que ſi l'on trouvoit quel-
» que choſe à reprendre dans la do-
» ctrine qu'ils enſeignoient, ils s'of-
» froient à répondre à toutes les ob-
» jections qu'on leur pourroit faire
» d'une maniere capable de conten-
» ter, & de ne laiſſer aucun doute à
» l'eſprit.

Le 28. Dec. 1691. Au bout de huit jours, ils porterent ces requeſtes à l'Empereur, qui étoit encore à *Haï-tçé*, afin qu'il euſt la bonté de les voir en particulier avant qu'on les luy preſentaſt en public. Il les receut, & les retint ſans dire un ſeul mot. Ce ſilence du Prince embarraſſa les Peres, & augmenta leurs inquiétudes.

The text on this page is estimated to be only 28.03% accurate

' de lEmp. de la Chine. Liv. IL i •Bouvet avoient toutes les femair nés des jours marquez pour aller au Palais entretenir l'Empereur fur tout ce qu'il y a de plus curieux .dans la Bhyfique & dans ^Mathématiques , & luy faire par tdes nouvelles découvertes qu'on a faites en Europe fur ces - fciences : Ils fe fervirentdc cetheureux moment, pour luy parler des requeûes qu'ils avoient .pris la liberté de luy présenter. Ce Prince qui les a toujours traitez avec une bonté mctveillcufe, ;leur dit que ces requeftes n croient pas propres À faire imprefsion far les \efprits, ni à porter les Mandarins Chir nois à leur accorder ce qu'ils deman doi.ent j qu'il les examineroit encore, ,& qu'il leur feroit fauvoir ce qu'il en penfoit. Il partit quelques jours après rde Hat-tçé ? pour aller à. une autre maifon .de campagne a, où les Peres -ne manquèrent pas de fe trouver, d'impatience d'apprendre quel a Nommée Tcham-tcbun-jven , à une lieue & .{fcmic de Pékin.

Bouvet avoient toutes les ſemaines des jours marquez pour aller au Palais entretenir l'Empereur ſur tout ce qu'il y a de plus curieux dans la Phyſique & dans les Mathematiques, & luy faire part des nouvelles découvertes qu'on a faites en Europe ſur ces ſciences : ils ſe ſervirent de cet heureux moment, pour luy parler des requeſtes qu'ils avoient pris la liberté de luy preſenter. Ce Prince qui les a toûjours traitez avec une bonté merveilleuſe, leur dit que *ces requeſtes n'étoient pas propres à faire impreſſion ſur les eſprits, ni à porter les Mandarins Chinois à leur accorder ce qu'ils demandoient ; qu'il les examineroit encore, & qu'il leur feroit ſçavoir ce qu'il en penſoit.* Il partit quelques jours aprés de *Haï-tçé*, pour aller à une autre maiſon de campagne [a], où les Peres ne manquerent pas de ſe trouver, dans l'impatience d'apprendre quel

The text on this page is estimated to be only 26.96% accurate

srto Ni /foire de /"Edit fèroit enfin le fuccés de leurs requelles : mais il ne leur en parla point , & il les laifTa dans l'incerd- 4 tude jufqu a la veille des Rois de l'année mil fix cens quatre- vingtdouzej que çhao vint au College de Pékin , à l'entrée de la nuit. Il fit aflbmbler les quatre Peres dont j'ay parlé, & il leur dit de la part de l'Empereur., j que leurs re quefies n'étoient pas conceuès en termes afiez, forts; que toutes ces raiforts tirées de L'excellence du ChriJHanifme , n'étôient point capables de faire imprefsion fur des efprits .qui êtoient prévenus depuis long- temps contre cette Religion i qu'il faUoit quelque chofe de plus intereffant pour des Chinois^ qui ne fi mettent guer.es en peine de ce qui ne les touche pas; qu'ainfi Sa Mjefté étoit d'avis quils fiffent une autre requefle en Tartaret plus prejfaiu te & plus conforme au goufl de la Nation. Ees Pcres Gerbillon &: Bouvet* qui avoient étudié cette langue par J'oidrc de l'Empereur, & qui s'y éjoienr ' 4

ſeroit enfin le ſuccés de leurs requeſtes : mais il ne leur en parla point, & il les laiſſa dans l'incertitude juſqu'à la veille des Rois de l'année mil ſix cens quatre-vingt-douze, que *Chao* vint au College de *Pekin*, à l'entrée de la nuit.

Il fit aſſembler les quatre Peres dont j'ay parlé, & il leur dit de la part de l'Empereur, *que leurs requeſtes n'étoient pas conceuës en termes aſſez forts; que toutes ces raiſons tirées de l'excellence du Chriſtianiſme, n'étoient point capables de faire impreſſion ſur des eſprits qui étoient prévenus depuis long-temps contre cette Religion; qu'il falloit quelque choſe de plus intereſſant pour des Chinois, qui ne ſe mettent gueres en peine de ce qui ne les touche pas; qu'ainſi Sa Mjeſté étoit d'avis qu'ils fiſſent une autre requeſte en Tartare, plus preſſante & plus conforme au gouſt de la Nation.* Les Peres Gerbillon & Bouvet, qui avoient étudié cette langue par

de l'Emp. de U Chine. Li v. II . ni toient rendus fort habiles , en drefferent promptement une , & la firent porter à l'Empereur. Ils en attendoient le fuccés avec une impatience d'autant plus grande, qu'ils craignoient que ce Prince, qui étoit dans la meilleure difipofition du monde de leur accorder ce qu'ils fouhaitoient depuis fi long-temps , ne changeait de fendillent. Leur empreflement fut inutile. Dieu qui le plaill à exercer la patience de fes ferviteurs , permit que l'Empereur oublia , ou fit femblant d'oublier entièrement cette affaire; car il ne leur en parla plus. Ils crurent qu'il attendoit l'arrivée des Peres Cicery & Ozorio Jefuites, que le Pere Suarez Redteur du College de Pékin , devoir amener de Macao a par l'ordre exprès de l'Empereur. Il donna audience à ces Peres, il leur fit des careffes extraor"Cette ville, quieft dans une petite Iflefurla Cofte de la Province de Canton , appartient aur Portugais ; les Chinois l'appellent Amagao , c'eftà dire la Baye de l'Idole Ama . 'Tome III . F

toient rendus fort habiles, en dreſſerent promptement une, & la firent porter à l'Empereur.

Ils en attendoient le ſuccés avec une impatience d'autant plus grande, qu'ils craignoient que ce Prince, qui étoit dans la meilleure diſpoſition du monde de leur accorder ce qu'ils ſouhaitoient depuis ſi long-temps, ne changeaſt de ſentiment. Leur empreſſement fut inutile. Dieu qui ſe plaiſt à exercer la patience de ſes ſerviteurs, permit que l'Empereur oublia, ou fit ſemblant d'oublier entierement cette affaire; car il ne leur en parla plus. Ils crurent qu'il attendoit l'arrivée des Peres Cicery & Ozorio Jeſuites, que le Pere Suarez Recteur du College de *Pekin*, devoit amener de *Macao* [a] par l'ordre exprés de l'Empereur. Il donna audience à ces Peres, il leur fit des careſſes extraor-

[a] Cette ville, qui eſt dans une petite Iſle ſur la Coſte de la Province de *Canton*, appartient aux

The text on this page is estimated to be only 25.36% accurate

in Hiftoirc de l’Edit dinaires , il receut mefme avec plaifirles prefens qu’ils luy apportèrent de la part du Pere Grimaldi, qui n’étoit pas encore arrivé d’Europe j mais il ne leur dit pas un feul mot de la requefte qu’on luy avdit prefentée en faveur de la Religion chrétienne , quoy-qu’il füft fort perfuadé qu’il ne leur pouvoir faire un plus grand plaifir. Les Peres en étoient d’autant plus chagrins, que la Fefte du nouvel An Chinois approchoit j ce qui éloignoit extrêmement la concluhon de leur affaire. De toutes les feftes qui fe célèbrent dans la Chine, il n’en eft point qui fe folemnife avec plus de pompe ôc d’appareil que celle de la nouvelle année. On veut que tout le monde fe ré)oüiflè & prenne part aux divertiflêmens. Pour cela toutes les affaires ceffenr, lespoftes font arreftées , & les Tribunaux feint fermez dans tout l’Empire. Les Chinois appellent ces vacations , fer

dinaires, il receut meſme avec plaiſir les preſens qu'ils luy apporterent de la part du Pere Grimaldi, qui n'étoit pas encore arrivé d'Europe; mais il ne leur dit pas un ſeul mot de la requeſte qu'on luy avoit preſentée en faveur de la Religion chrétienne, quoy-qu'il fuſt fort perſuadé qu'il ne leur pouvoit faire un plus grand plaiſir. Les Peres en étoient d'autant plus chagrins, que la Feſte du nouvel An Chinois approchoit; ce qui éloignoit extrémement la concluſion de leur affaire.

De toutes les feſtes qui ſe celebrent dans la Chine, il n'en eſt point qui ſe ſolemniſe avec plus de pompe & d'appareil que celle de la nouvelle année. On veut que tout le monde ſe réjoüiſſe & prenne part aux divertiſſemens. Pour cela toutes les affaires ceſſent, les poſtes ſont arreſtées, & les Tribunaux ſont fermez dans tout l'Empire. Les Chi-

 Wer les Sceaux ,* parce qu’effedivement on ferme en ce temps-là le petit coffre où l’on garde les fceaux de chaque Tribunal i ce qui fe pratique avec beaucoup de ceremonies. Chaque Officier en chef a un fceau d’office , dont la forme , la grandeur Ôc la matière eft réglée par les Loix d’une maniéré proportionnée au rang qu’il tient. L’exercice de fa charge eft tellement attaché à ces fceaux , que quoy-qu’il foit nommé parle Prince, qu’il Toit pourveu de fes Lettres patentes ,& qu’il ait mefme efté receu dans le Tribunal dont il eft le Chef, i 1 n’y peut exercer aucun ade de jurifdidion qu’on ne luy ait mis ce fceau. entre les mains : comme auffi il ne peut eftre interdit des fondions de fa charge, qu’on ne le luy ait ofté. Cela vient de ce que tous les ades doivent eftre fccllez de ce fceau, autrement; ils font nuis ; &: l’Officier qui les auroit expediez feroit coupable félon les loix. Ces précautions font grandes ;

mer les Sceaux ; parce qu'effectivement on ferme en ce temps-là le petit coffre où l'on garde les ſceaux de chaque Tribunal ; ce qui ſe pratique avec beaucoup de ceremonies. Chaque Officier en chef a un ſceau d'office, dont la forme, la grandeur & la matiere eſt reglée par les Loix d'une maniere proportionnée au rang qu'il tient. L'exercice de ſa charge eſt tellement attaché à ces ſceaux, que quoy-qu'il ſoit nommé par le Prince, qu'il ſoit pourveu de ſes Lettres patentes, & qu'il ait meſme eſté receu dans le Tribunal dont il eſt le Chef, il n'y peut exercer aucun acte de juriſdiction qu'on ne luy ait mis ce ſceau entre les mains : comme auſſi il ne peut eſtre interdit des fonctions de ſa charge, qu'on ne le luy ait oſté. Cela vient de ce que tous les actes doivent eſtre ſcellez de ce ſceau, autrement ils ſont nuls ; & l'Officier qui les auroit expediez ſeroit coupable ſelon les

H4 Hiftoire de l'Edit mais elles font neceffaires pour affeurer la foy publique parmi une Nation également intereflée &c fpirituelle. La Chambre du Tribunal des Mathématiques , qui a l’intendance de forts du choix des jours , marque long -temps avant le premier jour de l’an, le jour & le moment heureux , auquel il faut fermer les fceaux, & celuy auquel on doit les r’ouvir. Le temps compris entre ces deux termes eft ordinairement de trois femaines. La Cour envoyé dans les Provinces cette décifion du Tribunal des Mathématiques ; de forte que la ceremonie de fermer les fceaux fe faitenmefme temps par tout 1* Empire. Les Peres qui apprehendoient ce délay, firent reprelenter à l’Empereur, que s’il n’avoit la bonté de' terminer l’affaire de leur requefle, bien loin d’eftre en état de prendre part à la joye publique , ils pafferoient tout ce temps-là dans la trifteffe , Digitized by Google

mais elles ſont neceſſaires pour aſſeurer la foy publique parmi une Nation également intereſſée & ſpirituelle.

La Chambre du Tribunal des Mathematiques, qui a l'intendance de ſorts & du choix des jours, marque long-temps avant le premier jour de l'an, le jour & le moment heureux, auquel il faut fermer les ſceaux, & celuy auquel on doit les r'ouvir. Le temps compris entre ces deux termes eſt ordinairement de trois ſemaines. La Cour envoye dans les Provinces cette déciſion du Tribunal des Mathematiques; de ſorte que la ceremonie de fermer les ſceaux ſe fait en meſme temps par tout l'Empire.

Les Peres qui apprehendoient ce délay, firent repreſenter à l'Empereur, que s'il n'avoit la bonté de terminer l'affaire de leur requeſte, bien loin d'eſtre en état de prendre part à la joye publique, ils paſſeroient

del'Emç. de U Chine. Liv. II. ny qui feroit d’autant plus grande, qu’ils a voient appris que le Viceroyde Chekiam , inquiétoit toujours le Pere Intorcetta , & perfecutoit les Chrétiens. L’Empereur goufta leurs raifons, & fe laifla fléchira leurs tres-humbles prières. Il leur renvoya leur requefte , qu’il avoir pris la peine de corriger luy-mefme , &c de changer entièrement. Il leur fit dire par chao qu’ils fiflent attention , s’il n’y manquoitrien, & fi tout ce qu’ils fouhaitoient y étoit compris , &e il leur donna ordre de venir le lendemain luy en rendre réponfe. Ils y allèrent penetrez de la plus vive reconnoiffance. Apres luy avoir marqué combien ils étoient fenfibles aux grâces dont Sa Majefté les combloiç, & à la prote&ion qu’elle daignoit leur donner* ils répondirent, que comme ils tenoient de fa bonté la permiflion de prefenter cette requefte , ils remettoient à & fagefle de leur en prefcrire le jour , de de

qui ſeroit d'autant plus grande, qu'ils avoient appris que le Vice-roy de *Chekiam*, inquiétoit toûjours le Pere Intorcetta, & perſecutoit les Chrétiens.

L'Empereur gouſta leurs raiſons, & ſe laiſſa fléchir à leurs tres-humbles prieres. Il leur renvoya leur requeſte, qu'il avoit pris la peine de corriger luy-meſme, & de changer entierement. Il leur fit dire par *Chao* qu'ils fiſſent attention, s'il n'y manquoit rien, & ſi tout ce qu'ils ſouhaitoient y étoit compris, & il leur donna ordre de venir le lendemain luy en rendre réponſe. Ils y allerent penetrez de la plus vive reconnoiſſance. Aprés luy avoir marqué combien ils étoient ſenſibles aux graces dont Sa Majeſté les combloit, & à la protection qu'elle daignoit leur donner; ils répondirent, que comme ils tenoient de ſa bonté la permiſſion de preſenter cette requeſte, ils remettoient à ſa ſageſſe

né H 'ifioire de l'Edit leur marquer la manière dont ils le dévoient faire; que le lendemain les Chrétiens celebroicnt une des fefites folcmnelles de leur Religion, (c'eftoit laFefte de la Purification de la fainte Vierge) & que fi Sa Majefté leur permettoit de la prefenter ce jour-là, ils luy en auuoientune obligation particulière ; car comme la plus fainte des Vierges avoit offert à pareil jour fon Fils unique au Pere Eternel pour le falut du Genre humain , ils efperoicnt qu'elle voudroit bien employer fon intcrceffion pour leur obtenir un heureux fuccés d'une affaire dont dépendoit le falut de tant de millions d'ames. L'Empereur qui eft inftruit de tous les myfteres de la Religion Chrétienne , leur accorda fur le champ ce qu'ils demandoient ; mais il voulut qu'il n'y euft que les Peres Pereyra &: Thomas qui fignaffent la requefte j parce qu'étant perfonnes publiques , & ayant droit de prefenter des Placées immédiat Digitized by

leur marquer la maniere dont ils le devoient faire; que le lendemain les Chrétiens celebroient une des feſtes ſolemnelles de leur Religion, (c'eſtoit la Feſte de la Purification de la ſainte Vierge) & que ſi Sa Majeſté leur permettoit de la preſenter ce jour-là, ils luy en auroient une obligation particuliere ; car comme la plus ſainte des Vierges avoit offert à pareil jour ſon Fils unique au Pere Eternel pour le ſalut du Genre humain, ils eſperoient qu'elle voudroit bien employer ſon interceſſion pour leur obtenir un heureux ſuccés d'une affaire dont dépendoit le ſalut de tant de millions d'ames.

L'Empereur qui eſt inſtruit de tous les myſteres de la Religion Chrétienne, leur accorda ſur le champ ce qu'ils demandoient ; mais il voulut qu'il n'y euſt que les Peres Pereyra & Thomas qui ſignaſſent la requeſte ; parce qu'étant perſonnes publiques & ayant droit

 tcment à l’Empereur, en qualité de Vice-Prcfidcns duTribunal desMathematiques , l’ade feroit plus authentique : au lieu que fi les autres Pcres , qui écoient perfonnes privées, y mettoient leur nom , il euft fallu avant que de prefenter cette requefte , qu’elle euft été reveuë &: examinée fuivant les loix par le Tribunal, qui a foin de revoir les Placées que les particuliers veulent prefenter à l’Empereur j ce qui euft attiré bien des formalitez & des embarras. Ainfi les Peres Pereyra &: Thomas allèrent fculs le jour fuivant au Palais , ou ils prefenterent dans les formes leur requefte à l’Empereur , qui là receut avec celles de plufieurs autres Officiers de là Cour. Comme cette pièce eft importante, je vas en donner une traduélion fidclle. Nous vos fujets , Pereyra Ôc Thomas , prefentons cette requefte à Voftre Majefté avec tout le refpcd, ôc toute la foumifibn , dont nous

tement à l'Empereur, en qualité de Vice-Preſidens du Tribunal des Mathematiques, l'acte ſeroit plus authentique : au lieu que ſi les autres Peres, qui étoient perſonnes privées, y mettoient leur nom, il euſt fallu avant que de preſenter cette requeſte, qu'elle euſt été reveuë & examinée ſuivant les loix par le Tribunal, qui a ſoin de revoir les Placets que les particuliers veulent preſenter à l'Empereur ; ce qui euſt attiré bien des formalitez & des embarras.

Aïnſi les Peres Pereyra & Thomas allerent ſeuls le jour ſuivant au Palais, où ils preſenterent dans les formes leur requeſte à l'Empereur, qui la receut avec celles de pluſieurs autres Officiers de ſa Cour. Comme cette piece eſt importante, je vas en donner une traduction fidelle.

Nous vos ſujets, Pereyra & Thomas, preſentons cette requeſte à « Voſtre Maieſté avec tout le reſpect. «

ii8 Hiftoire de l'Edit ». fommes capables , pour l'informer « d'une affaire, qui nous regarde, &C w pour la fupplier d'en prendre con»» noiffance. Voftre fujec Intorcetta , » qui demeure à Ham-tchéou , nous » envoya icy un Exprès dans le neu*> viéme mois de la prefente année, » pour nous donner avis que le Vice« roy de chekiam , qui agit de concert « avec les Officiers de fa Province , « veut abbatre les Egli fes , rompre ». les planches des livres que ce Pere ». a fait imprimer, exterminer & pro» fcrire des lieux de fa jurifdi&ion » la Religion Chrétienne qu'il trai» te de fe&e faufTe &; pernicieufe. Si » nous manquions prefentement de » reprefenter à Voftre Majefté , qui » nous tient lieu de pere , les fatigues » & les travaux qu'il nous a fallu ef» fuyer pour venir dans ces Etats des ». extrémitez de l'Occident , après un *» voyage de plufieurs mille lieues ; il ». nous feroit difficile d'éviter dans « la fuite les effets malheureux de la » vengeance &: des reffentimens de Digil

» ſommes capables, pour l'informer
» d'une affaire, qui nous regarde, &
» pour la ſupplier d'en prendre con-
» noiſſance. Voſtre ſujet Intorcetta,
» qui demeure à *Ham-tchéou*, nous
» envoya icy un Exprés dans le neu-
» viéme mois de la preſente année,
» pour nous donner avis que le Vice-
» roy de *Chekiam*, qui agit de concert
» avec les Officiers de ſa Province,
» veut abbatre les Egliſes, rompre
» les planches des livres que ce Pere
» a fait imprimer, exterminer & pro-
» ſcrire des lieux de ſa juriſdiction
» la Religion Chrétienne qu'il trai-
» te de ſecte fauſſe & pernicieuſe. Si
» nous manquions preſentement de
» repreſenter à Voſtre Majeſté, qui
» nous tient lieu de pere, les fatigues
» & les travaux qu'il nous a fallu eſ-
» ſuyer pour venir dans ces Etats des
» extrémitez de l'Occident, aprés un
» voyage de pluſieurs mille lieuës; il
» nous ſeroit difficile d'éviter dans
» la ſuite les effets malheureux de la

 nos ennemis. Nous considérons “ avec un profond refped que Voftre “ Majefté par fon autorité fupréme “ commande à tous les Eftats du mon- * de a, qu’elle gouverne toute la terre; « quelle ne met aucune diftin&ion entre ceux qui font au-dedans, '• ceux qui font au - dehors de fon f* Empire , & que regardant indiffe- ** remment comme Tes fujets ceux «• qui font dans les Provinces voifl- " nés , & ceux qui font dans les plus « éloignées &: dans les plus barba- c* res ; elle n’a d’autre crainte que cel- *• le, qu’il fe trouve quelqu’un fur la *• terre , qui ne foit pas dans l’état de *• bonheur &: de félicité , qui convient w à fa condition ; &: l’on peut dire « qu’à cet égard vous l’emportez fur “ vos Anceftres, & mefme fur les plus " anciens Empereurs. Mais fi la vraye Religion doit eftre proferite , & fi *• elle ne peut trouver de place dans *• l’Uni vers, Voftre Majefté vifitant •* le * Cccy eft du ftylc de la Chine , 3c l’on n’ÿ patpoint autrement. F v

nos ennemis. Nous conſiderons « avec un profond reſpect que Voſtre « Majeſté par ſon autorité ſupréme « commande à tous les Eſtats du mon- « de [a], qu'elle gouverne toute la terre; « qu'elle ne met aucune diſtinction « entre ceux qui ſont au-dedans, & « ceux qui ſont au-dehors de ſon « Empire, & que regardant indiffe- « remment comme ſes ſujets ceux « qui ſont dans les Provinces voiſi- « nes, & ceux qui ſont dans les plus « éloignées & dans les plus barba- « res; elle n'a d'autre crainte que cel- « le, qu'il ſe trouve quelqu'un ſur la « terre, qui ne ſoit pas dans l'état de « bonheur & de felicité, qui convient « à ſa condition; & l'on peut dire « qu'à cet égard vous l'emportez ſur « vos Anceſtres, & meſme ſur les plus « anciens Empereurs. Mais ſi la vraye « Religion doit eſtre proſcrite, & ſi « elle ne peut trouver de place dans « l'Univers, Voſtre Majeſté viſitant «

[a] Cecy eſt du ſtyle de la Chine, & l'on n'y par-

130 Hijloirc de l’Edit ' ' « „ les Provinces méridionales auroît„ elle fait la faveur aux Miflionnai„ res Européans de les entretenir , de » leur parler obligeamment, & de les „ laifler demeurer dans leurs Eglifes ? „ c’cft pourtant ce qui eft de notorie„ te publique. Comment donc le „ Viceroy de chekiam oftre fujet, „ peut-il prefentement traiter de fe„ £te fauflê &pcrnicieufe, la Religion „ que ces millionnaires profeflent ? „ Feu Adam Schall voffre fujet , „ a rcceu des marques extraordinai„ res del’affe&ion de l’Empereur vofv tre pere. Il s’appliqua avec un tra„ vail infatigable à corriger les er„ reurs de l’ancienne Aftronomie : les „ réglés dont il fe fervit, fe trouve„ rent conformes aux mouvemens du » Ciel. Il entreprit ce grand ouvrage pour reconnoiftre par ce petit » travail les bontez & l’amour fince» re que ce grand Prince avoit pour » luy ; mais il ne fçavoit pas que cet» te corre&ion mefme , fi utile &lî » neccflaire 3 devoir le rendre coupa

„ ſes Provinces meridionales auroit-
„ elle fait la faveur aux Miſſionnai-
„ res Européans de les entretenir, de
„ leur parler obligeamment, & de les
„ laiſſer demeurer dans leurs Egliſes ?
„ c'eſt pourtant ce qui eſt de notorie-
„ té publique. Comment donc le
„ Viceroy de *Chekiam*, voſtre ſujet,
„ peut-il preſentement traiter de ſe-
„ cte fauſſe & pernicieuſe, la Religion
„ que ces miſſionnaires profeſſent ?
„ Feu Adam Schall voſtre ſujet,
„ a receu des marques extraordinai-
„ res de l'affection de l'Empereur voſ-
„ tre pere. Il s'appliqua avec un tra-
„ vail infatigable à corriger les er-
„ reurs de l'ancienne Aſtronomie : les
„ regles dont il ſe ſervit, ſe trouve-
„ rent conformes aux mouvemens du
„ Ciel. Il entreprit ce grand ouvra-
„ ge pour reconnoiſtre par ce petit
„ travail les bontez & l'amour ſince-
„ re que ce grand Prince avoit pour
„ luy ; mais il ne ſçavoit pas que cet-
„ te correction meſme, ſi utile & ſi

 ble , &: le faire accufer avec la der- « niere injuftice , d’avoir manqué de « fidelité au Prince : fur quoy Tam- « quam-fien & fes fauteurs le firent « ' condamner à un fupplice qu’il ne « • meritoit pas a. Voftre Majefté, par «. un effet de cette haute fageffe qui « éclate dans toute fa conduit» , or- « donna auxPrinces duConfeil d’E- « tat , aux grands Officiers du Palais , « aux neuf principaux Officiers de « l’Empire , aux Prefidens du Tribu- « nal , qui a foin des équipages, & aux « Cenfeurs du dedans & du dehors , « de s’affembler pour connoiftre tous « cnfemble de cette affaire. Ils le fi- « rent, & il leur fut aifé de découvrir « de quel cofté étoit le bon droit , « & de quel cofté étoit l’injuftice. .« Après la mort d’Adam Schall « voftre fu jet, Voftre Majefté appella « Ferdinand Verbieft auprès de fa «• Perfonne ; Elle le combla de bien- •» - a Ce Pere fut juftifié ,& mourut fort tranquilement le if. Aouft i66j. Ses ennemis l’avoient fait condamner à eftre mis en pièces, & haché par mor^ ccaux. F vj

Digitized by Google

ble, & le faire accuſer avec la derniere injuſtice, d'avoir manqué de fidelité au Prince : ſur quoy *Yamquam-ſien* & ſes fauteurs le firent condamner à un ſupplice qu'il ne meritoit pas [a]. Voſtre Majeſté, par un effet de cette haute ſageſſe qui éclate dans toute ſa conduite, ordonna aux Princes du Conſeil d'Etat, aux grands Officiers du Palais, aux neuf principaux Officiers de l'Empire, aux Preſidens du Tribunal, qui a ſoin des équipages, & aux Cenſeurs du dedans & du dehors, de s'aſſembler pour connoiſtre tous enſemble de cette affaire. Ils le firent, & il leur fut aiſé de découvrir de quel coſté étoit le bon droit, & de quel coſté étoit l'injuſtice.

Aprés la mort d'Adam Schall voſtre ſujet, Voſtre Majeſté appella Ferdinand Verbieſt auprés de ſa Perſonne ; Elle le combla de bien-

[a] Ce Pere fut juſtifié, & mourut fort tranquilement le 15. Aouſt 1665. Ses ennemis l'avoient fait

t$z flîjloires de l'Edit » faits , l’éleva aux charges , & luy » donna l’Intendance de l’Aftrono« mie. Des grâces fi particulières l’o» bligerent a’enfeigner tout ce qu’il » fçavoit, & il le fit fans rien celer. Il *» y a plus de vingt ans que nous fom.- . mes occupez dans voftre Palais à » travailler & à mettre en Chinois w en Tartare toutes les fciences auf« quelles on s’applique en Europe : » telles que font la Geometrie , l’Afi; « tronomie, l’ Arithmétique , la Mu» fique & la Philofophie, & nous ne « ceflons point de le faire encore tons *» les jours. Mais comme Voftre Ma« jefté a une parfaite cormoififance » de toutes ces chofes , il feroitinu« tile de luy en faire un plus long dé* rail. Si le Viceroy de chektam pre» tend que noftre Religion eft une » fauflé fcéle , qui ne mérité pas de « créance , pourquoy donc depuis Depuis » la première année de Chunchi juf*> qu’à-prefent, nos predeceflèurs ontM ile receu ordre des Empereurs de » faire travailler à des machines de

» faits, l'éleva aux charges, & luy
» donna l'Intendance de l'Aſtrono-
» mie. Des graces ſi particulieres l'o-
» bligerent d'enſeigner tout ce qu'il
» ſçavoit, & il le fit ſans rien celer. Il
» y a plus de vingt ans que nous ſom-
» mes occupez dans voſtre Palais à
» travailler & à mettre en Chinois &
» en Tartare toutes les ſciences auſ-
» quelles on s'applique en Europe :
» telles que ſont la Geometrie, l'Aſ-
» tronomie, l'Arithmetique, la Mu-
» ſique & la Philoſophie, & nous ne
» ceſſons point de le faire encore tous
» les jours. Mais comme Voſtre Ma-
» jeſté a une parfaite connoiſſance
» de toutes ces choſes, il ſeroit inu-
» tile de luy en faire un plus long dé-
» tail. Si le Viceroy de *Chekiam* pre-
» tend que noſtre Religion eſt une
» fauſſe ſecte, qui ne merite pas de
» créance, pourquoy donc depuis
Depuis l'Année 1644. » la premiere année de *Chunchi* juſ-
» qu'à-preſent, nos predeceſſeurs ont-
» ile receu ordre des Empereurs de

del’Emj). de la Chine. Liv. II. 133 guerre a ? Pourquoy Philippe Gri- " maldi a-t-il rraverfé les Mers pour " aller en Mofcovie en qualité d’En- ** voyé, avec une Patente fcellée du “ Tceau de la Cour de la Milice? Pour- c* quoy vos fujets Pereyra &c Gerbil- " Ion ont-ils été envoyez au Traité * de Nipchou avec un rang égal à ce- *• luydes Mandarins du troifiémeor- “ dre i & cela , par deux fois 2 “ Si l’on nous croit coupables, nof- “ tre crime ne vient donc pas de n’a- * voir pas fervi l’Empereur, mais de ** n’eftre pas fidèles , & d’avoir de « mauvais deflèins : mais fi nous fom- ** mes fideles , & fi nous n’avons point «* de mauvais deffeins , il n’eft perfon- « ne qui ne doive nous approuver 2 « Si au contraire nous ne le fommes « pas , nous ne méritons pas qu’on « ait aucune confideration pour nous, « & l’on doit nous regarder comme « des gens qui combattent ouverte- « ment la raifon. Nos predeceffcurs , « a Voyez ce que le R . P. le Comte dit de ces machines dans fes nouveaux Mémoires de la C h inc.
Digitized by Google

guerre [a] ? Pourquoy Philippe Grimaldi a-t-il traverſé les Mers pour aller en Moſcovie en qualité d'Envoyé, avec une Patente ſcellée du ſceau de la Cour de la Milice? Pourquoy vos ſujets Pereyra & Gerbillon ont-ils été envoyez au Traité de *Nipchou* avec un rang égal à celuy des Mandarins du troiſiéme ordre; & cela, par deux fois?

Si l'on nous croit coupables, noſtre crime ne vient donc pas de n'avoir pas ſervi l'Empereur, mais de n'eſtre pas fidéles, & d'avoir de mauvais deſſeins: mais ſi nous ſommes fideles, & ſi nous n'avons point de mauvais deſſeins, il n'eſt perſonne qui ne doive nous approuver? Si au contraire nous ne le ſommes pas, nous ne meritons pas qu'on ait aucune conſideration pour nous, & l'on doit nous regarder comme des gens qui combattent ouvertement la raiſon. Nos predeceſſeurs,

134 Riftotre de l’Edit » qui ont traverfé tant de Mers , & » parcouru tant de Pais pour venir ici, « n’y ont point été portez par l’intc» reft ou par le defir de la gloire : ce » n’cft: pas non-plus l’envie d’amaffer » des richeffes ou d’acquérir des hon»» neurs qui les y ont attirez . Leur dcf» fein a été d’anoncer aux peuples la » doétrine de la vraye foy, quand ils en » verroientdes occafions favorables. » Dés qu’ils furent entrez dans la w Chine , ils éprouvèrent auffi-toft les » effets de la bonté des Empereurs. p» ittf. « Chunchi , la dixiéme année de fon » régné créa en leur faveur la char» ge de fécond Prefident du Tribu»> nal des Mathématiques, & quatre » ans apres il leur donna un emplaPméf8. » cernent pour baftir une Eglife, & *» élever un monument. Ferdinand » V erbieft étant mort la vingt- feptié» me année de voftre Empire , Voftre Pn 1688.» Majefté luy donna un titre glorieux, » Elle l’honora d’un éloge, & luy fit » faire des obfeques magnifiques , »» proportionnant tous ces honneurs Digitized by Google

» qui ont traverſé tant de Mers, &
» parcouru tant de Païs pour venir ici,
» n'y ont point été portez par l'inte-
» reſt ou par le deſir de la gloire : ce
» n'eſt pas non-plus l'envie d'amaſſer
» des richeſſes ou d'acquerir des hon-
» neurs qui les y ont attirez. Leur deſ-
» ſein a été d'anoncer aux peuples la
» doctrine de la vraye foy, quand ils en
» verroient des occaſions favorables.
» Dés qu'ils furent entrez dans la
» Chine, ils éprouverent auſſi-toſt les
» effets de la bonté des Empereurs.
En 1654. » *Chunchi*, la dixiéme année de ſon
» regne créa en leur faveur la char-
» ge de ſecond Preſident du Tribu-
» nal des Mathematiques, & quatre
» ans aprés il leur donna un empla-
En 1658. » cement pour baſtir une Egliſe, &
» élever un monument. Ferdinand
» Verbieſt étant mort la vingt-ſeptié-
» me année de voſtre Empire, Voſtre
En 1688. » Majeſté luy donna un titre glorieux,
» Elle l'honora d'un éloge, & luy fit
» faire des obſeques magnifiques,

de l’Emp. de la Chine. Hiv. I. 137 au rang de fécond Prefident d’une « des fixCours a.On peut confulter les « a&es publics fur tout ce que nous avançons. * Parce que nous avons de la facili- M té à apprendre la langue des Man- n ch cous b , Voftre Majefté nous a donné un ordre exprès de nous y rt appliquer c. Nous traduifons dans „ le Palais toutes les dépefchcs qui le n font pour la Mofcovie & autres „ lieux : quel bonheur pour nous , de „ voir qu’un fi fage Empereur daigne w fe fervir ainfi de nous avec une con- u fiance fans referve 1 Si parce que „ nous ne fommes pas Chinois , on M teut nous exclure, VoftreM a jefté ne m réünit-elle pas toute la terre fous fon m * C’cft la Cour des Baftimens , ou des Ouvrages publics, nommée Cong-pnu , dont le P. Verbieft étoit fécond? Prefident , au/Ii bien que du Tribunal des Mathématiques. b C’eft la langue des Tartares Orientaux , & celle que parle l’Empereur & tous les Tattares qui font à la Chine. c Cecy regarde les Peres Bouvet & Gerbillon, qui font les feuls Européans , qui ayent appris cette langue. "

au rang de ſecond Preſident d'une des ſix Cours [a]. On peut conſulter les actes publics ſur tout ce que nous avançons.

Parce que nous avons de la facilité à apprendre la langue des *Manchéous* [b], Voſtre Majeſté nous a donné un ordre exprés de nous y appliquer [c]. Nous traduiſons dans le Palais toutes les dépeſches qui ſe font pour la Moſcovie & autres lieux : quel bonheur pour nous, de voir qu'un ſi ſage Empereur daigne ſe ſervir ainſi de nous avec une confiance ſans reſerve ! Si parce que nous ne ſommes pas Chinois, on veut nous exclure, Voſtre Majeſté ne réünit-elle pas toute la terre ſous ſon

[a] C'eſt la Cour des Baſtimens, ou des Ouvrages publics, nommée *Cong-pou*, dont le P. Verbieſt étoit ſecond Preſident, auſſi bien que du Tribunal des Mathematiques.

[b] C'eſt la langue des Tartares Orientaux, & celle que parle l'Empereur & tous les Tartares qui ſont à la Chine.

[c] Cecy regarde les Peres Bouvet & Gerbillon,

136 Rijloire de l’Edit » Empire a ? &: ne fe Tert-elle pas (ans » diftin&ion de gens de tour païs ï h Pourquoy donc n’y aura-t-il que le » feul Intorcetta, qui ne pourra trou»» ver aucune place dans l’Empire? A n la vérité, quand nous venons à fai-w re reflexion fur toutes ces chofes y » nous Tommes pénétrée de douleur j. » &nous ne pouvons retenir nos lar» mes. Nous Tommes vos Tu jets &: des m orphelins j nous n’avons aucun ap» puy ni aucune prote&ion. Nous ne M pouvons diTputer de nos droits avec » perTonne. Nous délirons Teulement M que V. M. daigne Te Tervir de cette *, haute fagefle , qui réglé Ta conduite » pour examiner & pour reconnoiT» tre que nous n’avons point de mau» vais defleins , &: que nous Tommes *, dignes de compaflion j &c enfin » pour terminer, & Conclure cette a f» faire. C’eft; à ce deflèin que nous M avons drefle cette requefte , que », nous luy preTentons avec une crain» te reTpeâueuTe. Nous attendons ? Cecy cft encore du ftyle de la Chine. Digitized by Google

» Empire [a] ? & ne ſe ſert-elle pas ſans
» diſtinction de gens de tout païs ?
» Pourquoy donc n'y aura-t-il que le
» ſeul Intorcetta, qui ne pourra trou-
» ver aucune place dans l'Empire ? A
» la verité, quand nous venons à fai-
» re reflexion ſur toutes ces choſes,
» nous ſommes penetrez de douleur ;
» & nous ne pouvons retenir nos lar-
» mes. Nous ſommes vos ſujets & des
» orphelins ; nous n'avons aucun ap-
» puy ni aucune protection. Nous ne
» pouvons diſputer de nos droits avec
» perſonne. Nous deſirons ſeulement
» que V. M. daigne ſe ſervir de cette
» haute ſageſſe, qui regle ſa conduite
» pour examiner & pour reconnoiſ-
» tre que nous n'avons point de mau-
» vais deſſeins, & que nous ſommes
» dignes de compaſſion ; & enfin
» pour terminer, & conclure cette af-
» faire. C'eſt à ce deſſein que nous
» avons dreſſé cette requeſte, que
» nous luy preſentons avec une crain-
» te reſpectueuſe. Nous attendons

de l’Fmb. de U Chine. Liv. I. 137 avec un tremblement que nous ne pouvons arrefter , les ordres de Voftre Majefté fur cela. Fait le feizié' me jour delà douzième Lune delà trentième année de Camhi ; c'eft-àdire le fécond de Février de l'année mil ftx cens quatre-vingt-douze. On fera peut-eftre furpris de ne point trouver dans cette requefte aucune raifbn prife de l’excellence de la Religion Chétienne ; mais l’Empereur , qui la voulut drefter toute entière , crut que ces raifons feroient moins propres à toucher les Mandarins Chinois, que celles qu’il jugea à propos de leur fubftiTuer , &: les Peres qui n’avoient en veuë que le fuccés de leur affaire , crurent devoir s’en raporterà îuy. L’Empereur remit cette requefte félon le ftylc de cette Cour , au Tribunal des Colao , a & la renvoya deux jours après à la Cour fouveraine des Rites , à laquelle il appar3 C’eft le Confcil d’Eftat , & le premier des Tri■ tunaux de l’Empire. » - / Digitized by Google

avec un tremblement que nous ne pouvons arreſter, les ordres de Voſtre Majeſté ſur cela. Fait le ſeiziéme jour de la douziéme Lune de la trentiéme année de Camhi; *c'eſt-à-dire le ſecond de Février de l'année mil ſix cens quatre-vingt-douze.*

On ſera peut-eſtre ſurpris de ne point trouver dans cette requeſte aucune raiſon priſe de l'excellence de la Religion Chétienne; mais l'Empereur, qui la voulut dreſſer toute entiere, crut que ces raiſons ſeroient moins propres à toucher les Mandarins Chinois, que celles qu'il jugea à propos de leur ſubſtituer, & les Peres qui n'avoient en veuë que le ſuccés de leur affaire, crurent devoir s'en raporter à luy.

L'Empereur remit cette requeſte ſelon le ſtyle de cette Cour, au Tribunal des *Colao*, [a] & la renvoya deux jours aprés à la Cour ſouveraine des Rites, à laquelle il appar-

[a] C'eſt le Conſeil d'Etat, & le premier des Tri-

138 Hiftoire de P Edit tient de connoiftre des affaires de îa Religion , en luy ordonnant de délibérer fur ce qu'elle contenoit , de de luy en rendre compte. Mais comme * ce Prince partit bien-toft après pour aller vifiter le tombeau de fes Anceftres félon la couftume, de que les Sceaux fe fermèrent peu de jours apres, la Cour des Rites ri eut pas le tems de l'examiner , ni de donner fon Arreft. Ainfi il fallut attendre l'ouverture des Sceaux, quine fe fit qu'au commencement du mois de Mars. Les Chrétiens fe fervirent de ce retardement pour implorer le fecours du Ciel. On fit des prières publiques dans toutes les Eglifes,; les millionnaires de lesChréciens les plus fervens redoublèrent leurspenitences de leurs aufteritez, onn'entendoi t que cris de que gémiffemens pour demander a Dieu qu'il euft pitié de ce pauvre peuple , de que par un Arreft favorable , il luy pluft donner la paix à cette Eglife naidantc Digitized by C.

tient de connoiſtre des affaires de la Religion, en luy ordonnant de déliberer ſur ce qu'elle contenoit, & de luy en rendre compte. Mais comme ce Prince partit bien-toſt aprés pour aller viſiter le tombeau de ſes Anceſtres ſelon la couſtume, & que les Sceaux ſe fermerent peu de jours aprés, la Cour des Rites n'eut pas le tems de l'examiner, ni de donner ſon Arreſt. Ainſi il fallut attendre l'ouverture des Sceaux, qui ne ſe fit qu'au commencement du mois de Mars.

Les Chrétiens ſe ſervirent de ce retardement pour implorer le ſecours du Ciel. On fit des prieres publiques dans toutes les Egliſes; les miſſionnaires & les Chrétiens les plus fervens redoublerent leurs penitences & leurs auſteritez, on n'entendoit que cris & que gémiſſemens pour demander à Dieu qu'il euſt pitié de ce pauvre peuple, & que par un Arreſt favorable, il luy pluſt don-

de VErny. de U Chine. Liv. I. 139 & perfecutée , & procurer à tous les fujets de l'Empire la liberté d'embraffer la Religion. On fe promettoit un heureux fùccés , & on avoit tout fujet de l'efperer , apres les démarches que l'Empereur venoit de faire. Les Pères étoienfr perfuadez qu'il eftimoit leur Religion, & qu'il avoit envie de leur faire plaifir. Ils a voient trouvé de la proteélion auprès des principaux Officiers de la Gourdes Rites. Les deux premiers a Prefidens de cette fameufe Compagnie fembloient eftre dans leurs interefts. Gomme ils avoient beaucoup de crédit dans leur corps , on ne aoutoit pas qu'ils n'entraînaflfent le r efte des Officiers de cette Cour , &c a Quand les Tartarcs Ce furent rendus maiftres de la Chine , ils ne changèrent point le Gouvernenient ; ils laiflTcrent les Mandarins Chinois dan9 l'exercice de leurs charges -, mais ils leur affocicrent des Tartares , & multiplièrent ainfi tous les Officiers des Cours Souveraines & des autres Tribunaux. Delà vient que chaque Cour a deux premiers Prcfidens , l'un Tartare , & l'autrç Chinois * deux féconds , & ainfi du refie.

& perſecutée, & procurer à tous les ſujets de l'Empire la liberté d'embraſſer la Religion.

On ſe promettoit un heureux ſuccés, & on avoit tout ſujet de l'eſperer, aprés les démarches que l'Empereur venoit de faire. Les Peres étoient perſuadez qu'il eſtimoit leur Religion, & qu'il avoit envie de leur faire plaiſir. Ils avoient trouvé de la protection auprés des principaux Officiers de la Cour des Rites. Les deux premiers [a] Preſidens de cette fameuſe Compagnie ſembloient eſtre dans leurs intereſts. Comme ils avoient beaucoup de credit dans leur corps, on ne doutoit pas qu'ils n'entraînaſſent le reſte des Officiers de cette Cour, &

[a] Quand les Tartares ſe furent rendus maiſtres de la Chine, ils ne changerent point le Gouvernement; ils laiſſerent les Mandarins Chinois dans l'exercice de leurs charges; mais ils leur aſſocierent des Tartares, & multiplierent ainſi tous les Officiers des Cours Souveraines & des autres Tribunaux. De là vient que chaque Cour a deux pre-

140 Hiftoire de l'Edit qu’ils ne leur infpiraflfent des fenmcns favorables. On fe le perfuadoic d’autant plus aifément, que le premier Prefident Tartare Coupa tat , ayant un jour rencontré le Père Gerbillon au Palais, il luy dit en l’embraffant, qu’il alloit fonger à fon affaire, &; qu’il feroit content de luy. On comptoit beaucoup fur le Seigneur HiournJJeli, qui avoit été Colao , & qui étoit alors premier Prefident Chinois de la meme Cour. Il venoit de reprendre l’exercice de cette charge, qu’il avoit interrompu durant vingt-fept mois , à caufe de la mort de fa mère , dont il étoit allé prendre le deüil. à Nanhin. Pendant le temps qu’il fut dans cette ville , ou il étoit établi , il marqua beaucoup d’amitié aux Peres Gabiani, de Fontaney & Vifdelou Jefuites j il en receut des prefens , il leur en fit , & il leur parla fouvent de la Religion d’une maniéré qui leur fît croire qu’il n’étoit pas éloigné du Royau* Digitized by Google

qu'ils ne leur inſpiraſſent des ſentimens favorables. On ſe le perſuadoit d'autant plus aiſément, que le premier Preſident Tartare *Coupatai*, ayant un jour rencontré le Pere Gerbillon au Palais, il luy dit en l'embraſſant, qu'il alloit ſonger à ſon affaire, & qu'il ſeroit content de luy. On comptoit beaucoup ſur le Seigneur *Hioumſſeli*, qui avoit été *Colao*, & qui étoit alors premier Preſident Chinois de la même Cour. Il venoit de reprendre l'exercice de cette charge, qu'il avoit interrompu durant vingt-ſept mois, à cauſe de la mort de ſa mere, dont il étoit allé prendre le deüil à *Nanhin*. Pendant le temps qu'il fut dans cette ville, où il étoit établi, il marqua beaucoup d'amitié aux Peres Gabiani, de Fontaney & Viſdelou Jeſuites; il en receut des preſens, il leur en fit, & il leur parla ſouvent de la Religion d'une maniere qui leur fit croire

de l’ Ernp.de U Chine. Liv. II. 141 me de Dieu, étant entré par hafard dans leur Eglife, il vit des tableaux , qui reprefentoient les douze Apoftres. Il en fit tirer des copies qu’il plaça dans une fale de fa maifon , dont il fit une efpece de chapelle: cela fit croire qu’il étoit déjà Chrétien. Le bruit s’en répondit jufqu’à la Cour , & l’Empereur demanda aux Peres ce qui en étoit. Hioumjftli de retour à Pékin , ne parut pas moins attaché aux Jefiiites de ctte grande ville, qu’il l’avoit été à ceux de Nankin. Ainfi les Peres ne doutoient pas qu’il ne les fervift efficacement dans une affaire, qui leur étoit d’une fi grande confequence. Comme l’établiffement de la Religion à la Chine & la converfion de tout l’Empire dépendoit del’Arreft qu’ils attendoient , ils employrent tout le temps que les Sceaux furent fermez à foliciter leurs Juges. Ils n’omirent rien pour les gagner , & pour mériter leur faveur.

me de Dieu. étant entré par haſard dans leur Egliſe, il vit des tableaux, qui repreſentoient les douze Apoſtres. Il en fit tirer des copies qu'il plaça dans une ſale de ſa maiſon, dont il fit une eſpece de chapelle: cela fit croire qu'il étoit déja Chrétien. Le bruit s'en répondit juſqu'à la Cour, & l'Empereur demanda aux Peres ce qui en étoit. *Hioumſſeli* de retour à *Pekin*, ne parut pas moins attaché aux Jeſuites de ctte grande ville, qu'il l'avoit été à ceux de *Nankin*. Ainſi les Peres ne doutoient pas qu'il ne les ſerviſt efficacement dans une affaire, qui leur étoit d'une ſi grande conſequence.

Comme l'établiſſement de la Religion à la Chine & la converſion de tout l'Empire dépendoit de l'Arreſt qu'ils attendoient, ils employrent tout le temps que les Sceaux furent fermez à ſoliciter leurs Juges. Ils n'omirent rien pour les ga-

142, Hifioire de l'Edit Ils leur firent des prefens , ils intereflèrent leurs amis , ils allèrent les voir. Ils en étoient receus avec un accueil , qui les rcmpliflbit de joye, & qui leur faifoit croire que l'Empereur avoit prévenu ces Mandarins. On entrevoyoit allez par le ftile, dont la requete écoit écrite, qu'elle avoit pafTé par les mains du Prince, avant qu'on la luy euft prefentéc : car il n'y avoit pas d'apparence que des étrangers qui étoient fans appuy & fans prote&ion , euffent eu la hardieflé de parler fi librement , & de prendre à partie un Viceroy avec tous les Officiers d'une Province , fans l'agréement & la permiffion de l'Empereur. C'eft ce que le Prince Sofan dit un jour aux Peres Gerbillon & Bouvet dans une vifite qu'ils luy rendirent, pour le prier d'appuyer leur requête auprès de l'Empereur, & d'interefler fes amis à les protéger. Il le fit avec d'autant plus de plaifir qu'il avoit du chagrin contre le ' Digitize

Ils leur firent des preſens, ils intereſſerent leurs amis, ils allerent les voir. Ils en étoient receus avec un accueil, qui les rempliſſoit de joye, & qui leur faiſoit croire que l'Empereur avoit prévenu ces Mandarins. On entrevoyoit aſſez par le ſtile, dont la requete étoit écrite, qu'elle avoit paſſé par les mains du Prince, avant qu'on la luy euſt preſentée: car il n'y avoit pas d'apparence que des étrangers qui étoient ſans appuy & ſans protection, euſſent eu la hardieſſe de parler ſi librement, & de prendre à partie un Viceroy avec tous les Officiers d'une Province, ſans l'agréement & la permiſſion de l'Empereur.

C'eſt ce que le Prince *Soſan* dit un jour aux Peres Gerbillon & Bouvet dans une viſite qu'ils luy rendirent, pour le prier d'appuyer leur requête auprés de l'Empereur, & d'intereſſer ſes amis à les proteger. Il le fit avec d'autant plus de plai-

The text on this page is estimated to be only 29.72% accurate

deTEwp. de U Chine. Liv.II. 145 Viceroy de chekum , donc il n’étoit pas content. Peu de jours avant qu’on fermait les Sceaux , ce Mandarin ayant fait réflexion fur fa conduite, & fur la maniéré dont il en avoir ufé avec ce Prince fon protecteur, luy envoya un Officier avec la: réponfe aux lettres qu’il luy avoit écrites « Il luy marquoit qu’il étoit bien fafché de n’avoir pû luy donner plutoft des preuves de fon attachement &c de fa reconnoi (Tance j qu’il le prioit de croire que la paflion n’a voit eu aucune part dans ce qui s’étoit palfé à Bam-tcheo a contre le Pere Imorcetta &: contre les Chrétiens; qu’il n’avoit point eu d’autre veuë que de faire executer les Edits de l’Empereur , &: d’empefl cher les Chrétiens qui mettoient fur les portes de leurs maifons de certains fignaux feditieux, & qui brufloient les images de leurs anceltres les tablettes dédiées a leur mémoire, de caufer du trouble &: du defordre dans l’Etat. Que ceDigitized by Google

Viceroy de *Chekiam*, dont il n'étoit pas content. Peu de jours avant qu'on fermaſt les Sceaux, ce Mandarin ayant fait réflexion ſur ſa conduite, & ſur la maniere dont il en avoit uſé avec ce Prince ſon protecteur, luy envoya un Officier avec la réponſe aux lettres qu'il luy avoit écrites. Il luy marquoit qu'il étoit bien faſché de n'avoir pû luy donner plûtoſt des preuves de ſon attachement & de ſa reconnoiſſance; qu'il le prioit de croire que la paſſion n'avoit eu aucune part dans ce qui s'étoit paſſé à *Ham-tcheou* contre le Pere Intorcetta & contre les Chrétiens; qu'il n'avoit point eu d'autre veuë que de faire executer les Edits de l'Empereur, & d'empeſcher les Chrétiens qui mettoient ſur les portes de leurs maiſons de certains ſignaux ſeditieux, & qui bruſloient les images de leurs anceſtres & les tablettes dédiées a leur memoire, de cauſer du trouble &

i44 Hiftoire de l’Edit toit allez qu’il prift intereft à leurs affaires , pour faire ccfler toutes fes pourfuitesi qu’il le fupplioit feulement de faire avertir le Pere de tenir fes Chrétiens dans le devoir , &C de les empefeher de foulever le peuple, &: d’exciter quelque révolté dans fa Province. S 9 fan étoit trop inftruit des dé marches du Viceroy &; de fes fentimens, pour fe laiffer leurrer à fes proteflations. Il fçavoit que les Chrétiens ne luy avoient donné aucun fujet de les inquiéter ni de porter contre eux ces terribles fentences, dont j’ay parlé: que rien n’étoit plus innocent que l’ufage qu’ils avoient depuis plus d’un fiecle, de mettre fur les portes de leurs maifons le facré Nom de Jefus , pour fe diftinguer des payens, qui y mettoient les figures de leurs pagodes & les images de leurs faux Dieux , a que a Les Idolâtres collent fur les bat Uns de leurs portes , fur tout au commencement de l'annce , les images de leurs Idoles , au (quelles ils donnent le nom de Dieux de la porte. Digitiz per

toit aſſez qu'il priſt intereſt à leurs affaires, pour faire ceſſer toutes ſes pourſuites; qu'il le ſupplioit ſeulement de faire avertir le Pere de tenir ſes Chrétiens dans le devoir, & de les empeſcher de ſoulever le peuple, & d'exciter quelque revolte dans ſa Province.

Soſan étoit trop inſtruit des démarches du Viceroy & de ſes ſentimens, pour ſe laiſſer leurrer à ſes proteſtations. Il ſçavoit que les Chrétiens ne luy avoient donné aucun ſujet de les inquieter ni de porter contre eux ces terribles ſentences, dont j'ay parlé: que rien n'étoit plus innocent que l'uſage qu'ils avoient depuis plus d'un ſiecle, de mettre ſur les portes de leurs maiſons le ſacré Nom de Jeſus, pour ſe diſtinguer des payens, qui y mettoient les figures de leurs pagodes & les images de leurs faux Dieux, [a] que

a Les Idolatres collent ſur les battans de leurs portes, ſur tout au commencement de l'année, les

The text on this page is estimated to be only 26.41% accurate

âe l' Emp.de la Chine. Liv. II. 14 y perfonneai’y avoit rrouvé à redire, &: que l’on ne leur en avoir jamais fait un crime. Il fça voit en fécond lieu qu’il étoit faux que les Chrétiens brûlaflent les. images de leurs anceftres & les tablettes dédiées à leur mémoire,; qu’ils rendoient au contraire à leurs parens deffunts tous les devoirs .purement civils qu’éxigeoient les Ioix la couftume3; que cetoit une calomnie que le Viceroy leur .faifoit pour les décrier & pour les rendre odieux à une nation attachée à fes ufages, & jaloufe jufqua l’excès de Tes anciennes ceremonies. Enfin il n’ignoroit pas que le Viceroy avoit tore d’accufer les Chrétiens de fédition de révolté-, puifqu’on ne les en avoit pas mefme foupçonnez , &: qu’il n’en faifoit aucune mention ni aucune plainte dans les procedures qu’il avoit faites contre eux; ce qu’afléurépient il n’euft pas mana t’éclaircrflcmettt qui eft à b fin de cette hiftoiJS inftruira amplement le lecteur de cct-.e matière,' Tome HU G

perſonne n'y avoit trouvé à redire, & que l'on ne leur en avoit jamais fait un crime. Il ſçavoit en ſecond lieu qu'il étoit faux que les Chrétiens brûlaſſent les images de leurs anceſtres & les tablettes dediées à leur mémoire ; qu'ils rendoient au contraire à leurs parens deffunts tous les devoirs purement civils qu'éxigeoient les loix & la couſtume [a] ; que c'étoit une calomnie que le Viceroy leur faiſoit pour les décrier & pour les rendre odieux à une nation attachée à ſes uſages, & jalouſe juſqu'à l'excés de ſes anciennes céremonies. Enfin il n'ignoroit pas que le Viceroy avoit tort d'accuſer les Chrétiens de ſédition & de revolte ; puiſqu'on ne les en avoit pas meſme ſoupçonnez, & qu'il n'en faiſoit aucune mention ni aucune plainte dans les procedures qu'il avoit faites contre eux ; ce qu'aſſeurément il n'euſt pas man-

\àf, Hifioire de l'Edit que de faire, s’ils en a voient donné le moindre fujet. Car il avoit porté fi loin fa malignité &; la haine qu’il leurportoit, qu’il avoit envoyé fecrettement des émifl'aires à Ja Cour, pour y répandre le bruit que les Chrétiens cabaloient , & méditaient une révolte, Le Prince qui aime naturellement . la droiture & l’equité , outré de la fourberie &de la mauvaife foy du* Viceroy, prit fa lettre pour une nouvelle infulte , & s’adreffant à l’Ofr Æcier qui la luy avoit prelentée , yoftre maiftre , luy dit-il d’un ton qui nyrquoit fon indignation* ne mérite pas (T avoir des amis , ni qu'on fi mejle de fis affaires : il efi bien aveu gle (fi bien temeraire d'entreprendre fi mal à propos les Miffionnaires d'Europe , qui font tons les jours admis jtn la prefinçe de l’Empereur , ho notez, de fa bienveillance , (fi com bltz, de fis bien -faits : fi je luy ay écrit , ce n'a pas efié pour obliger ces feres , mais pour l'empefiher de fi ■ Digiti;

qué de faire, s'ils en avoient donné le moindre ſujet. Car il avoit porté ſi loin ſa malignité & la haine qu'il leur portoit, qu'il avoit envoyé ſecrettement des émiſſaires à la Cour, pour y repandre le bruit que les Chrétiens cabaloient, & méditoient une révolte,

Le Prince qui aime naturellement la droiture & l'equité, outré de la fourberie & de la mauvaiſe foy du Viceroy, prit ſa lettre pour une nouvelle inſulte, & s'adreſſant à l'Officier qui la luy avoit preſentée, *Voſtre maiſtre*, luy dit-il d'un ton qui marquoit ſon indignation *ne mérine pas d'avoir des amis, ni qu'on ſe meſle de ſes affaires: il eſt bien aveugle & bien temeraire d'entreprendre ſi mal à propos les Miſſionnaires d'Europe, qui ſont tous les jours admis en la preſence de l'Empereur, honorez de ſa bienveillance, & comblez de ſes bien-faits: ſi je luy ay écrit ce n'a pas eſté pour obliger ces*

elel'Emp. de la Chine. Liv. H. 147 perdre, & de s’attirer la colere de l’E nu pereur : il rf a pas voulu fuivre me* ayjis ni avoir égard à ce que je luy w an dois , dites-luy que je l'abandonne à fa mauvaife conduite , & que je nç veux jamais entendre parler de luy . Ces paroles prononcées avec * feu , & d’un ton de voix élevé concernèrent ce pauvre envoyé, qui Ce itenoit à genoux , & qui frappoit de jemps en temps la terre de Ton front, pour le fupplier de ne Ce fafeher t * pas contre fon maiftre , & de luy .conferver la bienveillance qu’il luy avoir toujours marquée : mais St* fan irrité le renvoya fans vouloir écoûter fes raifons, •x ^ Cependant les Sceaux s’ouvrirent , & tous les Tribunaux repri. rent leurs fondions. La Cour des Rites s’aflembla , ôc commença fes délibérations par la requefte des Pejres. Cette affaire l’embaraffa} elle ne fçàvoit quel parti elle devoit prendre , ni de quelle maniéré elle devoit opiner. Elle eftoit comme 1 G 1) » * l
Digitized by Google

perdre, & de s'attirer la colere de l'Empereur : il n'a pas voulu ſuivre mes avis ni avoir égard à ce que je luy mandois, dites-luy que je l'abandonne à ſa mauvaiſe conduite, & que je ne veux jamais entendre parler de luy. Ces paroles prononcées avec feu, & d'un ton de voix élevé conſternerent ce pauvre envoyé, qui ſe tenoit à genoux, & qui frappoit de temps en temps la terre de ſon front, pour le ſupplier de ne ſe faſcher pas contre ſon maiſtre, & de luy conſerver la bienveillance qu'il luy avoit toûjours marquée : mais *Soſan* irrité le renvoya ſans vouloir écouter ſes raiſons.

Cependant les Sceaux s'ouvrirent, & tous les Tribunaux reprirent leurs fonctions. La Cour des Rites s'aſſembla, & commença ſes déliberations par la requeſte des Peres. Cette affaire l'embaraſſa ; elle ne ſçavoit quel parti elle devoit prendre, ni de quelle maniere elle

14$ fl [foire de P Edit partagée entre la complaifance pour TEmpereur & l'averfion pour là Religion Chrétienne elle balança, long-temps. Enfin après bien des incertitudes &c des deliberations, la * haine l'emporta fur la complaifance; &: cette Cour toujours attachée à fies anciennes maximes , &c toujours eçntraire au Chriftianifime , pronoaça l'arrefl que je vais rapporter. • » Nous trouvons que dans raflem' » blée générale de la huitième année p.n i sep. „ de Camhi , où affilièrent 'les Prin» ces du Confie! 1 d'Ellat, les grands » Officiers du Palais , les neuf prin» eipaux Officiers de l'Empire , èc, les „ Cenfieurs du dedans &: du dehors 3 « cette fentenee fut portée ; La Loy de »» Dieu n'a rien qui tende à faire le mal „ ou a caufer du défordre : défenfe pour„ tant aux Miffonnaires de répandre « les livres de cette loy , & de difiribuer „ des médaillés & autres ckofes fembla W blés. Pour leur Dieu , permis deux feu »> lementde V adorer. Cette fènténce fut ^prefentéeà l'Empereur, quilaratiDigitized~by Gôôé

partagée entre la complaiſance pour l'Empereur & l'averſion pour la Religion Chrétienne : elle balança long-temps. Enfin aprés bien des incertitudes & des deliberations, la haine l'emporta ſur la complaiſance; & cette Cour toûjours attachée à ſes anciennes maximes, & toûjours contraire au Chriſtianiſme, prononça l'arreſt que je vais rapporter.

» Nous trouvons que dans l'aſſem-
» blée générale de la huitiéme année
En 1669. » de *Camhi*, où aſſiſterent les Prin-
» ces du Conſeil d'Eſtat, les grands
» Officiers du Palais, les neuf prin-
» cipaux Officiers de l'Empire, & les
» Cenſeurs du dedans & du dehors,
» cette ſentence fut portée : *La Loy de*
» *Dieu n'a rien qui tende à faire le mal*
» *ou à cauſer du déſordre : défenſe pour-*
» *tant aux Miſſionnaires de répandre*
» *les livres de cette loy, & de diſtribuer*
» *des medailles & autres choſes ſembla-*
» *bles. Pour leur Dieu, permis à eux ſeu-*
» *lement de l'adorer.* Cette ſentence fut

The text on this page is estimated to be only 27.17% accurate

del’Emp. de la Chine . Liv. II. 14/ fia par cet Edit : Pour la loy de Dieu y à la referve de Ferdinand Verbieft dr * de Je s compagnons , auf quels on en per- * met ï exercice comme auparavant dr « pour les Eglifes , de peur que par ha- * fard on ne recommence à en bafiir foit « a la Cour foit dans les Provinces , dr « qt ton ne continue a embrajfer cette *< loy ; j’ordonne derechef qu’on défende «= l’un dr l'autre fous de très - griéves « . peines , dr qu’on en avertijfe le peuple. * Je confrme le refie de cette fentence. « Ce qui fut foigneulcment exe- «< cuté y comme on le voit dans les « regiftres publics. Nous trouvons pa- «* reillement que Ferdinand Verbieft * fécond Prélident du Tribunal des y Mathématiques & de la Cour des y baftimensydiedans la rcquefte qu’il y prefenta la vingt-fixiéme année du « Régné de Cam-fii. Je fupplie Vofire «Enissjç, Majefié de mettre la loy de Dieu > que y nous profejfons moy & mes compa - y gnons fur le mefme pied quelle efioit y au commencement de vofire régné , « avant qu’on l'eufi faujfement accu f le. j % G iij .'T Digitized by Google

ſia par cet Edit : *Pour la loy de Dieu* «
à la reſerve de Ferdinand Verbieſt & «
de ſes compagnons, auſquels on en per- «
met l'exercice comme auparavant & «
pour les Egliſes, de peur que par ha- «
ſard on ne recommence à en baſtir ſoit «
à la Cour ſoit dans les Provinces, & «
qu'on ne continuë à embraſſer cette «
loy ; j'ordonne derechef qu'on défende «
l'un & l'autre ſous de trés-griéves «
peines, & qu'on en avertiſſe le peuple. «
Je confirme le reſte de cette ſentence. «

Ce qui fut ſoigneuſement exe- «
cuté, comme on le voit dans les «
regiſtres publics. Nous trouvons pa- «
reillement que Ferdinand Verbieſt «
ſecond Préſident du Tribunal des «
Mathematiques & de la Cour des «
baſtimens, dit dans la requeſte qu'il «
preſenta la vingt-ſixiéme année du «
Regne de Cam-hi. *Je ſupplie Voſtre* « *En 1687.*
Majeſté de mettre la loy de Dieu, que «
nous profeſſons moy & mes compa- «
gnons ſur le meſme pied qu'elle eſtoit «
au commencement de voſtre regne, «

r 1$ <5 H i foire de l 'Edit *» qu'on luy donne une entière liberté , w dr qu'on ne défende pas à vos fujetr » de l' embrajfer. Ce fera le moyen d’emw pécher la calomnie , dr d'en détruire les 9* effets. La Cour des baftimens & la *» noffre délibérèrent enfemble fur » cette affaire, & elles donnèrent cette » réponfe fur la Requcfte que Louis m Buglio, Gabriel Magalhaens, &Ferx» 1669- » dinand V erbiefl preferiterent à l’Em** pereur. 'La huitième année de Cam« hi,on tint une affemblée générale où » fc trouvèrent les Princes du Confeil *» d’Etat , les grands Officiers du Pa*» lais, les neuf principaux Officiers de •» l’Empire, &: les Cenfeurs tant du de7» dans que du dehors. Il y fut réfolu » de défendre à perpétuité l’exercice » de cette Religion en ces termes : Ils 9» font des ajfemblées , ils répandent des » livres de leur loy , ils diflribuent des » médaillés & autres chofiffimblables . v On défend aux fujets de l'Empire de ■»> fuivre cette loy , & on en permet ïe- . •» xerciceaux fuis Européans : fur quoy w l’Empereur porta. l’Edit fuivant: Il t_ Digitized by Google

» *qu'on luy donne une entiere liberté,*
» *& qu'on ne défende pas à vos ſujets*
» *de l'embraſſer. Ce ſera le moyen d'em-*
» *pêcher la calomnie, & d'en détruire les*
» *effets.* La Cour des baſtimens & la
» noſtre délibererent enſemble ſur
» cette affaire, & elles donnerent cette
» réponſe ſur la Requeſte que Loüis
» Buglio, Gabriel Magalhaens, & Fer-
En 1669. » dinand Verbieſt preſenterent à l'Em-
» pereur. La huitiéme année de Cam-
» hi, on tint une aſſemblée générale où
» ſe trouverent les Princes du Conſeil
» d'Etat, les grands Officiers du Pa-
» lais, les neuf principaux Officiers de
» l'Empire, & les Cenſeurs tant du de-
» dans que du dehors. Il y fut réſolu
» de défendre à perpetuité l'exercice
» de cette Religion en ces termes : *Ils*
» *font des aſſemblées, ils répandent des*
» *livres de leur loy, ils diſtribuënt des*
» *medailles & autres choſes ſemblables.*
» *On défend aux ſujets de l'Empire de*
» *ſuivre cette loy, & on en permet l'e-*
» *xercice aux ſeuls Européans :* ſur quoy

The text on this page is estimated to be only 27.12% accurate

dé iÈmp.dela Chinei Liv.lî. ijt tfi inutile de délibérer fur ce que Fer - « dinand Verbieft propofe dans fa Re- « quefte &c. Cette réponfe de la Cour <* des baftimeiis & de la noftre fut ap- « prouvée par ces paroles de Voftre « Majefté i J' approuve Voftre fentence. * Parmi les Officiers des villes , il * ÿ en a qüi traitant des feize articlés a y /ajoutent ces paroles , tu loy « de Dieu eftune loy qui tend autant â « la révolté que celle du fruit blanc de « 2tenupharb,f ordonne qulon les retran- « che : Nous refpe&afmes ces ordres , « & nous les envoyafmes aux Offi- « ciers de Chekiam Sc des autres Pro- « vinces 5 pour l'Egtifede Ham-tcheou ** & les autres Egliiès de l'Empire, il « faut les laitier comme elles étaient « auparavant, en permettant aux Eu- « ropéans seulement d'y aller « faire leurs prières &c leurs adora- « tions* Nous attendons les ordres de U a Voyez ce que j'ay dit de ces feize articles a la page 13. & C'eft la lè&e la plus décriée de la Chine , en ce qui regarde l'obéiffance & la foutnifllon au Souyçj rain. G* • • • UIJI

Digitized by Google

eſt inutile de déliberer ſur ce que Ferdinand Verbieſt propoſe dans ſa Requeſte &c. Cette réponſe de la Cour des baſtimens & de la noſtre fut approuvée par ces paroles de Voſtre Majeſté : *J'approuve Voſtre ſentence.*

Parmi les Officiers des villes, il y en a qui traitant des ſeize articles[a], y ajoûtent ces paroles, *La loy de Dieu eſt une loy qui tend autant à la revolte que celle du fruit blanc de Nenuphar*[b], *j'ordonne qu'on les retranche :* Nous reſpectaſmes ces ordres, & nous les envoyaſmes aux Officiers de *Chekiam* & des autres Provinces : pour l'Egliſe de *Ham-tcheou* & les autres Egliſes de l'Empire, il faut les laiſſer comme elles étoient auparavant, en permettant aux Européans SEULEMENT d'y aller faire leurs prieres & leurs adorations. Nous attendons les ordres de

[a] Voyez ce que j'ay dit de ces ſeize articles à la page 23.

[b] C'eſt la ſecte la plus décriée de la Chine, en ce qui regarde l'obéiſſance & la ſoûmiſſion au Souve-

I t y i Hijtoire de l'Edit *» V oftre Majefté fur cette affaire, pour ' » les communiquer aufïi-toft au Vi» ceroy de Chekiam , afin qu'il lesexe» cure. Fait la trente & unième an» née de Cam-Hi , 1er vingtième jour » de la première lune r c'eft-à-dire ' le feptiéme de Mars de l'année mi lfix; cens quatre-vingt-douze.Les Peres qui s'étoient Iaiflez ébloüirpar les apparences, &trom' per par les vaines proteftations qu'on leur avoir faites, furent étrange1 ment confternez- de cet Arreft qu'ils 1 n'attendoient pas. Ils ne purent fe perfuader que l'Empereur les abandonnait , après les démarches • qu'ils avoit faites ; & comptant fur fa faveur , ils s'imaginèrent qu'il auroit la bonté de reformer cette 1 fentence , avant que de l'approuver. r Ils fe confirmèrent dans1 cecte penn fiée , quand ils apprirent qu'il ne l'arvoic pas envoyée au Tribunal des. JColaos , félon la coultume. Enfin ce qui acheva de les tromper, fut qu'étant allez le lendemain à Haï-tcS* DjgîtizecTBy Gôogle

» Voſtre Majeſté ſur cette affaire, pour
» les communiquer auſſi-toſt au Vi-
» ceroy de *Chekiam*, afin qu'il les exe-
» cute. Fait la trente & uniéme an-
» née de Cam-hi, le vingtiéme jour
» de la premiere lune : c'eſt-à-dire le
ſeptiéme de Mars de l'année mil ſix
cens quatre-vingt-douze.

Les Peres qui s'étoient laiſſez ébloüir par les apparences, & tromper par les vaines proteſtations qu'on leur avoit faites, furent étrangement conſternez de cet Arreſt qu'ils n'attendoient pas. Ils ne pûrent ſe perſuader que l'Empereur les abandonnaſt, aprés les démarches qu'ils avoit faites ; & comptant ſur ſa faveur, ils s'imaginerent qu'il auroit la bonté de reformer cette ſentence, avant que de l'approuver. Ils ſe confirmerent dans cette penſée, quand ils apprirent qu'il ne l'avoit pas envoyée au Tribunal des *Colaos*, ſelon la couſtume. Enfin ce qui acheva de les tromper, fut qu'é-

de l'Emp. de U Chine, 'Li v. II. 153 où étoit alors l'Empereuc , pour luy prcfenter divers traiter de Phyfique & de Mathématique, & pour répondre aux queftions qu'il leur avoir , . fait l'honneur de leur propofer le jour précèdent ^ ce Prince affe&a de leur faire plus de careflés & d'a-mitiez que jamais.- Le refped les . empefeha de luy parler de cec Arreft , ne doutant point qu'il ne le fie reformer après tan,t de marques du Bienveillance : mais ils ne furent pas longrtems dans l'erreur, car ils apprirent le lendemain que l'Empereur l'a voit confirmé.Cette nouvelle fut un coup cfe , foudre pour eux. Ils en furent con- ■ ftemez-,. & la douleur qu'ils en eu- , rent fut fi' vive,, qu'ils parurent dans . un abbatement & dans une défo» lation, qui toucha tous leurs amis.. Comme l'Empereur de voit retourner en peu de jours à Pékin , ils résolurent de fe prefenter à Sa Majefté , & de luy faire connoiftrc l'é- , tat* déplorable où- ils étoient.. Ils ,

G v;. . v Digitized by Google

où étoit alors l'Empereur, pour luy preſenter divers traitez de Phyſique & de Mathematique, & pour répondre aux queſtions qu'il leur avoit fait l'honneur de leur propoſer le jour précedent; ce Prince affecta de leur faire plus de careſſes & d'amitiez que jamais. Le reſpect les empeſcha de luy parler de cet Arreſt, ne doutant point qu'il ne le fit reformer aprés tant de marques de bienveillance: mais ils ne furent pas long-tems dans l'erreur, car ils apprirent le lendemain que l'Empereur l'avoit confirmé.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour eux. Ils en furent conſternez, & la douleur qu'ils en eurent fut ſi vive, qu'ils parurent dans un abbatement & dans une déſolation, qui toucha tous leurs amis. Comme l'Empereur devoit retourner en peu de jours à *Pekin*, ils reſolurent de ſe preſenter à Sa Majeſté, & de luy faire connoiſtre l'é-

iy4 Riftoire de l’Edit » allèrent au Palais , &: s’adrefTant à •» Chao j Vous nous voyez , luy di» rent-ils, accablez de trifteffe, &S » plongez dans l’amertume. Que de» viendrons - nous après la malheu** reufe ifluë d’une affaire dont nous w avions lieu de nous promettre un f» fi heureux fuccés ? Que nous fervi« ront cPorefnavant toutes les grâces n & toutes les faveurs dont l’Empen reur nous a comblez? Nous voilà » couverts de honte &: d’infamie ? que M diront nos compagnons, & que pen» fera-t-on de nous en Europe ? pour» ra-t-on fe perfuader que nous ne » nous propofons en venant icy, » que l’établi flement de la Religion, * quand on verra que l’Empereur la » proferit , & en défend l’exercice à m tous fes fujets ? Quoy dira-t-on , efl> ** il poffible qu’un Prince fi fage & fi » éclairé, qui leur marque tant d’affe» éfcion*, &: qui leur fait des honneurs » fi extraordinaires , refufe de leur w donner la moindre fatisfaéfion fur » la feule chofe qu’ils luy demandent »

» allerent au Palais, & s'adreſſant à
» *Chao*; Vous nous voyez, luy di-
» rent-ils, accablez de triſteſſe, &
» plongez dans l'amertume. Que de-
» viendrons-nous aprés la malheu-
» reuſe iſſuë d'une affaire dont nous
» avions lieu de nous promettre un
» ſi heureux ſuccés? Que nous ſervi-
» ront d'oreſnavant toutes les graces
» & toutes les faveurs dont l'Empe-
» reur nous a comblez? Nous voilà
» couverts de honte & d'infamie? que
» diront nos compagnons, & que pen-
» ſera-t-on de nous en Europe? pour-
» ra-t-on ſe perſuader que nous ne
» nous propoſons en venant icy,
» que l'établiſſement de la Religion,
» quand on verra que l'Empereur la
» proſcrit, & en défend l'exercice à
» tous ſes ſujets? Quoy dira-t-on, eſt-
» il poſſible qu'un Prince ſi ſage & ſi
» éclairé, qui leur marque tant d'affe-
» ction; & qui leur fait des honneurs
» ſi extraordinaires, refuſe de leur
» donner la moindre ſatisfaction ſur

 il n’y a pas d’apparence. Ufautque « ces gens-là ne fe mettent gueres en « en peine de leur Religion , puifque « l’Empereur la condamne par un « Edit public dans le temps mefme , « .qu’ils ont l’honneur de l’approcher « de plus, prés, & d’eftre employez à « Ton fervice d’une maniéré fi diftin- « guée. Vous pouvez alfeurer l’Em- « pereur que nous Tommes inconfo- « labiés , &C que nous ferions moins « affligez s’il nous avoir tous con- « damnez à la mort ; puifque dans l’é- *• tat où il nous réduit , nous ne pou- c» vons plus vivre qu’avec infamie. « Ils ajoutèrent tout ce que la douleur la plus vive leur fuggera , & ils conclurent enfin par demander la permilfion de pre Tenter une nouvelle requefte pour la défenfe de leur Religion. Chao 3 qui leur avoit toujours mâEque beaucoup d’attachement, ne voulut point fe charger de cette jcommiluon , de peur de s’atttir et l’indignation de l’Empereur , donc • ‘ . 9 v] Digitized by Google

il n'y a pas d'apparence. Il faut que « ces gens-là ne ſe mettent gueres en « en peine de leur Religion, puiſque « l'Empereur la condamne par un « Edit public dans le temps meſme, « qu'ils ont l'honneur de l'approcher « de plus prés, & d'eſtre employez à « ſon ſervice d'une maniere ſi diſtin- « guée. Vous pouvez aſſeurer l'Em- « pereur que nous ſommes inconſo- « lables, & que nous ſerions moins « affligez s'il nous avoit tous con- « damnez à la mort; puiſque dans l'é- « tat où il nous reduit, nous ne pou- « vons plus vivre qu'avec infamie. « Ils ajoûterent tout ce que la dou- leur la plus vive leur ſuggera, & ils conclurent enfin par demander la permiſſion de preſenter une nouvel- le requeſte pour la défenſe de leur Religion.

Chao, qui leur avoit toûjours mar- qué beaucoup d'attachement, ne voulut point ſe charger de cette commiſſion, de peur de s'attirer

The text on this page is estimated to be only 28.55% accurate

Hijtoire de l'Edi t il ne fçavoit pas les fentimens:. 11 tafcha de les confoler , &c pour leur donner le change, leur confeilla de J dreffer une requefte , & de la cacheter , &: il leur promit de la faire tenir fecretement à l'Empereur. Cet expédient mettoit Chao hors d'intrigue; mais il expofoit les Perrés : car outre qu'il tir-oit l'affaire en longueur , il étoit dangereux d'en ufer ainfi, fans en avoir demandé là permiffion; C'eft pourquoy ils conjurèrent Chao de faire connoiftre nettement leurs fenti*mens à l'Empereur, & ils l'en préfèrent avec de fi grandes inftances qu'il le leur promit. Le Prince n'arriva aivPàlais qu'à'. Pentrée delà nuit. Comme il alla droit à 1-appartement de la feue Impératrice fon ayeule * les Peres* ■qui l'attendoient s'en retournèrent: fans l'avoir vû. Ilne fut pas pluftoft dans fon apparremenr, qu'il deman*da à Chao fi les Peres étoient ve* ws au Palais ; il luy répondicqu'/Y* iDigitfzëd'üÿ'Google

il ne ſçavoit pas les ſentimens. Il taſcha de les conſoler, & pour leur donner le change, leur conſeilla de dreſſer une requeſte, & de la cacheter, & il leur promit de la faire tenir ſecretement à l'Empereur. Cet expedient mettoit *Chao* hors d'intrigue; mais il expoſoit les Peres: car outre qu'il tiroit l'affaire en longueur, il étoit dangereux d'en uſer ainſi, ſans en avoir demandé la permiſſion. C'eſt pourquoy ils conjurerent *Chao* de faire connoiſtre nettement leurs ſentimens à l'Empereur, & ils l'en preſſerent avec de ſi grandes inſtances qu'il le leur promit.

Le Prince n'arriva au Palais qu'à l'entrée de la nuit. Comme il alla droit à l'appartement de la feuë Imperatrice ſon ayeule, les Peres qui l'attendoient s'en retournerent ſans l'avoir vû. Il ne fut pas pluſtoſt dans ſon appartement, qu'il manda à *Chao* ſi les Peres étoient ve-

The text on this page is estimated to be only 26.34% accurate

de VEmp. de la Chine. .Liv. II .iqf tavoient attendu jufijuà une heurt de nuit , dr qu'il avoir eu toutes les peines du monde à Us obliger de s' en: retourner. Mais- que difent-ils , repaît l'Empereur? Hélas, Sire, répliquaChao y les uns font malades & demimorts , Us autres- ne peuvent plus parler, & tous font- fi abbatus & fi abif •mez, dans la douleur , qu'ils font pitié à tout le monde. Il fe fervit enfui-te de cet heureux moment pourluy, parler en leur faveur-, & pour luy Elire connoiftre leurs lèntimens. L'Emperur l'écouta avec attery tion , & d'un air allez tranquille. Puis fe tournant vers les Seigneurs* qui étoient dans fa chambre : Je ne Jfay, leur dit-il, ce que ces Mandarins Chinois ont contre ces Européanx J* leur ay marqué affez clairement l envie que favois de favori fer U loy de Dieu a. Malgré cela , ils ne veulent pas qu'elle ait. cours dans ÏEm* 3 On ne connoift à la Chine la Religion Chré* tienne que fous le nom delà Loy de Diéa, Oli de là Religion du Seigneur du Ciel* Digitized by Google

l'avoient attendu juſqu'à une heure de nuit, & qu'il avoit eu toutes les peines du monde à les obliger de s'en retourner. Mais que diſent-ils, repart l'Empereur? *Helas, Sire*, repliqua Chao, *les uns ſont malades & demi-morts, les autres ne peuvent plus parler, & tous ſont ſi abbatus & ſi abiſmez dans la douleur, qu'ils font pitié à tout le monde.* Il ſe ſervit enſuite de cet heureux moment pour luy parler en leur faveur, & pour luy faire connoiſtre leurs ſentimens.

L'Emperur l'écouta avec attention, & d'un air aſſez tranquille. Puis ſe tournant vers les Seigneurs qui étoient dans ſa chambre: *Je ne ſçay*, leur dit-il, *ce que ces Mandarins Chinois ont contre ces Européans. Je leur ay marqué aſſez clairement l'envie que j'avois de favoriſer la loy de Dieu* [a]. *Malgré cela, ils ne veulent pas qu'elle ait cours dans l'Em-*

[a] On ne connoiſt à la Chine la Religion Chrétienne que ſous le nom de la Loy de Dieu, ou de la

I ‘ Hijtoire de l*Edit pire. Je fiuhaitois faire plaifir à ces Etrangers * en leur accordant ce qu'ils me demandent en faveur de leur Religioni qui eft la feule chofe dont ils s' inquiètent i mais ces Mandarins m'en ofient le moyen far le mot de seulement , auquel ils s'attachent , s' opiniafirant à ne laijfer le libre exer■ cice de cette Religion qu'aux seuls Europe ans. Je garday quelque temps U Semence de la Cour des Rites , & je fis venir les Colaos pour leur en faire voirl'injujlice: mais je trouvay les Calaos Chinois auffi entejleT^ que les autres, & il n'y a pas en moyen d'y rien changer y ainjt je l' ay confirmée. Cependant-il ne faut pas que ses Europe ans fi ■défilent ni qu'ils Je chagrinent. Allef, leur dire x Chao , qu'ils ayent un peu de patience , & qu'ils ne Je livrent pas comme ils font à la douleur y qu'ils ne précipitent rien ,fauray foin de leur 'affaire , & je tacheray de les contenter. Cette réponfe qu’ils receurent le lendemain au Palais , où ils étoient allez, les raflèura, U leur donna

pire. Je ſouhaitois faire plaiſir à ces Etrangers en leur accordant ce qu'ils me demandent en faveur de leur Religion, qui eſt la ſeule choſe dont ils s'inquiétent; mais ces Mandarins m'en oſtent le moyen par le mot de SEULEMENT, *auquel ils s'attachent, s'opiniaſtrant à ne laiſſer le libre exercice de cette Religion qu'aux* SEULS *Européans. Je garday quelque temps la Sentence de la Cour des Rites, & je fis venir les Colaos pour leur en faire voir l'injuſtice: mais je trouvay les Colaos Chinois auſſi enteſtez que les autres, & il n'y a pas eu moyen d'y rien changer, ainſi je l'ay confirmée. Cependant il ne faut pas que ces Européans ſe deſolent ni qu'ils ſe chagrinent. Allez leur dire, Chao, qu'ils ayent un peu de patience, & qu'ils ne ſe livrent pas comme ils font à la douleur; qu'ils ne précipitent rien, j'auray ſoin de leur affaire, & je tâcheray de les contenter.*

Cette réponſe qu'ils receurent le lendemain au Palais, où ils étoient

de l’Êfnp. de la Chine, Liv. 1 1. ifê quelque efperance d’obtenir ce qu’- « ils fouhaitoient. Us prefferent Chao ,* de parler pour eux dans une con- « jon&ure ft favorable. Marquez à <» l’Empereur , Iuy dirent-ils, l’acca- #« blement où vous nous voyez -, nous «« femmes beaucoup plus à plaindre <* que dans le temps de la pcrfecu- « tion ÜTam-quam-Jïen , parce qu’a- « lors gcmiftànt fous la tyrannie des » Regens de l’Empire a, nous efpe- « rions, quand Sa Majefté gouver- « neroit par elle-mefme, qu’il nous M donneroit la paix, & qu’il rcndroit « juftice à la loy du vray Dieu &: n à fes prédicateurs , qu’on avoit in- « juftement opprimez fous fa mino- « rite. Mais Ci prcfentement que Sa « Majefté cft au comble de fa gloi- « re , & qu’il gouverne fes Etats avec „ un pouvoir abfolu , &: avec cet- H te haute réputation de fagefte & (ê de juftice , qui luy attire l’eftime & m l’admiration de l’uniuers j (ipréfen- « • Pendant la minorité de l’Empereur , l’Empire tut gouverné par quatre Regens,, qui abuferenf de leur autorité*

Digitized by Google

quelque eſperance d'obtenir ce qu'ils ſouhaitoient. Ils preſſerent *Chao* de parler pour eux dans une conjoncture ſi favorable. Marquez à l'Empereur, luy dirent-ils, l'accablement où vous nous voyez : nous ſommes beaucoup plus à plaindre que dans le temps de la perſecution d'*Tam-quam-ſien*, parce qu'alors gemiſſant ſous la tyrannie des Regens de l'Empire[a], nous eſperions, quand Sa Majeſté gouverneroit par elle-meſme, qu'il nous donneroit la paix, & qu'il rendroit juſtice à la loy du vray Dieu & à ſes prédicateurs, qu'on avoit injuſtement opprimez ſous ſa minorité. Mais ſi preſentement que Sa Majeſté eſt au comble de ſa gloire, & qu'il gouverne ſes Etats avec un pouvoir abſolu, & avec cette haute reputation de ſageſſe & de juſtice, qui luy attire l'eſtime & l'admiration de l'uniuers ; ſi préſen-

V ï&b' Hiftoire de l-Edit »j tement qu’il nous employé à- Co rr n fervice qu’il nous approche de fa u Perfonnc, & qu’il nous comble de »» Tes faveurs, on nous refufe la feu# le grâce que nous demandons pour *» noftre Religion ; quelle efperance » nous rcfte-c - il de pouvoir jamais». nous relever ? n’allons-nous pas de•» venir l’objcc de la taillerie &: du m mépris des peuples ? nos compa» gnons ne vont-ils pas elire desho' »> norez , infuftez , mal-traitez dans »» les Provinces ? on va tourmenter le »> peu de Chtétiens qu’ils cultivent,. >» & les contraindre par les cruelles ». vexations qu’on leur fera , à renier »» la foy de Jefus-Chrîfh ce qui leur » fera & à nous beaucoup plus don' » lourcux & plus infupportable que » la mort mefme. Nous vous fûpplions* »» donc les larmes aux yeux , de faire *» connoiftre à l’Empereur l’état de*> plorable où nous femmes. * Cbao retourna trouver l’Empe*> ireur, luy fît un fidèle rapport de » tout ce difeours.. Ce Prince en fut Digiti

» tement qu'il nous employe à ſon
» ſervice, qu'il nous approche de ſa
» Perſonne, & qu'il nous comble de
» ſes faveurs, on nous refuſe la ſeu-
» le grace que nous demandons pour
» noſtre Religion; quelle eſperance
» nous reſte-t-il de pouvoir jamais
» nous relever? n'allons-nous pas de-
» venir l'objet de la raillerie & du
» mépris des peuples? nos compa-
» gnons ne vont-ils pas eſtre desho-
» norez, inſultez, mal-traitez dans
» les Provinces? on va tourmenter le
» peu de Chrétiens qu'ils cultivent,
» & les contraindre par les cruelles
» vexations qu'on leur fera, à renier
» la foy de Jeſus-Chriſt; ce qui leur
» ſera & à nous beaucoup plus dou-
» loureux & plus inſupportable que
» la mort meſme. Nous vous ſupplions
» donc les larmes aux yeux, de faire
» connoiſtre à l'Empereur l'état de-
» plorable où nous ſommes.

» *Chao* retourna trouver l'Empe-
» reur, & luy fit un fidéle rapport de

• de l’Efnp.dela Chir:e.\'\v. TI. < touché} il le renvoya confoler les Peres, & les alTeurcr de l'a proteéiion. Us allèrent l’en remercier éux-mefmes quelques jours après*' Quand ils furent en fa prefence,, ils luy firent paroiftre toute leur douleur.- Ce Prince qui cft infiniment pénmant,- comprit bien que de la maniéré dont ils luy parloient s’ils s’étoient employez jufqu’alorsà fon fervice avec une ardeur incroyable , ils ne l’avoient fait que dans la feule veuë d’obtenir la liberté delà Religion Chrétienne , & la permifiion de la prefeher & de l’établir dans fon Empire. Il arriva mefme dans ce temps-' là une chofe qui ne fervit pas peu à luy perfuader, que les Peres étoient dans un accablement de douleur, dont ils ne reviendroient pas, s’ils n’obtenoient ce qu’ils fouhaitoient. Il apprit qu’il étoit arrivé depuis peu à Macao un jeune Italien, qui a voit la réputation d’eftre habile dans- la Medecine* Comme l’Em-

touché; il le renvoya conſoler les Peres, & les aſſeurer de ſa protection. Ils allerent l'en remercier eux-meſmes quelques jours aprés. Quand ils furent en ſa preſence, ils luy firent paroiſtre toute leur douleur. Ce Prince qui eſt infiniment pénetrant, comprit bien que de la maniére dont ils luy parloient s'ils s'étoient employez juſqu'alors à ſon ſervice avec une ardeur incroyable, ils ne l'avoient fait que dans la ſeule veuë d'obtenir la liberté de la Religion Chrétienne, & la permiſſion de la preſcher & de l'établir dans ſon Empire.

Il arriva meſme dans ce temps-là une choſe qui ne ſervit pas peu à luy perſuader, que les Peres étoient dans un accablement de douleur, dont ils ne reviendroient pas, s'ils n'obtenoient ce qu'ils ſouhaitoient. Il apprit qu'il étoit arrivé depuis peu à *Macao* un jeune Italien, qui avoit la réputation d'eſtre habile

tGi Htfioire de l'Èdit pereur étudioit alors l’Anatomie ÿ & qu’il cftoit charme des, nouvelles découvertes qu’on y a faites dans ce fiecley il eut envie de voir ce jeune homme , & il ordonna au General des troupes de Canton y de prendre quelqu’un des Peres avec lu y pour l’aller quérir.Les PcreS s’eh excufcffiric , & luy dirent qu’ils n’ofoient paroiftre en public qu’avec confufion; que s’ils entreprenoienc ce voyage dans les circonftanees prefentes, ilsauroient le déplaifir de voir tous lés jours les Chrétiens en pleurs , &: de trouver les Millionnaires accablez d’en-* nuy ? que leur Religion letir eftane beaucoup plus chere que tout ce qu’ils avoienÊ au monde , ils ne pouvoient la voir flétrie & proferite , fans eftré pénétrez d’une douleur beauColip plus amere , que s’ils avoient perdu leurs peres , leurs mères, & tous leurs plus chers amis, puifqu’ils les avoient abandonnez pour fe confacrer tout entiers au “DigitizcdT-y (36

pereur étudioit alors l'Anatomie ; & qu'il eſtoit charmé des nouvelles découvertes qu'on y a faites dans ce ſiecle ; il eut envie de voir ce jeune homme, & il ordonna au General des troupes de *Canton*, de prendre quelqu'un des Peres avec luy pour l'aller querir.

Les Peres s'en excuſerent, & luy dirent qu'ils n'oſoient paroiſtre en public qu'avec confuſion ; que s'ils entreprenoient ce voyage dans les circonſtances preſentes, ils auroient le déplaiſir de voir tous les jours les Chrétiens en pleurs, & de trouver les Miſſionnaires accablez d'ennuy ; que leur Religion leur eſtant beaucoup plus chere que tout ce qu'ils avoient au monde, ils ne pouvoient la voir flétrie & proſcrite, ſans eſtre penetrez d'une douleur beaucoup plus amere, que s'ils avoient perdu leurs peres, leurs meres, & tous leurs plus chers amis, puiſqu'ils les avoient abandonnez

de l'Emp. de U Chine. Liv. ÏI. i6 j fervice de Dieu. ; L’Empereur totïehé de l’état déplorable où il les voyoit,réfolut de leur accorder k grâce qu’ils luy demandoient avec tant d’in fiance. Il envoya’ qû'efir le Prince Sofian , qu’il . fçavoit eftrc leur ami, de il luy parla de leur affaire, Sofan , qui étoit entièrement dans leurs interefts lüy demanda quelle en avoir cfté l’iflüë : l’Empereur lùy dit que le/ Mandarins Chinois s’étoient opiniâtrez a ne 'vouloir permettre l’exerci* ce de la Religion Chrétienne qu'aux Jèuls Européans } ce qui anjoit jette les Fer es dans un fi grand de fie fpoiï , qu'ilf étoient inconfolables. Comment fouffrez-vous , Sire , z une n haute injuftice, repartit So- „ fan ? les Chinois font-ils donc les maiflres ? de depuis quand s’oppofent-ils à vos volontez > vous hono- m rez ces Européans de voftre bien- f< veiilance j ils vous fervent depuis M long-temps avec un attachement de tt une fidelité inviolable : il y va , Sire , „

Digitized by Google

ſervice de Dieu.

L'Empereur touché de l'état déplorable où il les voyoit, réſolut de leur accorder la grace qu'ils luy demandoient avec tant d'inſtance. Il envoya querir le Prince *Soſan*, qu'il ſçavoit eſtre leur ami, & il luy parla de leur affaire. *Soſan*, qui étoit entierement dans leurs intereſts, luy demanda quelle en avoit eſté l'iſſuë : l'Empereur luy dit que *les Mandarins Chinois s'étoient opiniâtrez à ne vouloir permettre l'exercice de la Religion Chrétienne qu'aux ſeuls Européans ; ce qui avoit jetté les Peres dans un ſi grand deſeſpoir, qu'ils étoient inconſolables.*

Comment ſouffrez-vous, Sire, « une ſi haute injuſtice, repartit So- « ſan ? les Chinois ſont-ils donc les « maiſtres ? & depuis quand s'oppo- « ſent-ils à vos volontez ? vous hono- « rez ces Européans de voſtre bien- « veillance ; ils vous ſervent depuis « long-temps avec un attachement &

t6 4 Hiftoïre de l'Édit » <le voftrè gloire de les protéger r ,i Qrfeft-ce que ces Chinois enteftez » trouvent à redire à leur Religion « je l’ay examinée avec foin, j’en ay »» parcouru tous les dogmes & toutes « les maximes ; rien rieft plus confor« me à la droite raifon , & aux pré» mieres loix de la Nature; ce n’eR « que doucenr , qüe charité , que fou» million. Ceux qui condamnent cect> te Religion ne la connoillènt pas» » Il feroit a fouhaiter que tout l’Ém»> pire l’euft embrarTéc , & la partiqualî » exa&ement Y nous ne verrions plus »• de voleurs ni de" rebelles , & nous u nauriôns plus- befoin d’entretenir u tant ffe' troupes &: de garnifonsv « pour nous garentir de leurs infultes^ «» Il y a trente ans qüe Vollre Ma jette’ f» eft fut le Trofiic', &C quelle gouver'fi ne cetf Empire* ; luy a-t-on jamais ** fait aucune plainte contre les Mi fft lionnairés Éüropéans > qui font dans n fes Provinces, ou contre les Chi*» nois qui ont embrafle leur Reli» gion ? quelles feditions ont-ils excrDigitized by C A*

» de voſtre gloire de les proteger ?
» Qu'eſt-ce que ces Chinois enteſtez
» trouvent à redire à leur Religion ?
» je l'ay examinée avec ſoin, j'en ay
» parcouru tous les dogmes & toutes
» les maximes ; rien n'eſt plus confor-
» me à la droite raiſon, & aux pré-
» mieres loix de la Nature ; ce n'eſt
» que douceur, que charité, que ſoû-
» miſſion. Ceux qui condamnent cet-
» te Religion ne la connoiſſent pas.
» Il ſeroit à ſouhaiter que tout l'Em-
» pire l'euſt embraſſée, & la partiquaſt
» exactement ; nous ne verrions plus
» de voleurs ni de rebelles, & nous
» n'aurions plus beſoin d'entretenir
» tant de troupes & de garniſons,
» pour nous garentir de leurs inſultes.
» Il y a trente ans que Voſtre Majeſté
» eſt ſur le Troſne, & qu'elle gouver-
» ne cet Empire ; luy a-t-on jamais
» fait aucune plainte contre les Miſ-
» ſionnaires Européans, qui ſont dans
» ſes Provinces, ou contre les Chi-
» nois qui ont embraſſé leur Reli-

de l’Emp. de la Chine. 'Liv. II. teesî quels troubles ont-ils caufez>? « ^our moy j’avoue c[ue dans les dix «• ans que j’ay exerce la charge de ♦* Coîao a par *ine bonté fpeciale de * Voftre Majesté , on ne m’a jamais « fait la moindre plainte ni contre v les uns ni contre les autres. „Quoy ? l’on fouffrira dans la Chine les Sec- <* . tes des Lamas b , des Hochans , des « tTao([éc , des Mahometans, & cent « autres femblables ? en leur permet- « tra de baftir des Temples aufli ma- « gnifiques aulfi fomptueux qu’ils « voudront , fans que perfonne le « trouve mauvais , quoy qu’on foit « convaincu de i’impofture & des ex- 5* travagances de ces fe&es ; & les «* Chinois voudront qu’on proferive « la feule Religion du Dieu du Ciel, «* quoy que fa do&rine foit fi pure , « les pratiques fi faintes , fes maximes « û utiles &: fi falutaires à la tranquil- 3 * C’eft la prendre charge de l’Empire. - b C*eft la Religion des Tarrares Occidentaux. c Deux jettes d’Idolatrçs de la Chine, .dont • nous avons parlé dans la Préface.

tées ? quels troubles ont-ils cauſez ? « Pour moy j'avouë que dans les dix « ans que j'ay exercé la charge de « *Colao* [a] par une bonté ſpeciale de « Voſtre Majeſté, on ne m'a jamais « fait la moindre plainte ni contre « les uns ni contre les autres. Quoy « l'on ſouffrira dans la Chine les Sec- « tes des *Lamas* [b], des *Hochans*, des « *Taoſſé* [c], des Mahometans, & cent « autres ſemblables ? en leur permet- « tra de baſtir des Temples auſſi ma- « gnifiques & auſſi ſomptueux qu'ils « voudront, ſans que perſonne le « trouve mauvais, quoy qu'on ſoit « convaincu de l'impoſture & des ex- « travagances de ces ſectes ; & les « Chinois voudront qu'on proſcrive « la ſeule Religion du Dieu du Ciel, « quoy que ſa doctrine ſoit ſi pure, « ſes pratiques ſi ſaintes, ſes maximes « ſi utiles & ſi ſalutaires à la tranquil-

[a] C'eſt la premiere charge de l'Empire.

[b] C'eſt la Religion des Tartares Occidentaux.

[c] Deux ſectes d'Idolatres de la Chine, dont

Hlfioire de l'Edit ^ lité de l’Etat j5t à l’affermi fument • » de la Monarchie.; n’eft-çe pas une v in jufticc criante > » Déplus, Voftre Majefté n’ignore p» pas que le feul motif de la Religion ». engage ces étrangers à venir de û loin dans vos Etats, Ils ne chcr’»> client ni les biens, ni les honneurs* s> ni les Charges de voftre Empi« re j ce qui charme les autres hom.»» mes, ne les touche point. Comme ils v n’ont point de famille, ni perfon* *> ne qui puiffe retirer quelque avanv tage des fervices qu’ils rendent à •» l’Etat : fi l’on leur refufe la feule » chofe qu’ils défirent avec paflion , » & qui n’a rien de contraire à la rai.»» fon , ni au bien de l’Empire , ce n’cft »» pas le moyen de les engager à venir ** de fi loin , &c à nous fiervir dans le ;» befoin. Voftre Majîfté fçait avec »> quelle application ils ont travaillé n à la réformation du Calendrier » de toute l’Aftronomie ; Elle fçait »> de quels fecours & de quelle utir »» lité nous furent les canons que lç

» lité de l'Etat & à l'affermiſſement
» de la Monarchie : n'eſt-ce pas une
» injuſtice criante ?
» De plus, Voſtre Majeſté n'ignore
» pas que le ſeul motif de la Religion
» engage ces étrangers à venir de ſi
» loin dans vos Etats. Ils ne cher-
» chent ni les biens, ni les honneurs,
» ni les Charges de voſtre Empi-
» re ; ce qui charme les autres hom-
» mes, ne les touche point. Comme ils
» n'ont point de famille, ni perſon-
» ne qui puiſſe retirer quelque avan-
» tage des ſervices qu'ils rendent à
» l'Etat : ſi l'on leur refuſe la ſeule
» choſe qu'ils deſirent avec paſſion,
» & qui n'a rien de contraire à la rai-
» ſon, ni au bien de l'Empire, ce n'eſt
» pas le moyen de les engager à venir
» de ſi loin, & à nous ſervir dans le
» beſoin. Voſtre Majeſté ſçait avec
» quelle application ils ont travaillé
» à la réformation du Calendrier &
» de toute l'Aſtronomie : Elle ſçait
» de quels ſecours & de quelle uti-
» lité nous furent les ſecours que le

The text on this page is estimated to be only 29.54% accurate

de l’Emp. de là Chine. Liv. II. lEf' Pere Ferdinand Verbieft fit fondre* durant la rébellion d’ Qufangoüei a. *> Elle fe fouyient du fuc.cés des ne- *. gociations de la paix que nous venons de faire avec les Mofcovites : * Il eft deû entièrement au zélé a- * vec lequel ils ont travaillé à faire conciarre ce Traité , comme je le < * dis dés lors à Voftre Majefté* & <* fans eux nous ferions encore en ? guerre. Ainfi, Sire, vous ne de- « vez plus difïerer d’ufer du pouvoir <» abfoîu que le Ciel vous a mis entre « les mains , pour donner une entière <« liberté à leur Religion. « Vous ave ^ raifon , repartit l’Em- rf pereur en l’interrompant , & ceft « mon fentment > mais le mal eft fans CJt le me de j l’ Arreft eft porté , drje l'ay „ • C’cft ce fameux General Chinois , qui infroduifit les Tartares dans la Chine , pour extermine* les rebelles. Les Tartares allèrent plus loin qu’il ne vouloir: ils fè rendirent raaiftres de l’Empire. 0«fangoùei voulut les en chaffer : il Ce rendit maifare en peu de temps des Provinces Occidentales , Sc i les pouffa vivement : usais là mort l’enjpefcha d’e- . xecutcr Ces projets , & Ion fils n’eut pas affez «Jo ' £orcc ni d’adrefle pour en venir à bout. ,

Pere Ferdinand Verbieſt fit fondre durant la rebellion *d'Ouſangoüei*[a]. Elle ſe ſouvient du ſuccés des negociations de la paix que nous venons de faire avec les Moſcovites : Il eſt deû entierement au zéle avec lequel ils ont travaillé à faire conclurre ce Traité, comme je le dis dés lors à Voſtre Majeſté ; & ſans eux nous ſerions encore en guerre. Ainſi, Sire, vous ne devez plus differer d'uſer du pouvoir abſolu que le Ciel vous a mis entre les mains, pour donner une entiere liberté à leur Religion.

Vous avez raiſon, repartit l'Empereur en l'interrompant, *& c'eſt mon ſentiment ; mais le mal eſt ſans remede, l'Arreſt eſt porté, & je l'ay*

[a] C'eſt ce fameux General Chinois, qui introduiſit les Tartares dans la Chine, pour exrerminer les rebelles. Les Tartares allerent plus loin qu'il ne vouloit : ils ſe rendirent maiſtres de l'Empire. *Ouſangoüei* voulut les en chaſſer : il ſe rendit maiſtre en peu de temps des Provinces Occidentales, & les pouſſa vivement ; mais ſa mort l'empeſcha d'executer ſes projets, & ſon fils n'eut pas aſſez de

ïoS Hifloire de l’Edit *'> « confirmé , puis -je faire ? Vous * elles le maiftre , .Sire , reprit Sofan, „ & il n’appartient qu a vous devons »#.prefcrire la maniéré dont vous vou» lez ufer de voftre, pouvoir. Si Voltre. « Majefté ne s’en fert pas dans cette •.occalion , c’eft une affaire defefpe^ * rée , &c ces pauvres . étrangers font m perdus. L’Empereur demeura quelque temps refveur, & comme s’il euft délibéré fur le parti qu’il avoir à j , prendre : .puis fe tournant tout ! t d’un coup vers luy : Hé bien , luy dit-il , je vas ordonner à la .Cour des \ Rites de reprendre la Sentence qu’t lie a portée y & de procéder a un note- 1 . veau Jugement mais il faut que vous alliez parler aux officiers de cette Cour & aux Colaos y pour leur fai- . | re connoijtre l’injuJHce quils ont faite aux Européans & pour les engager a leur eftre favorables dans uip fécond Jugement : vous n’&ve^qu’a leur répéter ce que vous venez de me dire. Ouj, Sire > repartit Sofan fans balance^ la u * * 1 Digitizé5by“GBôgle

„ *confirmé, que puis-je faire ?* Vous
„ eſtes le maiſtre, Sire, reprit Soſan,
„ & il n'appartient qu'à vous de vous
„ preſcrire la maniere dont vous vou-
„ lez uſer de voſtre pouvoir. Si Voſtre
„ Majeſté ne s'en ſert pas dans cette
„ occaſion, c'eſt une affaire deſeſpe-
„ rée, & ces pauvres étrangers ſont
„ perdus.

L'Empereur demeura quelque temps reſveur, & comme s'il euſt déliberé ſur le parti qu'il avoit à prendre : puis ſe tournant tout d'un coup vers luy : *Hé bien*, luy dit-il, *je vas ordonner à la Cour des Rites de reprendre la Sentence qu'elle a portée, & de proceder à un nouveau Jugement : mais il faut que vous alliez parler aux Officiers de cette Cour & aux* Colaos, *pour leur faire connoiſtre l'injuſtice qu'ils ont faite aux Européans & pour les engager à leur eſtre favorables dans un ſecond Jugement : vous n'avez qu'à leur repeter ce que vous venez de me*

del’Emp. delaChine. Liv. II. 169 balancer, j’iray , & je leur parlera? avec fermeté , je ne les crains pas; & comme fay une bonne caufe à défendre , les paroles ne me manqueront point. On a fçeu tout ce détail de la propre bouche du Prince Sofan , qui le rapporta mot à mot aux Pères Bouvet &: Gerbillon , à qui l’Empereur avoit donné ce jour-là mefme des marques d’eftime &: de bienveillance particulière. Il y avoir deux ans que ces Peres luy fai foient toutes les femaincs deux ou crois explications fur la Phyfique , & (ur tout ce qu’il y a de plus curieux dans la Philofophie & dans les Mathématiques -, ic ils les luy faifoienc en langue Tartare , qui eft celle * dont l’Empereur fe fert ordinairement , quoy-qu’il fçache également bien la langue Chinoife. Ce Prince leur avoir dit plufieurs fois qu’il eftoit charmé de leurs explications , & des nouvelles connoiflfanccs dont ils luy faifoient part î il . Tome III. H

balancer, *j'iray, & je leur parleray avec fermeté, je ne les crains pas; & comme j'ay une bonne cauſe à défendre, les paroles ne me manqueront point.*

On a ſçeu tout ce détail de la propre bouche du Prince *Soſan*, qui le rapporta mot à mot aux Peres Bouvet & Gerbillon, à qui l'Empereur avoit donné ce jour-là meſme des marques d'eſtime & de bienveillance particuliere. Il y avoit deux ans que ces Peres luy faiſoient toutes les ſemaines deux ou trois explications ſur la Phyſique, & ſur tout ce qu'il y a de plus curieux dans la Philoſophie & dans les Mathematiques; & ils les luy faiſoient en langue Tartare, qui eſt celle dont l'Empereur ſe ſert ordinairement, quoy-qu'il ſçache également bien la langue Chinoiſe. Ce Prince leur avoit dit pluſieurs fois qu'il eſtoit charmé de leurs explications, & des nouvelles connoiſſan-

The text on this page is estimated to be only 29.59% accurate

vja *tiïftoire de l’ Edit \ - , voult ce jour-là leur en donner urt témoignage public à la maniéré de-, la Chine. Il fit écrire dans un grand tableau l’Eloge de ces deux Peres , & il le fit expofer dans la Salle où ils avoient couftume de travailler -, ' ce qui eft un des plus grands honneurs que l’Empereur fafle aux Mandarins , lors qu’ils luy ont rendu des fèrvices importans , & qu’il veut leur marquer qu’il eft content de leur conduite. Il n’en demeura pas là ; car dés le foir il envoya à la Cour des Rites la Sentence qu’elle avoir portée contre la Religion Chrétienne i & il fit dire au Pere Bouvet, qui étoit encore au Palais , qu’il y revinft le lendemain avec les autres Peres, & qu’il leur apprendroit une nouvelle qui leur donneroit à tous de la joye. C’eûoit le jour de Paint Jofeph j ils n’y allèrent qu’aprés avoir dit la Mefle , c avoir recommandé l’affeire de la Religion à ce grand Saint , qui eft le Protecteur Digitifed’t3y*Googl

voult ce jour-là leur en donner un témoignage public à la maniere de la Chine. Il fit écrire dans un grand tableau l'Eloge de ces deux Peres, & il le fit expoſer dans la Salle où ils avoient couſtume de travailler; ce qui eſt un des plus grands honneurs que l'Empereur faſſe aux Mandarins, lors qu'ils luy ont rendu des ſervices importans, & qu'il veut leur marquer qu'il eſt content de leur conduite.

Il n'en demeura pas là ; car dés le ſoir il envoya à la Cour des Rites la Sentence qu'elle avoit portée contre la Religion Chrétienne ; & il fit dire au Pere Bouvet, qui étoit encore au Palais, qu'il y revinſt le lendemain avec les autres Peres, & qu'il leur apprendroit une nouvelle qui leur donneroit à tous de la joye. C'eſtoit le jour de ſaint Joſeph ; ils n'y allerent qu'aprés avoir dit la Meſſe, & avoir recommandé l'affaire de la Religion à ce

— * de l’Entp. de U Chine. Liv. II. 171 &: le Patron de la Million de la Chine. A peine furent-ils arrivez au Palais, que Chao les prit en particulier, & leur dit , que l’Empereur, fenfible à leur douleur , avoir enfin réfolu de leur accorder la grâce qu’ils luy demandoient depuis fi. long-temps avec tant d’emprefiement i qu’il avoir toujours eu de « l’eftime pour leur Religion; qu’il * , avoir marqué aux Tribunaux le de- «« fir qu’il avoit de la favoriser dés le ** temps mefme que le Pere Ferdi- « nant Verbieft luy prefenta une re- « quelle fur ce fujet ; qu’il avoit tou- « jours trouvé les Mandarins Chinois** inflexibles fur ce point ; qu’il n’a- « voit pas jugé à propos de leur faire « „ violence -, que c’étoit pour cela *« qu’il avoit donné des ordres lècrets »• pour faire ceflèr la perfecution de ** Canton , & qu’il s’étoit offert d’ap- « paifer celle de Chekiam , de la mef- •* me maniéré ; qu’ils ne l’avoient pas •« voulu , dans l’cfperance d’obtenir *• Digitized by Google

& le Patron de la Miſſion de la Chine.

A peine furent-ils arrivez au Palais, que *Chao* les prit en particulier, & leur dit, que l'Empereur, ſenſible à leur douleur, avoit enfin réſolu de leur accorder la grace qu'ils luy demandoient depuis ſi long-temps avec tant d'empreſſement; qu'il avoit toûjours eu de « l'eſtime pour leur Religion; qu'il « avoit marqué aux Tribunaux le de- « ſir qu'il avoit de la favoriſer dés le « temps meſme que le Pere Ferdi- « nant Verbieſt luy preſenta une re- « queſte ſur ce ſujet; qu'il avoit toû- « jours trouvé les Mandarins Chinois « inflexibles ſur ce point; qu'il n'a- « voit pas jugé à propos de leur faire « violence; que c'étoit pour cela « qu'il avoit donné des ordres ſecrets « pour faire ceſſer la perſecution de « *Canton*, & qu'il s'étoit offert d'ap- « paiſer celle de *Chekiam*, de la meſ- « me maniere; qu'ils ne l'avoient pas «

17 1 Hijleire de l'Edit M un Arreft plus favorable ; que le » fuccés n’en avoit pas efté heureux ; w mais que Sa Majefté ayant un de„ fîr fincere de leur faire plaifir & » de reconnoiftre les fer vices qu’ils M luy rendoienr avec tant de zélé &: M tant d’affeétion , avoit ordonné à la » Cour des Rites de reprendre fa Senm tence , de la brufler , &c de delibcrer „ une fécondé fois fur cette affaire ; » &: afin qu’on n’y trouvait pas d’op„ pofition , que Sa Majefté vouloit „ qu’il nty euft que les Mandarins „ Tartares a, qui afliftaflent à cette de» libération. Les Peres charmez des bontez de l’Empereur témoignèrent à chao „ qu’ils n’avoient point de termes * çipables d’exprimer les fentimens M de leur cœur; que l’Empereur leur „ rendoit la vie; qu’ils luy étoient M plus obligez de cette derniere graM ce, que de toutes celles dont il les a J’ay déjà dit que tous les Tribunaux de la Chine font mi-partis , la moitié des Mandarins fout Tartarcs , & l’autre moitié Chinois. \

„ un Arreſt plus favorable ; que le
„ ſuccés n'en avoit pas eſté heureux ;
„ mais que Sa Majeſté ayant un de-
„ ſir ſincere de leur faire plaiſir &
„ de reconnoiſtre les ſervices qu'ils
„ luy rendoient avec tant de zéle &
„ tant d'affection, avoit ordonné à la
„ Cour des Rites de reprendre ſa Sen-
„ tence, de la bruſler, & de deliberer
„ une ſeconde fois ſur cette affaire ;
„ & afin qu'on n'y trouvaſt pas d'op-
„ poſition, que Sa Majeſté vouloit
„ qu'il n'y euſt que les Mandarins
„ Tartares[a], qui aſſiſtaſſent à cette de-
„ liberation.

Les Peres charmez des bontez de l'Empereur témoignerent à *Chao* „ qu'ils n'avoient point de termes „ capables d'exprimer les ſentimens „ de leur cœur ; que l'Empereur leur „ rendoit la vie ; qu'ils luy étoient „ plus obligez de cette derniere gra- „ ce, que de toutes celles dont il les

[a] J'ay déja dit que tous les Tribunaux de la Chine ſont mi-partis, la moitié des Mandarins

The text on this page is estimated to be only 29.94% accurate

de?Emp. delà, Chine < Liv.ïï. avoir comblez jufqu'alors ; qu'ils ef- «* toienc tous dévouez à Ton fervice, •* Ôc qu'ils pouvoient l'afleurcr que «• leurs compagnons , qui étoient ré- <• pandus dans les Provinces, avoient « les mefmes fentimens, Cbao ne « manqua pas de rapporter fur le •• champ ces paroles à l'Empereur y « qui repartit : Ce que je fais prefen - « tentent , je le fais pour l'amour d'eux « fans avoir aucun égard aux autres ; « & je fuis fi convaincu de leur atta - <* chementdr de leur fidelité , que quand ** r Europe prendroit les armes pour me » faire la guerre , je ne cejferois pas « pour cela d'avoir pour eux la me fine « bonté, il faut cependant qu'ils aver - ** tijfent les Européans qui font dans les « Provinces , de fe comporter avec une « grande circonfpettion , pour ne pas «• donner aux peuples occafion de eau fer <+ de tumulte , ni aux Magifirats de fe « plaindre des Chrétiens au fujet de •* leur Religion. * Pendant ce temps-là le Prince Sofia travailloit de Ton cofté avec H iij

avoit comblez juſqu'alors ; qu'ils eſ- «
toient tous dévouez à ſon ſervice, «
& qu'ils pouvoient l'aſſeurer que «
leurs compagnons, qui étoient ré- «
pandus dans les Provinces, avoient «
les meſmes ſentimens. *Chao* ne «
manqua pas de rapporter ſur le «
champ ces paroles à l'Empereur, «
qui repartit : *Ce que je fais preſen-* «
tement, je le fais pour l'amour d'eux «
ſans avoir aucun égard aux autres ; «
& je ſuis ſi convaincu de leur atta- «
chement & de leur fidelité, que quand «
l'Europe prendroit les armes pour me «
faire la guerre, je ne ceſſerois pas «
pour cela d'avoir pour eux la meſme «
bonté. Il faut cependant qu'ils aver- «
tiſſent les Européans qui ſont dans les «
Provinces, de ſe comporter avec une «
grande circonſpection, pour ne pas «
donner aux peuples occaſion de cauſer «
de tumulte, ni aux Magiſtrats de ſe «
plaindre des Chrétiens au ſujet de «
leur Religion. «

Pendant ce temps-là le Prince

millionnaire pour gagner la Cour * des Rites. Il n’épargna nides pei; nés ni Tes foins. Apres avoir parlé en particulier aux principaux Officiers , il alla trouver cette Cour &: "les Colaos , qui étoient aflémblez* & apres avoir répété une partie des chofes qu’il avoit dites à l’Empe" rcur , il ajouta : Hé quoy , Mef*> fieurs , pouvez-vous bannir de l’Em*» pire une Religion, qui cft une fide** le expreflion de la loy naturelle &: *» de la droite raifon ? comment efi» tant auffi équitables , &c auffi éclai» rez que vous eftes , pouvez - vous »» défendre une loy qui enfeigne aux » hommes à adorer & à aimer Dieu > » qui veut que les peuples foient fi» dé les à leurs Princes , les femmes « à leurs maris , les ferviteurs à leurs « maiflres \ qui ordonne aux enfans » d’obéir à leur parens , & aux ef« claves d’eftre fournis à ceux qui ont » droit de leur commander ; qui dé*»fend l’in juftice aux Juges, la vexaDigitize

 tion aux Magiftrats , la violences aux Mandarins , le larcin & mefme •• la volonté de voler aux particu- •* liers , le dcfordre & la débauche à ** tout le monde ? comment pouvez- • vous rejecter une dodhine fi pure , « donc les maximes portent leshom- * mes à la pratique des vertus les * plus fublimes , pendant que vous « fouftrez des fectes également per- « nicieufes &: corrompues ? Car fans * fortir de la ville de H am-tchéou , «• dont il s'agit en cette affaire , les «• Mohometans n'y ont-ils pas élevé ** une Mofquée , qui furpafle en hau- « leur & en magnificence tous les édi- * fices publics de cette grande ville? * les autres fe&es n'y ont-elles pas des * Temples ? n'y aufa-t-il que la Rcli- «• gion Chrétienne qui ne prefehe « que la pratique des vertus , qui en «• fera bannie ? Vous vous picquez, « MefiieurSj d'une juftice exa&e dans * toutes vos décidons » eft-ce eftre «« jufte que de payer les fervices ef- « fentiels que ces Europcans ont ren- « H iiij

tion aux Magiſtrats, la violence « aux Mandarins, le larcin & meſme « la volonté de voler aux particu- « liers, le deſordre & la débauche à « tout le monde ? comment pouvez- « vous rejetter une doctrine ſi pure, « dont les maximes portent les hom- « mes à la pratique des vertus les « plus ſublimes, pendant que vous « ſouffrez des ſectes également per- « nicieuſes & corrompuës ? Car ſans « ſortir de la ville de *Ham-tchéou*, « dont il s'agit en cette affaire, les « Mohometans n'y ont-ils pas élevé « une Moſquée, qui ſurpaſſe en hau- « teur & en magnificence tous les édi- « fices publics de cette grande ville ? « les autres ſectes n'y ont-elles pas des « Temples ? n'y aura-t-il que la Reli- « gion Chrétienne qui ne preſche « que la pratique des vertus, qui en « ſera bannie ? Vous vous picquez, « Meſſieurs, d'une juſtice exacte dans « toutes vos déciſions ; eſt-ce eſtre « juſte que de payer les ſervices eſ- «

I VJ 6 H'tftoire de F Edit » dus à l’Eftat , en les déclarant pré» dicateurs d’une fe&e pernicieufe 9 qu’on ne doit pas foufFrir dans l’Em„ pire ? Vous fçavez que nous leur „ avons l’obligation d’avoir perfe9 dionné noftre Aftronomie , & re9 formé noftre<üalendrier ÿ vous vous 9 fou venez de quelle utilité ils nous 9 ont efté dans la révolté d 'Oufan9 goüei , &: dans les négociations de la w paix de Nipchou : c’eft à eux à qui 9 on doit la conclusion de ce Traité fi v avantageux, & fi necefl'aireàl’Em9 pire. Croyez-vous, Meilleurs, que 9 je fuflc allez ennemi de ma gloire, 9 pour donner à des Européans tout 9 l’honneur d’une négociation* fi im9 portante, fi elle ne leur étoit deue *» légitimement ? Sa«Majcfté m’avoit »» fait l’honneur de me nommer un *» de les Plénipotentiaires i ôc Ci quel» qu’un devoit ellre bien-aife de le « faire un mérité de cette paix , ce *» devroiteflre moy : j’avoue pourtant « de bonne foy s que je ne puis me >» difpcnfcr fans injuftice de recon“* Digilized by Google

» dus à l'Eſtat, en les déclarant pré-
» dicateurs d'une ſecte pernicieuſe
» qu'on ne doit pas ſouffrir dans l'Em-
» pire ? Vous ſçavez que nous leur
» avons l'obligation d'avoir perfe-
» ctionné noſtre Aſtronomie, & re-
» formé noſtre Calendrier ; vous vous
» ſouvenez de quelle utilité ils nous
» ont eſté dans la revolte d'*Ouſan-*
» *goüei*, & dans les negociations de la
» paix de *Nipchou* : c'eſt à eux à qui
» on doit la concluſion de ce Traité ſi
» avantageux, & ſi neceſſaire à l'Em-
» pire. Croyez-vous, Meſſieurs, que
» je fuſſe aſſez ennemi de ma gloire,
» pour donner à des Européans tout
» l'honneur d'une negociation ſi im-
» portante, ſi elle ne leur étoit deuë
» legitimement ? Sa Majeſté m'avoit
» fait l'honneur de me nommer un
» de ſes Plénipotentiaires ; & ſi quel-
» qu'un devoit eſtre bien-aiſe de ſe
« faire un merite de cette paix, ce
» devroit eſtre moy : j'avouë pourtant
» de bonne foy, que je ne puis me

The text on this page is estimated to be only 27.03% accurate

I de l’Em f. de U Chine. Liv. II. 1 77 noiftre que nous leur en devons « tout le fuccés. Enfin , Meilleurs, fi « l’on a quelque chofe à reprocher «* à la loy Chrétienne, qu'on lepro^- «• pofe, afin qu’on l’examine. Si l’on n’a rienàoppofery je demande qu’on luy rende juftice. • ■' » Ce di (cours prononcé avec un feu &c avec une a&iom admirable par une perfonne d’un eara&ere àc d’un rang difiingué , fit une fi forr .te impreifion fur les eiprits de toute l’afiemblée , que les Chinois me£ me avoiierent qu’il n’avoit rien die qui ne fuit vray, & qui ne fuit jufi. te : Que pour eux ils 11’en vouloient «* ni aux Européans ni à leur Reli- « gion-, que fi jufqu’alors ils avoienc « été d’avis de ne pas permettre «• aux Chinois de l'embrafier , c’étoit « qu’aprés tout , cette Religion écant « une Religion étrangère &; prefehée . par des étrangers , il y avoit fujet '•* de craindre que fi on. en ouvroit ** une fois la porte à tou-t le monde, «* • on n’y vift entrer en peu de temps «• H v » Digitized by Google

noiſtre que nous leur en devons tout le ſuccés. Enfin, Meſſieurs, ſi l'on a quelque choſe à reprocher à la loy Chrétienne, qu'on le propoſe, afin qu'on l'examine. Si l'on n'a rien à oppoſer, je demande qu'on luy rende juſtice.

Ce diſcours prononcé avec un feu & avec une action admirable par une perſonne d'un caractere & d'un rang diſtingué, fit une ſi forte impreſſion ſur les eſprits de toute l'aſſemblée, que les Chinois meſme avoüerent qu'il n'avoit rien dit qui ne fuſt vray, & qui ne fuſt juſte : Que pour eux ils n'en vouloient ni aux Européans ni à leur Religion; que ſi juſqu'alors ils avoient été d'avis de ne pas permettre aux Chinois de l'embraſſer, c'étoit qu'aprés tout, cette Religion étant une Religion étrangere & preſchée par des étrangers, il y avoit ſujet de craindre que ſi on en ouvroit une fois la porte à tout le monde,

178 H'jtoire de l'Edit *> la plus grande partie de l’Empire, » Pluft au Ciel, reprit alors Sofan, que » tout l’Empire y entrait, & en garm daft fidellement les commande» mens.» tous les crimes celferoient* a» on ne verroit plus ni meurtres , ni » adultérés , ni brigandages * il n’y •> auroit plus de divilions dans les n familles , de querelles entre les par» ticuliers , d’injuftice parmi les Man» darins; on n’entendroit plus parler » ni de rebelles ni de voleurs ; onvi*» vroitdansrinnocence, dans lapai*, s» dans une focieré & dans une union », qui nous rendroit la Nation du m monde la plus heureufe , comme „ nous fommes la plus fage &: la plus „ pui liante. Il fit un fécond panégyrique de la Religion Chrétienne avec une éloquence & une force qui acheva de convaincre les plus opiniâtres. On n’objc&a rien contre la Religion ; &: tous ces Mandarins fi entellez auparavant , & fi prévenus contre le Chriftianifme , fe trou— Digitiz

» la plus grande partie de l'Empire.
» Pluſt au Ciel, reprit alors Soſan, que
» tout l'Empire y entraſt, & en gar-
» daſt fidellement les commande-
» mens! tous les crimes ceſſeroient;
» on ne verroit plus ni meurtres, ni
» adulteres, ni brigandages; il n'y
» auroit plus de diviſions dans les
» familles, de querelles entre les par-
» ticuliers, d'injuſtice parmi les Man-
» darins; on n'entendroit plus parler
» ni de rebelles ni de voleurs; on vi-
» vroit dans l'innocence, dans la paix,
» dans une ſocieté & dans une union
» qui nous rendroit la Nation du
» monde la plus heureuſe, comme
» nous ſommes la plus ſage & la plus
» puiſſante.

Il fit un ſecond panegyrique de la Religion Chrétienne avec une éloquence & une force qui acheva de convaincre les plus opiniâtres. On n'objecta rien contre la Religion; & tous ces Mandarins ſi enteſtez auparavant, & ſi prévenus

de l’Emf. de la Chine. Erv. II. 175 Verenten ce moment dans des difi. polirions toutes contraires : tant il eft vray que Dieu eft le maiftre des cœurs , & qu’il les change comme il lui plaift. Ces Officiers convinrent tout d’une voixde donner «ne. entière liberté aux prédicateurs de prefeher l’Evangile , & aux fujetS de l’Empire del’embralïér & de la fiuivrc : &: ils s’appliquèrent lur le champ à concerter tous enfcmble i'Arreft , pour le prefenter à l’Envpereur. Sojan content d’un fi heureux fuccés , fortit de l’affemblée , & alla rendre compte à l’Empereur de fa négociation. Il l’afteura que les Chinois s’écoient enfin rendus, ? qu’il les avoir trouvez auffi dociles que les Tartares , qu’ils n’attendoient que fes ordres pour porter une Sentence telle qu’il la pouvoir fouhaiter. L’Empereur fe mit à fourire , & lu y dit en raillant : Vous •venez, de leur jouer un mauvais tour; les Chinois ne votts U Pardonnèrent H vj Digitized by GoogI

verent en ce moment dans des diſpoſitions toutes contraires : tant il eſt vray que Dieu eſt le maiſtre des cœurs, & qu'il les change comme il lui plaiſt. Ces Officiers convinrent tout d'une voix de donner une entiere liberté aux prédicateurs de preſcher l'Evangile, & aux ſujets de l'Empire de l'embraſſer & de la ſuivre : & ils s'appliquerent ſur le champ à concerter tous enſemble l'Arreſt, pour le preſenter à l'Empereur.

Soſan content d'un ſi heureux ſuccés, ſortit de l'aſſemblée, & alla rendre compte à l'Empereur de ſa négociation. Il l'aſſeura que les Chinois s'étoient enfin rendus ; qu'il les avoit trouvez auſſi dociles que les Tartares, & qu'ils n'attendoient que ſes ordres pour porter une Sentence telle qu'il la pouvoit ſouhaiter. L'Empereur ſe mit à ſourire, & luy dit en raillant : *Vous venez de leur joüer un mauvais tour ;*

1 8 o H ïftoi re de l'Edit jamais , & vous n'avez, qu'à vour préparer a porter tout le poids de leur haine. Ce poids ne m' embarrajfera pas y Sire , repartit Sofan avec cet air de liberté qui luy eft naturel j & Ji on ne leur joue jamais de plus mauvais tour y ils n'auront pas Jujetd'ejlre fort chagrins . L'Empereur , qui venoit de délibérer fur cette affaire avec les deux Cola os Tartares , fut ravi de voir qu'il pouvoir à coup fcûr contenter les Peres , fans faire violence à fes Officiers, qu'il a voit intercû de* ménager. Il avoir d'abord donné ordre que les feuls Mandarins Tartarcs en priffent connoiffance -, mais il crut qu'il falloir fe fervir de la bonne difpofltion , oùfe trouvoienc les Chinois , pour leur ofter tout fûjet de murmurer, &: pour rendre ? Arreli plus autentique. C'efl pourquoy il fit expedier fùr le champ deux ordres , l'un pour les Colaos y l'autre pour la Cour des Rites > afin que ces deux TribuDigitizeo by Google

jamais, & vous n'avez qu'à vous préparer à porter tout le poids de leur haine. Ce poids ne m'embarraſſera pas, Sire, repartit *Soſan* avec cet air de liberté qui luy eſt naturel; *& ſi on ne leur joüe jamais de plus mauvais tour, ils n'auront pas ſujet d'eſtre fort chagrins.*

L'Empereur, qui venoit de deliberer ſur cette affaire avec les deux *Colaos* Tartares, fut ravi de voir qu'il pouvoit à coup ſeûr contenter les Peres, ſans faire violence à ſes Officiers, qu'il avoit intereſt de ménager. Il avoit d'abord donné ordre que les ſeuls Mandarins Tartares en priſſent connoiſſance; mais il crut qu'il falloit ſe ſervir de la bonne diſpoſition, où ſe trouvoient les Chinois, pour leur oſter tout ſujet de murmurer, & pour rendre l'Arreſt plus autentique. C'eſt pourquoy il fit expedier ſur le champ deux ordres, l'un pour les *Colaos*, l'autre pour la Cour des Rites, afin que ces deux Tribu-

de t’Emf. de la Chine: Liv. II. rôt nauxr s’affemblaffent , &c deliberaffen enfemble fur cette affaire. Voicy l’ordre que ce Prince eut la bonté- . de donner. Le fécond jour de la fécondé zeip.Mar* Lune de la trentc-uniéme année de 1 *92' Cam-hi : Nous Ifmao Colao &c au- « très , avons receu de VoilreMajef- „ té l’ordre qui fuit : La Cour des Ri - » Us a cy- devant f orte cette Sentence , * Tour l'Eglife de Ham-tchéou & les M autres Eglifes de l’Empire , il faut w les laijfer comme elles étoient aufara - „ vant , en permettant aux Europe an s «. Seulement d’y aller faire leurs K prières & leurs adorations. Cette Sem . tence a été approuvée & executée \ « mais les Europeans qui ont prefen- « tement l’Intendance de l’Aftrono- « mie , fe font auparavant employez * avec beaucoup de foin & de fatigués à faire faire des machines de « guerre , & récemment ils ont rem « du de grands- fervices dans la né- « O ^ a gociation qu’on a eu a traiter avec «* les Mrofcovites. On ne peut les ao * Digitized by Google

naux s'aſſemblaſſent, & deliberaſſen enſemble ſur cette affaire. Voicy l'ordre que ce Prince eut la bonté de donner.

Le ſecond jour de la ſeconde Lune de la trente-uniéme année de Cam-hi : Nous *Iſmao Cobao* & autres, avons receu de Voſtre Majeſté l'ordre qui ſuit : *La Cour des Rites a cy-devant porté cette Sentence, Pour l'Egliſe de Ham-tchéou & les autres Egliſes de l'Empire, il faut les laiſſer comme elles étoient auparavant, en permettant aux Européans* Seulement *d'y aller faire leurs prieres & leurs adorations.* Cette Sentence a été approuvée & executée ; mais les Européans qui ont preſentement l'Intendance de l'Aſtronomie, ſe ſont auparavant employez avec beaucoup de ſoin & de fatigues à faire faire des machines de guerre, & récemment ils ont rendu de grands ſervices dans la négociation qu'on a eu à traiter avec les Moſcovites. On ne peut les ac- *Le 19. Mars 1692.*

iSi • tlijloire de l'Edit » cufer d’avoir fait aucun mal , ni » commis le moindre defordre. Apres * cela regarder leur loy comme une ' (» feéîe fauffe&pernicieufe, & la ban» nir en cette qualité , c’eft fansdou- , »» te une haute injuftice. Vous,Tri*» bunal des Colaos , vous vous aftem•> blerez avec la Cour des Rites pour •» délibérer fur ce point , & vous me * rendrez compte de voftre delibem ration. Sur cet ordre les deux Tribunaux s’aflemblerent le lendemain au Palais, L’Empereur fouhaita que le Prince Sofan fe trouvait à cette a£femblée pour eftre témoin de ce qu’il s’y pafleroit , & pour achever ce grand ouvrage qu’il avoit fi heureufement commencé. On s’y conforma aux volontez du Prince ; on examina avec foin tous les termes r dont on devoit le lervir > & après *' en eftre convenu , on prononça. * Voicy cet Arreft , auquel le confen’* tement de l’Empereur donne force •* de loy. C’eft en venu de cet Edit I » * V J •• Digitized by Googlè

» cuſer d'avoir fait aucun mal, ni
» commis le moindre deſordre. Aprés
» cela regarder leur loy comme une
» ſecte fauſſe & pernicieuſe, & la ban-
» nir en cette qualité, c'eſt ſans dou-
» te une haute injuſtice. Vous, Tri-
» bunal des *Colaos*, vous vous aſſem-
» blerez avec la Cour des Rites pour
» deliberer ſur ce point, & vous me
» rendrez compte de voſtre delibe-
» ration.

Sur cet ordre les deux Tribunaux s'aſſemblerent le lendemain au Palais. L'Empereur ſouhaita que le Prince *Soſan* ſe trouvaſt à cette aſſemblée pour eſtre témoin de ce qu'il s'y paſſeroit, & pour achever ce grand ouvrage qu'il avoit ſi heureuſement commencé. On s'y conforma aux volontez du Prince; on examina avec ſoin tous les termes dont on devoit ſe ſervir; & aprés en eſtre convenu, on prononça. Voicy cet Arreſt, auquel le conſentement de l'Empereur donne force
» de loy. C'eſt en vertu de cet Edit

de 1' Emp.de U Chine. Liv. II. 183, au jourd'huy fi fameux dans la Chine , que les prédicateurs prefchenc l'Evangile avee liberté dans tout l'Empire, & que les peuples font autorifez à l'embrafl'er, ic à en faire une profeflïon publique. Moy , voftre fujet Ceupataï , pre- « mier Prefident de la Cour fouve-«« raine des Rites, & Chef de plufieurs «• autres Tribunaux ÿ je prefente avec « refpcéf cette requefte à Voftre Ma- « jefté , pour obéir à fes ordres avec * foûmiffion : Nous avons délibéré , « moy & mes Afléftèurs fur l'affaire « qu'elle nous a communiquée , & « nous avons trouvé que ces Euro- « péans ont traverfé de vaftes mers T «* & font venus des extrémitez de la «• terre , attirez par voftre haute fa- « geflè , & par cette incomparable « vertu qui charme tous les peuples, «• ■ & qui les tient dans le devoir. Ils- *» » ont prefentement l'Intendance de « l'Aftronomie & du Tribunal des «• - Mathématiques. Ils fe font appli- « - quezavec beaucoup de foin à faire «
Digitized by Google

aujourd'huy ſi fameux dans la Chine, que les predicateurs preſchent l'Evangile avec liberté dans tout l'Empire, & que les peuples ſont autoriſez à l'embraſſer, & à en faire une profeſſion publique.

Moy, voſtre ſujet *Coupataï*, premier Preſident de la Cour ſouveraine des Rites, & Chef de pluſieurs autres Tribunaux; je preſente avec reſpect cette requeſte à Voſtre Majeſté, pour obéïr à ſes ordres avec ſoûmiſſion: Nous avons deliberé, moy & mes Aſſeſſeurs ſur l'affaire qu'elle nous a communiquée, & nous avons trouvé que ces Européans ont traverſé de vaſtes mers, & ſont venus des extrémitez de la terre, attirez par voſtre haute ſageſſe, & par cette incomparable vertu qui charme tous les peuples, & qui les tient dans le devoir. Ils ont preſentement l'Intendance de l'Aſtronomie & du Tribunal des Mathematiques. Ils ſe ſont appli-

ïS‘4 Hi foire de l'Edit' » faire des machines de guerre , & \ * faire fondre des canons , donc on »» s*eft fervi dans les dernicres guerres » civiles. Quand on les a envoyez à »» Nipcho-u avec nos Am baladeurs » pour y traiter de la paix avec les * Mofcovites , ils ont trouvé moyen » de faire réüflir cette négociation*: » enfin ils ont rendu de grands ferviv # C? » ces a l’Empire. On. n’a jamais accu^ » fé les Européans qui font dans les. » Provinces , d’avoir fait aucun mal, » ni d’avoir commis aucun defordre. « La doctrine qu’ils enfeignent n’ett » point mauvaife ni capable de fé»» duire le peuple &C de caufer des *» troubles^ L’on permet à tout le » monde d’aller dans les Temples » des Lamas , des Hochans , des Taof *> fé i & l’on défend d’aller dans les » Eglifes des Européans, qui ne font •» rien de contraire aux loix i cela ne w paroiftpasraifonnable. Il fatitdonc *» laiflér toutes les Eglifes de l’Empire *> dans l’état où elles étoient aupa» rayant permettre à tout le monDigitized by Google

» faire des machines de guerre, & à
» faire fondre des canons, dont on
» s'eſt ſervi dans les dernieres guerres
» civiles. Quand on les a envoyez à
» *Nipchou* avec nos Ambaſſadeurs
» pour y traiter de la paix avec les
» Moſcovites, ils ont trouvé moyen
» de faire réüſſir cette negociation:
» enfin ils ont rendu de grands ſervi-
» ces à l'Empire. On n'a jamais accu-
» ſé les Européans qui ſont dans les
» Provinces, d'avoir fait aucun mal,
» ni d'avoir commis aucun deſordre.
» La doctrine qu'ils enſeignent n'eſt
» point mauvaiſe ni capable de ſé-
» duire le peuple & de cauſer des
» troubles. L'on permet à tout le
» monde d'aller dans les Temples
» des *Lamas*, des *Hochans*, des *Taoſ-*
» *ſé*; & l'on défend d'aller dans les
» Egliſes des Européans, qui ne font
» rien de contraire aux loix; cela ne
» paroiſt pas raiſonnable. Il faut donc
» laiſſer toutes les Egliſes de l'Empire
» dans l'état où elles étoient aupa-
» ravant, & permettre à tout homme

del'twf.de U Chine. Liv. II. iSj de d'y aller adorer Dieu , fans in-
<r quiéter dorénavant perfonne fus » cela : Nous attendons l'ordre de «
Voftre Majcfté pour faire executer « cet Arreft dans toute l'étendue de n
l'Empire. Fait par les Officiers en <« Corps , le troifiéme jour de la fe- M
conde Lune de la trente-uniéme « année du régné de Cam-hi : défi- a - »
dire , le vingtième de Mars de l'année mil fix cens quatre-vingt-douze. V
oicy les noms & les qualitez de ceux qui fignerent cet Edit. x. Coup AT aï,
Mancheou a de nation, Premier Prefident Tartare de la Cour des Rites ,
abbaiffé d'un degré a La nation des Manchéous ert la nation des Tartares
Orientaux , qui fe font rendus maiftres de la Chine. Leur pais s'écendoit
depuis les Tupi jufqu'à la grande muraille qui fcpa:e la Chine de la Tartarie;
Tupi fign fie peau de poijfon. On a donné ce nom à ces peuples greffiers ,
parce qu'ils font vertus de peaux de potflon. b Comme dans le Mandarinat
il y a plufieurs ordres , & en chaque ordre deux degrez , l'Empereur éleve
fes Officiers à ces ordres & à ces degre* » proportion de leur mérité & de
leurs fervices: mais quand i! u'eftpas content de leur conduite , il les.
Digitized by Google

de d'y aller adorer Dieu, ſans in- «
quiéter dorénavant perſonne ſur «
cela : Nous attendons l'ordre de «
Voſtre Majeſté pour faire executer «
cet Arreſt dans toute l'étenduë de «
l'Empire. Fait par les Officiers en «
Corps, le troiſiéme jour de la ſe- «
conde Lune de la trente-uniéme «
année du regne de Cam-hi : *c'eſt-à- «
dire, le vingtiéme de Mars de l'année mil ſix cens quatre-vingt-douze.* Voicy les noms & les qualitez de ceux qui ſignerent cet Edit.

1. Coupataï, *Manchéou* [a] de nation, Premier Preſident Tartare de la Cour des Rites, abbaiſſé d'un degré [b].

[a] La nation des *Manchéous* eſt la nation des Tartares Orientaux, qui ſe ſont rendus maiſtres de la Chine. Leur païs s'étendoit depuis les *Yupi* juſqu'à la grande muraille qui ſepare la Chine de la Tartarie; *Yupi* ſignifie *peau de poiſſon*. On a donné ce nom à ces peuples groſſiers, parce qu'ils ſont veſtus de peaux de poiſſon.

[b] Comme dans le Mandarinat il y a pluſieurs ordres, & en chaque ordre deux degrez, l'Empereur éleve ſes Officiers à ces ordres & à ces degrez à proportion de leur merite & de leurs ſervices : mais

ï$6 Hifloire de l’Edit 2. H10 umsseli, dont le nam ; d’honneur eft Kimjieou , natif du ■ Houcoüan * , & naturalifé à Kiamnim b , Docteur Sc premier Prefident Chinois de la Cour des Rites. 3. S 1 l a T a , Manchéou , & fc4 cond PrefidentTartare de la Cour des Rites. 4. Vam-yam-tcham, dont le nom d’honneur eft Tce-yen , na, tif de Caomii dans le Canton c , • I abbaifled’un degré ou d’un ordre , & ces Officiers ainfi abbailfez Tout obligez de le marquer dans leurs quaJitez ; ce qui les humilie beaucoup , & les porte, pour ofter cette tache, à fervit le Prince avec plus de fidelité & de zelc. * a Cette Province , qui s’étend du Nord au Midy', eft comme au centre de la Chine; elle tire fo« nom d’un grand Lac qui eft au milieu de fes terres, te qui par les Rivières qui s’y déchargent , & qui en lorrent , luy donne communication avec toutes Jcs Provinces de l’Empire car Houco'ùan figrrifîc en Chinois Lac-large , comme qui diroit la Province du Lac-large. Ainfi Canton, ou comme prononcent les Chinois , Co'ùantoun, nom d’une autre Proviucc , fignifie large a l'Orient. Coüanfi , nom d’une autre Province , fignifie large a l'Occident. b C’cft le nom que porte la ville de Nankin, depuis que le Siège ae l’Empire fut tranfporté à Pékin , comme je l’ay dit à la page 3. e J’ay parlé de cette Province à la page xor. Digitized by Googfc

2. HIOUMSSELI, dont le nom d'honneur eſt *Kimſieou*, natif du *Houcoüan* [a], & naturaliſé à *Kiamnim* [b], Docteur & premier Preſident Chinois de la Cour des Rites.

3. SILATA, *Manchéou*, & ſecond Preſident Tartare de la Cour des Rites.

4. VAM-YAM-TCHAM, dont le nom d'honneur eſt *Tçe-yen*, natif de *Caomii* dans le *Canton* [c],

abbaiſſe d'un degré ou d'un ordre, & ces Officiers ainſi abbaiſſez ſont obligez de le marquer dans leurs qualitez ; ce qui les humilie beaucoup, & les porte, pour oſter cette tache, à ſervir le Prince avec plus de fidelité & de zele.

[a] Cette Province, qui s'étend du Nord au Midy, eſt comme au centre de la Chine ; elle tire ſon nom d'un grand Lac qui eſt au milieu de ſes terres, & qui par les Rivieres qui s'y déchargent, & qui en ſortent, luy donne communication avec toutes les Provinces de l'Empire : car *Houcoüan* ſignifie en Chinois *Lac-large*, comme qui diroit *la Province du Lac-large*. Ainſi *Canton*, ou comme prononcent les Chinois, *Coüantoun*, nom d'une autre Province, ſignifie *large à l'Orient*. *Coüanſi*, nom d'une autre Province, ſignifie *large à l'Occident*.

[b] C'eſt le nom que porte la ville de *Nankin*, depuis que le Siége de l'Empire fut tranſporté à *Pekin*, comme je l'ay dit à la page 3.

del'tmy. de la chine. Liv. II. i$? Dodeur & fécond Prefident Chinois de la mefme Cour , & un des premiers Officiers de l’ Academie des Sçavans. y T o c 1 1 , Uanchéou, troifiéme Prefident Tartare de la mefme Cour. f 6. Vamtçeehoum, dont le nom d’honneur eft Hao-lou^ natif de Hotmcan dans le Houcoûan , naturalilé à Po-yan dans le Kianjt a y Do&eur , & troifiéme Prefident Chinois, & Officier dans l’Academie des Sçavans. 7. I-s M a o , Uanchéou , premier Colao y Sc premier Prefident honoraire de la Cour des Officiers b. 8. Olantaï, Uanchéou Colaor & fécond Prefident honoraire de la Cour des Officiers. . 9. Va mh 11 , natif de Pékin , premier Colao , àc Gouverneur du fils de l’Empereur , qui eft deftiné à a Jay parlé de cette Province â fa page 40.. b C’eft une des fix Cours fouverainc ; elle pourtoit à toutes les charges de l’Empire.

Docteur & ſecond Preſident Chinois de la meſme Cour, & un des premiers Officiers de l'Academie des Sçavans.

5. Tocii, *Manchéou*, troiſiéme Preſident Tartare de la meſme Cour.

6. Vamtçe'ehoum, dont le nom d'honneur eſt *Hao-lou*, natif de *Houncan* dans le *Houcoüan*, naturaliſé à *Po-yan* dans le *Kianſi* [a], Docteur, & troiſiéme Preſident Chinois, & Officier dans l'Academie des Sçavans.

7. Ismao, *Manchéou*, premier *Colao*, & premier Preſident honoraire de la Cour des Officiers [b].

8. Olantaï, *Manchéou Colao*, & ſecond Preſident honoraire de la Cour des Officiers.

9. Vamhii, natif de *Pekin*, premier *Colao*, & Gouverneur du fils de l'Empereur, qui eſt deſtiné à

a Jay parlé de cette Province à la page 40.

b C'eſt une des ſix Cours ſouveraines : elle pour-

rSS Hiftoht de l’Edit luy fucceder à l’Empire a, & premier Prefident honoraire de la Cour des Rites. . 3 10. T cham-yu-c h u , dont le nom d’honneur eft So-tcuny natif de T çhinkiam > dans le Kiamnan b , C<? lao , & premier Prefident honoraire de la Cour des Tributs c. 11. Mampoi, Manchéou , Greffier du Tribunal des Coixo. 11. T 0 u N a h a , Manchéou , Colao. 13. SsekeTçe/, Manchéou , C<?lao. 14. V am-co üe-tcham , natif de Haï-tchin dans la Province, de Leauton , nommée Foun-ticm s d Co~ * a L’Empereur a déclaré fon fécond fils Hoangteii tfé, c’eft- à-cîire , Prince heritier , parce qu’il l’a eu de la Princeflè qui a le titre d’Imperatrice, dont les eufans luccedenfà l’Empire pvéfcrablcment a a* enfans des autres femmes. b C’eft la Province de Nankin. Voyez la page î- c C’en: une des fîx Cours fbuveraines ; elle a Iat Surintendance des Finances & des Tributs de l’EmPir.c“ La Province de Leauton n’eft fcpa'ée en partie du Royaume de Corée que par un bras.de mer : elleDigitized by Googfe

luy ſucceder à l'Empire [a], & premier Preſident honoraire de la Cour des Rites.

10. TCHAM-YU-CHU, dont le nom d'honneur eſt *So-tcun*, natif de *Tchinkiam*, dans le *Kiamnan* [b], *Colao*, & premier Preſident honoraire de la Cour des Tributs [c].

11. MAMPOI, *Manchéou*, Greffier du Tribunal des *Colao*.

12. TOUNAHA, *Manchéou*, *Colao*.

13. SSEKETÇÉ, *Manchéou*, *Colao*.

14. VAM-COÜE-TCHAM, natif de *Haï-tchin* dans la Province, de *Leauton*, nommée *Foun-tiem*; [d] *Co-*

[a] L'Empereur a declaré ſon ſecond fils *Hoang-taï tçé*, c'eſt-à-dire, *Prince heritier*, parce qu'il l'a eu de la Princeſſe qui a le titre d'Imperatrice, dont les enfans ſuccedent à l'Empire préferablement aux enfans des autres femmes.

[b] C'eſt la Province de *Nankin*. Voyez la page 5.

[c] C'eſt une des ſix Cours ſouveraines; elle a la Surintendance des Finances & des Tributs de l'Empire.

[d] La Province de *Leauton* n'eſt ſéparée en partie

de l'Emp. de la Chine. Lrv. II. 189 iao , Doéteur , &c fécond Prefident honoraire de la Cour des Rites. iy. Vam-yn-fam , Chinois Colao. 1 6. V a M k 1 , Chinois Calao. 17. H ig en, Chinois Colao. Le Prince Sofan 6c le premier Colao Chinois Vam-hii , lignalerent leur zele 61 leur aftèélion pour les Peres dans cette occafion. Le premier, qui avoir affilié à l'affemblée par l'ordre exprès de l'Empereur, avoir fait inférer dans l'Art eff ces deux poincs : Jj)ue la Religion Chrétienne apprenoit aux fijets à ejlre fidèles à leurs Princes s dr enfeignoit aux enfans /' obéijjance & la foumifcft au-de-là de la grande muraille j quoy-quelc P. Martini Jclùitc , dans fon Achlas Chinois l'ait mile en deçà } ce qui a trompé prcfque tous nos Geographes , qui l'ont fuivi. Les Tartares s'eftant tendus maîtres de cette Province , établirent leur Cour dans la ville capitale , & fe meflerent parmi les Chinois, qu'ils diftinguent fortdepui* ce temps - là des habitans des autres Provinces : car les Chinois de Ltauton patent à la Chine pour Tartares , & y jouiffent de toutes les prérogatives de cette Nation.

lao, Docteur, & ſecond Preſident honoraire de la Cour des Rites.

15. Vam-yn-fam, Chinois *Colao.*

16. Vamki, Chinois *Colao.*

17. Higen, Chinois *Colao.*

Le Prince *Soſan* & le premier *Colao* Chinois *Vam-hii*, ſignalerent leur zele & leur affection pour les Peres dans cette occaſion. Le premier, qui avoit aſſiſté à l'aſſemblée par l'ordre exprés de l'Empereur, avoit fait inſerer dans l'Arreſt ces deux points: *Que la Religion Chrétienne apprenoit aux ſujets à eſtre fidéles à leurs Princes; & enſeignoit aux enfans l'obéiſſance & la ſoûmiſ-*

eſt au-de-là de la grande muraille; quoy-que le P. Martini Jeſuite, dans ſon Athlas Chinois l'ait miſe en deça; ce qui a trompé preſque tous nos Geographes, qui l'ont ſuivi. Les Tartares s'eſtant rendus maiſtres de cette Province, eſtablirent leur Cour dans la ville capitale, & ſe meſlerent parmi les Chinois, qu'ils diſtinguent fort depuis ce temps-là des habitans des autres Provinces: car les Chinois de *Leauton* paſſent à la Chine pour Tartares, & y joüiſſent de toutes les pre-

î$o Hiftoire de l'Edit fion k leurs parens. Comme la fidelité au Prince, & l’obéïflance aux parens font de toutes les vertus morales les plus recommandables aux Chinois -, ces deux points eftoient dans l’Arreft , quand il fut prononcé ; mais ils en furent oftez fans qu’on s’en apperceufi: , par 3uelque< Mandarin du Tribunal es Colaos , quand l’Empereur félon la couftume le leur renvoya. Les Peres n’apprirent cette friponnerie , qu’aprés que ce Prince eue .confirmé cet Edit , & lui eut donné force de la loy. Comme cela ne regardoit pas l’eflentiel, &: qu’on venoit d’accorder aux prédicateurs de l’Evangile plus qu’ils n’avoient ofé efperer , ils prirent le parti de diflimuler, & de rien point parler à l’Empereur. Ce fut encore le Prince Sofan qui fit inferer ces paroles : Jj)He les Feres avaient trouvé le moyen de faire réujfir la paix de Nipchou, au lieu de celle s-cy qu’on y avoit mi-.“N * • - f Digitized bÿ Google

ſion à leurs parens. Comme la fidelité au Prince, & l'obéïſſance aux parens ſont de toutes les vertus morales les plus recommandables aux Chinois ; ces deux points eſtoient dans l'Arreſt, quand il fut prononcé ; mais ils en furent oſtez ſans qu'on s'en apperceuſt, par quelque Mandarin du Tribunal des *Colaos*, quand l'Empereur ſelon la couſtume le leur renvoya. Les Peres n'apprirent cette friponnerie, qu'aprés que ce Prince eût confirmé cet Edit, & lui eût donné force de la loy. Comme cela ne regardoit pas l'eſſentiel, & qu'on venoit d'accorder aux prédicateurs de l'Evangile plus qu'ils n'avoient oſé eſperer, ils prirent le parti de diſſimuler, & de n'en point parler à l'Empereur.

Ce fut encore le Prince *Soſan* qui fit inſerer ces paroles : *Que les Peres avoient trouvé le moyen de faire réüſſir la paix de Nipchou*, au

fEmp. delà Chine. Liv. IL i?j {es d'abord : Qu'ils avoient eu beaucoup de part au fuccés des négociations de Nipchou. On a l'obligation au Seigneur Vam-hi , premier Colaék Chinois , d'avoir fait adjoufter, qu'il étoit permis à tout le monde d'aller adorer Dieu dans les Eghfes ; ou , ce qui eft la mefme chofe , de fe faire Chrétien . Il eft vray que les paroles qui font auparavant le marquoient déjà , mais elles ne l'cxprimoient pas fi nettement que éclr les-cy. L'Empereur , qui avoir mortifié le premier Prefidentdes Colaos,dç n'avoir pas fuivi dés la première fois fes intentions , eut dç la joyede voir cette grande affaire fe termi-r ner de la maniéré dont il lefouhair toit;il demanda le lendemain à Chao fi les Peres en fçavoient le fuccés, OujySire, luy dit Chao ,* & voicy une copie de l' Arrefi qu'ils viennent de me mettre entre les mains: jamais on ne les a veus fi gais ni fi contenspni plus Tfilcz, pour vofire fervice : ils atun-e il i Digitized by Google

ſes d'abord : *Qu'ils avoient eu beaucoup de part au ſuccés des negociations de Nipchou.* On a l'obligation au Seigneur *Vam-hi*, premier *Colao* Chinois, d'avoir fait adjouſter, *qu'il étoit permis à tout le monde d'aller adorer Dieu dans les Egliſes ;* ou, ce qui eſt la meſme choſe, *de ſe faire Chrétien.* Il eſt vray que les paroles qui ſont auparavant le marquoient déja, mais elles ne l'exprimoient pas ſi nettement que celles-cy.

L'Empereur, qui avoit mortifié le premier Preſident des *Colaos*, de n'avoir pas ſuivi dés la premiere fois ſes intentions, eut de la joye de voir cette grande affaire ſe terminer de la maniere dont il le ſouhaitoit: il demanda le lendemain à *Chao* ſi les Peres en ſçavoient le ſuccés. *Ouy, Sire*, luy dit *Chao ; & voicy une copie de l'Arreſt qu'ils viennent de me mettre entre les mains : jamais on ne les a veûs ſi gais ni ſi contens, ni plus*

ï$z Hifioire de t Edit dent avec une impatience incroyable queVofire Majejlé ait la bonté de confirmer cette Sentence. ■ Comme ils font de leur Religion leur principale affaire , repartit l'Empereur , je U confirmera) avec plaifir , pour leur marquer l'envie que fay de les obliger. Ce grand Prince le fit en effet le lendemain vingt - deuxieme de Mars de l'année mil fix cents quatre-vingt-douze a , jour Infiniment heureux pour la Religion Chrétienne , puifqu'elle eut le bonheur ce jour-là d'eftre délivrée de l'efclavage où elle avoir gémi depuis plus d'un fiécle , & d'eftre affranchie du joug que l'Empereur luy avoir luy-mefme impofé pendant fa minorité. Les Pcres n'eurent pas plûtoft appris cette heureufe nouvelle , qu'aprés avoir remercié Dieu , à *Cc fat félon le calcul Chinois la trente-unième année du règne de Cam-hi marquée Gin-chii dans le Cycle (èxagenaire , le cinquième jour marqué Tt y ton de la fécondé Lune marquée Coüeifd*0. qui • H Digitized by Google

dent avec une impatience incroyable que Voſtre Majeſté ait la bonté de confirmer cette Sentence. Comme ils font de leur Religion leur principale affaire, repartit l'Empereur, *je la confirmeray avec plaiſir, pour leur marquer l'envie que j'ay de les obliger.*

Ce grand Prince le fit en effet le lendemain vingt-deuxiéme de Mars de l'année mil ſix cents quatre-vingt-douze a, jour infiniment heureux pour la Religion Chrétienne, puiſqu'elle eut le bonheur ce jour-là d'eſtre délivrée de l'eſclavage où elle avoit gémi depuis plus d'un ſiécle, & d'eſtre affranchie du joug que l'Empereur luy avoit luy-meſme impoſé pendant ſa minorité.

Les Peres n'eurent pas plûtoſt appris cette heureuſe nouvelle, qu'aprés avoir remercié Dieu, à

* Ce fut ſelon le calcul Chinois la trente-uniéme année du regne de *Cam-hi* marquée *Gin-chid* dans le Cycle ſexagenaire, le cinquiéme jour marqué *Yi-veou* de la ſeconde Lune marquée *Coüei-*

de l’Emp. de U Chine. Liv. II. 19> -qui ils dévoient la confommation de ce grand Ouvrage, ils allèrent tous cnfemble au Palais, pour témoigner a l’Empereur la vive reconnoi dance «ont ilsétoient pénétrez. Leurs paroles n exprimèrent que fôiblemcnt les fentimens de leur cœur.Ces transports naturels dejoye, qu’on lailTc -echaper malgré -fby dans ces occanons , luy marquèrent beaucoup «lieux que tout ce qu’ils luy purent cire, qu’ils regardoient ce qu’il ve«oit de leur accorder, comme la plus grande grâce qu’il leur pouvoir xaireau monde. En effet , on ne fçauroit allez admirer comment ce Prince, qui a ^**dcre & de pénétration , a pu fe refoudre à recevoir dans fes • Etats une Religion étrangère , & oublier en quelque maniéré en cette occafion les réglés de cette fine po* litique, qui a toujours cfté Ion idole * C’eft que Dieu, qui tient entre fes mains les cœurs des plus grands Rois, & qui en efl abfolument le Tonte III . j I 1 Digitized by Google

qui ils devoient la conſommation de ce grand Ouvrage, ils allerent tous enſemble au Palais, pour témoigner à l'Empereur la vive reconnoiſſance dont ils étoient pénetrez. Leurs paroles n'exprimerent que foiblement les ſentimens de leur cœur. Ces tranſports naturels de joye, qu'on laiſſe échaper malgré-ſoy dans ces occaſions, luy marquerent beaucoup mieux que tout ce qu'ils luy purent dire, qu'ils regardoient ce qu'il venoit de leur accorder, comme la plus grande grace qu'il leur pouvoit faire au monde.

En effet, on ne ſçauroit aſſez admirer comment ce Prince, qui a tant de lumiere & de pénetration, a pû ſe reſoudre à recevoir dans ſes Etats une Religion étrangere, & oublier en quelque maniere en cette occaſion les regles de cette fine politique, qui a toûjours eſté ſon idole? C'eſt que Dieu, qui tient entre ſes mains les cœurs des plus grands

The text on this page is estimated to be only 29.51% accurate

194 Hiftoire de l'Edit . maiftre, les tourne comme il luy plaift , &C les fait agir félon qu'il le juge à propos, pour raccompliffcment de fes defléins éternels. Car ce grand Prince n'ignorovt pas qu'en recevant la Religion Chrétienne , il fe mettoit en danger d'irriter fa Ration , de choquer les Tar tares Occidentaux * , & que par cette démarche il déplaifoit trés-feurcmenc aux Chinois } qu'il a intereft déménager. Cependant ce Prince a bien voulu pafler par-defTus toutes ces confidélations d'intereft & de politique en faveur des Jefuites, qui ont l'honneur d'eftre à fon fervice, & qui affeurément , quelque chofe qu'ils fak fent pour un fi grand & fi aimable Prince, ne pourront jamais rien faire qui pnifle égaler une fi grande faveur ; à moins que par leurs fer-- : _ 1 • ' .» • 1 * a Les Tartares Occidentaux occupent cette va fie étendue de païs , qui eft entre la Mofcovie & 1» Tartarie Orientale , laquelle cü au Nord de la , Chine. • • ' * Bigitizect-toy-CjOOgle

maiſtre, les tourne comme il luy plaiſt, & les fait agir ſelon qu'il le juge à propos, pour l'accompliſſement de ſes deſſeins éternels. Car ce grand Prince n'ignoroit pas qu'en recevant la Religion Chrétienne, il ſe mettoit en danger d'irriter ſa Nation, de choquer les Tartares Occidentaux [a], & que par cette démarche il déplaiſoit trés-ſeurement aux Chinois; qu'il a intereſt de ménager.

Cependant ce Prince a bien voulu paſſer par-deſſus toutes ces conſiderations d'intereſt & de politique en faveur des Jeſuites, qui ont l'honneur d'eſtre à ſon ſervice, & qui aſſeurément, quelque choſe qu'ils faſſent pour un ſi grand & ſi aimable Prince, ne pourront jamais rien faire qui puiſſe égaler une ſi grande faveur; à moins que par leurs fer-

a Les Tartares Occidentaux occupent cette vaſte étenduë de païs, qui eſt entre la Moſcovie & la

del’Emp. de la Chine. Liv. II. ventes prières , & par les vœux continuels qu’ils offrent à Dieu, ils n’obtiennent du Pere des lumières le précieux don de la foy poar ce grand Monarque , & la grâce d’entrer un jourluy-mefme dans une Religion , dont il a ouvert la porte à tant de peuples. Les Peres n’oublièrent pas le Prince S 9 fan leur illuftre prote&cur, & leur véritable amij ils luy avoient de trop grandes obligations : car tout payen qu’il cft, il venoit de parler & d’agir en Apoftre \ & ils dévoient l’heureux fuccés de cette affaire à fon crédit, à fon éloquence fon zélé. Ce genereux Prince les receut avec .une bonté qui les charma : il embraffa tendrement le Pere Gerbillon fon ami particulier , &c luy dit le plus obligeamment du inonde , qu’il devoir eftre content de luy , puis qu’il luy avoir tenu la parole qu’il luy avoirs donnée dans leur voyage de Nipchon. J’ay trop fouvent parlé de ce voyage , & ce

ventes prieres, & par les vœux continuels qu'ils offrent à Dieu, ils n'obtiennent du Pere des lumieres le précieux don de la foy pour ce grand Monarque, & la grace d'entrer un jour luy-meſme dans une Religion, dont il a ouvert la porte à tant de peuples.

Les Peres n'oublierent pas le Prince *Soſan* leur illuſtre protecteur, & leur veritable ami; ils luy avoient de trop grandes obligations: car tout payen qu'il eſt, il venoit de parler & d'agir en Apoſtre; & ils devoient l'heureux ſuccés de cette affaire à ſon crédit, à ſon éloquence & à ſon zéle. Ce genereux Prince les receut avec une bonté qui les charma: il embraſſa tendrement le Pere Gerbillon ſon ami particulier, & luy dit le plus obligeamment du monde, qu'il devoit eſtre content de luy, puis qu'il luy avoit tenu la parole qu'il luy avoit donnée dans leur voyage de *Nipchou*. J'ay trop

V)& Hijloire de l'Edit q.ui s’y paffa a trop de rapport à cetV te Hiftoire, pour n’en pas faire part à mes Leéleurs, qui me fçauront quelque gré de ce que je leur en Tais dire. . Rien n’eft plus extraordinaire ni plus furprenant que les grandes con-’ quelles que les Mofcoyites ont fai-/ tes depuis un fiecle du collé de l’O-r rient, fans tirer l’épée.' Quand les Jefuites François , que le Roy envoya à la Chine en l’année mil lix cents quatre-vingt-cinq, mandèrent en Europe que les Chinois étoient en guerre avec les Mo feo vires , &£ qu’on envoyoit des Plénipotentiaires fur les frontières des deux Empires pour faire la paix ; on ne le pût croire , & l’on regarda comme une çfpece de paradoxe en matière de Géographie , que l’Empire Chinois ôc l’Empire Mofcovite fulTent limitrophes. Rien cependant ne s’eft trouvé plus vrayî & voicy comme laxhofe s’eft paflee. ^Quelques chalfcurs de Sibe*
Digitized by Goo

qui s'y paſſa a trop de rapport à cette Hiſtoire, pour n'en pas faire part à mes Lecteurs, qui me ſçauront quelque gré de ce que je leur en vais dire.

Rien n'eſt plus extraordinaire ni plus ſurprenant que les grandes conqueſtes que les Moſcovites ont faites depuis un ſiecle du coſté de l'Orient, ſans tirer l'épée. Quand les Jeſuites François, que le Roy envoya à la Chine en l'année mil ſix cents quatre-vingt-cinq, manderent en Europe que les Chinois étoient en guerre avec les Moſcovites, & qu'on envoyoit des Plénipotentiaires ſur les frontieres des deux Empires pour faire la paix; on ne le pût croire, & l'on regarda comme une eſpece de paradoxe en matiere de Geographie, que l'Empire Chinois & l'Empire Moſcovite fuſſent limitrophes. Rien cependant ne s'eſt trouvé plus vray; & voicy comme la choſe s'eſt paſſée.

The text on this page is estimated to be only 27.71% accurate

de /’ Erripfde la Chine. Liv. II. i$y rie a s’viferent far la fin du fieck pafl'e de venir en Mofcovie pour y vendre des peaux de Marres , qu’on appelle Zibelirçes dù nom de leur pais. Comme ces peaux étoienc beaucoup plus fines & plus belles que celles qu’on avoir veuës jufl qu alors , on fit beaucoup de care/ïès & d’amiticz à ces Chaflèursÿ on les regala , on les chargea de ■prefens , & on les engagea à revenir : quelques Mofcovites fe joignirent à eux pour aller chafler en leur païs , &: pour en faire la découverte ; ils n’y trouvèrent ni villes, ni bourgs, ni aucune habitation fixe, mais feulement quelques herdes b errantes. Comme la chaflfe V * ^ * a Ce Pais eft entre la Mofcovie , l’Océan feàtenrrional & le fleuve Obj. ToboUk en eft la capitale. Les Mofcovites envoyenten Sibérie les crirrrinels , & les Officiers dont ifs ne font pas contens afin de peupler ce païs. Sibir en Efchvon lignifie Septentrion : Voyez ce que le P. Avril Tefurte , dit de ce pais au troifiéme livre de lès Voyages^ Ccft une efpece dé camp , compofé de plufiems ramilles qui vont tantoftd’un cofté& tantoll d’ant autre, felou la commodité & l’abondance; des p*C1 ii) Digitized by GoogI

rie [a] s'viſerent ſur la fin du ſiecle paſſé de venir en Moſcovie pour y vendre des peaux de Martes, qu'on appelle Zibelines du nom de leur païs. Comme ces peaux étoient beaucoup plus fines & plus belles que celles qu'on avoit veuës juſqu'alors, on fit beaucoup de careſſes & d'amitiez à ces Chaſſeurs; on les régala, on les chargea de préſens, & on les engagea à revenir : quelques Moſcovites ſe joignirent à eux pour aller chaſſer en leur païs, & pour en faire la découverte ; ils n'y trouverent ni villes, ni bourgs, ni aucune habitation fixe, mais ſeulement quelques *hordes* [b] errantes. Comme la chaſſe

[a] Ce Païs eſt entre la Moſcovie, l'Ocean ſeptentrional & le fleuve *Oby*. *Tobolsk* en eſt la capitale. Les Moſcovites envoyent en Siberie les criminels, & les Officiers dont ils ne ſont pas contens, afin de peupler ce païs. *Sibir* en Eſclavon ſignifie Septentrion : Voyez ce que le P. Avril Jeſuite, dit de ce païs au troiſiéme livre de ſes Voyages.

C'eſt une eſpece de camp, compoſé de pluſieurs familles, qui vont tantoſt d'un

158 Hiflûire de l’Edit croit excellente , & qu’on y trou* voit une grande quantité de ces précieux animaux, dont les peaux Ion fi recherchées i ils en donnèrent avis à Boris , beau-frere, &: premier Miniftre de Théodore T Czar de Mofcovie*. Boris y qui avoir de grandes vues, te qui penfoit dés ce temps-là à fe rendre maiftre de l’Empire de Mofcovie, comme il fit dans la fuite ,k refolut d’envoyer des Ambafladeurs aux Sibériens , çour les inviter à faire alliance, & a entrer en focieté avec les Mofcovites. Ces Ambafladeurs > qui furent tres-bien retarages , dont ils ont befoin ponr la nourriture de leurs troupeaux , qui font fort nombreux , & qui font toutes leurs richefles. * Ce Prince mourut le 6. de Janvier de l’anne'e ïf9 8. âgd de trente-lix ans , (ans laiflcr d’enfans de Gernia fa femme fœur de Boris. b Boris phedorovvtts Goiunovv a voit pris des mefuresfi juftes pendant qu’il étoit premier Miniftre , qu’apre's la mort de Théodore fon bcau-frere, il fut élevé à l’Empire d’un contentement unanime de tous les Etats au mois de May de la mefme année jj?8. Il mourut d’apoplexie en x<îoj. • I Digitiz

étoit excellente, & qu'on y trouvoit une grande quantité de ces precieux animaux, dont les peaux ſon ſi recherchées; ils en donnerent avis à *Boris*, beau-frere, & premier Miniſtre de Theodore, Czar de Moſcovie[a].

Boris, qui avoit de grandes vûës, & qui penſoit dés ce temps-là à ſe rendre maiſtre de l'Empire de Moſcovie, comme il fit dans la ſuite,[b] reſolut d'envoyer des Ambaſſadeurs aux Siberiens, pour les inviter à faire alliance, & à entrer en ſocieté avec les Moſcovites. Ces Ambaſſadeurs, qui furent tres-bien re-

turages, dont ils ont beſoin pour la nourriture de leurs troupeaux, qui ſont fort nombreux, & qui ſont toutes leurs richeſſes.

[a] Ce Prince mourut le *6.* de Janvier de l'année 1598. âgé de trente-ſix ans, ſans laiſſer d'enfans de Gernia ſa femme ſœur de *Boris.*

[b] *Boris Phedorovvits Godunovv* avoit pris des meſures ſi juſtes pendant qu'il étoit premier Miniſtre, qu'aprés la mort de Theodore ſon beau-frere, il fut élevé à l'Empire d'un conſentement unanime de tous les Etats au mois de May de la meſme

The text on this page is estimated to be only 28.11% accurate

 ceus, amenèrent avec eux à Mofcou quelques-uns des principaux de la Nation , félon les ordres de Boris, Ces bons Sibériens , qui n’avoienc jamais eu de focietc qu’avec les animaux de leurs forefts , furent fi charmez de la grandeur de la ville de Mofcou , de la magnificence de la Cour du Czar * & du favorable accüeil qu’on eut foin de leur faire, qu’ils receurent avec plaifir la propofition , que leur fit Boris , de rcconnoiftre l’Empereur de Mo£ covie pour leur Maifire & pour leur Souverain. Ces AmbafFadeurs gagnez retournèrent en leur pais , où ils perfuaderent à leurs compatriotes de ratifier ce qu’ils avoient fait. Les prefens qu’on leur porta , & les afieurances qu’on leur donna d’une puiflànte protc&ion , les déterminèrent à faire ce qu’on fouhaita' d’eux. Ainfi les Mofcovites fe meflerent avec ces nouveaux fujets , & ne firent plus qu’un mefme peuple avec eux. I irij Digitized by Google

ceus, amenerent avec eux à Moſcou quelques-uns des principaux de la Nation, ſelon les ordres de *Boris*. Ces bons Siberiens, qui n'avoient jamais eu de ſocieté qu'avec les animaux de leurs foreſts, furent ſi charmez de la grandeur de la ville de Moſcou, de la magnificence de la Cour du Czar, & du favorable accüeil qu'on eut ſoin de leur faire, qu'ils receurent avec plaiſir la propoſition, que leur fit *Boris*, de reconnoiſtre l'Empereur de Moſcovie pour leur Maiſtre & pour leur Souverain. Ces Ambaſſadeurs gagnez retournerent en leur païs, où ils perſuaderent à leurs compatriotes de ratifier ce qu'ils avoient fait. Les preſens qu'on leur porta, & les aſſeurances qu'on leur donna d'une puiſſante protection, les déterminerent à faire ce qu'on ſouhaita d'eux. Ainſi les Moſcovites ſe meſlerent avec ces nouveaux ſujets, & ne firent plus qu'un meſme

3oo Hifioire de* F Edit Ils parcoururent ces vaftes&immenfes pais de la Tartarie, donc nous ne connoiflons que le nom. Ils découvrirent plufieurs grandes Rivières fur le bord defquelles ils battirent des Forts fans aucune oppofition des Tartares* , qui habitent ces forefts &: ces deferts : car comme ces peuples font errans, & qu'ils n'ont aucune demeure fixe , ils n'eftoient pas fâchez de trouver les Mofcovites , qui les careffoient , qui leur fourniffoient quelques commoditez de la vie. Aintt marchant toujours fur la mefme ligne d'Occident en Orient, en tournant un peu vers le Midy , & baftiflant de diftance en diftance des Forts & des .Villes fur ces grandes Rivières, Sc dans les gorges des montagnes pour s'en alTeurer j ils font parvenus en• finjufqua la Mer Orientale, &jufqu'aux frontières de la Nation des a Ce font les Tart3res Occidentaux , qui fou; divifez en plufieurs Nations , qui ont leurs Rois , ' dont quelques-uns pavent tribut à l'Empereur de la Chine. ' . .. .. ■ Digitized by

Ils parcoururent ces vaſtes & immenſes païs de la Tartarie, dont nous ne connoiſſons que le nom. Ils découvrirent pluſieurs grandes Rivieres ſur le bord deſquelles ils baſtirent des Forts ſans aucune oppoſition des Tartares[a], qui habitent ces foreſts & ces deſerts : car comme ces peuples ſont errans, & qu'ils n'ont aucune demeure fixe, ils n'eſtoient pas fâchez de trouver les Moſcovites, qui les careſſoient, & qui leur fourniſſoient quelques commoditez de la vie. Ainſi marchant toûjours ſur la meſme ligne d'Occident en Orient, en tournant un peu vers le Midy, & baſtiſſant de diſtance en diſtance des Forts & des Villes ſur ces grandes Rivieres, & dans les gorges des montagnes pour s'en aſſeurer ; ils ſont parvenus enfin juſqu'à la Mer Orientale, & juſqu'aux frontieres de la Nation des

[a] Ce ſont les Tartares Occidentaux, qui ſont diviſez en pluſieurs Nations, qui ont leurs Rois, dont quelques-uns payent tribut à l'Empereur de

The text on this page is estimated to be only 23.89% accurate

de P£mp. de U Chine. Liv. IL ioe .Manchéous , ou des Tartares Orientaux* qui fe font rendus maiûres delà. Chine. Ceux - cy moins endurans quer leurs voifins,. les Tartares Occidentaux furpris de voir des gens qui leur écoient inconnus, & plus fiaEpris encore de ce qu'ils bafti Amène: des Forts fur leurs terres,, fe mirent cn devoir de les en empefeher.. Les? MoFcovites ,.qui n'avoient pas trou— vé jufqu'alors de refiftance ,, & qui s'étoient mis en poAèflion d'une petite Ifle , où l'on trouve les plus belles Martes qui foient avs monde ,. leur reprelènterent que ces terres n'ayant jamais eu de poAè£- • leurs légitimés, ils croient en droit de s'y établk ,. puifqu'elles- appar— tenoient à ceux qui les occçupoienr~ Ces raifons ne perfuaderent pas les Manche'ous : on contcfta long-temps y & ces eonteftations furent foivies de la guerre. Les Mxnchcom râlèrent }u (qu'au deux fois un Fort bafti fur leurs * l v Digltized by Google

Manchéous, ou des Tartares Orientaux qui ſe ſont rendus maiſtres de la Chine.

Ceux-cy moins endurans que leurs voiſins, les Tartares Occidentaux, ſurpris de voir des gens qui leur étoient inconnus, & plus ſurpris encore de ce qu'ils baſtiſſoient des Forts ſur leurs terres, ſe mirent en devoir de les en empeſcher. Les Moſcovites, qui n'avoient pas trouvé juſqu'alors de reſiſtance, & qui s'étoient mis en poſſeſſion d'une petite Iſle, où l'on trouve les plus belles Martes qui ſoient au monde, leur repreſenterent que ces terres n'ayant jamais eu de poſſeſſeurs legitimes, ils étoient en droit de s'y établir, puiſqu'elles appartenoient à ceux qui les occupoient. Ces raiſons ne perſuaderent pas les *Manchéous* : on conteſta long-temps, & ces conteſtations furent ſuivies de la guerre.

Les *Manchéous* raſerent juſqu'à

The text on this page is estimated to be only 28.16% accurate

loi Hi flaire de l’Edit terres : les Mofcovites le rétablirent pour la troifiéme fois , & le munirent fi bien de toutes fortes de provifions , qu’ils le crurent hors d’infuite. Les Chinois & les Manchéous le rafliegerent, & firent de grands efforts pour s’en rendre les Maiftres* mais le canon des Mofcovites , qui étoit tres-bien fervi % les fit douter plus d’une fois du fuccés de leur entreprife. On fut bientofl las d’une guerre , qui retiroit les Chinois de cette vie voluptucufe qu’ils mènent ordinairement , Sc qui empefehoit les Mancheous de^ goufier les delices de la Chine. Les Mofcovites de leur codé en efitoient très - incommodez , parce qu’il leur fàlîoït entretenir une Armée dans des deferts à plus de mille lieues de leur païs. C’eft ce qui les obligea d’envoyer un Ambafl'adetir à ftkirty pour donner avis \ l’Empereur de la Chine, qire les Czars*avoient envoyé des Pléni• Les deux frères Jean & Pierre regnoient alors. Digitized by Gi rJ

terres : les Moſcovites le rétablirent pour la troiſiéme fois, & le munirent ſi bien de toutes ſortes de proviſions, qu'ils le crurent hors d'inſulte. Les Chinois & les *Manchéous* le raſſiegerent, & firent de grands efforts pour s'en rendre les Maiſtres; mais le canon des Moſcovites, qui étoit tres-bien ſervi, les fit douter plus d'une fois du ſuccés de leur entrepriſe. On fut bientoſt las d'une guerre, qui retiroit les Chinois de cette vie voluptueuſe qu'ils menent ordinairement, & qui empeſchoit les *Manchéous* de gouſter les delices de la Chine. Les Moſcovites de leur coſté en eſtoient tres-incommodez, parce qu'il leur falloit entretenir une Armée dans des deſerts à plus de mille lieuës de leur païs. C'eſt ce qui les obligea d'envoyer un Ambaſſadeur à *Pekin*, pour donner avis à l'Empereur de la Chine, que les Czars avoient envoyé des Pléni-

The text on this page is estimated to be only 24.72% accurate

T ' V ■x de lEmp. de là chine, LiV. Ü. ïoj|)ocentiaires à Se lingue b , dans le delïèin de terminer cette guerre * qu'il n'avoit qu'à leur marquer un lieu propre pour tenir les Conférences j & que ces Ambalfadeurs ne manqueraient pas de s'y rendre. L'Empereur de la Chine ne fou* haitoit pas moins la paix que lesMofcovites y dont le voifinage luy déplaifoit : il craignoit qu'ils ne foulevafiènt contre luy les Tartares Occidentaux , fes plus redoutables ennemis; &: que joignant leurs forces enlemble , iis ne vinfiènc faire une irruption dans (es Etats» C'eft pourquoy il reccut fort biens la proportion des Czars , & réfolue d'envoyer l'année fuiv ante , qui eC toit l'an mil fix cens quatre-vingt* huit , fes Ambaflàdeurs à. Selingue, Jean mourut au mois tic Janvier de l'année Pierre, qui régné aujourd'huy feul, eft aduellement en Angleterre incognito à la fuite de fes Amfeafladeurs. ^ Cette ville qui appartient aux Mofcovire» r , , eft environ à-ffo. lieues de Pékin. Elle eft fituée fur une grande Rivière , laquelle borne de cecoftéU l'Empire des Mofcovites. lvi . 1 i Digitized by Google

potentiaires à *Selingue* [b], dans le deſſein de terminer cette guerre ; qu'il n'avoit qu'à leur marquer un lieu propre pour tenir les Conferences ; & que ces Ambaſſadeurs ne manqueroient pas de s'y rendre.

L'Empereur de la Chine ne ſouhaitoit pas moins la paix que les Moſcovites, dont le voiſinage luy déplaiſoit : il craignoit qu'ils ne ſoulevaſſent contre luy les Tartares Occidentaux, ſes plus redoutables ennemis ; & que joignant leurs forces enſemble, ils ne vinſſent faire une irruption dans ſes Etats. C'eſt pourquoy il receut fort bien la propoſition des Czars, & réſolut d'envoyer l'année ſuivante, qui eſtoit l'an mil ſix cens quatre-vingt-huit, ſes Ambaſſadeurs à *Selingue*,

Jean mourut au mois de Janvier de l'année 1696. Pierre, qui regne aujourd'huy ſeul, eſt actuellement en Angleterre *incognitò* à la ſuite de ſes Ambaſſadeurs.

[b] Cette ville qui appartient aux Moſcovites, eſt environ à 450. lieuës de *Pekin*. Elle eſt ſituée ſur une grande Riviere, laquelle borne de ce coſté-

204 Ilifioire de ÏEdit pour y conclure la paix. Cette Ambalfade fut une des plus magnifiques , dont on ait entendu parler-: j car outre les cinq Plénipotentiab* res que l'Empereur avoit choifis,i dont l'oncle de l'Empereur, Cum <* du premier ordre, & le Prince So~ fan ce zélé prote&eur du Chriftianifme, étoient les Chefs ; il y avoir cent cinquante Mandarins confiderables, avec une fuite de plus de dix mille perfonnes, & un attirail* de chevaux , de chameaux , & de canon , plus propre d'une Armée que d'une Am ballade. L'Empereur, qui avoit remarqué que les Mo fcovites avoient eu> loin de faire traduire en Latin les. lettres qu'ils luy avoient prefentées, ne douta pas que leurs Plénipotentiaires n'euflènt amené avec eux des gens habiles dans cette langue. C'eft pourquoy il fouhaita que les. P. Pereyra & Gerbillon Jefuites , acL ■ m p . a Cette dignité rdpond ila Chine à celle de Duc fc Pau. * i. ; ' . 1 Digitized by Google

pour y conclure la paix. Cette Ambaſſade fut une des plus magnifiques, dont on ait entendu parler: car outre les cinq Plénipotentiaires que l'Empereur avoit choiſis, dont l'oncle de l'Empereur, *Cum*[a] du premier ordre, & le Prince *Soſan* ce zélé protecteur du Chriſtianiſme, étoient les Chefs; il y avoit cent cinquante Mandarins conſiderables, avec une ſuite de plus de dix mille perſonnes, & un attirail de chevaux, de chameaux, & de canon, plus propre d'une Armée que d'une Ambaſſade.

L'Empereur, qui avoit remarqué que les Moſcovites avoient eu ſoin de faire traduire en Latin les lettres qu'ils luy avoient preſentées, ne douta pas que leurs Plénipotentiaires n'euſſent amené avec eux des gens habiles dans cette langue. C'eſt pourquoy il ſouhaita que les P. Pereyra & Gerbillon Jeſuites, ac-

a Cette dignité répond à la Chine à celle de Duc

de FEmp.de U Chine. Liv IT. iof compagnafïent fcs Ambalfadeurs y & leur fcrviflcnt d'interpretes. Il leur en fit expedier des Lettres patentes : & afin que les Mofcovites euflcnt pour eux du relpeét , & que ces Peres paru lient/ dans cette affemblée avec honneur y il les mit au rang des Mandarins du troifiéme ordre ? il leur donna à chacun un de fes propres habits , &c ordonna à les AmbalTadcurs de les faire manger à leur table , & de ne rient faire que de concert avec eux.. Les Plénipotentiaires partirent de Pékin fur la fin du mois de May de l'année mil fix cens quatre-vingt huit , & s'avancèrent *■ avec leut train &c leurs magnifiques équipages jufques fur les frontières de l'Empire. Il falloir palier fur les ter* Ils prirent leur route au Nord-Oüeft , & s'avancèrent à plus de trois cens lieues de Pékin. Ils: avoient prcfque achevé de rraverfer le terrible defert de Charho , lorfqu'on les obligea de s'arrefter pour attendre les Ordres de l'Empereur fur le refusé du Roy d 'Elouth. Ils demeurèrent prés d'un mois 4ans ce defert , avec des incommorlitez incroyables, à caufc de l'intcmperie du climat,. de la di* Digitized by Google

compagnaſſent ſes Ambaſſadeurs, & leur ſerviſſent d'interpretes. Il leur en fit expedier des Lettres patentes : & afin que les Moſcovites euſſent pour eux du reſpect, & que ces Peres paruſſent dans cette aſſemblée avec honneur, il les mit au rang des Mandarins du troiſiéme ordre ; il leur donna à chacun un de ſes propres habits, & ordonna à ſes Ambaſſadeurs de les faire manger à leur table, & de ne rien faire que de concert avec eux.

Les Plénipotentiaires partirent de *Pekin* ſur la fin du mois de May de l'année mil ſix cens quatre-vingt huit, & s'avancerent [a] avec leur train & leurs magnifiques équipages juſques ſur les frontieres de l'Empire. Il falloit paſſer ſur les ter-

[a] Ils prirent leur route au Nord-Oüeſt, & s'avancerent à plus de trois cens lieuës de *Pekin*. Ils avoient preſque achevé de traverſer le terrible deſert de *Chamo*, lorſqu'on les obligea de s'arreſter pour attendre les Ordres de l'Empereur ſur le refus du Roy d'*Elouth*. Ils demeurerent prés d'un mois dans ce deſert, avec des incommoditez incroya-

The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate

de rZmp.de la Chine. Liv.II. 107 quarante minutes de latitude Septentrionale, un peu plus à l'Orient que Pékin , dont elle n'eft éloignée que de trois cents lieues. Les Tartares * choifirent ce lieu pour ne pas s'éloigner de leurs terres , 8C n'eftre pas expofez aux fatigues qu'ils avoient efiuyées l'année precedente. Les Mofcovites fc trouvèrent au rendez-vous ; on s'aboucha de part & d'autre * mais comme chacun étoit entefté du mérité 8c de la grandeur de fa Nation , 8c que les maniérés 8c les couftumes de ces deux peuples (ont entièrement oppofées ; on ne put convenir de rien : on s'aigrit mefine de part 8C d'autre j 8c la divifion alla fi loin, qu'on fe cantonna. On étoit preft de rompre 8c d'en venir aux mains, a-Les Ambaflàdcurs de l'Empereur Je là Chine partirent de Pékin le 14. de Juin 168?. Ils arrivèrent le 31. de Juillerà Nipehou , queles Mofcovites ' appellent Negovïtm ; ils y demeurèrent jufqu'au 10. de Septembre , qu'ils le remirent en chemin pour venir à Pékin , o«i ils arrivèrent le 18. d'O6ebre de la mefmc au née Digitized by Google

quarante minutes de latitude Septentrionale, un peu plus à l'Orient que *Pekin*, dont elle n'eſt éloignée que de trois cents lieuës. Les Tartares [a] choiſirent ce lieu pour ne pas s'éloigner de leurs terres, & n'eſtre pas expoſez aux fatigues qu'ils avoient eſſuyées l'année precedente. Les Moſcovites ſe trouverent au rendez-vous : on s'aboucha de part & d'autre ; mais comme chacun étoit enteſté du merite & de la grandeur de ſa Nation, & que les manieres & les couſtumes de ces deux peuples ſont entierement oppoſées ; on ne pût convenir de rien : on s'aigrit meſme de part & d'autre ; & la diviſion alla ſi loin, qu'on ſe cantonna. On étoit preſt de rompre & d'en venir aux mains,

[a] Les Ambaſſadeurs de l'Empereur de la Chine partirent de *Pekin* le 14. de Juin 1689. Ils arriverent le 31. de Juillet à *Nipchou*, que les Moſcovites appellent *Negoviim* ; ils y demeurerent juſqu'au 10. de Septembre, qu'ils ſe remirent en chemin pour venir à *Pekin*, où ils arriverent le 18. d'O-

 • lorfque le Pere Gerbillon ,qui avoit fouvent efté dans le camp des Moscovites dit au Prince Sofan & aux autres Plénipotentiaires, que fi on vouloir le charger , luy &z le Pere Pereyra de cette affaire , les laifler tous deux traiter avec les- Mofco;-vites, il fe faifoit fort de les faire revenir , & de conclure la paix. Les Tartares la fouhaitoient ;; . mais leur fierté & leur animofité leur fit d’abord rejetter cette pro>pofition , dans la crainte que les Mofcovites ne retinrent les deux Pcres prifonniers.- Mais quoy-que ces Peres les rafièuraflcnt , tout ce qu’il purent obtenir, fut que le Pcre Gerbillon pafferoit feul dans le camp des Mofcovites. Il y alla, il demeura quelques* jours avec eux., il les fit revenir de leur entêtement , en leur faifant connoiflre leurs ve*» ritables interefts : que c’eftoit prendre le change, que de s’amufer à •» difputer fur quelques Forts baftis ? dans des deferts , pendant qu’ils Digitized by Googlê

lorſque le Pere Gerbillon, qui avoit ſouvent eſté dans le camp des Moſcovites dit au Prince *Soſan* & aux autres Plénipotentiaires, que ſi on vouloit le charger, luy & le Pere Pereyra de cette affaire, & les laiſſer tous deux traiter avec les Moſcovites, il ſe faiſoit fort de les faire revenir, & de conclure la paix.

Les Tartares la ſouhaitoient; mais leur fierté & leur animoſité leur fit d'abord rejetter cette propoſition, dans la crainte que les Moſcovites ne retinſſent les deux Peres priſonniers. Mais quoy-que ces Peres les raſſeuraſſent, tout ce qu'il pûrent obtenir, fut que le Pere Gerbillon paſſeroit ſeul dans le camp des Moſcovites. Il y alla, il demeura quelques jours avec eux, il les fit revenir de leur entêtement, en leur faiſant connoiſtre leurs veritables intereſts : que c'eſtoit prendre le change, que de s'amuſer à diſputer ſur quelques Forts baſtis dans des deſerts, pendant qu'ils

de l’Emp. de la Chine. Liv. II. 209 pouvoient profiter du commerce « de la Chine, le plus riche qui foie « au mônde -, que ce commerce feul * eftoit capable d’apporter l’abon- « dance & les richeflés de tout 1*0- » rient dans leur Eftats -, que la paix « leur eftoit neceflaire pour affermir « les grandes conqueftes qu’ils a- *» voient faites dans la Ÿartarie , puifi- « qu’ils voyoient aflêz qu’il ne leur « v feroit pas aifé de les garder dans un «* fi grand éloignement , fi l’Empe- « reur de la Chine venoit tomber fur « eux avec toutes fes forces. Ces rai- *« fons étoient vrayesfles Mofcovites les goufterent, ils lignèrent le Traité , en paflérent par tout ce que l’Empereur de la Chine demandoit * , facrifiant leurs interefts à la liberté du commerce, dont ils fe promettoient de tirer de grands avantages. Ainfi ces deux Nations * Les bornes de rEmpire dés Mofcovites ont efté marquées de ce cofté-la au 48e. degré, à peu-près dans le mefme méridien que Pékin : mais en avau. Çant vers l’Orient : iss. bornes s’étendent bien plus au Nord. Digitized by Google

pouvoient profiter du commerce « de la Chine, le plus riche qui ſoit « au monde; que ce commerce ſeul « eſtoit capable d'apporter l'abon- « dance & les richeſſes de tout l'O- « rient dans leur Eſtats; que la paix « leur eſtoit neceſſaire pour affermir « les grandes conqueſtes qu'ils a- « voient faites dans la Tartarie, puiſ- « qu'ils voyoient aſſez qu'il ne leur « ſeroit pas aiſé de les garder dans un « ſi grand éloignement, ſi l'Empe- « reur de la Chine venoit tomber ſur « eux avec toutes ſes forces. Ces rai- « ſons étoient vrayes; les Moſcovites les gouſterent, ils ſignerent le Traité, & en paſſerent par tout ce que l'Empereur de la Chine demandoit [a], ſacrifiant leurs intereſts à la liberté du commerce, dont ils ſe promettoient de tirer de grands avantages. Ainſi ces deux Nations

[a] Les bornes de l'Empire des Moſcovites ont eſté marquées de ce coſté-là au 48e. degré, à peu-près dans le meſme meridien que *Pekin* : mais en avançant vers l'Orient : ſes bornes s'étendent bien plus

The text on this page is estimated to be only 28.26% accurate

lid kifiom de l'Edit également contentes , fe trouvèrent dans l’Eglife de Nipchou , où les Plénipotentiaires de part &: d’autre jurèrent la paix entre les deux Em-t pires , le troïfiéme jour de Septembre de l’année mil fix cens quatre-* vingt- neuf! La paix de Nipchou eut d’henreufes fuites pour la religion j le Prince Sofan devint l’ami & le protecteur des Millionnaires j il le déclara hautement pour eux , & il ne perdit depuis c« temps- là aucune occafion de leur donner des mar* ques d’une eftime véritable , & d’un fincere attachement . Audi eft-ce au crédit & à la faveur de ce Prince , qu’on doit la liberté de la Religion Chrétienne , qu’on fouhaitoir fi ardemment depuis un fiecle , & qu’on avoit fouvent fi inutilement demandée, Si-toft que l’Empereur eut confirmé l’Edit qui établifloit fi folidement le Chriftianifme dans tout fon Empire > la Cour fouveraine

également contentes, ſe trouverent dans l'Egliſe de *Nipchou*, où les Plénipotentiaires de part & d'autre jurerent la paix entre les deux Empires, le troiſiéme jour de Septembre de l'année mil ſix cens quatre-vingt-neuf.

La paix de *Nipchou* eut d'heureuſes ſuites pour la religion : le Prince *Soſan* devint l'ami & le protecteur des Miſſionnaires ; il ſe déclara hautement pour eux, & il ne perdit depuis ce temps-là aucune occaſion de leur donner des marques d'une eſtime veritable, & d'un ſincere attachement. Auſſi eſt-ce au credit & à la faveur de ce Prince, qu'on doit la liberté de la Religion Chrétienne, qu'on ſouhaitoit ſi ardemment depuis un ſiecle, & qu'on avoit ſouvent ſi inutilement demandée.

Si-toſt que l'Empereur eut confirmé l'Edit qui établiſſoit ſi ſolidement le Chriſtianiſme dans tout

de VEmp. de la Chine . l*v. II. ïit des Rites l’envoya aux Vicerois des Provinces , afin qu’ils lefiflént publier avec les ceremonies ordinaires dans tous les lieux de leurs Gouvcrnemens; c’eft-à-dire dans près de deux mille Tribunaux. Voicy 1 ordre que cette Cour en donna. Vicerois des Provinces , receve^ avec foumifton cet Edit Impérial , & dés qu'il fera entre vos mains , tife\p le attentivement y refpetteT^le , & ne manque ^ pas de l’executer ponctuellement} faites - en faire des copies , envoyez-les à tous les Gouverneurs des villes , & donnez-nous avis de ce que vous aurez fait. - n Les Edits de T Empereur ont Force de loy , &: cette loy eft plus univer felle , ou du moins plus authentique , quand elle eft iuivie de cec en régi ft rement general de tous les Tribunaux. Ainfila Religion Chrétienne ne peut eftre établie dans l’Empire Chinois fur des fondemens i plur folides & plus inébranlables quelle l’eft à prefent. Digitized by Google

des Rites l'envoya aux Vicerois des Provinces, afin qu'ils le fiſſent publier avec les ceremonies ordinaires dans tous les lieux de leurs Gouvernemens; c'eſt-à-dire dans prés de deux mille Tribunaux. Voicy l'ordre que cette Cour en donna.

Vicerois des Provinces, recevez avec ſoûmiſion cet Edit Imperial, & dés qu'il ſera entre vos mains, liſez-le attentivement, reſpectez-le, & ne manquez pas de l'executer ponctuellement; faites-en faire des copies, envoyez-les à tous les Gouverneurs des villes, & donnez-nous avis de ce que vous aurez fait.

Les Edits de l'Empereur ont force de loy, & cette loy eſt plus univerſelle, ou du moins plus authentique, quand elle eſt ſuivie de cet enregiſtrement general de tous les Tribunaux. Ainſi la Religion Chrétienne ne peut eſtre établie dans l'Empire Chinois ſur des fondemens plur ſolides & plus inébranlables

il i ^Histoire de l’Edit { Il n’eft pas poflible d'exprimer la joye qu’eurent les Chrétiens y ? quand ils apprirent une fi lteureufe nouvelle : jamais il n’y en a eu de * plus vive ni de plus fincere. Ils coururent en foule à l’Eglife, pour remercier Dieu d’avoir eflùyé leurs Jarmes , exaucé leurs vœux , &: de les avoir mis enfin dans une entière liberté de le fervir , & de répandre fans crainte leurs cœurs aux * inc, i P^e^s de l£s Autels : Que le Sei - 1 gneur Dieu d’ifraèl foit béni , s’écrioient-ils avec le feint homme Zacharie , de ce qu'il efi 'venu vifter & racheter fon peuple , félon qu’il l'avoit promis par la bouche de fes Prophètes . Il nous a délivrer de U puijfance de nos ennemis , & de U main de ceux qui nous haiffoient,Tous leurs efforts ont efié vains } nous en avons triomphé par la miferic&rde de nofre Dieu , & nous nous voyons en état de le fervir fans crainte dans la fainteté & dans la jufiice tous les jours de nojlre vie* • • Digitized by Google

Il n'eſt pas poſſible d'exprimer la joye qu'eurent les Chrétiens, quand ils apprirent une ſi heureuſe nouvelle : jamais il n'y en a eu de plus vive ni de plus ſincere. Ils coururent en foule à l'Egliſe, pour remercier Dieu d'avoir eſſuyé leurs larmes, exaucé leurs vœux, & de les avoir mis enfin dans une entiere liberté de le ſervir, & de répandre ſans crainte leurs cœurs aux pieds de ſes Autels : *Que le Seigneur Dieu d'Iſraël ſoit beni*, s'écrioient-ils avec le ſaint homme Zacharie, *de ce qu'il eſt venu viſiter & racheter ſon peuple, ſelon qu'il l'avoit promis par la bouche de ſes Prophetes. Il nous a délivrez de la puiſſance de nos ennemis, & de la main de ceux qui nous haiſſoient. Tous leurs efforts ont eſté vains ; nous en avons triomphé par la miſericorde de noſtre Dieu, & nous nous voyons en état de le ſervir ſans crainte dans la ſainteté & dans la juſtice tous les*

Luc. 1.

de l’ Emp. de U Chine. Liv. II. C’étoic par ces Cantiques d’allegrefle que les Chrétiens mar~ quoient les fentimens de leurs" coeurs. Toutes les Eglifes de l’Emv pire prirent part à cette joye , & firent des rejoüi fiances publiques.Plufieurs Payens , que les loix a, voient arreftez jufqu’alors , fe firent inftruire , & demandèrent le Paint Baptefme . Des Mandarins confiderables par leur fcience &c par leurs emplois fui virent leur exemple. L’on yit dans toutes les Provinces des converfions extraordinaires,' &: le nombre des perfonnés qui s’adreflerent aux Peres pour £c faire Chrétiens /devint fi grand, qu’ils n’y ppuvoient fuffirc. Nous apprenons avec joye que cet empreflement continue, & que cette ferveur augmente tous les jours. Le peu de Millionnaires qui lont à la Chine , accablez par la multitude des Catéchumènes, qui fe prefentent , demandent des Ouvriers pour travailler avec eux , ÔC

C'étoit par ces Cantiques d'allegreſſe que les Chrétiens marquoient les ſentimens de leurs cœurs. Toutes les Egliſes de l'Empire prirent part à cette joye, & firent des rejoüiſſances publiques. Pluſieurs Payens, que les loix avoient arreſtez juſqu'alors, ſe firent inſtruire, & demanderent le ſaint Bapteſme. Des Mandarins conſiderables par leur ſcience & par leurs emplois ſuivirent leur exemple. L'on vit dans toutes les Provinces des converſions extraordinaires; & le nombre des perſonnes qui s'adreſſerent aux Peres pour ſe faire Chrétiens, devint ſi grand, qu'ils n'y pouvoient ſuffire. Nous apprenons avec joye que cet empreſſement continuë, & que cette ferveur augmente tous les jours. Le peu de Miſſionnaires qui ſont à la Chine, accablez par la multitude des Catéchumenes, qui ſe preſentent, demandent des Ou-

114 Èïftoire de l’Edit pour recueillir les fruits d’une fi abondante moiflon*. C’elt pour féconder le zele de ces hommes Apoftoliques, que le Roy , toûjours attentif à procurer la gloire de Dieu , & à foûtenir les interefts de la Religion , vient d’envoyer à leur fecours une troupe choifie de fèrvens Millionnaires , que le b Pcre Bouvet conduit luymefme à la Chine fur un Vaifleau François qu’on y envoyé en droiture. Jamais les conjonctures n’ont cité plus favorables pour étendre le Royaume de Dieu *, & jamais le a Le Pere Antoine Thomas écrit de Pékin du y. de Novembre itfsf. que plulteurs Mandarins conlï» dcrables s’étoicnr convertis , & que le Pere Philippe Caroccio Jcfuite Milanois baptifoic un fî; grand nombre de Catéchumènes , que les bras luy manquoient > en forte qu’il avoit été obligé d’appeller à fon lécours le Pere Bayard Jcfoue François Arrivé depuis peu à la Chine. b Ce Pere , que l’Empereur de la Chine a envoyé en Europe , arriva en France fur l'Efoadro de M. de Serquigny au mois de Mars de Pannce 1 697. Il partit de la Rochelle pour retourner à la Chine au commencement du mois de Mars de l’atiQCC I6?2t

pour recueillir les fruits d'une ſi abondante moiſſon[a].

C'eſt pour ſeconder le zele de ces hommes Apoſtoliques, que le Roy, toûjours attentif à procurer la gloire de Dieu, & à ſoûtenir les intereſts de la Religion, vient d'envoyer à leur ſecours une troupe choiſie de fervens Miſſionnaires, que le[b] Pere Bouvet conduit luy-meſme à la Chine ſur un Vaiſſeau François qu'on y envoye en droiture. Jamais les conjonctures n'ont eſté plus favorables pour étendre le Royaume de Dieu ; & jamais le

[a] Le Pere Antoine Thomas écrit de Pekin du 5. de Novembre 1695. que pluſieurs Mandarins conſiderables s'étoient convertis, & que le Pere Philippe Caroccio Jeſuite Milanois baptiſoit un ſi grand nombre de Catechuménes, que les bras luy manquoient ; en ſorte qu'il avoit été obligé d'appeller à ſon ſecours le Pere Bayard Jeſuite François arrivé depuis peu à la Chine.

[b] Ce Pere, que l'Empereur de la Chine a envoyé en Europe, arriva en France ſur l'Eſcadre de M. de Serquigny au mois de Mars de l'année 1697. Il partit de la Rochelle pour retourner à la Chine au commencement du mois de Mars de l'an-

de l’Emp. de U Chine. Liv.ll. nj vafte Empire de la Chine où l’on compte plus de cent millions d’ames, n’a elle dans des di (polirions plus heureufes pour recevoir la lumière de T Evangile, Faflfe le Ciel que nous foyons ad fez heureux, pour voir de nos jours Ce former aux extrémitez de la ter-* re une nouvelle Eglife aufli nom» breulê &: aufli fervente que l'an» cienne. Qifun nouveau Conftantin au(fi zélé que le premier, en devienne l’enfantjen mefme temps qu’ilen eft le proic&eur &: l’appuy; Que le Japon, laTartarie, le Tonquin , & tous les Royaumes voifins , qui font gloire de fe former fur les moeurs des Chinois, qu’ils regardent comme la Nation la plus fage & la plus éclairée qui foit au monde , fuivent fon exemple ; afin que l’Europe &: l’Afie fe trouvant unies dans un mefme culte , & adorant le mefme Dieu , le nom du Sei- pf. i»; gneur, qui mérité d’eftre loüé depuis le lever du foleil jufqua fon Digitized by Google

vaſte Empire de la Chine où l'on compte plus de cent millions d'ames, n'a eſté dans des diſpoſitions plus heureuſes pour recevoir la lumiere de l'Evangile.

Faſſe le Ciel que nous ſoyons aſſez heureux, pour voir de nos jours ſe former aux extrémitez de la terre une nouvelle Egliſe auſſi nombreuſe & auſſi fervente que l'ancienne. Qu'un nouveau Conſtantin auſſi zélé que le premier, en devienne l'enfant en meſme temps qu'il en eſt le protecteur & l'appuy: Que le Japon, la Tartarie, le Tonquin, & tous les Royaumes voiſins, qui font gloire de ſe former ſur les mœurs des Chinois, qu'ils regardent comme la Nation la plus ſage & la plus éclairée qui ſoit au monde, ſuivent ſon exemple; afin que l'Europe & l'Aſie ſe trouvant unies dans un meſme culte, & adorant le meſme Dieu, le nom du Sei- *Pſ. 112.*
gneur, qui merite d'eſtre loüé de-

zi 6 H'ifioht de l’Edit de l’Emp. couchant, le foit en effet par autant de langues qu’il y a d’hommes dans toute cette étendue de terres, qui compofe les deux principales parties du monde. E'CLAIR



» ECLAIRCISSEMENT DONN E' A MONSEIGNEUR Le Duc Du Maine, svr . • « Les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux Morts. • ♦ » Dîgitized by Google

ECLAIRCISSEMENT

DONNÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DU MAINE,

SUR

Les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux Morts.

The text on this page is estimated to be only 2.00% accurate

; 'l

! kk.kkkkkkkkkkkkkkkkkkkk WtfWïtWkWïkkitftkkikk

AVERTISSEMENT. LE s Lettres qui ont paru depuis deux ans fous les titre de nouveaux Mémoires de la Chine , & le* portrait héroïque de l'Empereur, qui gouverne aujourd’huy ce vafte & fioriffant Empire , qu'on a fait imprimer quelque temps apres, ont excité la eu riofité du public , qui a appris avec plaifir les particularités d’un pays, qui nous avoitétéfi peu connu jufqu à preJènt , & qui mérité fi fort de l’ efire. Sur tout les perfonnes gelées pour la Religion, n'ont pu efire indifférentes a ce qui efi rapporté dans ces deux ouvra ges, que l’Empereur de la Chine par un Edit public enregifiré dans les premiers Tribunaux , a permis de prefeher & d’embrafier la religion Chrétienne dans tous fies états. Elles ontfouhaitê avoir une connoïffance plus exatfe d’un événement aufli avantageux à l’exal I 1 ; \ \ V

A Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LEs *Lettres qui ont paru depuis deux ans ſous les titre de nouveaux Memoires de la Chine, & le portrait heroique de l'Empereur, qui gouverne aujourd'huy ce vaſte & floriſſant Empire, qu'on a fait imprimer quelque temps aprés, ont excité la curioſité du public, qui a appris avec plaiſir les particularitez d'un pays, qui nous avoit été ſi peu connu juſqu'à preſent, & qui merite ſi fort de l'eſtre. Sur tout les perſonnes Zélées pour la Religion, n'ont pû eſtre indifferentes à ce qui eſt rapporté dans ces deux ouvrages, que l'Empereur de la Chine par un Edit public enregiſtré dans les premiers Tribunaux, a permis de preſcher & d'embraſſer la religion Chrétienne dans tous ſes états. Elles ont ſouhaité*

avoir une connoiſſance plus exacte d'un

The text on this page is estimated to be only 23.26% accurate

^avertissement/* t tation de nofire famtc fiy qm cetuyrla. C'efi pour fais fi tire leur 7Jle qui o.n, 4 fait imprimer un récit jjdele de ce qtti défi- pajfé dans cette importante affaire. Plufeurs ayant •vu dans ces mefmes livres de dans quelques autres l’explication des Ceremonies que les Chinois obfitvent pour honorer la mémoire de leurs anceftres & celle du Docteur Confucius ancien fhilofophe refpetfé de tout temps par toute la Nation, dr ayant oui parler des contefiations arrivées à cette occafion entre les Mijfionnaires de la Chine , ont pareillement defiré avoir fur cela un Eclainiffement . C’efi ce qui a donné lieu de joindre l’ouvrage fuivant d l’hifioire de l’Edit de l’Empereur de la Chine en faveur de la religion Chrétienne . » ' . i» ECLAIRDigitized by Go 1

tation de noſtre ſainte foy que celuy-là. C'eſt pour ſatisfaire leur Zéle qu'on a fait imprimer un recit fidéle de ce qui s'eſt paſſé dans cette importante affaire. Pluſieurs ayant vû dans ces meſmes livres & dans quelques autres l'explication des Ceremonies que les Chinois obſervent pour honorer la memoire de leurs anceſtres & celle du Docteur Confucius ancien Philoſophe reſpecté de tout temps par toute la Nation, & ayant oui parler des conteſtations arrivées à cette occaſion entre les Miſſionnaires de la Chine, ont pareillement deſiré avoir ſur cela un Eclairciſſement. C'eſt ce qui a donné lieu de joindre l'ouvrage ſuivant à l'hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la religion Chrétienne.

3«ECLAIR CI SSEMENT donne a Mon Je igné ur le Duc du Maine ^ fur les honneurs que les Chinois rendent a Confucius & aux Morts. M ONSEIGNEUR, De tous les peuples de l'Orient, les plus polis & les plus fpirituels font les Chinois: c'eft une vérité dont on eft perfuadé dés qu'on les connoift ,v & qu'on a eu quelque commerce avec eux. Cette politeflé confiftc particulièrement dans une obfervation exaéte de ce que nous appelions Ceremonies. Ils y font fi attachez , qu'ils feraient fcrupule de manquer aux plus petites j ce qui eft fort embarrafl'ant , car ces Ceremonies font infinies à la Chine. Le Cérémonial chez eux ne réglé pas feu-r lemcnt comme parmi nous , la maT ome III. • K

ECLAIRCISSEMENT donné à Monſeigneur le Duc du Maine, ſur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux Morts.

MONSEIGNEUR,

De tous les peuples de l'Orient, les plus polis & les plus ſpirituels ſont les Chinois: c'eſt une verité dont on eſt perſuadé dés qu'on les connoiſt, & qu'on a eu quelque commerce avec eux. Cette politeſſe conſiſte particulierement dans une obſervation exacte de ce que nous appellons *Céremonies*. Ils y ſont ſi attachez, qu'ils feroient ſcrupule de manquer aux plus petites; ce qui eſt fort embarraſſant, car ces Céremonies ſont infinies à la Chine. Le Cérémonial chez eux ne regle pas ſeu-

il 8 Eclairci f. furies honneurs rendus niere &: les circonftances des avions du culte religieux ; les devoirs publics qu'on rend aux Princes, aux Ambaffadeurs , & aux premiers Magiftrats i & certaines fondions éclatantes que la coulliime ou les loix prefcrivent: mais il s'étend à tous les états & à tous les devoirs les plus communs de la vie civile. L'inferieur fçait ce qu'il doit rendre à Ton fuperieur , & l'égal à Ton égal. Tout eft marqué avec foin , & s'obferve avec exa&itude ; parce que quelque vaincs & quelque ridicules que nous paroifTcnt ces Ceremonies, ils les regardent comme un point eflèntiel de leur morale ; ils s'y attachent* icrupuleufement ; ils les admirent; & enteftez de l'antiquité, ils four H jaloux de ces ufagés , que bien loin de fouffiïr qu'on y apportç quelque changement ils traitent de gens grofliers barbares les étrangers qui les ignorent, C'eft ce qu'on a vu à Nipchou , où les Plénipotentiaires de la Chine 5$ Digitized by'Cfloglc

niere & les circonſtances des actions du culte religieux ; les devoirs publics qu'on rend aux Princes, aux Ambaſſadeurs, & aux premiers Magiſtrats ; & certaines fonctions éclatantes que la couſtume ou les loix preſcrivent: mais il s'étend à tous les états & à tous les devoirs les plus communs de la vie civile. L'inferieur ſçait ce qu'il doit rendre à ſon ſuperieur, & l'égal à ſon égal. Tout eſt marqué avec ſoin, & s'obſerve avec exactitude ; parce que quelque vaines & quelque ridicules que nous paroiſſent ces Céremonies, ils les regardent comme un point eſſentiel de leur morale ; ils s'y attachent, ſcrupuleuſement ; ils les admirent ; & enteſtez de l'antiquité, ils ſont ſi jaloux de ces uſages, que bien loin de ſouffrir qu'on y apporte quelque changement, ils traitent de gens groſſiers & barbares les étrangers qui les ignorent.

C'eſt ce qu'on a vû à *Nipchou*, où

I a Confucius & aux Morts, ziy de Mofcovie fe trouvèrent pour terminer les difFerens qui étoient entre les deux Empires. Les manières Européannes parurent Ci ridicules aux Chinois, qu'un de leurs Plénipotentiaires ne pût s'empefeher de dire : Nous avons affaire à une Nation bien groffiere : ne diroit-on pas que ces gens-là fortent du fonds des forefis ? bien loin d'avoir parmi eux aucun principe de la véritable civilité \ ils ne fe mettent pas en peine de l'apprendre > & ils ne font pas me fine tou cheT^de celle que nous pratiquons . Çes Ceremonies qui accompagnent les aéHons publiques & particulières, ont caufe dans les commencemcns beaucoup d'embarras aux Prédicateurs de l'Evangile. Accoutumez dés l'enfance a les regarder en Europe , comme le (igné d'un culte religieux , elles leur paroiflbient à la Cnine, pleines de luperftition. . Les Jefuites , qui ont porté les pre- En un. miers la foy dans cet Empire, &: qui y ont travaillé feuls durant cinK ij Digitized by Google

de Moſcovie ſe trouverent pour terminer les differens qui étoient entre les deux Empires. Les manieres Européannes parurent ſi ridicules aux Chinois, qu'un de leurs Plénipotentiaires ne pût s'empeſcher de dire : *Nous avons affaire à une Nation bien groſſiere : ne diroit-on pas que ces gens-là ſortent du fonds des foreſts ? bien loin d'avoir parmi eux aucun principe de la veritable civilité, ils ne ſe mettent pas en peine de l'apprendre, & ils ne ſont pas meſme touchez de celle que nous pratiquons.*

Ces Céremonies qui accompagnent les actions publiques & particulieres, ont cauſé dans les commencemens beaucoup d'embarras aux Prédicateurs de l'Evangile. Accoûtumez dés l'enfance à les regarder en Europe, comme le ſigne d'un culte religieux, elles leur paroiſſoient à la Chine, pleines de ſuperſtition. Les Jeſuites, qui ont porté les premiers la foy dans cet Empire, & *En 1581.*

7.7.0 EcUircif far les honneurs rendus quante ans , furent d'abord frappez du Cérémonial que les Chinois gardent pour honorer leurs Morts , & de ce que les Sçavans èc les Mandarins pratiquent pour marquer qu'ils reconnoiffent Confucius pour le Légiflatcur, leMaif. tre , & le Do&eur de toute la Nation, Ils 6'aflemblercnt pluficurs fois, & eurent de longues conférences fur une matière fi délicate &: fi importante * ils ^examinèrent avec foin : & après s'en eftre parfaitement inftruirs pendant plufieurs années, ils prirent le parti d'interdire quelques-unes de ces Cérémonies aux Chrétiens, parce qu'elles leur fembloient tenir de la fuperftition & de l'idolâtrie} mais ils réfolurent en mefme temps de leur permettre celles , qu'on regardoic comme des honneurs purement civils ; averti fiant cependant les Chrétiens de ne les pratiquer que quand ils ne pourroient s'en difpenfer ; les obligeant à defapprouver tout ce « Digitiz-cd by^edgle

quante ans, furent d'abord frappez du Céremonial que les Chinois gardent pour honorer leurs Morts, & de ce que les Sçavans & les Mandarins pratiquent pour marquer qu'ils reconnoiſſent Confucius pour le Légiſlateur, le Maiſtre, & le Docteur de toute la Nation. Ils s'aſſemblerent pluſieurs fois, & eurent de longues conferences ſur une matiere ſi délicate & ſi importante ; ils l'examinerent avec ſoin : & aprés s'en eſtre parfaitement inſtruits pendant pluſieurs années, ils prirent le parti d'interdire quelques-unes de ces Céremonies aux Chrétiens, parce qu'elles leur ſembloient tenir de la ſuperſtition & de l'idolatrie ; mais ils réſolurent en meſme temps de leur permettre celles, qu'on regardoit comme des honneurs purement civils ; avertiſſant cependant les Chrétiens de ne les pratiquer que quand ils ne pourroient s'en diſpenſer ; &

a Confucius & aux Morts, m qui paroifloit fuperftitieux , &: à témoigner publiquement, lors qu'ils Te trouveroient dans la compagnie des Payens , qu'ils n'y prenoient aucune part. Afin que Voftre Alteflè Sereniflime ait le plaifir de juger d'une matière qu'on a agitée pendant pluficurs années, il eft ncceffaire d'entrer dans une plus grande difeufliom Il y a deux fortes de Ceremonies inftituées en l'honneur de Confucius. L'une confifte fimplement à fc profterner &: à battre neuf fois la terre du front devant une efpece de cartouche qu'on expofe fur une table avec des bougies allumées & des caffolettes , & où le nom de ce Philofophe eft écrit en gros caraderes. Dans les premiers temps on rendoit ces honneurs à la ftatuë mefme de Confucius: mais les Empereurs , voyanc que le peuple donnoit aveuglément dans l'Idolâtrie, &: voulant empefcher qu'on ne mift ce grand homme au rang des Idoles, firent fubftituei K iij

qui paroiſſoit ſuperſtitieux, & à témoigner publiquement, lors qu'ils ſe trouveroient dans la compagnie des Payens, qu'ils n'y prenoient aucune part. Afin que Voſtre Alteſſe Sereniſſime ait le plaiſir de juger d'une matiere qu'on a agitée pendant pluſieurs années, il eſt neceſſaire d'entrer dans une plus grande diſcuſſion.

Il y a deux ſortes de Céremonies inſtituées en l'honneur de Confucius. L'une conſiſte ſimplement à ſe proſterner & à battre neuf fois la terre du front devant une eſpece de cartouche qu'on expoſe ſur une table avec des bougies allumées & des caſſolettes, & où le nom de ce Philoſophe eſt écrit en gros caracteres. Dans les premiers temps on rendoit ces honneurs à la ſtatuë meſme de Confucius: mais les Empereurs, voyant que le peuple donnoit aveuglément dans l'Idolatrie, & voulant empeſcher qu'on ne miſt ce grand homme

in Eclairci f fur les honneurs rendus dans toutes les Ecoles de la Chine ce cartouche en la place des ftatuës de ce Philofophc. Les Mandarins pratiquent cette ceremonie , quand ils prennent poflfelfion de leurs Gouvernemensi les Bacheliers, quand on leur donne les degrez -, ce qui n'arrive que tous les trois ans : mais les Gouverneurs des villes font obligez avec les gens de lettres du lieu, d'aller tous les quinze jours rendre cet honneur à Confucius , au nom de toute la Nation. Il y a une autre Ceremonie qui Ce fait avec plus d'éclat & plus d'appareil au Printems& en l'Automne. Comme il n'y a point de loy qui oblige perfonne de s'y trouver j les Millionnaires ont toujours empêché les Chrétiens d'y affifter. Je ne l'expliqueray point ici en particuler , parce quelle eft la mefme que celle dont nous allons parler, laquelle Ce pratique tous les fix mois par les Princes & les perfonnes d'un rang diftingué, en l'honneur de leurs s

Digitized by Google

dans toutes les Ecoles de la Chine ce cartouche en la place des ſtatuës de ce Philoſophe. Les Mandarins pratiquent cette ceremonie, quand ils prennent poſſeſſion de leurs Gouvernemens; les Bacheliers, quand on leur donne les degrez; ce qui n'arrive que tous les trois ans: mais les Gouverneurs des villes ſont obligez avec les gens de lettres du lieu, d'aller tous les quinze jours rendre cet honneur à Confucius, au nom de toute la Nation.

Il y a une autre Céremonie qui ſe fait avec plus d'éclat & plus d'appareil au Printems & en l'Automne. Comme il n'y a point de loy qui oblige perſonne de s'y trouver; les Miſſionnaires ont toûjours empêché les Chrétiens d'y aſſiſter. Je ne l'expliqueray point ici en particuler, parce qu'elle eſt la meſme que celle dont nous allons parler, laquelle ſe pratique tous les ſix mois par les Princes & les perſonnes d'un

The text on this page is estimated to be only 25.20% accurate

à Confucius & aux Morts . itj Anceftrçs 2 car l’eftime & la vcne* ration qu’on a pour ce célébré Doreur eft fi grande, qu’on luy rend les mcfmes devoirs qu’aux Empereurs défunts. . Il y a trois temps & trois manie* rcs differentes d’honorer les Morts* ^ Le premier temps; efl avant lafépulturc , Sc voicy ce qui fe pratique alors. On expofe le corps dans la Salle i on met une table devant le cercueil, St l’on place fur cette. ta* ble,, ou l’image au défunt,;. Ou ce Cartouche dont j’ay parlé, vdans lequel fon nom eft écrit * ce qu’on accompagne de chaque cofté de fleurs, de parfums , St de bougies qui bruflent. Ceux qui viennent faire des; complimens de condoléance, faluenc le défunt à la maniéré du pais, c’eft- à-dire, qu’il* fe profternent , St qu’il frappent la terre de leur front devant cette table , fur laquelleils mettent enfuite quelques bougies St quelques parfums , qu’ils apportent toujours K iiij Digitized by Google

Anceſtres : car l'eſtime & la véneration qu'on a pour ce celebre Docteur eſt ſi grande, qu'on luy rend les meſmes devoirs qu'aux Empereurs défunts.

Il y a trois temps & trois manieres differentes d'honorer les Morts. Le premier temps eſt avant la ſépulture, & voicy ce qui ſe pratique alors. On expoſe le corps dans la Salle ; on met une table devant le cercueil, & l'on place ſur cette table, ou l'image du défunt, ou ce Cartouche dont j'ay parlé, dans lequel ſon nom eſt écrit ; ce qu'on accompagne de chaque coſté de fleurs, de parfums, & de bougies qui bruſlent. Ceux qui viennent faire des complimens de condoléance, ſaluent le défunt à la maniere du païs, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe proſternent, & qu'il frappent la terre de leur front devant cette table, ſur laquelle ils mettent enſuite quelques bougies & quelques par-

il 4 Eclairci f. fur les honneurs rendus avec eux félon la couftume. * La fécondé Cérémonie s'obferve de fix en fix mois. Dans toutes les familles qui font riches on a un appartement qu'on appelle Tfu-tang; c'eft-à-dire l'appartement des An^ ceftres. Sur une table placée contre la muraille j & chargée de gradins femblables à ceux d'un Autel , on voit l'image du plus confiderable des Anceftres , & les noms de tous les hommes, les femmes, & les enfans de la famille rangez des deux coftez, & écrits fur de petites tablettes ou planches de bois de la ♦ hauteur d'environ une palme , avec 1 âge , la qualité , l'employ & le jour de la mort d'un chacun. * Tous les parens s'aflfemblent dans t cette Salle deux fois l'année au Printemps & en l'Automne. Les plus riches mettent fur la table des viandes,du ris, des fruits, des parfums, du vin & des bougies avec les mefmes Êomplimens , & à peu-prés avec les mêmes ceremonies que ceiles qu'on Digitized by Google

avec eux ſelon la couſtume.

La ſeconde Céremonie s'obſerve de ſix en ſix mois. Dans toutes les familles qui ſont riches on a un appartement qu'on appelle *Tſu-tang*; c'eſt-à-dire l'appartement des Anceſtres. Sur une table placée contre la muraille, & chargée de gradins ſemblables à ceux d'un Autel, on voit l'image du plus conſiderable des Anceſtres, & les noms de tous les hommes, les femmes, & les enfans de la famille rangez des deux coſtez, & écrits ſur de petites tablettes ou planches de bois de la hauteur d'environ une palme, avec l'âge, la qualité, l'employ & le jour de la mort d'un chacun.

Tous les parens s'aſſemblent dans cette Salle deux fois l'année au Printemps & en l'Automne. Les plus riches mettent ſur la table des viandes, du ris, des fruits, des parfums, du vin & des bougies avec les meſmes complimens, & à peu-prés avec les

a Confucius & mx Morts, izf pratique, quand on fait ces fortes de prefens aux Gouverneurs , qui prennent poffelïion de leurs Gouvernemens j aux Mandarins des premiers ordres le jour de leur naiflance, & auxperfonnes qu'on veut honorer , &: à qui on veut donner à manger en ceremonie. : Pour le peuple , qui n'a pas lé moyen d'avoir dans fa maifon un lieu deftiné à ces ufages , il place d'ans l'endroit le plus propre de fou logis les noms de fes Anceftres, ér ents comme je l'ay rapporté , fans pratiquer les ceremonies dont je viens de parler. Les Chrétiens mettent au defliis de ces noms une croix ou quelque image de dévortion , lorsqu'ils n'ont pas d'autre lieu où les placer avec décence. ^ Latroifiéme Ceremonie ne fe pratique qu'une fois l'année. Comme les tombeaux des Morts font hors des villes, & fouventdans les montagnes , les enfans y vont avec leurs païens , du moins une fois tous les Kv

pratique, quand on fait ces ſortes de preſens aux Gouverneurs, qui prennent poſſeſſion de leurs Gouvernemens; aux Mandarins des premiers ordres le jour de leur naiſſance, & aux perſonnes qu'on veut honorer, & à qui on veut donner à manger en ceremonie.

Pour le peuple, qui n'a pas le moyen d'avoir dans ſa maiſon un lieu deſtiné à ces uſages, il place d'ans l'endroit le plus propre de ſon logis les noms de ſes Anceſtres, écrits comme je l'ay rapporté, ſans pratiquer les ceremonies dont je viens de parler. Les Chrétiens mettent au deſſus de ces noms une croix ou quelque image de dévotion, lorſqu'ils n'ont pas d'autre lieu où les placer avec décence.

La troiſiéme Céremonie ne ſe pratique qu'une fois l'année. Comme les tombeaux des Morts ſont hors des villes, & ſouvent dans les montagnes, les enfans y vont avec leurs

3,16 EcUircif fur le s honneurs rendus ans vers le commencement du mois de May } & là apres avoir arraché les herbes & les broflfailles qui environnent la tombe de leurs peres , ils leur donnent lesmefmes marques de douleur & de repe& qu'ils a voient fait à leur mort , & mettent fur leur tombeau du vin àc des viandes , dont ils font enfuite un repas. Voilà , Monseigneur, ce que les Chinois obfervent par une couftume établie depuis les premiers temps de la Monarchie. C'eft un ufoge,dont on ne peut fe difpenfer, à moins que de vouloir paflèr pour un homme fans honneur &C fans reconnoi (Tance pour fes Anceftres. Comme lepluseflèntiel des devoirs à la Chine , eft d'infpirer aux enfans un profond refpe& , & une pieté tendre pour leurs parens, à quoy les portent naturellement ce qu'ils voyent foire à leurs peres avec tant d'exaéhtude & de foin à l'égard de leurs Anceftres , rien n'eft plus odieux ni plus infamant parmi eux* Digitized by Gooçfc

ans vers le commencement du mois de May ; & là aprés avoir arraché les herbes & les broſſailles qui environnent la tombe de leurs peres, ils leur donnent les meſmes marques de douleur & de repect qu'ils avoient fait à leur mort, & mettent ſur leur tombeau du vin & des viandes, dont ils font enſuite un repas.

Voilà, MONSEIGNEUR, ce que les Chinois obſervent par une couſtume établie depuis les premiers temps de la Monarchie. C'eſt un uſage, dont on ne peut ſe diſpenſer, à moins que de vouloir paſſer pour un homme ſans honneur & ſans reconnoiſſance pour ſes Anceſtres. Comme le plus eſſentiel des devoirs à la Chine, eſt d'inſpirer aux enfans un profond reſpect, & une pieté tendre pour leurs parens, à quoy les portent naturellement ce qu'ils voyent faire à leurs peres avec tant d'exactitude & de ſoin à l'égard de leurs Anceſtres, rien n'eſt plus

The text on this page is estimated to be only 19.85% accurate

a Confucius & aux Morts . lij que l’ingratitude envers ceux qui leur ont donné la vie. 7 ' . . - Je ne parle point ici de plufieurl autres couftumes fuperftitieufcs , ou approchantes delà fupetftition, que quelques Chinois idolâtres adjouhr tent quelquefois, à ces Ceremonies s parce que ces ufages ne font pas communs à toute la Nation * qyc le» Chrétiens peuvent s’abftenir de Ici pratiquer^ que les Millionnaire» . «v. ne leur ont jamais permis de-: s’en fcrvir. Les .Chrétiens font plus ? G4Ç quand ils fé trouvent dans k coffî* pagnie des Payons , & qu’ils ne peu-* vent les empefeher d’obferver ce» cérémonies luperftitieyfcs il^Jeis» défa vouent , &: pocteftejnt publique^ ment qulls n’y prennent aucune part. Que fi quelques-uns fédnip par le mauvais exemple des Idolâ-v très ne fe font pas comportez dan$» ces occafions .âveC la fidelité qu’il»; dévoient ^ on ne doit pas s’en pren-i dre à ceux qui leur enfeignent unedo&rinc contrake , mais au de* Digitized by Google

que l'ingratitude envers ceux qui leur ont donné la vie.

Je ne parle point ici de pluſieurs autres couſtumes ſuperſtitieuſes, ou approchantes de la ſuperſtition, que quelques Chinois idolâtres adjoûtent quelquefois à ces Ceremonies; parce que ces uſages ne ſont pas communs à toute la Nation; que les Chrétiens peuvent s'abſtenir de les pratiquer; & que les Miſſionnaires ne leur ont jamais permis de s'en ſervir. Les Chrétiens font plus; car quand ils ſe trouvent dans la compagnie des Payens, & qu'ils ne peuvent les empeſcher d'obſerver ces céremonies ſuperſtitieuſes, ils les déſavouent, & porteſtent publiquement qu'ils n'y prennent aucune part. Que ſi quelques-uns ſéduits par le mauvais exemple des Idolâtres ne ſe ſont pas comportez dans ces occaſions avec la fidelité qu'ils devoient; on ne doit pas s'en prendre à ceux qui leur enſeignent une

! iiî Eclairci f. fur les honneurs rendus reglement de ces Chrétiens peu fidèles. . îy ? i ' r II ne s’agit donc pas icy deces Ceremonies fuperftitieufes que les Jefuites ont interdites aux Chrétiens dans tous les temps : mais feulement de celles qu’ils? leur ont permifes parce qu’ils les ont toujours regardées, comme des honneurs purement civils. Quelques Religieux de Smon. S. Dominique & de S. François, étant entrez dans la Chine longtemps après les Jefuites , regardèrent ces Ceremonies qu’on permettoit aux Chrétiens , non pas comme des ufages d’un culte purement civil, mais comme des Ceremonies d’un culte religieux , plain de fuperftition & d’idolâtrie t d’ou ils conclurent que les Chinois faifoient de Confucius , & de leurs Morts autant de Divinitez,& que par confequent on devoir regarder les lieux deftinez à les honorer , comme de vrais Temples ; les prefens qu’on leur of-, fre, comme des facrifices » les tables. i 2 v
Digitized by GoôgTe

reglement de ces Chrétiens peu fidéles.

Il ne s'agit donc pas icy de ces Céremonies ſuperſtitieuſes que les Jeſuites ont interdites aux Chrétiens dans tous les temps : mais ſeulement de celles qu'ils leur ont permiſes parce qu'ils les ont toûjours regardées, comme des honneurs purement civils. Quelques Religieux de
En 1631. S. Dominique & de S. Francois, étant entrez dans la Chine longtemps aprés les Jeſuites, regarderent ces Céremonies qu'on permettoit aux Chrétiens, non pas comme des uſages d'un culte purement civil, mais comme des Céremonies d'un culte religieux, plain de ſuperſtition & d'idolatrie : d'où ils conclurent que les Chinois faiſoient de Confucius, & de leurs Morts autant de Divinitez, & que par conſequent on devoit regarder les lieux deſtinez à les honorer, comme de vrais Temples ; les preſens qu'on leur of-

à Confucius & aux Morts. 119 qui fervent à cet ufage, comme des Autels , & tout ce qu'on fait en ccrte occafion comme une fuperftition grofliere , une vraye idolâtrie & un facrilége déteftabie. Les Jcfuites& les Religieux les plus confiderables de ces deux Ordres,foit pour le nombre, foit pour la capacité, lefquels s'étoient donné le loifir d'examiner plus à fond ces ufages,ontétéfurpris qu'on leur fit Vin crime d'une chofe fort inocente: puifqu'ils ne permeroient rien dans tous ces honneurs qu'on rend à Confucius & aux' Morts, que ce qu'on pratiquoit tous les jours en ce païs là à l'égard des perfonnes vivantes,à qui l'on vouloit marquer de l'cftime'&de la confideration. Ceux qui n'étoient pas de leur fentiment avoüant , comme ils faifoient , qu'on n'attribuoit rien de divin & de furnaturel à ;ces perfonnes vivantes par tous ces honneurs , il n'étoit pas moins certain qu'on ne reconnoiffoit rie n non plus de divin & de furDigltized by Google

qui ſervent à cet uſage, comme des Autels; & tout ce qu'on fait en cette occaſion comme une ſuperſtition groſſiere, une vraye idolatrie & un ſacrilége déteſtable.

Les Jeſuites & les Religieux les plus conſiderables de ces deux Ordres, ſoit pour le nombre, ſoit pour la capacité, leſquels s'étoient donné le loiſir d'examiner plus à fond ces uſages, ont été ſurpris qu'on leur fit un crime d'une choſe fort inocente: puiſqu'ils ne permettoient rien dans tous ces honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts, que ce qu'on pratiquoit tous les jours en ce païs là à l'égard des perſonnes vivantes, à qui l'on vouloit marquer de l'eſtime & de la conſideration. Ceux qui n'étoient pas de leur ſentiment avoüant, comme ils faiſoient, qu'on n'attribuoit rien de divin & de ſurnaturel à ces perſonnes vivantes par tous ces honneurs, il n'étoit pas moins certain qu'on ne reconnoiſ-

The text on this page is estimated to be only 26.24% accurate

Éclat reif. fur les honneurs rendus’ naturel dans Confucius ni dans les Morts ; &; que par conséquent les honneurs qu’on leur rendoit étoient purement civils , & n’avoient rien de fuperftitieux. Ainfi, Monsei gneur, toute cette queftion qui fit beaucoup dç bruit dans ces tems-li, & qui en x fait encore beaucoup depuis , fe ré* duit a fçavoir. quel eft Ifc fèntiment commun des Chinois , touchant Confucius & les Morts j s’ils leur attribuent quelque forte de divi* nité & de pouvoir plus grand que celuy qu’ils avoient durant leur vie s’ils efperent d’eux quelque chofe i> s’ils leur font des prières,^. Ceux qui regardent Confucius & les Morts comme des Divinitez produifent en leur faveur quclquespaflages tirez des Céremoniattx, & des autres Livres de la Chine, 6c apportent les témoignages de quelques gens de Lettres Chinois , qu’ils* difent avoit répondu conformement à leur opinion. Les Jefuites & ceuxI Digitized by Gbogle

naturel dans Confucius ni dans les Morts; & que par conſéquent les honneurs qu'on leur rendoit étoient purement civils, & n'avoient rien de ſuperſtitieux.

Ainſi, MONSEIGNEUR, toute cette queſtion qui fit beaucoup de bruit dans ces tems-là, & qui en a fait encore beaucoup depuis, ſe réduit à ſçavoir quel eſt le ſentiment commun des Chinois, touchant Confucius & les Morts; s'ils leur attribuent quelque ſorte de divinité & de pouvoir plus grand que celuy qu'ils avoient durant leur vie; s'ils eſperent d'eux quelque choſe; s'ils leur font des prieres, *&c.*

Ceux qui regardent Confucius & les Morts comme des Divinitez, produiſent en leur faveur quelques paſſages tirez des Céremoniaux, & des autres Livres de la Chine, & apportent les témoignages de quelques gens de Lettres Chinois, qu'ils diſent avoit répondu conformément

The text on this page is estimated to be only 29.43% accurate

a Confucius & aux Morts, ifi qui les fuivent , oppofent citations à citations , & fçavans à favans : de forte que cette diverfité de fentimens a produit de part & d'autre fur cette matière des volumes entiers pleins d'érudition Chinoifcy te de raifonnemens TheologiqucsSi Voftre Alteflé fçavoit la langue Chinoife, fes lumières font fi feures 6e fa pénétration fi vive , qu'il ne nous faudroit point d'autre Juge pour prononcer fur cette importance queftion , en ce qui regarde le fait. Mais en attendant que le commerce que nous efperons qu'il y aura déformais entre la France de la Chine pour les Sciences & pour les beaux Arts , aufli-bien que pour la Religion , nous ait mis en état de pouvoir décider en Europe ces queftions par le leéture des livres Chinois , en leur propre langue * fouft'rez , Monseigneur, que je prenne une autre route , qui fera plus courte, & qui ne fera pas moins feure. Digitized by Google

qui les ſuivent, oppoſent citations à citations, & ſçavans à ſavans : de ſorte que cette diverſité de ſentimens a produit de part & d'autre ſur cette matiere des volumes entiers pleins d'érudition Chinoiſe, & de raiſonnemens Theologiques.

Si Voſtre Alteſſe ſçavoit la langue Chinoiſe, ſes lumieres ſont ſi ſeures & ſa penetration ſi vive, qu'il ne nous faudroit point d'autre Juge pour prononcer ſur cette importante queſtion, en ce qui regarde le fait. Mais en attendant que le commerce que nous eſperons qu'il y aura déſormais entre la France & la Chine pour les Sciences & pour les beaux Arts, auſſi-bien que pour la Religion, nous ait mis en état de pouvoir décider en Europe ces queſtions par le lecture des livres Chinois, en leur propre langue; ſouffrez, MONSEIGNEUR, que je prenne une autre route, qui ſera plus courte, & qui ne ſera pas moins

I31 'Eclairci f. fur les honneurs rendus A juger de cette queftion par ce qui fe prefente d'abord à l-'efprit» le préjugé ell en faveur des Jefuites. Ils étoient à la Chine plus de cinquante ans avant tous les autres Millionnaires : ils y ont toujours efté en plus grand nombre; pluficurs y ont palfé trente & quarante ans ; ils étoient établis dans la Ville capitale de l'Empire, & répandus presque dans toutes les Provinces. Ils ont eu commerce avec les plus habiles gens de la Nation , Chrétiens &: Gentils . Ils ont non-feulement traduit, mais compofé en Chinois un grand nombre d'Ouvrages eftimez par les plus fçavans du pais , & loüez mefme par leurs adverfaires : au lieu que ,ceux-cy avoüent qu'ils n'ont aucun de ces avantagéPour détruire donc ce préjugé , Î[ui eft tout entier du collé des Jeiiites, il faudroit d'autres preuves que Fautorité de ces nouveaux Mifüonnaires, fur laquelle feule ojp pre? i Digitized by~Gt>ogtc

A juger de cette queſtion par ce qui ſe preſente d'abord à l'eſprit, le préjugé eſt en faveur des Jeſuites. Ils étoient à la Chine plus de cinquante ans avant tous les autres Miſſionnaires : ils y ont toûjours eſté en plus grand nombre ; pluſieurs y ont paſſé trente & quarante ans ; ils étoient établis dans la Ville capitale de l'Empire, & répandus preſque dans toutes les Provinces. Ils ont eu commerce avec les plus habiles gens de la Nation, Chrétiens & Gentils. Ils ont non-ſeulement traduit, mais compoſé en Chinois un grand nombre d'Ouvrages eſtimez par les plus ſçavans du païs, & loüez meſme par leurs adverſaires : au lieu que ceux-cy avoüent qu'ils n'ont aucun de ces avantages.

Pour détruire donc ce préjugé, qui eſt tout entier du coſté des Jeſuites, il faudroit d'autres preuves que l'autorité de ces nouveaux Miſ-

a Confucius & aux Morts, 133 tend convaincre les Jefuites d'aveu*1 glement volontaire , & de prévarication honteufe, dans une matière qui touche le fond de la Religion. On ne peut gueres compter fur les écrits de leurs adverfaires ; la paffion s'y fait trop fentir; ils y font trop paroiftre d'aigreur & d'emportement, pour ne s'y pas rendre fufpe&s . Mais fans examiner icy les ignorance* groffiercs , & les mauvais raifonnemens qu'on y trouve, quel fond peut-on faire fur des auteurs , qui fe contredifent eux-mêmes , & cjui détruifent d'une main ce qu'ils elevent de l'autre. A les entendre parler , les Chinois regardent Confucius & leurs Morts comme autant de Divinitez, Ces petits tableaux où font écrits leurs noms,& qui reprefentent leurs perfonnes, font de véritables Idoles; les parfums qu'on brufle , les viandes qu'on leur prefente, de véritables facrifices -, & tous ces honneurs qu'on leur rend , autant de facriléges abo*

tend convaincre les Jeſuites d'aveuglement volontaire, & de prévarication honteuſe, dans une matiere qui touche le fond de la Religion. On ne peut gueres compter ſur les écrits de leurs adverſaires; la paſſion s'y fait trop ſentir; ils y font trop paroiſtre d'aigreur & d'emportement, pour ne s'y pas rendre ſuſpects. Mais ſans examiner icy les ignorances groſſieres, & les mauvais raiſonnemens qu'on y trouve, quel fond peut-on faire ſur des auteurs, qui ſe contrediſent eux-mêmes, & qui détruiſent d'une main ce qu'ils élevent de l'autre.

A les entendre parler, les Chinois regardent Confucius & leurs Morts comme autant de Divinitez. Ces petits tableaux où ſont écrits leurs noms, & qui repreſentent leurs perſonnes, ſont de veritables Idoles; les parfums qu'on bruſle, les viandes qu'on leur preſente, de veritables ſacrifices; & tous ces honneurs qu'on

The text on this page is estimated to be only 28.50% accurate

3.34 'BtîàtYCtf. fur les honneurs rendus minables. Et cependant les mefmcs gens , qui déclament dans leurs livres avec tant de violence contre ces ufages, font les premiers à a* vouer qu'on les peut obferver, & à les pratiquer eux-mefrnes dans les occafions qui fe prefentent -, c'eft-àdire , lorfque la bicnféance ou le refped qu'on doit à quelque Mort de qualité ou d'un rang diftingué , demande qu'ils aillent félon la couftume, faire les complimens de condoléance, qui confident entre-autres chofes à fraper plufieurs fois la terre du front devant cet écriteau qui reprefente la perfonne du défont. C'eft ce que toute la ville de Canton a veu faire au Pere François Varo Dominicain, qui a tant écrit contre le fentiment des Jefuites , &: de ceux qui les fuivent. On l'a veu luy & ceux de fon Ordre , qui étoient de fon opinion , s'acquiter de ces devoirs de civilité , & ne s'en faire aucun fcrupule , quand l'occajion s'en prefentoit : peut-il y avoir f Digitized by Googl

minables. Et cependant les meſmes gens, qui déclament dans leurs livres avec tant de violence contre ces uſages, ſont les premiers à avouër qu'on les peut obſerver, & à les pratiquer eux-meſmes dans les occaſions qui ſe preſentent; c'eſt-à-dire, lorſque la bienſéance ou le reſpect qu'on doit à quelque Mort de qualité ou d'un rang diſtingué, demande qu'ils aillent ſelon la couſtume, faire les complimens de condoléance, qui conſiſtent entre-autres choſes à fraper pluſieurs fois la terre du front devant cet écriteau qui repreſente la perſonne du défunt.

C'eſt ce que toute la ville de Canton a veu faire au Pere François Varo Dominicain, qui a tant écrit contre le ſentiment des Jeſuites, & de ceux qui les ſuivent. On l'a veu luy & ceux de ſon Ordre, qui étoient de ſon opinion, s'acquiter de ces devoirs de civilité, & ne s'en faire aucun ſcrupule, quand l'occa-

« Confucius & aux Morts* une contradi&ion plus manifefte* comment accorder cette conduite avec des fentimens tout oppofez* Car enfin fi les Anceftres & les Morts font des Divinitez j eft-il permis de fe proftetner devant leurs images pour leur faire honneur j & s'il eft permis de le faire , comme ces Peres l'avoUent par leur conduite, comment peut-on dire qu'on les regarde comme des Idoles ? & comment aprés cela s'en rapporter à des gens qui s'accordent fi peu avec eux-mêmes? Mais fans entrer dans ces préjugez, fans s'en croire aux Jefuitcs dans une affaire qui les regarde-, arreftonsnous au jugement des Dominicains.. Si l'on montre que le plus grand nombre de ces Peres , les plus habiles & les plus éclairez , & ceux fur tout dont l'autorité eft inconteftable , ont efté conftamment jufqu'a nos jours dans les mêmes fentimens que les Jefuites, ne pourra-t-on pas s'en fier à leurs lumières, &: s'en tenir à leurs décifions contrel'autorité d'ua

une contradiction plus manifeſte? comment accorder cette conduite avec des ſentimens tout oppoſez? Car enfin, ſi les Anceſtres & les Morts ſont des Divinitez; eſt-il permis de ſe proſterner devant leurs images pour leur faire honneur; & s'il eſt permis de le faire, comme ces Peres l'avoüent par leur conduite, comment peut-on dire qu'on les regarde comme des Idoles? & comment aprés cela s'en rapporter à des gens qui s'accordent ſi peu avec eux-mêmes?

Mais ſans entrer dans ces préjugez, ſans s'en croire aux Jeſuites dans une affaire qui les regarde; arreſtons-nous au jugement des Dominicains. Si l'on montre que le plus grand nombre de ces Peres, les plus habiles & les plus éclairez, & ceux ſur tout dont l'autorité eſt inconteſtable, ont eſté conſtamment juſqu'a nos jours dans les mêmes ſentimens que les Jeſuites, ne pourra-t-on pas s'en fier à leurs lumieres, & s'en tenir à

136 Èclaircif. fur les honneurs fendus petit nombre de Religieux de ce même Ordre , qui ont regardé les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts , comme une vraye idolâtrie. De plufieurs témoignages que je pourrois rapporter icy , je n'en choifiray que deux ou trois qui me paroilfent convaincans. Je commence par celuy de ce grand ferviteur de Dieu D. Grégoire Lopez Evtfque de Bafilée ^Vicaire Apoftolique d'une partie de la Chine, &: enfuite Evefquc titulaire, de Pékin , qui eft mort en odeur de fainteté entre les bras des Jefuites François, lefquels ont eu le bonheur de demeurer quelque temps avec luy à Nankin, &deluy rendre les derniers devoirs. Sa qualité de Chinois naturel , de premier Religieux , de premier Preftre , & de premier Evefque dé fa Nation -, mais fur tout celle de Dominicain &: de; plus ancien des Miniftres de l'Evangile à la Chine, donne à fon témoignage une autorité , qui le doit ren\ Digitized by tioogl

petit nombre de Religieux de ce même Ordre, qui ont regardé les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts, comme une vraye idolatrie. De pluſieurs témoignages que je pourrois rapporter icy, je n'en choiſiray que deux ou trois qui me paroiſſent convaincans.

Je commence par celuy de ce grand ſerviteur de Dieu D. Gregoire Lopez Eveſque de Baſilée, & Vicaire Apoſtolique d'une partie de la Chine, & enſuite Eveſque titulaire de Pekin, qui eſt mort en odeur de ſainteté entre les bras des Jeſuites François, leſquels ont eu le bonheur de demeurer quelque temps avec luy à Nankin, & de luy rendre les derniers devoirs. Sa qualité de Chinois naturel, de premier Religieux, de premier Preſtre, & de premier Eveſque de ſa Nation; mais ſur tout celle de Dominicain & de plus ancien des Miniſtres de l'Evangile à la Chine, donne à ſon témoi-

à Confucius & àux Morrs. 137 dre incontcftable. Il avoir étudié toute fa vie la matière dont il s'agit , & aucun Dominicain n'en a été mieux inftruit. Pour eftre convaincu que ce grand homme a toujours été du fentiment des Jefuites , fur ce qui regarde les honneurs qu'on rend à Confucius , & aux Morts , on n'a qu'à lire les lettres qu'il a écrites fur ce fujet au Pape , aux Cardinaux de la Congrégation de la Propagande , & au General de fôn Ordre. D'un grand nombre qu'on a entre les mains, je n'en rapporteray icy que deux, l'une au Saint Pere Innocent XI, l'autre à la Sacrée Congrégation : parce qu'elles Contiennent en fubftance tout ce qu'il y a dans les autres par raport à l'affaire dont il s'agit i & je les donneray tout entières , de peur que fi j'en ufois autrement, on ne foupçonnaft que j'en eufle retranché quelque chofe, qu; fuft favorable aux Partifans du fentimenc contraire.

dre inconteſtable. Il avoit étudié toute ſa vie la matiere dont il s'agit, & aucun Dominicain n'en a été mieux inſtruit.

Pour eſtre convaincu que ce grand homme a toûjours été du ſentiment des Jeſuites, ſur ce qui regarde les honneurs qu'on rend à Confucius, & aux Morts, on n'a qu'à lire les lettres qu'il a écrites ſur ce ſujet au Pape, aux Cardinaux de la Congregation de la Propagande, & au General de ſon Ordre. D'un grand nombre qu'on a entre les mains, je n'en rapporteray icy que deux, l'une au Saint Pere Innocent XI. l'autre à la Sacrée Congregation : parce qu'elles contiennent en ſubſtance tout ce qu'il y a dans les autres par raport à l'affaire dont il s'agit; & je les donneray tout entieres, de peur que ſi j'en uſois autrement, on ne ſoupçonnaſt que j'en euſſe retranché quelque choſe, qui fuſt favo-

2.3$ 'Eclair ci f. fur les honneurs ren d Envoicy la traduction faite avec exactitude fur l'original Latin, qu'on garde dans les Archives de la Sacrée Congrégation. Je fupplie feulement V oftre Alteflê Sereniflime de ne pas croire en lifant ces lettres , que tout l'ordre de ce zélé Millionnaire foit refponfable des mauvais traitemens, que quelques particuliers , &: même un Supérieur , ont fait à fa perfonne j puifque le plus grand nombre & les plus dignes fujets de ce faint Ordre étoient de fon fentiment. Lettre de D. Grégoire LopeT^ Evefque de B a filée , Vicaire Apofio tique de U Chine , à nofire Saint Fere le Pape Innocent X I. /J1 R E S-S A I N T P ER E , w Je fis fçavoir l'année pafTéeàVô-» » tre Sainteté qu'ayant receu l'ordre « qu'elle me donnoir d'acceprer le tiw tre d'Evefque de Bafilée & la quaDigitized by Google

En voicy la traduction faite avec exactitude ſur l'original Latin, qu'on garde dans les Archives de la Sacrée Congregation. Je ſupplie ſeulement Voſtre Alteſſe Sereniſſime de ne pas croire en liſant ces lettres, que tout l'ordre de ce zelé Miſſionnaire ſoit reſponſable des mauvais traitemens, que quelques particuliers, & même un Superieur, ont fait à ſa perſonne; puiſque le plus grand nombre & les plus dignes ſujets de ce ſaint Ordre étoient de ſon ſentiment.

Lettre de D. Gregoire Lopez Eveſque de Baſilée, Vicaire Apoſtolique de la Chine, à noſtre Saint Pere le Pape Innocent XI.

TRES-SAINT PERE,

» Je fis ſçavoir l'année paſſée à Vô-
» tre Sainteté qu'ayant receu l'ordre
» qu'elle me donnoit d'accepter le ti-

The text on this page is estimated to be only 28.54% accurate

4 Confucius & aux Morts. 139 Uté de Vicaire Apoftolique dans Ja Chine, je l'avois accepté parobeif « fance , malgré ma fpiblefl'e, mon *« grand âge, ïc mon incapacité pour * unemploy fi relevé. Je luy marrdois « encore qu'étant venu à Manille , « pour palier à Siam où je devois oftre « facré, les Auditeurs Royaux de cette « ville capitale des Philippines s'é- «* roient oppofezà mon deflein. Mais «* après avoir furmonté ces obftacles * avec la grâce de Dieu , j'en ay trou- « vé de plus grands du cofté des Re- «* ligieux de mon Ordre. Car le Perc * Antoine Calderon Provincial de la « rtfovince du faint Rofaire, dont je » fuis Religieux , s'eft fort animé con- » tre moy ; perfuadé que j'eftois oppofe •• à certaines opinions desPeres de mon • Ordre , touchant les points dont on difpute depuis long -temps à la * Chine, & qu'on examine à Rome,» & que j'étois attaché aux fentimens » contraires , qui font ceux des Pe- «• res de la Compagnie de Jefus. J'en <* envoyé une ample information aux « Digitized by Google

lité de Vicaire Apoſtolique dans la « Chine, je l'avois accepté par obeiſ- « ſance, malgré ma foibleſſe, mon « grand âge, & mon incapacité pour « un employ ſi relevé. Je luy mandois « encore qu'étant venu à Manille, « pour paſſer à Siam où je devois eſtre « ſacré, les Auditeurs Royaux de cette « ville capitale des Philippines s'é- « roient oppoſez à mon deſſein. Mais « aprés avoir ſurmonté ces obſtacles « avec la grace de Dieu, j'en ay trou- « vé de plus grands du coſté des Re- « ligieux de mon Ordre. Car le Pere « Antoine Calderon Provincial de la « Province du ſaint Roſaire, dont je « ſuis Religieux, s'eſt fort animé con- « tre moy; perſuadé que j'eſtois oppoſé « à certaines opinions des Peres de mon « Ordre, touchant les points dont « on diſpute depuis long-temps à la « Chine, & qu'on examine à Rome, « & que j'étois attaché aux ſentimens « contraires, qui ſont ceux des Pe- « res de la Compagnie de Jeſus. J'en «

Cardinaux de la fa» crée Congrégation de la propagation •* de la foy , qui en feront le rapport à » Vôtre Sainteté. ^ *» C'eft pour cela que le fufdit Pro*» vincial m'a outragé de paroles, & m'a » empefché jufqu'à prcfent de pou« yoir repaflerà la Chine, en me tenant ** comme en prifon dans un Couvent * de mon Ordre , d'où m'étant dé» robé fecretement, je fuis venu me » réfugier chez les Pcres Auguftins. » Le même Provincial m'a encore » menacé que, fi je pretendois re» tourner à la Chine à la faveur cte *» quelques perfonnes du dehors j *» m'ofteroit auparavant l'habit de » l'Ordre, &: rappellerait à Manille » tous les Dominicains qui font à la » Chine. C'eft pourquoy je fupplie •* très- humblement Voftre Sainteté, » qu'il luy plaife d'ordonner de moy » ce qu'il luy femblera le plus corn » venableàla plus grande gloire & au » plus grand fervice de Dieu & de la *» fainte Eglife Romaine. Que le Seigneur Digitized by Google

» Eminentiſſimes Cardinaux de la ſa-
» crée Congregation de la propagation
» de la foy, qui en feront le rapport à
» Vôtre Sainteté.

» C'eſt pour cela que le ſuſdit Pro-
» vincial m'a outragé de paroles, & m'a
» empeſché juſqu'à preſent de pou-
» voir repaſſer à la Chine, en me tenant
» comme en priſon dans un Couvent
» de mon Ordre, d'où m'étant dé-
» robé ſecretement, je ſuis venu me
» refugier chez les Peres Auguſtins.
» Le même Provincial m'a encore
» menacé que, ſi je pretendois re-
» tourner à la Chine à la faveur de
» quelques perſonnes du dehors, il
» m'oſteroit auparavant l'habit de
» l'Ordre, & rappelleroit à Manille
» tous les Dominicains qui ſont à la
» Chine. C'eſt pourquoy je ſupplie
» tres-humblement Voſtre Sainteté,
» qu'il luy plaiſe d'ordonner de moy
» ce qu'il luy ſemblera le plus con-
» venable à la plus grande gloire & au
» plus grand ſervice de Dieu & de la

à Confucius é* aux Morts. 241 gneur conferve voftre perfonne, « Très S. Pere, dans une perpétuelle '« profperité. A Manille le 11. de Juin « de l’année 1684. Je baife trés-hum- « blement les pieds de Vôtre Sainteté. « F. Grégoire Lopez Evcfque de Bafilée Vicaire • Apoltoliquc de Nankin & de Corée. , Lettre du même D. Grégoire Lope ^ aux Cardinaux de la facrée Congrégation. , * et T"* \ Minentiffimes & Reverendifli- * mes Seigneurs , Mcfleigneurs les * Cardinaux de la facrée Congréga- * tion pour la propagation de la foi: * ï • ') H Le Très-Saint Pere In- m nocent XI. m’a chargé d’un far- •« . deau bien pefant, & beau coup au- » deflus de mes forces -, lorfque fans <* aucun mérité de ma part , il m’a éle- <« vé à la dignité d’Evefque de Bafi- n lée , & qu’il m’a fait V icaire Apofto- * L

Digitized by Google

gneur conſerve voſtre perſonne, « TRES S. PERE, dans une perpetuelle « proſperité. A Manille le 11. de Juin « de l'année 1684. Je baiſe trés-hum- « blement les pieds de Vôtre Sainteté. «

F. GREGOIRE LOPEZ
Eveſque de Baſilée Vicaire Apoſtolique de Nankin & de Corée.

Lettre du même D. Gregoire Lopez aux Cardinaux de la ſacrée Congregation.

EMinentiſſimes & Reverendiſſimes Seigneurs, Meſſeigneurs les Cardinaux de la ſacrée Congrégation pour la propagation de la foi:

Le TRES-SAINT PERE Innocent XI. m'a chargé d'un fardeau bien peſant, & beau coup au-deſſus de mes forces; lorſque ſans aucun merite de ma part, il m'a élevé à la dignité d'Eveſque de Baſi-

*41 Eclaircif fur les honneurs rendus », lique de fix des plus riches & des „ plus confiderables Provinces de ii l'Empire de la Chine, fçavoir des „ Provinces de Nankin, de Pékin, de i,Ghanfi, de chenfi , de Honan, de „ Chant on U du grand Royaume de * Corée , ainfi qu'il eil porté par les „ lettres Patentes de fa Sainteté ex„ pediées à Rome pour la fécondé w fois le douzième du mois d'Oéto„ bte de l'année 16-79. lefquellcs j'aÿ „ receües à la Chine au mois de De„ cembre de l'année 1681. par la voie „ de rilluftriffime Seigneur Louis Làneau Evefque de Metellopolis &ç » Vicaire Apoftolique de Nankin &: » de Siam,. a L'emploi , dont je me vois »* changé par-là , me donne beaucoup d'inquietude,& m'oblige de rendre à h. Vos Eminences itfieompte exaft de •t* -ce qui me regarde, & de ce qui m'cft w^triVe par les pièges du Démon, ;» :eet ennemi < accouftùmé a s'enri » chir de nos dépouilles , & qui fouffre <» avec impatience qu'on lui enleve -*• - » Ce Prélat fait & reûcicaçc ordinaire à Sim

„ lique de ſix des plus riches & des
„ plus conſiderables Provinces de
„ l'Empire de la Chine, ſçavoir des
„ Provinces de *Nankin*, de *Pekin*, de
„ *Chanſi*, de *Chenſi*, de *Honan*, de
„ *Chanton* & du grand Royaume de
„ *Corée*, ainſi qu'il eſt porté par les
„ lettres Patentes de ſa Sainteté ex-
„ pediées à Rome pour la ſeconde
„ fois le douziéme du mois d'Octo-
„ bre de l'année 1679. leſquelles j'ay
„ receües à la Chine au mois de De-
„ cembre de l'année 1681. par la voie
„ de l'Illuſtriſſime Seigneur Louis
„ Laneau Eveſque de Metellopolis &
„ Vicaire Apoſtolique de *Nankin* &
„ de *Siam*. a L'emploi, dont je me vois
„ chargé par-là, me donne beaucoup
„ d'inquiétude, & m'oblige de rendre à
„ Vos Eminences un compte exact de
„ ce qui me regarde, & de ce qui m'eſt
„ arrivé par les piéges du Démon,
„ cet ennemi accouſtumé à s'enri-
„ chir de nos dépouilles, & qui ſouffre

The text on this page is estimated to be only 28.03% accurate

à Confucius & aux Morts. 245 un fi grand butin par l'etabliflément «« du Royaume de Dieu dans la Chine. « Auffi-toft que j'eus reccu les Lct- « très Apoftoliques & Confiftoriales , «« par lesquelles fa Sainteté m'ordon- « ne expreflément d'accepter ces em- « plois, en me preflant, &en me de- « claiant mefme avec menaces, que je « repondrois a Dieu de toutes les lui- *« tes , & du tort que mon refus caufe- «• roit à tant dames à la Chine : j'obéïs « aveuglément, & jepliay les épaules « avec humilité , dans l'e/perance que «« le Seigneur me donneroit la force h &les lumières, donc j'aurois beloin, ** pour combattre , & pour vaincre * les puiflances de l'air & les légions « infernales. m Je commençay par communiquer « les lettres que j'avois receües à mon «* Supérieur le Pere Pierre d'Alarcon « Vicaire-Provincial a la Chine , la- « quelle efit de la dépendance de la « province du faint Rofaire aux Phi- a lipines. Ce Pere en conféra avec « les Religieux de l'Ordre , qui é- •* Digitize<

un ſi grand butin par l'établiſſement «
du Royaume de Dieu dans la Chine. «

Auſſi-toſt que j'eus receu les Let- «
tres Apoſtoliques & Conſiſtoriales, «
par leſquelles ſa Sainteté m'ordon- «
ne expreſſément d'accepter ces em- «
plois, en me preſſant, & en me de- «
clarant meſme avec menaces, que je «
répondrois à Dieu de toutes les ſui- «
tes, & du tort que mon refus cauſe- «
roit à tant d'ames à la Chine : j'obéïs «
aveuglément, & je pliay les épaules «
avec humilité, dans l'eſperance que «
le Seigneur me donneroit la force «
&les lumieres, dont j'aurois beſoin, «
pour combattre, & pour vaincre «
les puiſſances de l'air & les légions «
infernales. «

Je commençay par communiquer «
les lettres que j'avois receües à mon «
Superieur le Pere Pierre d'Alarcon «
Vicaire-Provincial à la Chine, la- «
quelle eſt de la dépendance de la «
province du ſaint Roſaire aux Phi- «

ldi HcUircif. fur les honneurs rendus „ toienc les plus proches , &C confu ta M par lettres ceux qui etoient plus „ éloignez ; apres avoir examine les M bulles Apoftoliques &: le decret très - Reverend Pere Jean Thomas ” Roccaberti General de l’Ordre des „ Freres Prefcheurs , par lequel x\ en. ipis-noit au Pere Provincial de ladr. te Province du Refaire de me don* „ ner un compagnon fçavant en Théo* lpcrie avec une penlion convenable " pour l’un & pour l’autre: tous d un „ commun confentement, me laille„ rent la liberté d’accepter 1 Epifco. „ pat , Je l’acceptay en efret & je me chargeay de ce pefant fardeau dont ” ie me Cens accablé , qui ne con, ' ” vient point à des épaules auffi foi-r * blés que les miennes, Ces Peres dans la mefme aflem* * blée furent d’avis que je partillc in» * ceflamment pour Manille, a Je me ** tnîs donc en chemin dans 1 equir l page, dans lequel les plus pauvres a C’eft la ville Capitale des Ifles Philippines, aufquellcs Philippe II. Roy d’Efpagnc donna fon nom.

„ toient les plus proches, & conſulta
„ par lettres ceux qui étoient plus
„ éloignez : aprés avoir examiné les
„ bulles Apoſtoliques & le decret du
„ trés-Reverend Pere Jean Thomas
„ Roccaberti General de l'Ordre des
„ Freres Preſcheurs, par lequel il en-
„ joignoit au Pere Provincial de ladi-
„ te Province du Roſaire de me don-
„ ner un compagnon ſçavant en Theo-
„ logie avec une penſion convenable
„ pour l'un & pour l'autre : tous d'un
„ commun conſentement, me laiſſe-
„ rent la liberté d'accepter l'Epiſco-
„ pat. Je l'acceptay en effet, & je me
„ chargeay de ce peſant fardeau dont
„ je me ſens accablé, & qui ne con-
„ vient point à des épaules auſſi foi-
„ bles que les miennes.

„ Ces Peres dans la meſme aſſem-
„ blée furent d'avis que je partiſſe in-
„ ceſſamment pour Manille. [a] Je me
„ mis donc en chemin dans l'équi-
„ page, dans lequel les plus pauvres

a Confucius & aux Morts, 145* Ivliffionnaires ont couftume de « voyager j & je vins par la Province « de Canton à Macao , qui appartient « aux Portugais, & qui eft la feule « ville, par où il nous foit libre de « fortir de la Chine , &: d'y entrer. Je « fus contraint d'y demeurer caché, « &: de m'embarquer enfuite fecrete- « ment deguifé en Chinois avec des *» marchands de là même nation, par- « ce que j'avois eu avis qu'il étoit ve- * nu récemment de Goa, qui eft la « métropole des Indes Orientales, « un ordre fort preflant du Vice-Roi « Portugais d'arrefter &: de conduire « à Goa tous les Evefques & les Vicai- « res Apoftoliques , envoyez par la fa- « crée Congrégation de la propaga- « tion de la foi, qui aborderoient à « Macao y fur tout s'ils étoicnt defti- « nez pour la Chine. « Ainfi voiant qu'il m'étoit impof- « fible de me rendre à Siam , où je « devois eftre facré, & trouvant d'ail- « leurs une occafion de pafter à Ma- « nille fur un vaiffeau , qui partoit ; « L iij Digitized by Google

Miſſionnaires ont couſtume de « voyager; & je vins par la Province « de *Canton* à *Macao*, qui appartient « aux Portugais, & qui eſt la ſeule « ville, par où il nous ſoit libre de « ſortir de la Chine, & d'y entrer. Je « fus contraint d'y demeurer caché, « & de m'embarquer enſuite ſecrete- « ment deguiſé en Chinois avec des « marchands de la même nation, par- « ce que j'avois eu avis qu'il étoit ve- « nu récemment de Goa, qui eſt la « metropole des Indes Orientales, « un ordre fort preſſant du Vice-Roi « Portugais d'arreſter & de conduire « à Goa tous les Eveſques & les Vicai- « res Apoſtoliques, envoyez par la ſa- « crée Congregation de la propaga- « tion de la foi, qui aborderoient à « *Macao*, ſur tout s'ils étoient deſti- « nez pour la Chine. «

Ainſi voiant qu'il m'étoit impoſ- « ſible de me rendre à Siam, où je « devois eſtre ſacré, & trouvant d'ail- « leurs une occaſion de paſſer à Ma- «

2,46 E clairet f. fur les honneurs rendu f w je m’y embarquay avec le P. Pier*> re d’Alarcon, lequel avoit abandon» né les Religieux, donc il étoit fupe•> rieur à la Chine , fous prétexté de « me rendre ferviceà Manille, & s’ém toit offert de m’accompagner en la » place du Pere André Lopés mon » compagnon , qui étoit mort depuis » peu. On me receut à Manille avec » une joye univcrfelle. Les Ecclefiaf*> tiques & les Séculiers me donne»» renc mille marques d’eftime & de » bienveillance. Je choifis pour ma »> demeure un Couvent de mon Ordre, hors la ville, dans le faux«* bourg des marchands Chinois, que *> les Espagnols appellent Parjan. » Ce fut alors que le Pere d’Alar» con, qui m’avoit fuivi depuis la Chi» ne pour me perdre , commença par » me dreficr des piégés , femant la zi» zanie pour révolter mes freres con» tre moi , & faifant tous fes efforts »* pour me faire arrefter à Manille, &c » pour empefeher que je ne fuffe fa» cré , &c que je ne retournaffe jamais à m la Chine. Digitized by Google

» je m'y embarquay avec le P. Pier-
» re d'Alarcon, lequel avoit abandon-
» né les Religieux, dont il étoit ſupe-
» rieur à la Chine, ſous pretexte de
» me rendre ſervice à Manille, & s'é-
» toit offert de m'accompagner en la
» place du Pere André Lopés mon
» compagnon, qui étoit mort depuis
» peu. On me receut à Manille avec
» une joye univerſelle. Les Eccleſiaſ-
» tiques & les Seculiers me donne-
» rent mille marques d'eſtime & de
» bienveillance. Je choiſis pour ma
» demeure un Couvent de mon Or-
» dre, hors la ville, dans le faux-
» bourg des marchands Chinois, que
» les Eſpagnols appellent *Parjan.*

» Ce fut alors que le Pere d'Alar-
» con, qui m'avoit ſuivi depuis la Chi-
» ne pour me perdre, commença par
» me dreſſer des pieges, ſemant la zi-
» zanie pour revolter mes freres con-
» tre moi, & faiſant tous ſes efforts
» pour me faire arreſter à Manille, &
» pour empeſcher que je ne fuſſe ſa-

The text on this page is estimated to be only 28.68% accurate

r a Confucius & aux Morts. 247 Ï1 en écrivit au Pere Antoine « Calderon Provincial de cette pro- « vince du faipt Rofaire, alléguant * pour rai Ton que j'eftois ami des Pe- « res Jefuites de la Çhine , & que j'ef- « rois de leur fentiment fur certains « points de controvcrfe , qui regar- *■ dent le culte civil , la religion , l'ido- w latrie & la fcéte des gens de lettres. «• Ces Religieux par un faux zele fc- «* mirent dans l'efprit que c'étoit un ** afront & une deshonneur pour mon « Ordre, quemoy qui fais Chinois de * nai fiance, &: par confequent plus « intelligent dans les caraéteres du ^ pays , plus fçavant dans la langue , & « plus habile dans la le&ure des livres *« de la Chine qu'aucun des Euro- «• péans j qui fçais déchiffrer le nom- «• bre prefque infini de çcs lettres Chi- « noifes, &qui en connois mieux les « fignifications hiéroglyphiques î je « ne fufle pas de leur fentiment , & « que je fuivifle en pluficurs cho- « fes celuydes Peres de la Compagnie « de Jefus > fans conûdcrer que l'a- « ' L iiij Digitized by Google

Il en écrivit au Pere Antoine « Calderon Provincial de cette pro- « vince du ſaint Roſaire, alleguant « pour raiſon que j'eſtois ami des Pe- « res Jeſuites de la Chine, & que j'eſ- « tois de leur ſentiment ſur certains « points de controverſe, qui regar- « dent le culte civil, la religion, l'ido- » latrie & la ſecte des gens de lettres. « Ces Religieux par un faux zele ſe- « mirent dans l'eſprit que c'étoit un « afront & une deshonneur pour mon « Ordre, que moy qui ſuis Chinois de « naiſſance, & par conſequent plus « intelligent dans les caracteres du « pays, plus ſçavant dans la langue, & « plus habile dans la lecture des livres « de la Chine qu'aucun des Euro- « péans; qui ſçais déchiffrer le nom- « bre preſque infini de ces lettres Chi- « noiſes, & qui en connois mieux les « ſignifications hieroglyphiques; je « ne fuſſe pas de leur ſentiment, & « que je ſuiviſſe en pluſieurs cho- « ſes celuy des Peres de la Compagnie «

24 S 'Eclairci f fur les honneurs rendus « mour de là vérité doit l’emporter »» fur toutes les autres confiderations. » Ils voudroient ces bons Religieux, h qu’un homme de foixante & dix ans » comme moi , le plus ancien Million» naire de la Chine , qui s’eft appliqué *» depuis quarante ans à cette forte de n controverfe , devint le difciple de » quelques-uns , qui ne font encore »> que des écoliers, en fe lailfant ainli » emporter à tous vents , au lieu de » ne chercher que le bien des âmes. » Ce qui les a li fort animez con•» tremoy, eft apparemment un livre » que j’ay compofé depuis peu fur cet« te matière par les ordres réitérez de » mon Supérieur, oùj’ay fait voir que « ces Pcres Milfionnaires démon Or#> dre détournoient & anéantilfoient » en plufieurs endroits le vrai fens des » livres de la Philofophie des Chinois , »* par la lignification prétendue litte« raie qu’ils leur donnoient en les tra*> duifant ; qu’ainfi ils fe trompoient » eux-mefmes à plaifir, & jettoient « les autres dans l’erreur , le precipiDigitized by Google

» mour de la verité doit l'emporter
» ſur toutes les autres conſiderations.
» Ils voudroient ces bons Religieux,
» qu'un homme de ſoixante & dix ans
» comme moi, le plus ancien Miſſion-
» naire de la Chine, qui s'eſt appliqué
» depuis quarante ans à cette ſorte de
» controverſe, devint le diſciple de
» quelques-uns, qui ne ſont encore
» que des écoliers, en ſe laiſſant ainſi
» emporter à tous vents, au lieu de
» ne chercher que le bien des ames.

» Ce qui les a ſi fort animez con-
» tre moy, eſt apparemment un livre
» que j'ay compoſé depuis peu ſur cet-
» te matiere par les ordres réïterez de
» mon Superieur, où j'ay fait voir que
» ces Peres Miſſionnaires de mon Or-
» dre détournoient & anéantiſſoient
» en pluſieurs endroits le vrai ſens des
» livres de la Philoſophie des Chinois,
» par la ſignification prétenduë litte-
» rale qu'ils leur donnoient en les tra-
» duiſant; qu'ainſi ils ſe trompoient
» eux-meſmes à plaiſir, & jettoient

4 Confucius dr aux Morts 2,49 tant dans une abifme de difficultez, « d'où l'on ne fçaùroit fortir. « Je ne laifle pas aufli d'eftre en plufieurs autres chofcs d'un fend- ** mens oppofé à celui des Jefuices : •* mais j-'ay travaillé de tout mon pou- « voir à concilier les opinions diffc-«« rentes de ces deux Ordres, & à les «• mettre parfaitement d'accord pour « faire celfer les fcandales parmi le « troupeau du Seigneur : afin que nous «* attachant exa&ement à une même « doéhine , nous puiflions paroiftre «• aux yeux des Gentils de dignes mi- « niftres de Dieu & des difpenfateurs « r. ptt. +. fidèles de fes grâces. Voilà ce qui « m'a attiré l'inimitié des Religieux « de mon Ordre, & ce qui lésa porté « à me décrier, à fe déchaîner contre •« moi,&: à faire des intrigues pour me « perdre, comme fi j'étois unpayen& « unpublicain. « Cependant le Pete Provincial ar- «• riva à Manille avec un air mena- « cant Sc un efprit irrité. J'allay luy « rendre vifite : il me receut avec des « Lv Digitized by Google

tant dans une abiſme de difficultez, « d'où l'on ne ſçauroit ſortir. «

Je ne laiſſe pas auſſi d'eſtre en « pluſieurs autres choſes d'un ſenti- « mens oppoſé à celui des Jeſuites : « mais j'ay travaillé de tout mon pou- « voir à concilier les opinions diffe- « rentes de ces deux Ordres, & à les « mettre parfaitement d'accord pour « faire ceſſer les ſcandales parmi le « troupeau du Seigneur : afin que nous « attachant exactement à une même « doctrine, nous puiſſions paroiſtre « aux yeux des Gentils de dignes mi- « niſtres de Dieu & des diſpenſateurs « *1. Pet. 4.* fidéles de ſes graces. Voilà ce qui « m'a attiré l'inimitié des Religieux « de mon Ordre, & ce qui les a porté « à me décrier, à ſe déchaîner contre « moi, & à faire des intrigues pour me « perdre, comme ſi j'étois un payen & « un publicain. «

Cependant le Pere Provincial ar- « riva à Manille avec un air mena- « cant & un eſprit irrité. J'allay luy «

25 o Eclaircif fur les honneurs rendu? ** paroles pleines de mépris & d'ou» trages , me traitant comme Ton infe*» rieur, U. me faifant des réprimante des &: des reproches comme à un w criminel coupable de péché morte tel. » Il me demanda d'abord comte ment j'avois eu la hardiefie d'acte cepter l'Epifcopat fans fa permifte fion , & pourquoy j'en avois pris les » marques , fçavoir le bonnet Cleri** cal & le chapeau verd ? Je répondis -*t à la première queftion , que pour tel'Epifcopat, je l'avois accepté mal•• gré moy , pour obéir au comman» dement de noftre très - faint Pere , te le Pape* & du tres-Reverend Pete re Général. A quoy le Pere Province cial répliqua que_ jamais je ne ret# tourncrois à la Chine, ni comme »e Evêque , ni mefme comme (impie f 9* Millionnaire. Que fi j'eflayois de le «e faire à la faveur de quelqu'un du de♦ Jiors , il m'ofteroit auparavant l'ha« bit de l'Ordre, & rappellerait tous les Millionnaires de la Chine. A cespaDigitized by Google

» paroles pleines de mépris & d'ou-
» trages, me traitant comme ſon infe-
» rieur, & me faiſant des reprimandes & des reproches comme à un
» criminel coupable de peché mortel.

» Il me demanda d'abord comment j'avois eu la hardieſſe d'accepter l'Epiſcopat ſans ſa permiſſion, & pourquoy j'en avois pris les
» marques, ſçavoir le bonnet Clerical & le chapeau verd? Je répondis
» à la premiere queſtion, que pour
» l'Epiſcopat, je l'avois accepté malgré moy, pour obéïr au commandement de noſtre tres-ſaint Pere
» le Pape, & du tres-Reverend Pere Géneral. A quoy le Pere Provincial repliqua que jamais je ne retournerois à la Chine, ni comme
» Evêque, ni meſme comme ſimple
» Miſſionnaire. Que ſi j'eſſayois de le
» faire à la faveur de quelqu'un du dehors, il m'oſteroit auparavant l'habit de l'Ordre, & rappelleroit tous les

- à Confucius & aux Morts. ijr rôles je demeuray dans le filenee , pé- <• netré de douleur , & perfuadé qu'on « avoir refolu ma perte. ♦* Alors confidcrant que j'efiois un « étranger, chargé d'années & très- *• pauvre , deftitué de tout fecours hu- «• main ,haï de mes propres Freres, qui ne chcrchoient qu'à me détruire, &: « qui ne fe mettoient nullement en pei- <• ne des bulles Apoftoliques , ni des or- •• dres du Reverend Pere Général , •* dont ils empefehoient l'execution * je «• mis toute mon efperance en Dieu , & ~ je réfolus malgré moy de demeurera «• Manille. C'eft de là que pour faire «* fçavoir la peine & l'embarras, où je «• me trouvois, j'ay pris la liberté d'é- «• dire, il y a déjà allez long-temps , <*> au faint Pere & à vos Eminences, <* tant par la nou velle Efpagne, que par « Siam , c'eft-à-dire par la voie des II- «• luftrilïimes &c Reverendilfimes Eve- « ques d' Héliopolis, de Metellopolis «• & d'Argolis, afin que fa Saintetés «# vos Eminences eullent la bonté de • penferà m'affilier dans mon extrême « défolation. L vj Digitized by Google

roles je demeuray dans le ſilence, pé- «
netré de douleur, & perſuadé qu'on «
avoit reſolu ma perte. «

Alors conſiderant que j'eſtois un «
étranger, chargé d'années & tres- «
pauvre, deſtitué de tout ſecours hu- «
main, haï de mes propres Freres, qui «
ne cherchoient qu'à me détruire, & «
qui ne ſe mettoient nullement en pei- «
ne des bulles Apoſtoliques, ni des or- «
dres du Reverend Pere Géneral, «
dont ils empeſchoient l'execution; je «
mis toute mon eſperance en Dieu, & «
je réſolus malgré moy de demeurer à «
Manille. C'eſt de là que pour faire «
ſçavoir la peine & l'embarras, où je «
me trouvois, j'ay pris la liberté d'é- «
crire, il y a déja aſſez long-temps, «
au ſaint Pere & à vos Eminences, «
tant par la nouvelle Eſpagne, que par «
Siam, c'eſt-à-dire par la voie des Il- «
luſtriſſimes & Reverendiſſimes Evê- «
ques d'Héliopolis, de Metellopolis «
& d'Argolis, afin que ſa Sainteté & «
vos Eminences euſſent la bonté de «

99 99 99 99 99 99 99 ¡ 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 3. 99 « 99 251 Eclaire if. furies honneurs rendus Au relie , me voyant ainfi captif & comme anéanti , je pris patience , &: je demeuray encore quelque tems dans le Couvent de Parjan, pour voir fi FAflèmblée du Chapitre, qui fe devoit tenir en ce temps-là, ne me feroit point naiftre quelque jour pour fortir d'un étatfipitoiable. Mais hélas j je vis bientofl qu'il n'y avoir point d'autre rcflburce que de ne m'en promettre aucune du codé des hommes , defquels il n'y avoir point de falut à efpercr pour moy ; tant le cœur de mes freres eftoit endurci à mon égard. Car le Chapitre s'étant afiemblé le 21. d'Avril de cette année 1684. on y a fait paroiftre encore plus d'emportement & de violence contre moy j ce qui m'a fait craindre quelque nouvelle tempefte. J'avois de juftes raifons de foupçonner le delfein que ces Peres avoient de me releguer dans la Province de Cagayan , qui eft la partie la plus éloignée de cette Ifle de Manille vers le Septentrion, &; de m'y laifier en exil fans a£Digitizéd by Goc

» Au reſte, me voyant ainſi captif
» & comme anéanti, je pris patience,
» & je demeuray encore quelque tems
» dans le Couvent de *Parjan*, pour voir
» ſi l'Aſſemblée du Chapitre, qui ſe
» devoit tenir en ce temps-là, ne me
» feroit point naiſtre quelque jour pour
» ſortir d'un état ſi pitoiable. Mais he-
» las! je vis bientoſt qu'il n'y avoit
» point d'autre reſſource que de ne
» m'en promettre aucune du coſté des
» hommes, deſquels il n'y avoit point
» de ſalut à eſperer pour moy; tant le
» cœur de mes freres eſtoit endurci à
» mon égard. Car le Chapitre s'étant
» aſſemblé le 22. d'Avril de cette année
» 1684. on y a fait paroiſtre encore plus
» d'emportement & de violence con-
» tre moy; ce qui m'a fait craindre
» quelque nouvelle tempeſte. J'avois
» de juſtes raiſons de ſoupçonner le
» deſſein que ces Peres avoient de me
» releguer dans la Province de *Cagayan*,
» qui eſt la partie la plus éloignée de
» cette Iſle de Manille vers le Septen-

à Confucius & aux morts. 15$ fi fiance , fans confolation , &: fans ef- « perance de retourner jamais à la Chi- « ne. Leur pen fée efloit que bien- Coll »• * je fînirois là mes jours accablé de « chagrin &: d'années , &: qu'ils fe de- •* feroient ainfi de moy , me regardant « fans fujer, comme un ennemi de mon «* Ordre. Cette cruelle réfolution vint « enfin à ma connoiflance. C'ell pour- «« quoy fuivant le precepte du Sauveur, « j'ay pris le parti de me cacher ; & en « ayant trouve l'occafion, j'ay difparu « & me fuis venu mettre fous lapro- « teélion du Doéteur D. Diego Cal- « deron, & Serrano aujourd'hui Doyen « de cette Audience fouveraine du « Roy d'Efpagne aux Philippines. Ce « Seigneur m'a receu avec beaucoup « de bonté * & après avoir traité de « mon affaire avec fes Collègues dans « l'Audience Royale, il m'a mis fous « la garde des Peres Auguftins du cé- « lebre Couvent de Manille, dit de <« S. Paul , où je demeure prefentement « comblé des faveurs continuelles de « ces charitables Religieux , en atjen-. «• -Digitized by Google

ſiſtance, ſans conſolation, & ſans eſ- «
perance de retourner jamais à la Chi- «
ne. Leur penſée eſtoit que bien-toſt «
je finirois là mes jours accablé de «
chagrin & d'années, & qu'ils ſe de- «
feroient ainſi de moy, me regardant «
ſans ſujet, comme un ennemi de mon «
Ordre. Cette cruelle réſolution vint «
enfin à ma connoiſſance. C'eſt pour- «
quoy ſuivant le precepte du Sauveur, «
j'ay pris le parti de me cacher; & en «
ayant trouvé l'occaſion, j'ay diſparu «
& me ſuis venu mettre ſous la pro- «
tection du Docteur D. Diego Cal- «
deron, & Serrano aujourd'hui Doyen «
de cette Audience ſouveraine du «
Roy d'Eſpagne aux Philippines. Ce «
Seigneur m'a receu avec beaucoup «
de bonté; & aprés avoir traité de «
mon affaire avec ſes Collegues dans «
l'Audience Royale, il m'a mis ſous «
la garde des Peres Auguſtins du cé- «
lebre Couvent de Manille, dit de «
S. Paul, où je demeure preſentement «
comblé des faveurs continuelles de «

2^4 Edùreif. furies honneurs rendes dant que tout foit difpofé pour moi* recour à la Chine, j'efpere que ce fera bientoft par le fecours que me donnent les Peres Provinciaux des autres Ordres , & fur tout le Reverend Pere Jofeph Duque Provincial des Auguftins , qui s'interefle plus que perfonne à ce voyage, Je fouhaite à vos Eminences Illuftri Aimes une continuelle profperité pour le bien de la fainte Eglife Romaine. A Manille le onzième de Juin de l'année mil fix cens quatre-vingt quatre. De vos Eminences, Le tres-humbre & tres-obcïiïanr fervireur F. Grégoire L o p e z Eveique de Bafiîée & Vicaire Apoftoiique de Nanxin & de Corée. Je ne marqueray point ici à vo£ tre AltefTe Sereniflime , Monfeigneur, les réflexions qu'il y auroit à faire fur cette lettre: parce que

» dant que tout ſoit diſpoſé pour mon
» retour à la Chine. J'eſpere que ce
» ſera bientoſt par le ſecours que me
» donnent les Peres Provinciaux des
» autres Ordres, & ſur tout le Reve-
» rend Pere Joſeph Duque Provincial
» des Auguſtins, qui s'intereſſe plus
» que perſonne à ce voyage. Je ſou-
» haite à vos Eminences Illuſtriſſimes
» une continuelle proſperité pour le
» bien de la ſainte Egliſe Romaine.
» A Manille le onziéme de Juin de
» l'année mil ſix cens quatre-vingt
» quatre.

De vos Eminences,

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur F. GREGOIRE LOPEZ Eveſque de Baſilée & Vicaire Apoſtolique de Nankin & de Corée.

Je ne marqueray point ici à voſtre Alteſſe Sereniſſime, Monſeigneur, les réflexions qu'il y auroit

a Confucius & aux morts zyy rien n’échapc à vos lumières &: à voftre pénétration. Permettez moy feulement d’ajouter un mot d’é~ claireiflcment fur ce que D. Grégoire Lopez dit x qu’il n’eftoit pas en tout de l’opinion des Jefuites. Ce n’eft pas qu’il leur fuft contraire en ce qu’il y a d’elïêntiel dans cette difpute ; qui eft de fçavoir fi Confucius êc les Morts font des Idoles* fi les honneurs qu’on leur rend à la Chine, fuivant les Loix de l’Empire, font un culte religieux * fi ce qu’on met devant leur nom ou leur figure, doit eftre regardé comme un facrifice. Car on voit allez que s’il euft efté en cela du fentiment de ceux d’entre les Dominicains qui faifoient palier les Jefuites pour desfauteurs d’idolâtrie , il n’auroit pasapprouvé la conduite des Jefuitesni fuivi leur exemple: & que s’il euft cru ces Ceremonies fuperftitieufes , il n’auroic pas permis aux Chrétiens qui eftoient fous fa conduite , de les pratiquer. Or il eft confiant , &

rien n'échape à vos lumieres & à voſtre pénetration. Permettez moy ſeulement d'ajoûter un mot d'éclairciſſement ſur ce que D. Gregoire Lopez dit, qu'il n'eſtoit pas en tout de l'opinion des Jeſuites. Ce n'eſt pas qu'il leur fuſt contraire en ce qu'il y a d'eſſentiel dans cette diſpute; qui eſt de ſçavoir ſi Confucius & les Morts ſont des Idoles; ſi les honneurs qu'on leur rend à la Chine, ſuivant les Loix de l'Empire, ſont un culte religieux; ſi ce qu'on met devant leur nom ou leur figure, doit eſtre regardé comme un ſacrifice. Car on voit aſſez que s'il euſt eſté en cela du ſentiment de ceux d'entre les Dominicains qui faiſoient paſſer les Jeſuites pour des fauteurs d'idolatrie, il n'auroit pas approuvé la conduite des Jeſuites ni ſuivi leur exemple: & que s'il euſt cru ces Ceremonies ſuperſtitieuſes, il n'auroit pas permis aux Chrétiens qui eſtoient ſous ſa conduite, de

1 Ëclalrcif fur les honneurs rendus nos adverfaires n’en difconvicnncnt pas , que ce faine homme n'a jamais fait aux Chrétiens aucun fcrupule de ces pratiques , ni avant fon EpifCopat , lorfque tous les Miflionn aires eftanc en prifon à Canton durant la perfecution d 'Tarnquamfen, il adminiftroit prefque feul les Sacremens aux fideles \ ni depuis ce tempslà , lorfqu’cn qualité d’Evefque &: de Vicaire Apftolique, il a eu le pouvoir & l’autorité de défendre ce qu’il auroit regardé comme une impiété &: un facrilege. Bien loin d’inquiéter fur cela les Jefuites ou leurs Chrétiens, il a permis les mefmes chofes à ceux qu’il conduifoit. Je dis plus: lorfque le refped &: la bienféance le demandoient , il alloit luy-même rendre aux Morts les devoirs funèbres dont nous avons parlé. Une conduite fi fuivie & fi uniforme fait alfez voir, que s’il eCtoit d’un fentiment different de celuy des Jefuites, ce n’eftoit que fur Digitized by "Google

nos adverſaires n'en diſconviennent pas, que ce ſaint homme n'a jamais fait aux Chrétiens aucun ſcrupule de ces pratiques, ni avant ſon Epiſcopat, lorſque tous les Miſſionnaires eſtant en priſon à *Canton* durant la perſecution d'*Yamquamſien*, il adminiſtroit preſque ſeul les Sacremens aux fideles; ni depuis ce temps-là, lorſqu'en qualité d'Eveſque & de Vicaire Apſtolique, il a eu le pouvoir & l'autorité de défendre ce qu'il auroit regardé comme une impieté & un ſacrilege. Bien loin d'inquiéter ſur cela les Jeſuites ou leurs Chrétiens, il a permis les meſmes choſes à ceux qu'il conduiſoit. Je dis plus: lorſque le reſpect & la bienſéance le demandoient, il alloit luy-même rendre aux Morts les devoirs funebres dont nous avons parlé.

Une conduite ſi ſuivie & ſi uniforme fait aſſez voir, que s'il eſtoit d'un ſentiment different de ce-

a Confucius & aux Morts 157 des queftions incidentes , qui ne regardoient point le fonds ni l'effentiel de cette controverfe. Autrement ni ces Dominicains dont il parle, ne l'auroient pas traité comme un ennemi de leur Ordre & comme un prophane : ni les Jefuites ne l'auroient pas toujours regardé, ainfi qu'ils ont fait, comme leur pere &: leur proteélcur. Mais c'eft que la diverfité des fentimens fur des queftions problématiques & de peu d'importance, n'empefchoit ni ces Millionnaires • d'avoir pour ce faint homme tout le refpeâ: & toute la fourni ftion qu'ils luy dévoient ; ni cet Evefque de regarder les Je fuites, comme de véritables Miniftres de l'Evangile, qui cnfeignoient aux fideles une doéhine pure &: fainte, &: qui faifoient par tout de grands fruits dans cette milfion. Car c'eft ainfi qu'il en parle dans fes lettres, & entre autres dans celle qu'il écrivit de la Chine le dixiéme de SeptemeDigitized by Google

des queſtions incidentes, qui ne regardoient point le fonds ni l'eſſentiel de cette controverſe. Autrement ni ces Dominicains dont il parle, ne l'auroient pas traité comme un ennemi de leur Ordre & comme un prophane: ni les Jeſuites ne l'auroient pas toûjours regardé, ainſi qu'ils ont fait, comme leur pere & leur protecteur. Mais c'eſt que la diverſité des ſentimens ſur des queſtions problématiques & de peu d'importance, n'empeſchoit ni ces Miſſionnaires d'avoir pour ce ſaint homme tout le reſpect & toute la ſoumiſſion qu'ils luy devoient; ni cet Eveſque de regarder les Jeſuites, comme de veritables Miniſtres de l'Evangile, qui enſeignoient aux fideles une doctrine pure & ſainte, & qui faiſoient par tout de grands fruits dans cette miſſion. Car c'eſt ainſi qu'il en parle dans ſes lettres, & entre autres dans celle qu'il écrivit

The text on this page is estimated to be only 27.69% accurate

ij8 Eclairci f fur les honneurs rendtts bre de l’année 168 6. aux Cardinaux de la mefme Congrégation * où il leur propofe la plufparc de ces Jefuites, comme des fujets qu'il juge dignes de l’Epi fcopat. Je ne vois qu’une feule choie,, Monfeigneur* qui puft diminuer dans l’efprit de Voftre AltelTe la force de ce témoignage. Ce feroit de douter , fi D. Grégoire Lopés eftoit effe&ivement plus' habile dans la connoiflance des livres Chinois par raport à la matière dont nous parlons , que ceux d’entre fes Confrères qui luy étoient oppofez: &c . li le chagrin de fe voir fi maltraité n’auroit point quelque part à la maniéré dont il parle d’eux , lorfqu’il les reprefente comme des novices ou des écoliers en fait de langue r qui détournoient & anéantijfoient en flujieurs endroits le vrai fens des livres de la Philofophie des Chinois , par la fgnif cation prétendue littérale qu'ils leur donnoient en les tra dnifant , fe trompant ainfi eux- mefme s Digifîzed by Google

bre de l'année 1686. aux Cardinaux de la meſme Congregation, où il leur propoſe la pluſpart de ces Jeſuites, comme des ſujets qu'il juge dignes de l'Epiſcopat.

Je ne vois qu'une ſeule choſe, Monſeigneur, qui puſt diminuer dans l'eſprit de Voſtre Alteſſe la force de ce témoignage. Ce ſeroit de douter, ſi D. Gregoire Lopés eſtoit effectivement plus habile dans la connoiſſance des livres Chinois par raport à la matiere dont nous parlons, que ceux d'entre ſes Confreres qui luy étoient oppoſez: & ſi le chagrin de ſe voir ſi maltraité n'auroit point quelque part à la maniere dont il parle d'eux, lorſqu'il les repreſente comme des novices ou des écoliers en fait de langue, *qui détournoient & anéantiſſoient en pluſieurs endroits le vrai ſens des livres de la Philoſophie des Chinois, par la ſignification prétenduë litterale qu'ils leur donnoient en les tra-*

à Confucius & aux Morts. 2 plaijîr y & jet tant les autres dans l'erreur. A ces deux foupçons, Monfeigneur , je pourrais oppofer deux préjugez qui vous paroiftront bien forts. L’un eft que ceux qui auraient intereft de rendre icy fufpe&e la vertu &: la bonne foy de ce Religieux, luy lont la juftice de publier Sue c’eftoit un tres-faint homme, ’une douceur charmante & d’une {implicite merveilleufe : caraétere bien oppofé àceluy qu’il faudrait luy donner pour croire qu’en écrivant à fon Supérieur &: au Vicaire de Jefus-Chrift, il euft voulu trahir fa confcience &: la vérité dans une affaire fi importante. L’autre préjugé eft que D. Grégoire Lopés comme je l’ai déjà remarqué , eftoic Chinois naturel ; qu’il avoir demeure toute fa vie à la Chine? que depuis quarante ans qu’on difputoit fur les*ceremonies du pays, il avoit efté témoin de tout ce qui fedifoit de part & d’autre ? & qu’il eftoic V Digitized by Google

à plaiſir, & jettant les autres dans l'erreur.

A ces deux ſoupçons, Monſeigneur, je pourrois oppoſer deux préjugez qui vous paroiſtront bien forts. L'un eſt que ceux qui auroient intereſt de rendre icy ſuſpecte la vertu & la bonne foy de ce Religieux, luy font la juſtice de publier que c'eſtoit un tres-ſaint homme, d'une douceur charmante & d'une ſimplicité merveilleuſe : caractere bien oppoſé à celuy qu'il faudroit luy donner pour croire qu'en écrivant à ſon Superieur & au Vicaire de Jeſus-Chriſt, il euſt voulu trahir ſa conſcience & la verité dans une affaire ſi importante. L'autre préjugé eſt que D. Gregoire Lopés comme je l'ai déja remarqué, eſtoit Chinois naturel ; qu'il avoit demeuré toute ſa vie à la Chine ; que depuis quarante ans qu'on diſputoit ſur les ceremonies du pays, il avoit eſté témoin de tout ce qui ſe diſoit

The text on this page is estimated to be only 29.98% accurate

i£o Eclaircif. furies honneurs rendu! beaucoup mieux inftruit' de cette matière que ceux de Tes Confrères , qui eftoient du fentiment oppofé aux Jefuites. Ainfi foit qu’on regarde la connoifïànce de la langue Chinoife , d’où dépend la décilion de cette queftion ; foit qu’on fade attention à la matière dont il s’agif* foit, la préemption eft toute entière de fon codé. Mais, Monfeigneur, nous n'en fommes pas réduits à defimples préemptions ou à des préjugez. Vous voyez par la lettre que ce Religieux écrit à la facrée Congreganon , qu il avoir eu ordre de les supérieurs de la Million de la Chine d’écrire fur les points conteftez entre eux &: les Jefuites: & nous apprenons d’une autre lettre qu’il écrivit à fon General le quinziéme de May de Tannée 1684. que c’eft par une délibération commune des Miffionn aires • de fon Ordre qu il fut choifi , comme le plus capable de s’en bien acqui ter. Voici les propres Digïtized'by GôOgïe

beaucoup mieux inſtruit de cette matiere que ceux de ſes Confreres, qui eſtoient du ſentiment oppoſé aux Jeſuites. Ainſi ſoit qu'on regarde la connoiſſance de la langue Chinoiſe, d'où dépend la déciſion de cette queſtion; ſoit qu'on faſſe attention à la matiere dont il s'agiſſoit, la préſomption eſt toute entiere de ſon coſté.

Mais, Monſeigneur, nous n'en ſommes pas reduits à de ſimples préſomptions ou à des préjugez. Vous voyez par la lettre que ce Religieux écrit à la ſacrée Congregation, qu'il avoit eû ordre de ſes Superieurs de la Miſſion de la Chine d'écrire ſur les points conteſtez entre eux & les Jeſuites: & nous apprenons d'une autre lettre qu'il écrivit à ſon Gcneral le quinziéme de May de l'année 1684. que c'eſt par une déliberation commune des Miſſionnaires de ſon Ordre qu'il fut choiſi comme le plus capable de

à Confucius & aux Morts. 161 paroles de cette lettre iidelemenc traduites de l’Efpagnol, Cette refolution eftant prife, (qu'il accepter oit l’Epifcopat & la qualité de Vicaire Apojlolique) on travailla premièrement à procurer la paix , l’union , & la bonne intelligence entre les Peres Millionnaires de noftre Ordre &ceux de la Compagnie de Jefus touchant les disputes, les écrits & les informations pour la Cour de Rome fur certains points , qui regardent le culte & la Religion, par rapport à ce qu’on appelle les temples des do&eurs de la Chine & des Ançeftres. Sur quoy, on conclut que les plus anciens Millionnaires des deux Ordres, quieftoient dans cet Empire, & moi en particulier comme eftant Chinois naturel , fort âgé, Millionnaire depuis quarante ans, qui avec la connoilTançe des carafteres , des livres clalTiques &: des fciençes du pa'is^, avois l’experience de ces fortes d’affaires i nous ferions chacun de nof-, fl a ff a Cf cc t% Cf IC cc cc Cf €% « If Cf (V «1 cc Cf Cf CC «• Digitized by Google

paroles de cette lettre fidelement traduites de l'Eſpagnol.

Cette reſolution eſtant priſe, (*qu'il accepteroit l'Epiſcopat & la qualité de Vicaire Apoſtolique*) on travailla premierement à procurer la paix, l'union, & la bonne intelligence entre les Peres Miſſionnaires de noſtre Ordre & ceux de la Compagnie de Jeſus touchant les diſputes, les écrits & les informations pour la Cour de Rome ſur certains points, qui regardent le culte & la Religion, par rapport à ce qu'on appelle les temples des docteurs de la Chine & des Anceſtres. Sur quoy on conclut que les plus anciens Miſſionnaires des deux Ordres, qui eſtoient dans cet Empire, & moi en particulier comme eſtant Chinois naturel, fort âgé, Miſſionnaire depuis quarante ans, qui avec la connoiſſance des caracteres, des livres claſſiques & des ſciences du païs, avois l'experience de ces ſortes d'af-

lé i Eclair ci f. fur les honneurs rendus » tre cofté nos écrits , nos informations » &: nos manifeftes , dans le deffein de convenir fur ce qu'il y auroit de *» plus certain en ces matières : &: qu'a« prés que j'y aurois fouferit , on re** prefenteroit pour la derniere fois à » fa Sainteté l'eftat des chofes , afin *> qu'il luy pluft marquer à quoy l'on » s'en de voit tenir, & que par ce «•moyen nous vifiions la findes fean« dales que caufoient ces difputes au » grand dommage de plufieurs âmes. •» La chofe s'exécuta comme on l'a9» voit projettée. Je pris fur moy ce » travail , &: j'y donnnay toute l'apMplication que demandoit l'impor»• tance de l'affaire : la regardant com»me mon affaire propre , parce que » je me voyois chargé de la conduite •» des âmes. Mais quelques Religieux » de noftre Ordre &: de noftre Mif' w fion, jeunes gens fans expérience , « venus depuis peu dans cet Empire , »qui n'en fçavoient & qui n'en fça• vent pas mefme encore parler la •» langue, beaucoup moins lire & en» Digitized by Google

» tre coſté nos écrits, nos informations
» & nos manifeſtes, dans le deſſein de
» convenir ſur ce qu'il y auroit de
» plus certain en ces matieres : & qu'a-
» prés que j'y aurois ſouſcrit, on re-
» preſenteroit pour la derniere fois à
» ſa Sainteté l'eſtat des choſes, afin
» qu'il luy pluſt marquer à quoy l'on
» s'en devoit tenir, & que par ce
» moyen nous viſſions la fin des ſcan-
» dales que cauſoient ces diſputes au
» grand dommage de pluſieurs ames.
» La choſe s'executa comme on l'a-
» voit projettée. Je pris ſur moy ce
» travail, & j'y donnnay toute l'ap-
» plication que demandoit l'impor-
» tance de l'affaire : la regardant com-
» me mon affaire propre, parce que
» je me voyois chargé de la conduite
» des ames. Mais quelques Religieux
» de noſtre Ordre & de noſtre Miſ-
» ſion, jeunes gens ſans experience,
» venus depuis peu dans cet Empire,
» qui n'en ſçavoient & qui n'en ſça-

The text on this page is estimated to be only 29.27% accurate

À Confucius & aux Morts. z6$ tendre les livres claïiqucs; jufques- « là qu'un d'eux a quitté la million y «« qu'un autre a voulu en faire au- « tant par dcfefpoir d'apprendre cette « langue: ces Religieux, dis- je , voiant «« que fur certains articles je contredi- « fois ce qu'ont penfé & . écrit quel- «« ques Peres de noftre Ordre, quoi- « que -je l'aye fait par le fcul amour de « la vérité, &: que j'aye prouvé par de « bonnes raifons, par l'ufage, parles « textes mefmes des livres , & par des *« faits de notoriété publique , les cho- « fes que j'ay avancées, &c. « Vous voiez, Monfeigncur, par cette lettre quelle opinion les Pe~ res Dominicains avoient en ce temps- là de la capacité de D. Grégoire Lopés leur confrère, avant qu'il fuft Evefque. Si aujourd'hui pour diminuer l'autorité & la force ile fon témoignage quelqu'un s'a* •vif 'it de i'accufer d'ignorance par rapport à la matière dont il s'agit y n'auroit-on pas raifon de regarder çc qu'il en diroit, comme une deffai* V Digitized by Google

tendre les livres claſſiques ; juſques- «
là qu'un d'eux a quitté la miſſion, «
qu'un autre a voulu en faire au- «
tant par deſeſpoir d'apprendre cette «
langue: ces Religieux, dis-je, voiant «
que ſur certains articles je contredi- «
ſois ce qu'ont penſé & écrit quel- «
ques Peres de noſtre Ordre, quoi- «
que je l'aye fait par le ſeul amour de «
la verité, & que j'aye prouvé par de «
bonnes raiſons, par l'uſage, par les «
textes meſmes des livres, & par des «
faits de notorieté publique, les cho- «
ſes que j'ay avancées, &c. «

Vous voiez, Monſeigneur, par cette lettre quelle opinion les Peres Dominicains avoient en ce temps-là de la capacité de D. Gregoire Lopés leur confrere, avant qu'il fuſt Eveſque. Si aujourd'hui pour diminuer l'autorité & la force de ſon témoignage quelqu'un s'aviſoit de l'accuſer d'ignorance par rapport à la matiere dont il s'agit,

2.É4 Eclairci f fur les honneurs rendus Ç te inventée apres coup & fans raifon, par des gens qui ont intereft à parler ainfide ce grand homme. Mais cette démarche feroit allez inutile , à moins qu'en le condamnant on ne vouluft aulfi condamner le plus grand nombre & les plus confiderables Millionnaires de l'Ordre de faint Dominique , qui jufqu'alors avoient travaillé à la Chi, ne: puifqu'ils ont eu les mefmes idées que D. Grégoire Lopés, &: qu'ils ne le font pas moins déclarez que luy pour le fentiment &: la pratique des Jefuites. Pour en eftre perfuadé , Monfeigneur , il ne faut que jetter les yeux Fur les Réponfes du Pere Jean de Paz, edebre Dominicain de Manille. Ei37 +* les font dans la fécondé partie de U Vejfenfe des nouveaux Chrétiens & , , des MiJJionnaires de la Chine. Ce Dominicain eltoit un habile Théologien, qui s'eftoit diftingué par fon érudition dans l'Univerfité de Manille, dont il avoic efté deux fois Recteur Digitized by Google

te inventée aprés coup & ſans raiſon, par des gens qui ont intereſt à parler ainſi de ce grand homme.

Mais cette démarche ſeroit aſſez inutile, à moins qu'en le condamnant on ne vouluſt auſſi condamner le plus grand nombre & les plus conſiderables Miſſionnaires de l'Ordre de ſaint Dominique, qui juſqu'alors avoient travaillé à la Chine: puiſqu'ils ont eu les meſmes idées que D. Gregoire Lopés, & qu'ils ne ſe ſont pas moins declarez que luy pour le ſentiment & la pratique des Jeſuites.

Pour en eſtre perſuadé, Monſeigneur, il ne faut que jetter les yeux ſur les Réponſes du Pere Jean de Paz, celebre Dominicain de Manille. Elles ſont dans la ſeconde partie *de la Deffenſe des nouveaux Chrétiens & des Miſſionnaires de la Chine*. Ce Dominicain eſtoit un habile Theologien, qui s'eſtoit diſtingué par ſon

Page 314.

érudition dans l'Univerſité de Ma-

à Confucius & aux Morts. ±6$ rteur. Il efloit confulté non lèulc^ • ment des Philippines , où il demeu' roit, mais encore de 'tout l'Orient * les Vicaires Apoftoliques de Siam, du Tonquin &: de la Cochinchine s'adrefloient fouvenc à lüy. On le conlideroit dans fon Ordre comme un homme du premier mérité , & il en avoit rempli les plus conliderablés emplois. Car il avoit gouverné * le fameux Couvent de Paint Thomas d'Aquin de Manille 3 $c mefme toute la Province avec beaucoup de Tagefle. Comme tous les Dominicains qui alloient à laChinc, parte ienc des Philippines, ils yavoienc toutes leurs correfpondances : ils y envoyoient tous leurs mémoires Sc toutes leurs relations ; & ceux d'entre eux qui quittoient cette Million , fe reriroient ordinairement à Manille. '^infi il n'y avoit pas de lieu au incfedc/où l'on fuft mieux inftruit de ce qvn le palfoit à la Chine; & fur tout dès difputes dont il s'agit. Le Perede Paz en avoit une parfaite Tome III, I M \ Digitized by Google

teur. Il eſtoit conſulté non ſeulement des Philippines, où il demeuroit, mais encore de tout l'Orient; & les Vicaires Apoſtoliques de Siam, du Tonquin & de la Cochinchine s'adreſſoient ſouvent à luy. On le conſideroit dans ſon Ordre comme un homme du premier merite, & il en avoit rempli les plus conſiderables emplois. Car il avoit gouverné le fameux Couvent de ſaint Thomas d'Aquin de Manille, & meſme toute la Province avec beaucoup de ſageſſe. Comme tous les Dominicains qui alloient à la Chine, partoient des Philippines, ils y avoient toutes leurs correſpondances: ils y envoyoient tous leurs memoires & toutes leurs relations; & ceux d'entre eux qui quittoient cette Miſſion, ſe reriroient ordinairement à Manille. Ainſi il n'y avoit pas de lieu au monde où l'on fuſt mieux inſtruit de ce qui ſe paſſoit à la Chine; & ſur tout des diſputes dont il s'agit. Le

The text on this page is estimated to be only 28.08% accurate

JDÉfenJe n îles nouveaux M Chrétiens u a. fart. M U n .0» 11 » f* \ P P « ai 9» *1 II J» £ ±66 Eclnncif. fur ies honneurs rendus connoiflance , & il avoit vu tout ce que les deux partis avoient écrit fur cette importante queftion. Voici comme il s'en explique aux Millionnaires Dominicains du ïonquin , qui Favoient confulté fur leurs doutes. Je tiens pour conftant, dit-il, qu'on ne regarde point Confucius comme un Dieu dans leTonquin, au moins félon l'idée du public. Ce qui m'en fait juger ainli, eft que dans la Chine , où ce Philofophe a vefcu , où fa doctrine a toujours elfe, comme elle cft encore aujourd'hui en plus grande eftime que par tout ailleurs , &: d'où elle s'eft répandue dans leTonquin aufli-bien que dan-s les Provinces voifines : à la Chine , dis-je , on ne lui attribue néanmoins ni la divinité, ni aucune puiffance plus qu'humaine, foivant la créance commune de ceux du pays. C'eft ce que j'ai fçeu avec certitude par plufieurs relations des Religieux de noftre Ordre ; qui demeurent dans ce Roiaume-là. Car il§ ;

connoiſſance, & il avoit vû tout ce que les deux partis avoient écrit ſur cette importante queſtion. Voici comme il s'en explique aux Miſſionnaires Dominicains du *Tonquin*, qui l'avoient conſulté ſur leurs doutes.

Défenſe des nouveaux Chrêtiens 2. part. page 324.

» Je tiens pour conſtant, dit-il, » qu'on ne regarde point Confucius » comme un Dieu dans le Tonquin, » au moins ſelon l'idée du public. Ce » qui m'en fait juger ainſi, eſt que » dans la Chine, où ce Philoſophe a » veſcu, où ſa doctrine a toûjours eſté, » comme elle eſt encore aujourd'hui » en plus grande eſtime que par tout » ailleurs, & d'où elle s'eſt répanduë » dans le Tonquin auſſi-bien que dans » les Provinces voiſines : à la Chine, » dis-je, on ne lui attribuë néanmoins » ni la divinité, ni aucune puiſſance » plus qu'humaine, ſuivant la créance » commune de ceux du pays.

» C'eſt ce que j'ai ſçeu avec certi- » tude par pluſieurs relations des Re-

The text on this page is estimated to be only 28.71% accurate

à Confucius & aux Morts. ï6y afl'eurent en premier lieu que quand m *es Chrétiens proteftent en prcfen- «* ce des :Gentils -qu’ils ne reconnoif- « fent Confucius ni comme un Dieu, « * ni comme aianc aucun pouvoir, mais « Simplement comme un Docteur « qu’ils honorent, ccux-cy les écoutent « fans s’offenfer d’un tel difeours. * En fécond lieu on trouve dans « ces Relations de nos Religieux de la Chine, qu’un Néophite .ayant un * jour protefté en prefence de.:plu- <• ficurs Infidelles , qu’il ne précendoit « rendre à Confucius que ce qu’un « difciple rend à fon maillre, &:non * pas l’honorer comme fi c’eiloit un «* Dieu, ou qu’il puft quelque chofe: k à ce ^difeours les Chinois éclatant w de rire, Penfez- vous donc , lui di- « rent-ils, qu'aucun de nous attribué rien * de tout cela aConfucius ÎNous fçavons * fljfezj que défi oit un homme comme « nous autres : & fi nous lui rendons « nos refpeffs , c'efi fimplement comme fies difciple s a leurmaiftre , en vue de U * do Urine excellente qu'il mus a Uijfcet .• M ij ' ' * Digitized by Google

aſſeurent en premier lieu que quand « es Chrétiens proteſtent en preſen- « ce des Gentils qu'ils ne reconnoiſ- « ſent Confucius ni comme un Dieu, « ni comme aiant aucun pouvoir, mais « ſimplement comme un Docteur « qu'ils honorent, ceux-cy les écoutent « ſans s'offenſer d'un tel diſcours. «

En ſecond lieu on trouve dans « ces Relations de nos Religieux de la « Chine, qu'un Néophite ayant un « jour proteſté en preſence de plu- « ſieurs Infidelles, qu'il ne prétendoit « rendre à Confucius que ce qu'un « diſciple rend à ſon maiſtre, & non « pas l'honorer comme ſi c'eſtoit un « Dieu, ou qu'il puſt quelque choſe: « à ce diſcours les Chinois éclatant « de rire, *Penſez-vous donc*, lui di- « rent-ils, *qu'aucun de nous attribuërien* « *de tout cela à Confucius? Nous ſçavons* « *aſſez que c'eſtoit un homme comme* « *nous autres: & ſi nous lui rendons* « *nos reſpects, c'eſt ſimplement comme* «

I à68 'Eclmnif. fur les honneurs rendu* > Enfin les mefmes Religieux râpai portent que fi quelque Chrétien du > nombre des gens de Lettres ne fe * *» trouve pas félon la ^couftume pour .»» faire ces inclinations profondes devant le nom de Confucius , les Gen*> tils à la vérité l'aççufent d'eftre in» grat envers leur maiftre , mais non .» pas d'avoir peu de religion, ni d'ef> tre finfidéle félon les principes de *» leurfede. *> - A quoy il faut ajouter que les *> fijavans de la Chine Infidèles font « » ordinairement profeftion d'Athéïf•> me, ne reconnoifl'ant aucune fubfiance '’ni aucune vertu que celles qui tombent fous les fens.: de mèf- • » me 'que les Sadducéens qui nioient « la refurredion j & qui n'admettoient y t ni Anges ni efprits. -Or il n'eft pas y» poifible qu'eftant dans cette perfuafion , ils croyent que Confucius , * qui eft mort depuis long-temp s , ou y» que fon aine foit en état de leur faire du bien , ni qu'ils efperenc de luj £ quelque ehofe5 r - A v. . v:'i* i 1 14 V * • i by Got)gle

» Enfin les meſmes Religieux rap-
» portent que ſi quelque Chrétien du
» nombre des gens de Lettres ne ſe
» trouve pas ſelon la couſtume pour
» faire ces inclinations profondes de-
» vant le nom de Confucius, les Gen-
» tils à la verité l'accuſent d'eſtre in-
» grat envers leur maiſtre, mais non
» pas d'avoir peu de religion, ni d'eſ-
» tre infidéle ſelon les principes de
» leur ſecte.

» A quoy il faut ajoûter que les
» ſçavans de la Chine Infidéles font
» ordinairement profeſſion d'Athéiſ-
» me, ne reconnoiſſant aucune ſub-
» ſtance ni aucune vertu que celles
» qui tombent ſous les ſens: de meſ-
» me que les Sadducéens qui nioient
» la reſurrection, & qui n'admettoient
» ni Anges ni eſprits. Or il n'eſt pas
» poſſible qu'eſtant dans cette perſua-
» ſion, ils croyent que Confucius,
» qui eſt mort depuis long-temps, ou
» que ſon ame ſoit en état de leur faire

The text on this page is estimated to be only 25.63% accurate

a Confucius & aux Morts. 169 Puis donc que ceux qui s’atta- « chent particulièrement à honorer «« ConfùciuS, & qui entrent pour cet « effet dans ce qui s’appelle fontem- <« pie ou fa falle, font des gens de « Lettres Y c’eff une confequence neceflaire dé dite que , fuivant le fentimeiit public des Chinois,; il n’eft « regardé ni comme Dieu ni comme «c revcftu d’aucun pouvoir: ceux- mef- «*; mes à’ qui il appartient proprement « de le révérer, ne rcconnoiffent en <« lui* rien de femblable. > . Quelques pages apres, lePerede Paz ajoute que ce qu’il vient de dire, qu a' la Chine on; n’attribuë à' Confucius ni la divinité ni aucun pouvoir, il le dit félon le commua Md. f*£irapport des Minif res de l Evangile > 32°' qui font â la, Chine. Il parle de ceux de foi! Ordre qu’il a voit déjà citez. Et ailleurs fur la feptiéme deman.de touchant lé culte des Anççftreç;, fçavoir s’il n’y avoit point d’idola-* trie dans les honneurs qu’on rend ces petits tableaux,, où font égr.içs » M iij Digitized by Google

Puis donc que ceux qui s'attachent particulierement à honorer « Confucius, & qui entrent pour cet « effet dans ce qui s'appelle ſon temple ou ſa ſalle, ſont des gens de « Lettres; c'eſt une conſequence neceſſaire de dire que, ſuivant le ſentiment public des Chinois, il n'eſt « regardé ni comme Dieu ni comme « reveſtu d'aucun pouvoir: ceux-meſmes à qui il appartient proprement « de le réverer, ne reconnoiſſent en « lui rien de ſemblable. «

Quelques pages aprés, le Pere de Paz ajoûte que ce qu'il vient de dire, qu'à la Chine on n'attribuë à Confucius ni la divinité ni aucun pouvoir, il le dit *ſelon le commun rapport des Miniſtres de l'Evangile, qui ſont à la Chine.* Il parle de ceux de ſon Ordre qu'il avoit déja citez. Et aillcurs ſur la ſeptiéme demande touchant le culte des Anceſtres, ſçavoir s'il n'y avoit point d'idola- *Ibid. pag. 329.*

The text on this page is estimated to be only 27.71% accurate

2,70 EclairciJ ? furies honneurs rendus' leurs noms; parce que les Payens, difoit-on, svimaginent que les âmes des défunts s’y trouvent réellement prefentes ,riFtémoigne ne croûte nultbid. jtsj. lement le- fait. Poutmoy;7 dit-il , je fuis convaincu que ces Payerrs ne croyent • pas ce U non plus^que les chrétiens , ou '• qu'au moins ce rieflyas leur commune opinion. Car , pour fuit-il , puifque Ik . ' plufp art prétendent que les âmes ne font ' ni des efprits nï des eftres immortels , comment pourroient-ils croire qu’ apres . <’■ la mort du corps elles fujfent encore dans ces tableaux ? Ce que je dois faire ici remarquer à Voftre Alteflè Séreniflime-, Monfeigneur , c’eft qu’il ne s’agrt pas feulement du fuffrage particulier , de ce fameux Dominicain , qui feroit d’un grand poids , eftant auffi éclairé & auffi inftruit qu’il l’ef‘ toit, mais du fuffiage commun des rMiffionnaires de fon Ordre , corrr; me il l’alfeure luy-mémc. Le témoignage de cet habile Docteur eft d’une autorité d’autant plus grau* Digitized by Google

leurs noms; parce que les Payens, diſoit-on, s'imaginent que les ames des defunts s'y trouvent réellement preſentes, il témoigne ne croire nullement le fait. *Pour moy*, dit-il, *je ſuis convaincu que ces Payens ne croyent pas cela non plus que les Chrétiens, ou qu'au moins ce n'eſt pas leur commune opinion. Car*, pourſuit-il, *puiſque la pluſpart prétendent que les ames ne ſont ni des eſprits ni des eſtres immortels, comment pourroient-ils croire qu'aprés la mort du corps elles fuſſent encore dans ces tableaux?*

Ibid. 362.

Ce que je dois faire ici remarquer à Voſtre Alteſſe Séreniſſime, Monſeigneur, c'eſt qu'il ne s'agit pas ſeulement du ſuffrage particulier, de ce fameux Dominicain, qui ſeroit d'un grand poids, eſtant auſſi éclairé & auſſi inſtruit qu'il l'eſtoit, mais du ſuffrage commun des Miſſionnaires de ſon Ordre, comme il l'aſſeure luy-même. Le té-

The text on this page is estimated to be only 29.68% accurate

, a Confucius & aùx Morfs. ijt de, qu’il avoit lcû & examiné les Relations' des Dominicains , qui efroient dans des fentimens contraires aux Jefuites^ & les mémoires de ceux qui leur eftoient favorables ; &: que c’eftoit fur ces pièces authentiques, qu’il avoit prononcé en faveur de ces derniers, comine on n’en peut douter , apres ce que je viens de dira Il faut donc que le Perc de Paz ait regardé ceux qui eftoient oppofeZ .aux Jefuites , comme des gens qui ne meritoient pas qti’ori fift attention à ce qu’Is difôient: - puifque, làns y avoir aucun égard , il a tenu pour conftant ce que les défenfeurs des Jefuites foûtenoierrt'. Or il eft évident que fi p’arrni les auteurs- de Ces relations, -le Perc de Paz en' avoit connu quelques-uns qui eufienc eu l'a réputation- d’eftre allez habiles , pour balancer l’ailto* vité du parti contraire y- il n’auroic pas dit abfolument & fans reftridion, commeilafait, que ce qu'ils* ooinbattoient eft une chofe certain U iiij .

Digitized by Google

de, qu'il avoit leû & examiné les Relations des Dominicains, qui eſtoient dans des ſentimens contraires aux Jeſuites, & les memoires de ceux qui leur eſtoient favorables ; & que c'eſtoit ſur ces pieces authentiques, qu'il avoit prononcé en faveur de ces derniers, comme on n'en peut douter, aprés ce que je viens de dire. Il faut donc que le Pere de Paz ait regardé ceux qui eſtoient oppoſez aux Jeſuites, comme des gens qui ne meritoient pas qu'on fiſt attention à ce qu'ls diſoient : puiſque, ſans y avoir aucun égard, il a tenu pour conſtant ce que les défenſeurs des Jeſuites ſoûtenoient.

Or il eſt évident que ſi parmi les auteurs de ces relations, le Pere de Paz en avoit connu quelques-uns qui euſſent eu la reputation d'eſtre aſſez habiles, pour balancer l'autorité du parti contraire ; il n'auroit pas dit abſolument & ſans reſtriction, comme il a fait, que ce qu'ils

The text on this page is estimated to be only 28.89% accurate

ir/i Eclùrcif.fur les honneurs rendus • | ne & inconteftable. Il faut doue que ce Pere fuft perliiadé , aulfirbien que D . Grégoire Lopez , . que ces M i f~ . fionnaires: oppofez aux- féntimens des Jefuites n*a voient ni- l'éxperience ni la capacité requifcj. pour rendre mefrne l.cur opinion problable? &: que c'eftoit des gens quicondamnoient ce qu'ils n'entendoient pas. Au refte le Pere de Paz n'eft point le fenl garent qu'on ait de ce fait important. Le Révérend Pere Dominique de faint Pierre , autrement dit Sarpetri , fameux Millionnaire delà Chine , eft un témoiç irréprochable, que le plus grand' nombre des Peres Dominicains de la Chine a efté du fentiment des Jefuites fur ce qui regarde Confucius & les Morts. Son témoignage eft décilif. ; On en peut juger par ce que j'en vais dire. Durant la per/ecution àlYajnquumJien ce Religieux fut relégué à Canz64u ton avec les autres Millionnaires... ^ On les mit tous dans la mai fon des

Digitized by Google

ne & inconteſtable. Il faut donc que ce Pere fuſt perſuadé, auſſi-bien que D. Gregoire Lopez, que ces Miſſionnaires oppoſez aux ſentimens des Jeſuites n'avoient ni l'experience ni la capacité requiſe; pour rendre meſme leur opinion problable; & que c'eſtoit des gens qui condamnoient ce qu'ils n'entendoient pas.

Au reſte le Pere de Paz n'eſt point le ſeul garent qu'on ait de ce fait important. Le Reverend Pere Dominique de ſaint Pierre, autrement dit Sarpetri, fameux Miſſionnaire de la Chine, eſt un témoin irréprochable, que le plus grand nombre des Peres Dominicains de la Chine a eſté du ſentiment des Jeſuites ſur ce qui regarde Confucius & les Morts. Son témoignage eſt déciſif. On en peut juger par ce que j'en vais dire.

Durant la perſecution d'*Yamquamſien* ce Religieux fut relegué à *Can-*

à Confucius & mx Uôrts: 17$: Jefuites , où on les tint enfermez pendant cinq oufix ans. Durant un fi long fé jour, ils firent entre eux diverfes Conférences fur les affaires de leurs millions. Le Pere de faint Pierre , qui s’y trouvoit avec les Pe- - ^ ' jres Navarette &: Léonardifes Con- ^ freres propofa la queftion qui regarde les honneurs qu’on rend à Confucius & aux Morts. > On dis puta , & l’on paria beaucoup fur cette matière. - Enfin apres une Ion-gue difeuffion , de vingt- trois qu’ils » cftoient, vingt conclurent que le parti le plus fage' qu’on pou voie: prendre eftoit de s’en tenir aux réponfes que la facrée Congrégation : avoir données en 1656. fur les de-mandes du Pere Martini Jefuite , > & que le Pape Alexandre VII. avoir: approuvées.- / ' Par ces réponfes on permettoic aux Néophytes l’ufage des cérémonies , dont nous parlons. Le Pere Navarrette Dominicain fe déclara1 contre ce fentiment j &: apres l’avob;: M-ï'
Digitized by Google

Jeſuites, où on les tint enfermez pendant cinq ou ſix ans. Durant un ſi long ſéjour, ils firent entre eux diverſes Conferences ſur les affaires de leurs miſſions. Le Pere de ſaint Pierre, qui s'y trouvoit avec les Peres Navarette & Léonardi ſes Confreres, propoſa la queſtion qui regarde les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts. On diſputa, & l'on parla beaucoup ſur cette matiere. Enfin aprés une longue diſcuſſion, de vingt-trois qu'ils eſtoient, vingt conclurent que le parti le plus ſage qu'on pouvoit prendre eſtoit de s'en tenir aux réponſes que la ſacrée Congregation avoit données en 1656. ſur les demandes du Pere Martini Jeſuite, & que le Pape Alexandre VII. avoit approuvées.

Par ces réponſes on permettoit aux Néophytes l'uſage des céremonies, dont nous parlons. Le Pere Navarrette Dominicain ſe declara

The text on this page is estimated to be only 28.98% accurate

r 2,74 'Eclalrcif. fttr les honneurs rendus long-temps combattu de vive voix il acquielça enfin , * & ligna cet article comme les autres. Mais enfüite s’eftant apparemment laifi'é perluader par le P. Antoine de Ste Marie Francifcain qui n’avoit pas •voulu ligner , il le mit a propofer de nouvelles difficultez. Cela donna lieu à de nouveaux écrits. Le Pere Brancati Jefuite, l’un des plus anciens Millionnaires de la Chine en fit un fi lblide& fi convaincant , que le Pere Navarrette ouvrit les yeux à la1 vérité , & le rendit. Il alla trouver le Pere Antoine de Go vea Vice - Provincial des Jefuites > & aprés^ lui avoir avoüé de bonne foy que la folidité des raifôns du Pere Brancati l’avoit perfuadé^ il fur mk en main le jour mefme l'Acte fuivant. 1 a L'original de cette foufcripùoc eft à Rome ic a eflè produit au piocéî. f x . - * * bigtized by Google

long-temps combattu de vive voix il acquieſça enfin, * & ſigna cet article comme les autres. Mais enſuite s'eſtant apparemment laiſſé perſuader par le P. Antoine de Ste Marie Franciſcain qui n'avoit pas voulu ſigner, il ſe mit à propoſer de nouvelles difficultez. Cela donna lieu à de nouveaux écrits. Le Pere Brancati Jeſuite, l'un des plus anciens Miſſionnaires de la Chine en fit un ſi ſolide & ſi convaincant, que le Pere Navarrette ouvrit les yeux à la verité, & ſe rendit. Il alla trouver le Pere Antoine de Govea Vice-Provincial des Jeſuites, & aprés lui avoir avoüé de bonne foy que la ſolidité des raiſons du Pere Brancati l'avoit perſuadé, il lui mit en main le jour meſme l'Acte ſuivant.

* L'original de cette ſouſcription eſt à Rome & a eſté produit au procés.

The text on this page is estimated to be only 26.80% accurate

4 Confucius & aux Morts . ijf ACTE donné au Pere Antoine de Govea Je* fuite>Vice~Provincial de la chine , ■ par le Rcverend Pere Dominique N avant te Supérieur des Religieux „ Dominicains , prifonniers pour l* Boy a Canton en i ' r M O n: Reverend Pere,\ - » Gomme voftrc Paternité fera peut-eûre bien aife de communiquer cette affaire an Reverend Pere '♦ Vifiteur, je mets icy par écrit ce que je vous- en ay dit aujourd'huy de vi- *•* vevoix : fçavoir que pour ce qui regarde les Morts r\es écriteaux* & les cérémonies funèbres r nous fuivrons «• au pied de la lettres fans nous en éloi- *» gner d'un feul point T, tout ce qui fut 4 arrefté dansd'aflembléc de vos Peres^** qui fe tint à fiam-tcheeu , au mois 4 d'Avril de l'année 1641. A l'égard de Confucius nous permettrons ce *5 qvie vos Peres permettent de prati- 4 MVj;

ACTE

donné au Pere Antoine de Govea Jeſuite, Vice-Provincial de la Chine, par le Reverend Pere Dominique Navarette Superieur des Religieux Dominicains, priſonniers pour la Foy à Canton en 1669.

MON Reverend Pere,

Comme voſtre Paternité ſera peut-eſtre bien aiſe de communiquer cette affaire au Reverend Pere Viſiteur, je mets icy par écrit ce que je vous en ay dit aujourd'huy de vive voix : ſçavoir que pour ce qui regarde les Morts, les écriteaux, & les ceremonies funebres, nous ſuivrons au pied de la lettre, ſans nous en éloigner d'un ſeul point, tout ce qui fut arreſté dans l'aſſemblée de vos Peres, qui ſe tint à *Ham-tcheou*, au mois d'Avril de l'année 1642. A l'égard de Confucius nous permettrons ce

'Eclair cl f. fur les honneurs rendus » quer en retranchant les deux cérc•> monies folennelles que la Compa-s 9> gnie ne permet pas non plus. Et afin : » que tout fe pafte dans un efprit » de charité, & que l'on voye que}> nous Tommes dans les mefmes fen->» timens , il Tcmble qu'il eft à propos » de fpécifier tout cecy dans l'accord . 9» que nous faifons. 9» Pour les noms Chinois de Cham - ■* »> ti bc des Efprits , eftant afleurez que £ la chofe a efté propofée à:voftre~ 4» Reverend Pere General, & comme » je crois auffi à la Tacrée Congréga» tion de la Propagation de la Foy , , •» nous en attendrons la réponfç : bc. * jufqu'à ce qu'elle Toit venue;, nous * nous conformerons à ce qui a efté » réglé parmi vous.. Si vous jugez » à propos de changer, nous clian-' » gérons auflî , ou nous éviterons de * parler de ces matières : du moins fi a nous en parlons , ce fera de telle ma- u niere, qu'il n'en arrivera point de f» trouble. Que s'il Te prefente à l'a-t venir, quelques nouvelles difficuta

» quer en retranchant les deux céré-
» monies ſolennelles que la Compa-
» gnie ne permet pas non plus. Et afin
» que tout ſe paſſe dans un eſprit
» de charité, & que l'on voye que
» nous ſommes dans les meſmes ſen-
» timens, il ſemble qu'il eſt à propos
» de ſpécifier tout cecy dans l'accord
» que nous faiſons.

» Pour les noms Chinois de *Cham-*
» *ti* & des Eſprits, eſtant aſſeurez que
» la choſe a eſté propoſée à voſtre
» Reverend Pere General, & comme
» je crois auſſi à la ſacrée Congréga-
» tion de la Propagation de la Foy,
» nous en attendrons la réponſe: &
» juſqu'à ce qu'elle ſoit venuë, nous
» nous conformerons à ce qui a eſté
» reglé parmi vous. Si vous jugez
» à propos de changer, nous chan-
» gerons auſſi, ou nous éviterons de
» parler de ces matieres: du moins ſi
» nous en parlons, ce ſera de telle ma-
» niere, qu'il n'en arrivera point de
» trouble. Que s'il ſe preſente à l'a-

â Confucius & aux Morts, v/yf teZy.on ne terminera rien fans Fa- « • voir propofé auparavant à celuy « * qui fera pour lors Vice - Provincial « * de cette Milfion. Par ce moyen tou- <* * tes- chofcs pourront s'açcomoder «** à l'amiable &: fans bruit. Plaife à ** Noftre- Seigneur de conferver vô- «/ tre Paternité , comme je le fouhai- « * te, & que ce foit avec un grand pro- « grez & avec un grand accroilfement « de la Million. Ce z^. de Septembre <t ' l'année 1669* ■ • « • Le tres4iumblc lerviteuf •* devoftre Paternité F. D O M INI QJl E N A V A R R E T T EJ Cette démarche du Pere Na var-*rette donna de la joye aux Jefui-teso: dans l'cfperance que tous les* Millionnaires citant du mefme fen- timent , agiroient de concert , & tra-> vailleroient avec une nouvelle ar- deur au falut des âmes. Quoy qu'ils • , fulfent dix - neuf Jefuites dans la .v prifon de Canton , -aucun d'eux n a*'-

tez, on ne terminera rien ſans l'avoir propoſé auparavant à celuy qui ſera pour lors Vice-Provincial de cette Miſſion. Par ce moyen toutes choſes pourront s'accomoder à l'amiable & ſans bruit. Plaiſe à Noſtre-Seigneur de conſerver vôtre Paternité, comme je le ſouhaite, & que ce ſoit avec un grand progrez & avec un grand accroiſſement de la Miſſion. Ce 29. de Septembre de l'année 1669.

Le tres-humble ſerviteur
de voſtre Paternité F.
DOMINIQUE
NAVARRETTE.

Cette démarche du Pere Navarrette donna de la joye aux Jeſuites, dans l'eſperance que tous les Miſſionnaires eſtant du meſme ſentiment, agiroient de concert, & travailleroient avec une nouvelle ardeur au ſalut des ames. Quoy qu'ils fuſſent dix-neuf Jeſuites dans la

The text on this page is estimated to be only 26.08% accurate

iyÇ- Eèlairc'if fur {es honneurs tendus ' Voie- entendu parler de l’affemblée de Fî'amt-chcou, que citoit le Pere - Navarrette , ni'des refolutions qu’on y avoit pri fes Le Pere de Govea chercha inutilement l’Aéte de cette aflemblée dans les archives de la Compagnie, il ne l’y trouva point* > Ainfi il pria le Pere Navarrette de ; vouloir bien - le luy communiquer. Ge Pere le fit , voicy la traduction ' de la copie Efpagnok qu’il luy donna, ajoutant qu’il en avoit une en Portugais j mais qu’il avoit des rainions pour ne la pas montrer. CO P.l B ~0e quelques points arreftez, dans unê " Affemhlêe des Peres de la Compagnie de Je fus en' là ville de Ham~ tcheou. Capitale de là province dé Chekiam au mais d' Avril de l'an-* née 1642; ' » Ij N a délibéré fiir ce ‘qurregar* *• dè les défunts , fur le Tiao , &C fur les *» Complimcns de condoléance,. qui1 ÊoOgU

voit entendu parler de l'aſſemblée de *Hamt-cheou*, que citoit le Pere Navarrette, ni des reſolutions qu'on y avoit priſes Le Pere de Govea chercha inutilement l'Acte de cette aſſemblée dans les archives de la Compagnie, il ne l'y trouva point. Ainſi il pria le Pere Navarrette de vouloir bien le luy communiquer. Ce Pere le fit, & voicy la traduction de la copie Eſpagnole qu'il luy donna, ajoûtant qu'il en avoit une en Portugais; mais qu'il avoit des raiſons pour ne la pas montrer.

COPIE

De quelques points arreſtez dans une Aſſemblée des Peres de la Compagnie de Jeſus en la ville de Hamtcheou, Capitale de la province de Chekiam au mois d'Avril de l'année 1642.

» ON a déliberé ſur ce qui regarde les défunts, ſur le *Tiao*, & ſur les

The text on this page is estimated to be only 28.52% accurate

~àr Confucius'& aux Morts ; 279' font en ufage parmi les Chinois à la mort de leurs amis^- Le ferrtiment .des Peres a efté que nous femmes-»' ,:tous obligez d’expliquer nettement -* aux Catéchumènes certaines cho: fes y qui' font des abus & desfuper- «•* ftitionsmanifeftes , comme font cel- « les-cy m®; Offrirdes prières aux Ido-« les. i°. Tirer au fort devant le cer- « * ©iieil des. morts. 30: Leur deman- -«•der fecours pour foy , pour fes en- « fans. & fes petits fils,. ou fupipofer qu’ils foient en eftat de le donner. -« ■4?.. Croire que leurs âmes fetrou--* vent dans les petits tableaux, où •« leurs noms font écrits, & non pas -« en paradis ou en enfer. 5°-. Leur o£frir des viandes s’imaginant que Weesamesengouftentj.ou qu’elles fe *• repaiflènt de la fumée qui en fort , *- . ©u de celle des parfums. 6^ Brufler de la monoye de papier doré, & * chofes. femblables, comme fi ce- « la pouvoit’ leur fervir dans, fautre « fnonde. Le paice que ce font-là autant »

Digitized by Google A

ſont en uſage parmi les Chinois à la
mort de leurs amis. Le ſentiment
des Peres a eſté que nous ſommes
tous obligez d'expliquer nettement
aux Catechuménes certaines cho-
ſes, qui ſont des abus & des ſuper-
ſtitions manifeſtes, comme ſont cel-
les-cy : 1°. Offrir des prieres aux Ido-
les. 2°. Tirer au ſort devant le cer-
oüeil des morts. 3°. Leur deman-
der ſecours pour ſoy, pour ſes en-
fans & ſes petits fils, ou ſuppoſer
qu'ils ſoient en eſtat de le donner.
4°. Croire que leurs ames ſe trou-
vent dans les petits tableaux, où
leurs noms ſont écrits, & non pas
en paradis ou en enfer. 5°. Leur of-
frir des viandes, s'imaginant que
ces ames en gouſtent, ou qu'elles ſe
repaiſſent de la fumée qui en ſort,
ou de celle des parfums. 6° Bruſler
de la monoye de papier doré, &
choſes ſemblables, comme ſi ce-
la pouvoit leur ſervir dans l'autre
monde.

The text on this page is estimated to be only 27.94% accurate

iSo £ cl air ci f fur les honneurs rendus' V d’erreurs évidentes }/ nous > Tommes »,< obligez' de les détromper", &; de >,»' leur faire 'entendre qu’on ne leur „ permet Amplement que les civilités «•>’& les cérémonies de pure police,. établies pour marquer l’obeïflance >, &; le refpect qu’on doit à fes parens w comme s’ils vivoient encore jainû qu’ils l’expliquent eux - mefmes w dans leurs livres : s il su juvdm ju su ■ *»- fïen. • Au regard des complimens de •*r condoléance, l’avis des Peres a efté1 1 «a» --qu’on les peut permettre de la ma<niere qu’ils fe pratiquent,, comme ir- on l’a fait jufqu’icy . Quelques-uns ** ont dit qu’il ne les falloir permettre, *>- que quand on ne pourroit pas fai*» re autrement ; mars que s’il y avoit quelque fujet de douter, nous de« vions toujours tafeher d’introduiir re,. autant qu’il fera polfible , les èr couftumes de l’Europe , & les lubfti*>- tuer à celles de la Chine. +■ Pour le ri ao , qui confiée à a c* *» compagner les complimens de couh: , Googli

» d'erreurs évidentes, nous ſommes
» obligez de les détromper, & de
» leur faire entendre qu'on ne leur
» permet ſimplement que les civilitez
» & les céremonies de pure police,
» établies pour marquer l'obéïſſance
» & le reſpect qu'on doit à ſes parens
» comme s'ils vivoient encore; ain-
» ſi qu'ils l'expliquent eux-meſmes
» dans leurs livres: *sïi sù jú vàm jû sú*
» *çien.*

» Au regard des complimens de
» condoléance, l'avis des Peres a eſté
» qu'on les peut permettre de la ma-
» niere qu'ils ſe pratiquent, comme
» on l'a fait juſqu'icy. Quelques-uns
» ont dit qu'il ne les falloit permettre,
» que quand on ne pourroit pas fai-
» re autrement; mais que s'il y avoit
» quelque ſujet de douter, nous de-
» vions toûjours taſcher d'introdui-
» re, autant qu'il ſera poſſible, les
» couſtumes de l'Europe, & les ſubſti-
» tuer à celles de la Chine.

» Pour le *Tiẽ*, qui conſiſte à ac-

a Confucius & dus Morts. ■ i8r ' doléance , de parfums & de bou-
*' gies avec de profondes reverenees *»-f devant le défunt &: devant fes
pro- « ■ chesj .l'avis commun a elté qu'on « le pouvoir permettre aux Chré-
« • tiens , comme on a fait par le pâlie. « Quelques Peres ont dit qu'il falloit
en ufer avec circonfpeclion , & que , « quand on ne pourra pas s'en difpen-
« * fer, -il vaudra mieux pour Tordinai- <* 4 re , fur tout fi les parens qui
nous « * invitent font Chrétiens, aller reci- <** ter des prières dans leurs
maifons, f* * & leur faire enfui te de bouche les,** complimens » de
condoléance : s'ils «* 4 fônt pauvres ; leur donner quelques ti» aumônes i,
quelques paftilles , ou des * 4 bougies* ordinaires, afin qu'ils les <t * fa
lient brûler devant une image <* 4 pour les âmes de leurs défunts. Il fera
bon d'introduire dans ces /* >» nouvelles Chrétientez l'ufage déjà *■ établi
dans plüfieurs Eglifes , qui eft * * . d'inftruire les Chrétiens \ quand n 4
leurs parens font morts, de mettre « * quelque image ou du moins une
Digitized by Google

doléance, de parfums & de bou- «
gies avec de profondes reverences «
devant le défunt & devant ſes pro- «
ches; l'avis commun a eſté qu'on «
le pouvoit permettre aux Chré- «
tiens, comme on a fait par le paſſé. «
Quelques Peres ont dit qu'il falloit «
en uſer avec circonſpection, & que, «
quand on ne pourra pas s'en diſpen- «
ſer, il vaudra mieux pour l'ordinai- «
re, ſur tout ſi les parens qui nous «
invitent ſont Chrétiens, aller reci- «
ter des prieres dans leurs maiſons, «
& leur faire enſuite de bouche les «
complimens de condoléance: s'ils «
ſont pauvres, leur donner quelques «
aumônes, quelques paſtilles, ou des «
bougies ordinaires, afin qu'ils les «
faſſent bruler devant une image «
pour les ames de leurs défunts. «

Il ſera bon d'introduire dans ces «
nouvelles Chrétientez l'uſage déja «
établi dans pluſieurs Egliſes, qui eſt «
d'inſtruire les Chrétiens, quand «

The text on this page is estimated to be only 26.68% accurate

Ectaircif. fur tes honneurs nndut \> croix , ou un nom de Jefus fur la ta* 1$ b le où brûlent les parfums ,■& de* »i Vailt laquelle on a couftume de fe * profterner. * De plus ori a délibéré , sHl ne le» roit pas à propos d'ajouter quelque » chofe au Catéchifme: & l'on eft » convenu qu'il feroit bon en pre» mier lieu d'expliquer un peu plus » les mots Tien chu kiao yao , comme Vl'avoient remarqué les Peres du *»Nord.2.a. Sur ces paroles, défendit inféros , * d'expliquer davantage ce >,que c'eft' que le-Paradis: 30. D'ajoù* ^•ter- les neuf maniérés dont on peut wparriciper aux pechez d'autruy , Si p> 'le S1 douze fruits' du faint Efprit* »'Coiimle dans les' Gatéchifmes dé w-ÜEurope, tels qu'on lés a preferitc* t> ment en Portugais:•■g? On a encore efté d'avis qùe nou$ «r* fuffions tous^conformes dans la ma* D-niere der fupptiter lêsf fept âgés du émonde y nous 'attachant à celle du ^-Martyrologe Romain , fuivant la de* p-claration &: l'approbation des Theor

» croix, ou un nom de Jeſus ſur la ta-
» ble où brûlent les parfums, & de-
» vant laquelle on a couſtume de ſe
» proſterner.

» De plus on a déliberé, s'il ne ſe-
» roit pas à propos d'ajoûter quelque
» choſe au Catéchiſme: & l'on eſt
» convenu qu'il ſeroit bon en pre-
» mier lieu d'expliquer un peu plus
» les mots *Tien chù kiao yao*, comme
» l'avoient remarqué les Peres du
» Nord. 2°. Sur ces paroles, *deſcendit*
» *ad inferos*, d'expliquer davantage ce
» que c'eſt que le Paradis. 3°. D'ajoû-
» ter les neuf manieres dont on peut
» parriciper aux pechez d'autruy, &
» les douze fruits du ſaint Eſprit,
» comme dans les Catéchiſmes de
» l'Europe, tels qu'on les a preſente-
» ment en Portugais.

» On a encore eſté d'avis que nous
» fuſſions tous conformes dans la ma-
» niere de ſupputer les ſept âges du
» monde, nous attachant à celle du

The text on this page is estimated to be only 22.89% accurate

Confucius &r aux Morts". ïfy ' logiens de Rome qu’on nous envoya"» en 1640. tant parce que c’eft l’ufô- «* ge de l’Eglife, que parce que cette"* ibpputation- s’accorde- mieux avec « les Annales de la Chine. De plus-on '« a refolu que dans les livres qui font «* • déjà imprimez', on- corrigeroit ce «« • . qui feroit nécejfTaire pour cela, afin ** de ne point donner occafion aux « Chinois de révoquer en doute ce * qui regarde nofire fainte foy , s’ils « voyoient que nous ne fu fiions' pas « d’accord fur un point aufii confide- « rable que celuy-là~ Or voicy com- « me on compte les années dans le • Martyrologe au 25-, de Décembres tjour de là Nativité de noftre Sei- «* gneür Jefus-Chrift. «* y année depuis la création du nton- « de^ Depuis le deluge , 2^7 Depuis la naifiance. d’ Abraham, « 201 y « • Depuis Moyfe &: la' fortie des If-*»' raëlites de l’Egypte, iyio*« Depuis que David fut oint Roi , .<*/ 1031Digitized by Google

logiens de Rome qu'on nous envoya en 1640. tant parce que c'eſt l'uſage de l'Egliſe, que parce que cette ſupputation s'accorde mieux avec les Annales de la Chine. De plus on a reſolu que dans les livres qui ſont déja imprimez, on corrigeroit ce qui ſeroit néceſſaire pour cela, afin de ne point donner occaſion aux Chinois de revoquer en doute ce qui regarde noſtre ſainte foy, s'ils voyoient que nous ne fuſſions pas d'accord ſur un point auſſi conſiderable que celuy-là. Or voicy comme on compte les années dans le Martyrologe au 25. de Decembre jour de la Nativité de noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

L'année depuis la création du monde, 5199

Depuis le deluge, 2957

Depuis la naiſſance d'Abraham, 2015

Depuis Moyſe & la ſortie des Iſ-

The text on this page is estimated to be only 29.24% accurate

2.S4 £ daim f. perles bonheurs rendus' yi' Tout cccy eft dans le texteorigi«r nal , qui eften Portugais. *En foy de-•/qüoy j’ay ligne en cette maifori de •r Canton le premier d’O&obre de l’an-f»néei 669.* x ' • F. Dominique Navarrette, • lie Pere de Govea apres avoir confolté les'Jefuites qui cftoient avec lui ,Tür cet écrit & iur celuy db Pere NaVarrette , ; luy donna la réponfe" foi Vante. * 1 _ . . . • . REP O NSE J) u Pere Antoine deGomea yice-Fro* •vinci al des Jepuites de • la C bine y fur les deux écrits 'pruedens dit Renier end Pere Navarrene supérieur des Dominicains de Canton. , O n Reverend Pere , * 'SV / 1 , ** S?" Pôur répondre à l’écrit que Vofo #■ tre Paternité m’a mis entre les mains ^ le jour de l’Àrchangê faint Michel 3 ■ * ■

» Tout cecy eſt dans le texte origi-
» nal, qui eſt en Portugais. En foy de-
» quoy j'ay ſigné en cette maiſon de
» *Canton* le premier d'Octobre de l'an-
» née 1669.

F. Dominique Navarrette.

Le Pere de Govea aprés avoir conſulté les Jeſuites qui eſtoient avec lui, ſur cet écrit & ſur celuy du Pere Navarrette, luy donna la réponſe ſuivante.

REPONSE

Du Pere Antoine de Govea Vice-Provincial des Jeſuites de la Chine, ſur les deux écrits précedens du Reverend Pere Navarrette Superieur des Dominicains de Canton.

MON Reverend Pere,

» Pour répondre à l'écrit que Voſ-

The text on this page is estimated to be only 29.48% accurate

a Confucius & aux Morts. jour très - propre pour établir ,une * paix [folide entre les Millionnaires .*« Evangéliques deIaChine,&:qui doit k s eftre pour eux nngrandfujet deré-.«* joüiflance: jç vous diray en premier w lieu que nous recevons avec toute «* l'cftitne & toute la joye poflible la * réfolution fi religieufe & fi defirée r* , qu'a pris Voftre Paternité, lorfqu'el- « le veut ô£ promet de fuivre la me- f* thode , dont les Peres de la Compagnie de Jefus fe fervent depuis qua- f* tre-vingt ans , pour prefeher l'Evan- .** gile , &: pour convertir les Chinois. C'efl: par le moyen de cette metho- ** de que féparant le bon d'avec le i» mauvais, le culte légitimé qui ap- « partient à Dieu d'avec la fuperfti- f* tion &: l'idolâtrie , on a .ouvert la ** porte à tous les Gentils pour pou- * voir entrer dans l'Eglife. On ne le t* pourroit pas faire, fi l'on ne diftin- » guoit dans les ceremonies Sc dans *• les coüftumes de la Chine ce qui * h'eft que civil , d'avec ce qui eft fu- * '^erftiticux. y oftrç Paternité expri- g Digitized by Google

jour tres-propre pour établir une « paix ſolide entre les Miſſionnaires « Evangeliques de la Chine, & qui doit « eſtre pour eux un grand ſujet de ré- « joüiſſance: je vous diray en premier « lieu que nous recevons avec toute « l'eſtime & toute la joye poſſible la « réſolution ſi religieuſe & ſi deſirée « qu'a pris Voſtre Paternité, lorſqu'el- « le veut & promet de ſuivre la me- « thode, dont les Peres de la Compa- « gnie de Jeſus ſe ſervent depuis qua- « tre-vingt ans, pour preſcher l'Evan- « gile, & pour convertir les Chinois. « C'eſt par le moyen de cette metho- « de que ſeparant le bon d'avec le « mauvais, le culte legitime qui ap- « partient à Dieu d'avec la ſuperſti- « tion & l'idolatrie, on a ouvert la « porte à tous les Gentils pour pou- « voir entrer dans l'Egliſe. On ne le « pourroit pas faire, ſi l'on ne diſtin- « guoit dans les céremonies & dans « les couſtumes de la Chine ce qui « n'eſt que civil d'avec ce qui eſt ſu- «

i$<5 EcUhcif. fur les honneurs rendu J» me tout cela en peu de paroles dans * fa déclaration qu’on ne fçauroit trop » loüer. Car tout, ou du moins ce . » qu’il y a de plus néceflaire,, conflfte .n, dans les honneurs qu’on rend à Con* fucius de aux Morts. Four le refie, ■» il n’eft pas befoin de le fpecifier » icy: puifque les Religieux de vont tre Ordre de de noftre Compa« gme font tous à cet égard . parfai te» ment d’accord. » Pour i’affembléc que les Jefuitës u tinrent à Hamjcheou au mois d’A» vril de l’année 1641. comme vô» tre Paternité le marque., aucun de » nous , que je facile n’en a con» noiflancc. Le Pere Jean François * Ferrari vqui demeuroit en noftre h maifon àcHam-tehéou dans l’année 0 de mefme dans le mois en queftion , * a fleure., qu’il ne s’y tint aucune afm femblée. Peut-eftre que les quatre 0 Peres , qui demeurèrent en cette 0 maifon après le départ du Pere w Ferrari traitèrent entre eux des n points dont on parle* fans que c# %

DîgitTzêd bÿ Google

» me tout cela en peu de paroles dans
» ſa déclaration qu'on ne ſçauroit trop
» loüer. Car tout, ou du moins ce
» qu'il y a de plus néceſſaire, conſiſte
» dans les honneurs qu'on rend à Con-
» fucius & aux Morts. Pour le reſte,
» il n'eſt pas beſoin de le ſpecifier
» icy : puiſque les Religieux de vô-
» tre Ordre & de noſtre Compa-
» gnie ſont tous à cet égard parfaite-
» ment d'accord.

» Pour l'aſſemblée que les Jeſuites
» tinrent à *Ham-tcheou* au mois d'A-
» vril de l'année 1642. comme vô-
» tre Paternité le marque, aucun de
» nous, que je ſçache n'en a con-
» noiſſance. Le Pere Jean François
» Ferrari qui demeuroit en noſtre
» maiſon de *Ham-tchéou* dans l'année
» & meſme dans le mois en queſtion,
» aſſeure, qu'il ne s'y tint aucune aſ-
» ſemblée. Peut-eſtre que les quatre
» Peres, qui demeurerent en cette
» maiſon aprés le départ du Pere
» Ferrari, traiterent entre eux des

a Confucius & aux Morts. 2.87 fuft une aflëmblée réglée. Car II 0 c’en euft efté une , il eft conftantqup « le Pere Viee^Provindal.-l’auroit publiée auflitoft par toute la Vice- * Province , que l’original en feroit « demeuré dans les Archives , &: que <« nous en aurions eu tous connoif- et fance. s* Après tout j puifque Voftre Pa- « ternicé cite cette Aflëmblée., il n’y « a point d'apparence qu’elle n’ait pas « efté faite entrç quelques particu- 0 liens. C’eft pourquoy , comme vous 0 promettez de fuivre au pied de la « lettre ce qu’on y régla, nousjrece- « vons avec plaifir l’offre & la céfo- ** lution de Voftre Paternité : parce « que le contenu de q^tte piece eft précifement ce que nous avons tou- <* jours pratiqué , aufli bien que nos 3 anciens Millionnaires : c’ft-à-dire que nous avons permis ce qui eft « purement civil ou de police ? & <4 que nous avons rejette ce qu’il y a de fuperftitïeux , foit dans les com- <* plimens de condoléance pour les 9

Digitized by Google

fuſt une aſſemblée reglée. Car ſi « c'en euſt eſté une, il eſt conſtant que « le Pere Vice-Provincial l'auroit pu- « bliée auſſitoſt par toute la Vice- « Province, que l'original en ſeroit « demeuré dans les Archives, & que « nous en aurions eû tous connoiſ- « ſance. «

Aprés tout, puiſque Voſtre Pa- « ternité cite cette Aſſemblée, il n'y « a point d'apparence qu'elle n'ait pas « eſté faite entre quelques particu- « liers. C'eſt pourquoy, comme vous « promettez de ſuivre au pied de la « lettre ce qu'on y regla, nous rece- « vons avec plaiſir l'offre & la réſo- « lution de Voſtre Paternité: parce « que le contenu de cette piece eſt « préciſement ce que nous avons toû- « jours pratiqué, auſſi bien que nos « anciens Miſſionnaires: c'ſt-à-dire « que nous avons permis ce qui eſt « purement civil ou de police? & « que nous avons rejetté ce qu'il y a « de ſuperſtitieux, ſoit dans les com- «

I <î.S8 Eclairci f fur les honneurs rendus r»9 Morts,, foit,dans les écriteaux où ,*» font leurs; noms , foie dans les Cé» remonies en l'honneur de Confit,i> dus. *> C'eft là ce qu'il y a d'efléntieL, .*> & de quoy il s'agit entre nous. Le ,9» refte , dont il çft parlé dans cette ,*» délibération > n'eft plus une matière ,9» de difpute. (Ce qui fuit regarde U ' Jupputation des années depuis lu créa, tion du monde.) * i» Au regard du mot àç. Cham-ti , on » difputa autrefois h l'on devoir s'en fervir pour nommer le .vray Dieu. ,» Et quoy qu'il y euft des rai Ions plauh fibles de part &: d'autre , & que ceux y » qui croyoient qu'on devoir s'en fer> vir0 commentes Peres Alfonfe Va>* gno'ni, Jules Aleni, Diego Pantoja ,*» &: Rodrigue Figueredo, iuflent des .*> plus fçavans qu'il y euft à la Chine , * fans faire tort à perfonne ; cepen»» dant le Pere André Palmeiro Vifiï> teur ordonna par un prccepte en y» vertu de la fainte obéïftance , lequel y» il révoqua auflitoft apres, ne laiffant Die îbogle

» Morts, ſoit dans les écriteaux où
» ſont leurs noms, ſoit dans les Cé-
» remonies en l'honneur de Confu-
» cius.

» C'eſt là ce qu'il y a d'eſſentiel,
» & de quoy il s'agit entre nous. Le
» reſte, dont il eſt parlé dans cette
» déliberation, n'eſt plus une matiere
» de diſpute. (*Ce qui ſuit regarde la ſupputation des années depuis la création du monde.*)

» Au regard du mot de *Cham-ti*, on
» diſputa autrefois ſi l'on devoit s'en
» ſervir pour nommer le vray Dieu.
» Et quoy qu'il y euſt des raiſons plau-
» ſibles de part & d'autre, & que ceux
» qui croyoient qu'on devoit s'en ſer-
» vir, comme les Peres Alfonſe Va-
» gnoni, Jules Aleni, Diego Pantoja
» & Rodrigue Figueredo, fuſſent des
» plus ſçavans qu'il y euſt à la Chine,
» ſans faire tort à perſonne; cepen-
» dant le Pere André Palmeiro Viſi-
» teur ordonna par un precepte en

The text on this page is estimated to be only 22.44% accurate

/ 4 Confucius & aux Morts, C 2.8* fane qu’une fimple défenfe : il or- « donna, dis -je qu’aucun de nos Pe- « rcs employait dorénavant le nom «*. de Cbam-ti , foit dans la compo- « fition des livres ,v foit dans les inf- « trudions ou dans les exhortations 1*. ee qu’on a gardé depuis ce tempslà. Mais comme le Révérend Pere Antoine de faince Marie a , Te pré- h . valant dun traite duPere Longohardi qu’qn Avoir fupprimé , : nous; a . a fait un procès fur le mot de cham? ti?i condamnant les livres du Pere Matthieu Ricci & des autres Jelui^ « tes , parce qu’ils ont dit que par le « mot de cham - ti on pouvoir «n~ tendre le nom de Dieu; quelques-, < WS.de nos Referont cru eftre obligez de, montrer par le témoignage « des]iyrçs Chinois* qu’on pouvoir <* 'i ,jh c • •' '■> und-i.\ît. .. * C ctoitk feu! Religieux de J’Ordrp de Caiaf François qui fuft àfo* à la Chine. Lé ‘‘R. Perc Sarpcrri Dominicain in fait le caraôetejdànsla leftic cju’il-éci'ivit $ la là crée Congrégation de la tl t;

ſant qu'une ſimple défenſe : il or- «
donna, dis-je qu'aucun de nos Pe- «
res employaſt dorénavant le nom «
de *Cham-ti*, ſoit dans la compo- «
ſition des livres, ſoit dans les inſ- «
tructions ou dans les exhortations ; «
ce qu'on a gardé depuis ce temps- «
là. Mais comme le Reverend Pere «
Antoine de ſainte Marie [a], ſe pré- «
valant d'un traité du Pere Longo- «
bardi qu'on avoit ſupprimé, nous «
a fait un procés ſur le mot de *Cham-* «
ti, condamnant les livres du Pere «
Matthieu Ricci & des autres Jeſui- «
tes, parce qu'ils ont dit que par le «
mot de *Cham-ti* on pouvoit en- «
tendre le nom de Dieu ; quelques- «
uns de nos Peres ont cru eſtre obli- «
gez de montrer par le témoignage «
des livres Chinois, qu'on pouvoit «

[a] C'étoit le ſeul Religieux de l'Ordre de ſaint François qui fuſt alors à la Chine. Le R. Pere Sarpetri Dominicain en fait le caractere dans la lettre qu'il écrivit à la ſacrée Congregation de la propagation de la foy le 12. de Novembre 1668.

The text on this page is estimated to be only 25.67% accurate

190 Rclmcif, furies honneurs rendus ,, donner ce ftom -au vrai Dieu. ,r Pour ce 'qui regarde les deux M Cérémonies folennelles , qui fc pra* m tiquent dans la falle dire de Cote » fucius , afin d éviter jufqu'au moin»• dre danger , & -jiifqu'à l'apparo»£c? M mefmede fuiperftitiort , noüs nous* » en tenons à ce qu'ont obfervé nos M anciens Peres , qui eft d'en interM dire l'ufage aux Chrétiens i & de w»' leur défendre* mefine d'y eftre pre* »- fens. » Enfin pour ce que voftre Paterw nité rapporte de l'aflemblée dé ** Ham~tcheou , que les Millionnaires ,, font obligez d'expliquer aux CatéM chumënes les points que île mai> * que i nous obfervOni fur ccla: ce #> que la facrée Congrégation de la m propagation de la Foy a répondu au » treiziéme doute du Pere Jean Bah ptifte de Mo rale s , Voici lés termes •* de Pun&: de l'autre^;*; - j: On demande filo rf que les Catçchu* vnenes font prejls.d. recevoir le Raptcfi me, les Mimjlres dei'E^an&fy fort

„ donner ce nom au vrai Dieu.

„ Pour ce qui regarde les deux „ Cérémonies ſolennelles, qui ſe pra- „ tiquent dans la ſalle dite de Con- „ fucius, afin d'éviter juſqu'au moin- „ dre danger, & juſqu'à l'apparence „ meſme de ſuperſtition, nous nous „ en tenons à ce qu'ont obſervé nos „ anciens Peres, qui eſt d'en inter- „ dire l'uſage aux Chrétiens, & de „ leur défendre meſme d'y eſtre pre- „ ſens.

„ Enfin pour ce que voſtre Pater- „ nité rapporte de l'aſſemblée de „ *Ham-tcheou*, que les Miſſionnaires „ ſont obligez d'expliquer aux Caté- „ chumenes les points qu'elle mar- „ que ; nous obſervons ſur cela ce „ que la ſacrée Congregation de la „ propagation de la Foy a répondu au „ treiziéme doute du Pere Jean Ba- „ ptiſte de Moralés. Voici les termes „ de l'un & de l'autre.

On demande ſi lorſque les Catéchu-

The text on this page is estimated to be only 29.77% accurate

à Confucius & aux Morts, ift oblige\de leur déclarer ouvertement & diflinttemcnt que les facrifces & toutes les autres ebofes fufdites leur font défendues ,• quand mefme cette déclaration devroit efre fuivie de quelque inconvénient : comme par exemple quils ne youdroient plus fe fa^e baptifer ; qu'il s'élever oit une perfecution } que les Miniftréi de l'Evangile feraient exiler ou mis' a mort . <' ' r* L avis des Jpüalifcateurs a eflé que les M inif res de l'Evangile font obiid'enfeigner qu'il n'ef permis de ' facrifer qu'a Dieu feul ; qu'on doit renoncer au culte des Démons & des idoles i que tout ce qui regarde ce culte n efl que faujf été , ^ répugné i la doctrine du Chrifianifme : fur quoy il il faut entrer dans le détail^ félon que l efprit du Catéchumène plus ou moins ■* ouvert te demanderai ayant égkrdéft mefme -temps aux autres circonfantes j a la coutume & aux dangers qui pourraient s y rencontrer. A Canton le troiûéme d'O&obrc de lanN ij V

obligez de leur déclarer ouvertement & diſtinctement que les ſacrifices & toutes les autres choſes ſuſdites leur ſont défenduës ; quand meſme cette declaration devroit eſtre ſuivie de quelque inconvenient : comme par exemple qu'ils ne voudroient plus ſe faire baptiſer ; qu'il s'éleveroit une perſecution ; que les Miniſtres de l'Evangile ſeroient exilez ou mis à mort.

L'avis des Qualificateurs a eſté que les Miniſtres de l'Evangile ſont obligez d'enſeigner qu'il n'eſt permis de ſacrifier qu'à Dieu ſeul ; qu'on doit renoncer au culte des Demons & des Idoles ; que tout ce qui regarde ce culte n'eſt que fauſſeté, & repugne à la doctrine du Chriſtianiſme : ſur quoy il il faut entrer dans le détail, ſelon que l'eſprit du Catéchumene plus ou moins ouvert le demandera ; ayant égard en meſme-temps aux autres circonſtances, à la coûtume & aux dangers

The text on this page is estimated to be only 25.47% accurate

Xpz EcUircif furies honneurs rendus pée ipil fix ceps foirante & neuf. peVoftrc Paternité, J-e tresrhqmble ferviteur ‘ Antoinç de Gpvea, Le Pere Navarrette ne parla point au Pere Sarpetri fon Confiene de l’accord qu’on vient de rapporter. On ne fçait pas ce qui le porta à en ufer ainfi : mais il eft certain que le Pere Sarpetri n’appriç' cçt accord que quelques jours après , & que ce furent les Jefuitcs qui l’en informèrent, Comme il e/loit de leur feptiment depuis qu’il s’eftoit éclairci de la vérité dans les Conférences qu’on avoir eu fur ce fyjet , il voulut prendre part à ce q,ue fon Supérieur venoit de faire, YpicL ce qu’il écrivit & ce qu’il fi* , gna de fa main ^u pied des A<9te$ qu’on y ient de rapporte^

née mil ſix cens ſoixante & neuf.

De Voſtre Paternité,

Le tres-humble ſerviteur
Antoine de Govea.

Le Pere Navarrette ne parla point au Pere Sarpetri ſon Confrere de l'accord qu'on vient de rapporter. On ne ſçait pas ce qui le porta à en uſer ainſi ; mais il eſt certain que le Pere Sarpetri n'apprit cet accord que qnelques jours aprés, & que ce furent les Jeſuites qui l'en informerent. Comme il eſtoit de leur ſentiment depuis qu'il s'eſtoit éclairci de la verité dans les Conferences qu'on avoit eû ſur ce ſujet, il voulut prendre part à ce que ſon Superieur venoit de faire. Voici ce qu'il écrivit & ce qu'il ſigna de ſa main au pied des Actes qu'on vient de rapporter.

a Confucius & aux Morts , 19$ •• « DECLARATION dtt Reverend Pere Dominique defiint «. Pierre dit Sarpetri * au fit jet de l'é+ crit précèdent du Reverend Pere Navarrette fin Supérieur , donnée au Reverend Pere Antoine de Go* , . vea Vice -Provincial des Jefuites de la Chine. •. 1 : > M On Reverend Pere , ... : : • ; V - ’• . J’ay une extrême joye * &: je fuis *• très - édifié des bonnes intentions «• & de la fainte réfolutjon de mon « Supérieur le R. P. Navarrette, fur •• ce qui regarde la matière , dont « nous avons difputé. Carquoyque « ce Reverend Pere ne m’aie point •• fait part de la derniere réfolution « qu’il a prife, peut-efhe parce qu’il «• a voulu par là mortifier le defir trop « ardent que j’en avois î ou pour d’au- «■ très raifons de prudence qu’il au- «« sa eues d’en ufer ainfi : il me fuffit « N iij *

DECLARATION

du Reverend Pere Dominique de ſaint Pierre dit Sarpetri' au ſujet de l'écrit précedent du Reverend Pere Navarrette ſon Superieur, donnée au Reverend Pere Antoine de Govea Vice-Provincial des Jeſuites de la Chine.

MOn Reverend Pere,

J'ay une extrême joye, & je ſuis « tres-édifié des bonnes intentions « & de la ſainte réſolution de mon « Superieur le R. P. Navarrette, ſur « ce qui regarde la matiere, dont « nous avons diſputé. Car quoyque « ce Reverend Pere ne m'ait point « fait part de la derniere réſolution « qu'il a priſe, peut-eſtre parce qu'il « a voulu par là mortifier le deſir trop « ardent que j'en avois; ou pour d'au- «

XP4 Eçlùrcif. fur le s honneur s rendus u pour ma confolation d'avoir veit » le papier qu'il a écrit, & figné de » fa main, & que vous avez eu la bon». té de me communiquer. Jedécla»• re donc , & je promets en la préfen» ce de Dieu ic de Jefus-Chrift à vo» *re Paternité & aux autres Peres , que j'cxecuterai pon&uellemcnt ce » que mondit Pere Supérieur promet » dans cet écrit : parce que c'eft fa » volonté 6c celle du Pere Vicaire h Provincial, qui s'en eft rapporté h à luy pour Ton fuffragc : 6c parce » que je fuis perfuadé que cette ré» folution eft tres-avantageulê pour » la propagation de noftre faintc » Foy , 6c pour l'union entre les Mif» fionnaires des deux Ordres ; 6c trèsi» utile pour remedier au fcandale » que l'ufage contraire a fait naître: » parce que cette pratique s'accorde m parfaitement avec le jugement de *• ma confcicncc, les decrets de nos ». Chapitres Generaux , la lettre de ». noftre Revcrend Pere General aux » Millionnaires de la Chine qui eft

» pour ma conſolation d'avoir veu
» le papier qu'il a écrit, & ſigné de
» ſa main, & que vous avez eû la bon-
» té de me communiquer. Je décla-
» re donc, & je promets en la préſen-
» ce de Dieu & de Jeſus-Chriſt à vo-
» tre Paternité & aux autres Peres,
» que j'executerai ponctuellement ce
» que mondit Pere Superieur promet
» dans cet écrit : parce que c'eſt ſa
» volonté & celle du Pere Vicaire
» Provincial, qui s'en eſt rapporté
» à luy pour ſon ſuffrage : & parce
» que je ſuis perſuadé que cette ré-
» ſolution eſt tres-avantageuſe pour
» la propagation de noſtre ſainte
» Foy, & pour l'union entre les Miſ-
» ſionnaires des deux Ordres ; & tres-
» utile pour remedier au ſcandale
» que l'uſage contraire a fait naître :
» parce que cette pratique s'accorde
» parfaitement avec le jugement de
» ma conſcience, les decrets de nos
» Chapitres Generaux, la lettre de

The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate

' À Confucius & aux Morts* 19$ imprimée ; parce qu'elle eft confor- *« me à ce que nous a qon Teille & or- " donné Je : R» P,. François de Paule « GommilTaire dufaint Office , alors " Provincial de noftre Province j. & « à ce qui a efté réfolu à la plura- « litç des voix dans i'afTemblée que « nous. cinAiïes à laùki toutee que « nous eftions de - Millionnaires de « l'Ordre de S. Dominique : enfin « parce que c'eft une chofe que j'ai « ■ ardemment defirée » & que j'ai de- rt mandée avec beaucoup d'inftance « par mes lettres à noftre R e ver end « Pere General & à Nofteigneurs les <* Erninentiifimes Cardinaux de la *• propagation de la Foy. Fait dans " cette màifon de C^uan-tcheou-fou b « le 4. d'Oftobrc de l'année 166% f* F. Dominique Marie de S. Pierre. «« c On voic i par., cet âéte que les Pjeres Dominicains , de la Chine tinrent à Lanki uneiafihhblée gene* _ -* Petite V i Ue de la Province de çhekiam. > b C'eft la ville de Canton Capitale d'unetPro-* rince du même nom. F»n lignifie ville cùï prèmiar «rrdre. . . , ; . i L f. Niiij l Digitized by CjOO^le

imprimée ; parce qu'elle eſt confor- «
me à ce que nous a conſeillé & or- «
donné le R. P. François de Paule «
Commiſſaire du ſaint Office, alors «
Provincial de noſtre Province ; & «
à ce qui a eſté réſolu à la plura- «
lité des voix dans l'aſſemblée que «
nous tinſmes à *Lanki* [a], tout ce que «
nous eſtions de Miſſionnaires de «
l'Ordre de S. Dominique : enfin «
parce que c'eſt une choſe que j'ai «
ardemment deſirée, & que j'ai de- «
mandée avec beaucoup d'inſtance «
par mes lettres à noſtre Reverend «
Pere General & à Noſſeigneurs les «
Eminentiſſimes Cardinaux de la «
propagation de la Foy. Fait dans «
cette maiſon de *Coüan-tcheou-fou* [b] «
le 4. d'Octobre de l'année 1669. «
F. Dominique Marie de S. Pierre. «

On voit par cet acte que les Peres Dominicains de la Chine tinrent à *Lanki* une aſſemblée gene-

[a] Petite Ville de la Province de *Chekiam*.

[b] C'eſt la ville de *Canton* Capitale d'une Pro-

The text on this page is estimated to be only 23.15% accurate

i?6 Eclairci f. fur les honneurs rendus ' raie (c’eftoit la plus nombreûfe 31 qu’ils euffent jamais faite en ce pais * Jà) & qu * ils yapprouvereilt à la plu* ralité des voix le fentknent des Je*' fuites touchant les honneurs qu’on ! rend à Confucius & aux Morts. s c ; Apres un temoi gnage aufîi au*■’ thecique que celaÿ du JP. Sarpetri* w qui ne parle pas fut le rapport d’au•' cruy , mais comme témoin oculaire n d’une affaire à laquelle il a eu beaucoup de parti je ne ctfois pas que •’ perfonne, s’avife de s’inferire en » rauxcontre ces pieces. Si celaarri*•' voit , il feroit facile de defabufer les gens, & d’en venir à une démonftration oculaire; Cc n’eft pas !> la première fois qu’on s’eft offert à ** lç‘feire^;ii'îr/: oh ’ r-;jrir£ 0‘ h îk Durant le procès qu’on fit à Rome aux Jefuites, au fujet du livre intitulé Defenfe des nouveaux chrétiens ; c’eft-à-dire durant l’efpace de plus de deux ans que fix Commiffiiirçs examinèrent avec foin rout ce que les adverfaircs de ce li<

» rale (c'eſtoit la plus nombreuſe
» qu'ils euſſent jamais faite en ce païs
» là) & qu'ils y approuverent à la plu-
» ralité des voix le ſentiment des Je-
» ſuites touchant les honneurs qu'on
» rend à Confucius & aux Morts.

» Aprés un témoignage auſſi au-
» thentique que celuy du P. Sarpetri,
» qui ne parle pas ſur le rapport d'au-
» truy, mais comme témoin oculaire
» d'une affaire à laquelle il a eu beau-
» coup de part ; je ne crois pas que
» perſonne s'aviſe de s'inſcrire en
» faux contre ces pieces. Si cela arri-
» voit, il ſeroit facile de deſabuſer
» les gens, & d'en venir à une dé-
» monſtration oculaire. Ce n'eſt pas
» la premiere fois qu'on s'eſt offert à
» le faire.

» Durant le procés qu'on fit à Ro-
» me aux Jeſuites, au ſujet du livre
» intitulé *Défenſe des nouveaux Chré-
» tiens* ; c'eſt-à-dire durant l'eſpace
» de plus de deux ans que ſix Com-
» miſſaires examinerent avec ſoin

The text on this page is estimated to be only 24.97% accurate

à Confucius & aux Morts, 197* Vie y avoient trouvé à redire , fans 1 que cet examen ait pu donner at- • teinte à rien de ce qu'il y avoft d'ef- ■ fentiel dans les preuves que les Jefuites ont apportées en faveur de leurs- Mi fiions y durant ce procez* 1 dis-je ; fi long & fi extraordinaire «* dans toutes fes circonftances , ceui 1 * , ^ qui prefentoient les memoriaux '* contre les Jefuites , voyant bien que <: l'A&e du Pere Navarrette , dont l'auteur de la Déferifc avoit rap- •* porté un extrait i étoit une pièce •« décifive pour ces Peres } ils prirent «•le parti de s'inferire en faux dansle «• 18e de leurs Articles , & demandèrent qu'elle fuft retranchée du livre: mais on les arrefta par cette répdnfe à laquelle il n'y a point eu de te pli que.' • L'Original de Cette lettre (c'efl *• V Àtte du Pert' Navarrette) a efté • montré aux Revetends Peres Do- » minicains de la Chine i &r l'un d'eux H { le Pere Sur pétri) en a donné itne at- * .teftation en forme que nous avons * Nv (Digitized by Google

vre y avoient trouvé à redire, ſans que cet examen ait pû donner atteinte à rien de ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans les preuves que les Jeſuites ont apportées en faveur de leurs Miſſions : durant ce procez, dis-je ; ſi long & ſi extraordinaire dans toutes ſes circonſtances, ceux qui preſentoient les memoriaux contre les Jeſuites, voyant bien que l'Acte du Pere Navarrette, dont l'auteur de la Défenſe avoit rapporté un extrait, étoit une piece déciſive pour ces Peres ; ils prirent le parti de s'inſcrire en faux dans le 18e de leurs Articles, & demanderent qu'elle fuſt retranchée du livre : mais on les arreſta par cette réponſe à laquelle il n'y a point eu de replique.

L'Original de cette lettre (*c'eſt l'Acte du Pere Navarrette*) a eſté montré aux Reverends Peres Dominicains de la Chine ; & l'un d'eux (*le Pere Sarpetri*) en a donné une ar-

The text on this page is estimated to be only 24.18% accurate

29 & Eclairci f. fur les honneurs rendus •> çntte les mains .avec la copie de la » lettre mefmp, au pied de laquelle » eft l'approbation le confenteM ment dudit Pere Sarpetri , pour » tout ce que contient cette lettre de »* fon Supérieur le Pçre N.aVarrette ï » parce que ce font , dit-il, des cho* » fes çres-avantageufes pour procu* *» rer le bien de l'Eglife , &C pour repa» rer le fcandale qu'a produit la di^ « verfitc des fentimensî &: tres-eon» formes a la rîdfon ; aux decrets de h nos Chapitres Generaux , au rcfulw tac de TAflemblée de tous nos Mif». fionnaires, & aux Ordres du Revem rend Pere Commi flaire du faint » Office nef&e Provincial. »-ji îGet: écrit} eft ligné de la propre » main du Pere Sarpetri . : Voilà ce m qu'on répond à ceux qui font pa fier » pour fuppofée la lettre du Pere Na» yarrettey contenant . 1 approbation que Iuy& les autres Peres Demi>» nicains de la Chine donnèrent aux ». fèneimens & à la pratique des Je». fuites. Ceux qui en fouhaiteroiy;. ♦ ■ t f Iigitized by Google

» entre les mains avec la copie de la
» lettre meſme, au pied de laquelle
» eſt l'approbation & le conſente-
» ment dudit Pere Sarpetri, pour
» tout ce que contient cette lettre de
» ſon Superieur le Pere Navarrette:
» parce que ce ſont, dit-il, des cho-
» ſes tres-avantageuſes pour procu-
» rer le bien de l'Egliſe, & pour repa-
» rer le ſcandale qu'a produit la di-
» verſité des ſentimens; & tres-con-
» formes à la raiſon; aux decrets de
» nos Chapitres Generaux, au reſul-
» tat de l'Aſſemblée de tous nos Miſ-
» ſionnaires, & aux Ordres du Reve-
» rend Pere Commiſſaire du ſaint
» Office noſtre Provincial.

» Cet écrit eſt ſigné de la propre
» main du Pere Sarpetri. Voilà ce
» qu'on répond à ceux qui font paſſer
» pour ſuppoſée la lettre du Pere Na-
» varrette, contenant l'approbation
» que luy & les autres Peres Domi-
» nicains de la Chine donnerent aux
» ſentimens & à la pratique des Je-

The text on this page is estimated to be only 15.91% accurate

i à Confucius & aux Morts. 199 davantage, pourront voir quelques* « autres/, écrits du Pefe Navarrecté « que nous,avonsen original* i & qui « fcronc juger combien, on aeûde.™ tort 4e combattre les, JePui tes par. <« un témoignage .tel que lé fiémr * : Çç : faw (le* termes 4’ttn i écrit! Italien qui fût donné le 7. dejan-i de l’anncéii 695* aux GommiP-; Paires nommez , par lé Pape aufc» quels on fe, voir les pièces J; douti il/Y Pftîp#plç* xiw'inao>hq rj'ii 'u.ioi) P Comme; d’agir icîd’nnj painc; ©flcntiel,,)(ouffrez , Monfèigneut^ que jajoûtp efiJEérminç preuve , qtiii Puffiroit./eu!^ poitr faire, voir: Ja vev ritéide çsque.rj’aÿ Phonneiiridc dirél a/V qllre, Alté^iSerenifliiiae^o'ki. 'r ‘y; Le Pcpe Navarrecto.ayarirpdr* 1$, pWi i dç fe; fou yer deife pri&riikrt Canton, vint. à Macao dans la rePci^l lotion de repaiTer^en ! Europe z'ujos, temps, apijés , Pan ss slembaradér • de ; ce qù *1 1 >yé^ ’rt l£ noir dé- fiiife le! Vincent Prot, Via ïTOvÛlKTfvT.îfvî73i'-5. y icaire; Provincial C A Nvj

davantage pourront voir quelques « autres écrits du Pere Navarrette, « que nous avons en original, & qui « feront juger combien on a eû de « tort de combattre les Jeſuites par « un témoignage tel que le ſien. «

Ce ſont les termes d'un écrit Italien qui fut donné le 7. de Janvier de l'année 1693. aux Commiſſaires nommez par le Pape auſquels on fit voir les pieces dont il y eſt parlé.

Comme il s'agit ici d'un point eſſentiel, ſouffrez, Monſeigneur, que j'ajoûte encore une preuve, qui ſuffiroit ſeule pour faire voir la verité de ce que j'ay l'honneur de dire à Voſtre Alteſſe Sereniſſime.

Le Pere Navarrette ayant pris le parti de ſe ſauver de ſa priſon de *Canton*, vint à *Macao* dans la réſolution de repaſſer en Europe : ce qu'il executa peu de temps aprés, ſans s'embaraſſer de ce qu'il devoit faire. Le Reverend Pere

The text on this page is estimated to be only 16.72% accurate

joo Eclairci/ fur les honneurs rendus des (Dominicains à voit! donné pa»■ rôle * i qu’on s’en tiendroit à l’ac»cord du' fPere ■' Navarrette. Mais' quelques-uns de fes Confrères qui » eftetient à la. Chine, firent difficulté des’ÿ fou mettre. • Le Peré Léo-' nardi l’un des croîs Dôminicairis relegaéz à Xàhroü àVec leS Jefuites, fut de ce nombre; Il avoir refufié d’abord, auffi bien que le P. NavarrectCj de figaeç l’article que les Mi£‘ fionnaires prisonniers poür]Iâ‘ Foÿ; avoient?1 arbefté dans leurs Conférences de Canton :8c qüoyque ce' Bore . me fine y qui étol t (on Supe-' rieur cerft enfutte fignç pbfqUa deux fois/,' oomme irons avons dk \ te Père Léouardi >ne poitVbit bncorc s’y rêfbudt»,: apparemment parce que lobRioNayatréste ^ s’eftant repenti 1 biéntofl /apres dès avances qu'il avüit fùtres^ ravoh-ccqïfibmé afvàfit c a VSycr'râi (fût* Té P.JSàrpétrfârî^it ï ki ^rqc Çt^gtjqçatrph dCi'là . ptnpaigâttûiï dc,r la ïoy Jç.12^ aç Isjqyçtpbtc i$«8. c]J[c -efl} imgrûçée «tans lit fecomc partiç de U péfinji des nouveaux Gbtéùens V t TOï i. 3t j y Vi j by Google Di<

des Dominicains avoit donné parole[a], qu'on s'en tiendroit à l'accord du Pere Navarrette. Mais quelques-uns de ſes Confreres qui eſtoient à la Chine, firent difficulté de s'y ſoûmettre. Le Pere Leonardi l'un des trois Dominicains relleguez à *Canton* avec les Jeſuites, fut de ce nombre. Il avoit refuſé d'abord, auſſi bien que le P. Navarrette, de ſigner l'article que les Miſſionnaires priſonniers pour la Foy avoient arreſté dans leurs Conferences de *Canton*: & quoyque ce Pere meſme, qui étoit ſon Superieur euſt enſuite ſigné juſqu'à deux fois, comme nous avons dit, le Pere Léonardi ne pouvoit encore s'y reſoudre: apparemment parce que le P. Navarrette, s'eſtant repenti bientoſt aprés des avances qu'il avoit faites, l'avoit confirmé avant

[a] Voyez la lettre que le R. P. Sarpetri écrivit à la ſacrée Congregation de la propagation de la Foy le 12. de Novembre 1668. elle eſt imprimée

The text on this page is estimated to be only 21.69% accurate

, . I à Confucius & aux Morts, fon-départ dans fa première refo- «• v - * , j lutiôil. • • Quoy-qu'il en foie , le Pere Sar- <« pétri zélé défenfeur du fentiment *• des Jefuites ne fe contenta pas d'a- « voir ligné l'accord conclu par Ton * Supérieur , il compofa un Traité « pour en rendre raifon aux autres •• Millionnaires de fon Ordre , qui* eftoient à la Chine , & pour les por- «ter à ratifier • ce qu'on avoir fait dn * '<■ leur nom: Il y a prés de dix ans que •« ce 'traité a eftè imprimé ennoftre - « langue dans le -fécondé partie de' la- •« TXcfotïf&' >dtS' nouveaux Chrétien* y 1 ■« fans que depuis ce temps-là perfon-^ « ne ; * non 'pas mefme cèux qiii ^ « avoienrk? pHted'irtterefV, aicrtt ofê î « le révoque^ en doute ni svinfcHrtr « en-faux contre m» monument fi au- « n' \ thentique de la vérité de cet acr < cord- du Pere Navarrctxe. aVecr les] « Jcftritesir J Voici des' propres paroles) « du iPerei Snrpetri /comme elles ifè") «« trouvant commencement < de « fon Traite; :i .O *1 I. !.. '! s:'\ « Digitized by Google

ſon départ dans ſa premiere reſolution.

Quoy-qu'il en ſoit, le Pere Sarpetri zelé défenſeur du ſentiment des Jeſuites ne ſe contenta pas d'avoir ſigné l'accord conclu par ſon Superieur, il compoſa un Traité pour en rendre raiſon aux autres Miſſionnaires de ſon Ordre, qui eſtoient à la Chine, & pour les porter à ratifier ce qu'on avoit fait en leur nom. Il y a prés de dix ans que ce traité a eſté imprimé en noſtre langue dans le ſeconde partie *de la Défenſe des nouveaux Chrétiens*, ſans que depuis ce temps-là perſonne, non pas meſme ceux qui y avoient le plus d'intereſt, aient oſé le révoquer en doute, ni s'inſcrire en faux contre un monument ſi authentique de la verité de cet accord du Pere Navarrette avec les Jeſuites. Voici les propres paroles du Pere Sarpetri, comme elles ſe trouvent au commencement de

The text on this page is estimated to be only 23.31% accurate

3ûi 'EcUiycif. furies honneurs rendus 1aZe zss. „ Je m’affeûre , ditril en parlant 4ô M Tes Confrères, que lorfqu’ils auront m bien confideré nos raifons, nonfeuu lement ils trouveront que j’ay fuffi» famment juflifié ce qui s’eft fait ici *• à Cantons mais encore ils feront » bien-ai fes que j’ay e fait une chofe, •» à laquelle ils jugeront qu’il s écoient „ pcut-eftre plu? obligez que moi y „ puifqu’ils ont efté Supérieurs de „ cette Miflion , que je ne j’ay ja» mais efté. J’efpere cnf n qu’ils fe-i » rontçxiécuter Ce qup lePereNavac-» » rçtt£, en vertu du pouvoir qu alsi » lu y en \ ont donné j a^réft>lu avec le v » Viec-PrQvinçial.deJaCompagnie,; » touchant, les - moiens deconiSryeri M lynion.^ la'iconformfté-eiti trader, n Millionnaires des deux Ordres 1*1* 2**-» ..,Jl;eft bonidfiidiçe en ,paflânt^ » ajoute-t-il., que quand il n’y auroit i » point ^d’autre inconvénient quece.» » dernier , àbne pas obfervct ce qiriiai. • » efté réiohii : idc concert pim nofbcb « Pere Navacrette avec IcPere Vice- « •» Provincial de la Compagnie, JL: bO(

page 255. » Je m'aſſeûre, dit-il en parlant de
» ſes Confreres, que lorſqu'ils auront
» bien conſideré nos raiſons, non ſeu-
» lement ils trouveront que j'ay ſuffi-
» ſamment juſtifié ce qui s'eſt fait ici
» à *Canton*; mais encore ils ſeront
» bien-aiſes que j'aye fait une choſe,
» à laquelle ils jugeront qu'ils étoient
» peut-eſtre plus obligez que moi;
» puiſqu'ils ont eſté Superieurs de
» cette Miſſion, & que je ne l'ay ja-
» mais eſté. J'eſpere enfin qu'ils fe-
» ront exécuter ce que le Pere Navar-
» rette, en vertu du pouvoir qu'ils
» luy en ont donné, a réſolu avec le
» Vice-Provincial de la Compagnie,
» touchant les moiens de conſerver
» l'union & la conformité entre les
» Miſſionnaires des deux Ordres.

page 256. » Il eſt bon de dire en paſſant,
» ajoûte-t-il, que quand il n'y auroit
» point d'autre inconvenient que ce
» dernier, à ne pas obſerver ce qui a
» eſté réſolu de concert par noſtre
» Pere Navarrette avec le Pere Vice-

The text on this page is estimated to be only 25.14% accurate

I « à Confucius & aux Morts. 303 n’cn faudrait pas davantage pour « nous obliger à nous conformer à la «• pratique des Peres Jefuites. * *• Il marque ailleurs. le temps de cet accord , & à quelle occafion on lé fit. La plufpartdes preuves , dit- "page 17^ il , fur lefquelles ces Pcresfe fon- « dent , font tirées du livre appelle « Li-ki. Le Pere Navarrette noftrc » Supérieur en ayant lu la juftifica- <• tion dans le Traité du Pere Bran- « cati , il m'a ouvert le chemin , me * dit - il ,7V fuis fâché dé n' avoir-pas » /ce u ce la flût oft. , » Le Pere Sarpetri finit fon Traité, » comme il l’avoit commencé ^ ; par » exhorter fes Confrères à ratifier cet « accord. C’cft , dit-il ? pour la fati£ "^31*. fa&ion des . Reli vieux de faint Dos- ». mimque , mes rreres , que j ay écrit « tout cec y ; & je les conjure auffi » pour l’amour de Dieu , & par la « charité qu’ils ont poiu moi , qu’a- « prés, avoir bien confideré mes rair « fo ns , & de quelle importance il eft « que la conduite des Minières de * Digitized by Google

n'en faudroit pas davantage pour « nous obliger à nous conformer à la « pratique des Peres Jeſuites. «

Il marque ailleurs le temps de cet accord, & à quelle occaſion on le fit. La pluſpart des preuves, dit- « *page 279.*
il, ſur leſquelles ces Peres ſe fon- « dent, ſont tirées du livre appellé « *Li-ki*. Le Pere Navarrette noſtre « Superieur en ayant lû la juſtifica- « tion dans le Traité du Pere Bran- « cati, *il m'a ouvert le chemin*, me « dit-il, *je ſuis fâché de n'avoir pas* « *ſceû cela plûtoſt.* «

Le Pere Sarpetri finit ſon Traité, « comme il l'avoit commencé, par « exhorter ſes Confreres à ratifier cet « accord. C'eſt, dit-il, pour la ſatiſ- « *page 312.*
faction des Religieux de ſaint Do- « minique, mes freres, que j'ay écrit « tout cecy : & je les conjure auſſi « pour l'amour de Dieu, & par la « charité qu'ils ont pour moi, qu'a- « prés avoir bien conſideré mes rai- « ſons, & de quelle importance il eſt «

* à Confucius & aux Morts. la main du Pere Nâvarrette , donc ils condoiffoient parfaitement récriture •; de leur dire que dans leur Aflcmblée àcLanki} où ils s'étoicne tons trouvez peu d'années auparavant j ils avoient conclu à la pluralité des voix en faveur du fentiment des Jefuites : d'ajouter enfin qifc C'eftoit conformément aux ordres réitérez de leur Provincial , & en vertu de la procuration , que fon Vicaire Provincial à la Chine avoit donnée auP.Navarrette, pour paffer avec les Jefuites l'accord qu'il venoit de faire. Comment un homme qui n'étoit pas hors de fon bon leqs r euft-il pû efperer de leur knpofer fur tous ces faits, s'ils n'â-; voient efté conftans & de notoriété publique. Il eftdoncvray, Monseigneur, que quand il n'y auroic plus ni original ni copie authenti-' que , de l'àççord du Pere Navarretteavec les Jefuites, le feul Traité' du Perc Sarpctri en feroit toujours

la main du Pere Navarrette, dont ils connoiſſoient parfaitement l'écriture : de leur dire que dans leur Aſſemblée de *Lanki*, où ils s'étoient tous trouvez peu d'années auparavant, ils avoient conclu à la pluralité des voix en faveur du ſentiment des Jeſuites : d'ajoûter enfin que c'eſtoit conformément aux ordres réïterez de leur Provincial, & en vertu de la procuration, que ſon Vicaire Provincial à la Chine avoit donnée au P. Navarrette, pour paſſer avec les Jeſuites l'accord qu'il venoit de faire. Comment un homme qui n'étoit pas hors de ſon bon ſens, eûſt-il pû eſperer de leur impoſer ſur tous ces faits, s'ils n'avoient eſté conſtans & de notorieté publique.

Il eſt donc vray, MONSEIGNEUR, que quand il n'y auroit plus ni original ni copie authentique, de l'accord du Pere Navarrette avec les Jeſuites, le ſeul Traité

The text on this page is estimated to be only 25.96% accurate

EcL'wi'f. fatjts hortneursrendus une preuve inconteftable, Ainfi nos açcufareurs font à plaindre d’avoir çfté réduits à çonceftet la vérité de çet accord , &: de ne l’avoir conteftéc que fur le témoignage du,Pe-, reNavarrette. Car il efl vray .que çe Millionnaire qui setoit.enfui de la Chine deux mois apres avoir fait cet accord, a écrit depuis, eftant en Europe, un volume entier fur çeS controverfes , dans lequel il condamne tout ce qu’il avoit approuvé par fon A&e > & renouvelle contre les Jefuites les mefmes accufations qu’il avoit reconnues fauffes à la Chine. Mais par malheur pour ceux qui le citent & qui s’ap-t puyent fur fon témoignage , la vérité ,dci ce. dernier fait ne détruit pas celle du premier. Je veux dire qu’en niant ce qu’il. avoit avoué à la Chine , & en faifant le contraire de cc qu’il avoit fi folennellement promis, il n’a pu empefeher que cet aveu & cette promclfe ne demeurent toujours écries & fignez Digitized by Google

une preuve inconteſtable. Ainſi nos accuſateurs ſont à plaindre d'avoir eſté reduits à conteſter la verité de cet accord, & de ne l'avoir conteſtée que ſur le témoignage du Pere Navarrette. Car il eſt vray que ce Miſſionnaire qui s'étoit enfui de la Chine deux mois aprés avoir fait cet accord, a écrit depuis, eſtant en Europe, un volume entier ſur ces controverſes, dans lequel il condamne tout ce qu'il avoit approuvé par ſon Acte; & renouvelle contre les Jeſuites les meſmes accuſations qu'il avoit reconnuës fauſſes à la Chine. Mais par malheur pour ceux qui le citent & qui s'appuyent ſur ſon témoignage, la verité de ce dernier fait ne détruit pas celle du premier. Je veux dire qu'en niant ce qu'il avoit avoüé à la Chine, & en faiſant le contraire de ce qu'il avoit ſi ſolennellement promis, il n'a pû empeſcher que

The text on this page is estimated to be only 29.53% accurate

r a Confucius & aux Morts . 307 de fa main} que les écrits de fon Confrère n'en foient un monument éternel & qu'enfin fon propre livse ne foit la piece la plus authentique qu'on puiffe apporter, pour monftrer qu'il ne mérite pas qu'on Iuy donne aucune créance en tout ce qu'il dit au defavantage des Jefuites. ■ • > Ce fait eft trop confîderable par rapport aux affaires dent nous parlons, pour n'en pas donner des preuves. Le livre du Pere Navarrette eft aujourd'hui comme un fonds inépui fable, d'où l'on tire -dequoi remplir les livres de la Morale Pratique, & les autres libellesqu'onfaitcontre les Jefuites. Le nom .de cet Ecrivain fert à autorifer &: les calomnies de ceux qui l'ont précédé , parce qu'il les ramafle toutes} & celles qu'on emprunte de" fon livre, ou qu'on appuie fur fon témoignage. C'eft apparemment ce qui luy fait donner par les parti fans le titre ülUufrç X L Digitized by Google

de ſa main ; que les écrits de ſon Confrere n'en ſoient un monument éternel ; & qu'enfin ſon propre livre ne ſoit la piece la plus authentique qu'on puiſſe apporter, pour monſtrer qu'il ne merite pas qu'on luy donne aucune créance en tout ce qu'il dit au deſavantage des Jeſuites.

Ce fait eſt trop conſiderable par rapport aux affaires dont nous parlons, pour n'en pas donner des preuves. Le livre du Pere Navarrette eſt aujourd'hui comme un fonds inépuiſable, d'où l'on tire dequoi remplir les livres de la Morale Pratique, & les autres libelles qu'on fait contre les Jeſuites. Le nom de cet Ecrivain ſert à autoriſer & les calomnies de ceux qui l'ont précedé, parce qu'il les ramaſſe toutes ; & celles qu'on emprunte de ſon livre, ou qu'on appuïe ſur ſon témoignage. C'eſt ap-

; 308 Eclairci f. fur les honneurs rendus Navarrette. Il eftdonc important \ de faire connoiftre par l'ouvrage . mefme , quel eftoit le caraderc 3e .cet Auteur. * Oubliez, Monseigneur, fi vous le pouvez , & fon A de de Canton & le témoignage du Pere Sarpetri fon Confrère , pour juger du Pere Navarrette par le Pere Navarrette mefme. On ne peut pro. duire de témoin qui foit moins fuf. „ ped dans ce qui îe regarde. Il me .fçroitaifé de rapporter ici plufieurs traits de fon ouvrage , qui ne font que trop convaincans : je ne m'arrefterai qu'à celuy qui regarde l'endroit de fon livre , dont on a prétendu fe fervir pour confondre plus hautement l'Apologiûe de nos Millions. De toutes les cérémonies , que les Chinois ont établies en l'honneur de Confucius, j'ay dit au commencement de cet Eclairciftement , que les Jefuites n'ont lai lié pratiquer aux Chrétiens , que cellç

Navarrette. Il eſt donc important de faire connoiſtre par l'ouvrage meſme, quel eſtoit le caractere de cet Auteur.

Oubliez, MONSEIGNEUR, ſi vous le pouvez, & ſon Acte de *Canton* & le témoignage du Pere Sarpetri ſon Confrere, pour juger du Pere Navarrette par le Pere Navarrette meſme. On ne peut produire de témoin qui ſoit moins ſuſpect dans ce qui le regarde. Il me ſeroit aiſé de rapporter ici pluſieurs traits de ſon ouvrage, qui ne ſont que trop convaincans: je ne m'arreſterai qu'à celuy qui regarde l'endroit de ſon livre, dont on a prétendu ſe ſervir pour confondre plus hautement l'Apologiſte de nos Miſſions.

De toutes les cérémonies, que les Chinois ont établies en l'honneur de Confucius, j'ay dit au commencement de cet Eclairciſſe-

The text on this page is estimated to be only 28.80% accurate

à Confucius & aux Motts. 309 donc on ne peut fe difpenfer lors qu’on prend les dégrez. Cette cérémonie çonfifte à Te proftrerner devant le nom de ce Philofophe écrit en gros carafteres dans uneefpece de tableau. : . • * '• 'P'Quelque jferfuadez que fùflenc les Jeluites , que la cérémonie qu’on fait tous les fix mois , en préfentant à ce fameux Doéteur desl viandes , des fruits , & des étoffes, ne tient pas plus de l’Idolâtrie que> celle que l’on fait au même temps ï en l’honneur des AnceftrcS) ils ' p’onc pas cependant tenu la mefme conduite fur la pratique de ces deux y cérémonies. ; Ils ont permis aux ^ Chrétiens des’acquiter comme lès autres , des devoirs qu’on rend à fes Aneeftres , parce qu’on ne peut : s’en difpenfer , far\s s’attirer finirai*; • lié de tous fes parens , fans décrier noftre fainteLoi , & fans la rendre P odieüfe à toute la nation. Mais ils ont détourné les gens de Lettres • qttt> ayoiwic embraffé le Ghriftia*:

dont on ne peut ſe diſpenſer lors qu'on prend les dégrez. Cette cérémonie conſiſte à ſe proſtrerner devant le nom de ce Philoſophe écrit en gros caracteres dans une eſpece de tableau.

Quelque perſuadez que fuſſent les Jeſuites, que la cérémonie qu'on fait tous les ſix mois, en préſentant à ce fameux Docteur des viandes, des fruits, & des étoffes, ne tient pas plus de l'Idolatrie que celle que l'on fait au même temps en l'honneur des Anceſtres; ils n'ont pas cependant tenu la meſme conduite ſur la pratique de ces deux cérémonies. Ils ont permis aux Chrétiens de s'acquiter comme les autres, des devoirs qu'on rend à ſes Anceſtres, parce qu'on ne peut s'en diſpenſer, ſans s'attirer l'inimitié de tous ſes parens, ſans décrier noſtre ſainte Loi, & ſans la rendre odieuſe à toute la nation. Mais ils ont détourné les gens de Lettres

The text on this page is estimated to be only 26.24% accurate

jlo Eclairci f fur Us honneurs rendus nifme , & qui étoient fous leur conduite , d’affifter à la cérémonie qu’mon fait tous les foc mois en l’honneur de Confucius: parce qu’il n’y a aucune obligation de s’y trouver , & que d’ailleurs on eft bien aifed’é- > lqigner les Chrétienstlu danger de participer à ce que les Payens peuvent y mefler quelquefois de prophane & de fupeftitieux. r • • Une conduite fi refer vée devroit, ' ce femble , forma’ un puiflant préjugé en faveur des Jefuites. Il n’y > a gucre d’apparence que des gens qui interdirent à leurs Néophites apsüfages qu’ils croyent innocens, fuflènt capables de leur permettre j d’autres cérémonies à peu prés femblables, s’ils n’étoient a(îeure2 moralement qu’il n’y arien de criminel Le Pere.Nayarrettcaiçntila : force, de ce r préjugé* <■ C’eft pour- i quoyau Utu d’avouer queles Je fui- ’ tes défendoient à leurs Chrétiens d’affifter aux cérémonies qu’on fait ' vu#: les i ûx mm eniEhoancur- de; byCoogle

niſme, & qui étoient ſous leur conduite, d'aſſiſter à la cérémonie qu'on fait tous les ſix mois en l'honneur de Confucius: parce qu'il n'y a aucune obligation de s'y trouver, & que d'ailleurs on eſt bien aiſe d'éloigner les Chrétiens du danger de participer à ce que les Payens peuvent y meſler quelquefois de prophane & de ſupeſtitieux.

Une conduite ſi reſervée devroit, ce ſemble, former un puiſſant préjugé en faveur des Jeſuites. Il n'y a guere d'apparence que des gens qui interdiſent à leurs Néophites des uſages qu'ils croyent innocens, fuſſent capables de leur permettre d'autres cérémonies à peu prés ſemblables, s'ils n'étoient aſſeurez moralement qu'il n'y a rien de criminel. Le Pere Navarrette a ſenti la force de ce préjugé. C'eſt pourquoy au lieu d'avoüer que les Jeſuites défendoient à leurs Chrétiens d'aſſiſter aux cérémonies qu'on fait

The text on this page is estimated to be only 22.57% accurate

à Confucius & aux Morts. 51 r Gohfücius, parce qu’il eulf fallu’ pat cet aveu, condamner quelques-1 uns de les Frétés qui avoient publié le contraire ; iba mieux aimé , contre ies. propres lumières, renoveller cette accufaci on5, quoy-qu’il en. euft reconnu la faufl'eté à la Chiné. Mais Dieu qui prend plaifir à Confondre les calomniateurs , a permis, que la mémoire a manqué à cec Ecrivain d’une maniéré fi pitoiable; qu’il ne s’eft pas fouvenu d’avoir nié dans plufieurs endroits de fon livré,' ce qu’il a poficivement avancé dans . d’autres, En voici la preuve?' * " Au commencement de la douzième page du fécond tome , ‘ lé Pere Nayarrette' voulant1 montrer qit’il cft utile qu’il y ait dcs.difputes entré les Millionnaires dé lai Cliine (c’eft le fujet du chapitre Jf foûcientqtfun des bons effets qüé Ces difptfcef ont produit , c’efi tfA. far çe màjcn nifus dvens* fcçu» dit* , nous tcutiks dominicains & frarteifâihs'ï (fuejamaiï ‘ceux dc fa

Confucius, parce qu'il euſt fallu par cet aveu condamner quelques-uns de ſes Freres qui avoient publié le contraire ; il a mieux aimé, contre ſes propres lumieres, renoveller cette accuſation, quoy-qu'il en euſt reconnu la fauſſeté à la Chine. Mais Dieu qui prend plaiſir à confondre les calomniateurs, a permis que la memoire a manqué à cet Ecrivain d'une maniere ſi pitoiable, qu'il ne s'eſt pas ſouvenu d'avoir nié dans pluſieurs endroits de ſon livre, ce qu'il a poſitivement avancé dans d'autres. En voici la preuve.

Au commencement de la douziéme page du ſecond tome, le Pere Navarrette voulant montrer qu'il eſt utile qu'il y ait des diſputes entre les Miſſionnaires de la Chine (c'eſt le ſujet du chapitre) ſoûtient qu'un des bons effets que ces diſputes ont produit, *c'eſt que par ce moyen nous avons ſçeû*, dit-

The text on this page is estimated to be only 19.96% accurate

jn E clair ci f furies honneurs rendus Compagnie navoieyt permis a leurs Chrétiens d'ajffer aux facrifcesfolemnels que les gens de lettres font a leur maître Confucius s quoy-que ces Verts, du moins U plufpart,- fuppo fint que ce nefonp pas des façnf cesi Sup i M os los de las dos Refgiones, que los de la Compatira nuncaavian permitido à fus çhnftianos afffzr à les folennes fictif cio s , que los Letrados ha%en a fu maefiro Confucio : no obf ante que los dichos Padtes , d le menes los mat , fuponcn que no fon fqcrifcios. - Pag. 3*9- De plus il fc plaint en trois ou i9o. ta. qUatrc endroits de çe que les Jefuites aVoienrattendu^ dit*- il , trente ty. quarante à s’expliquer, fur cela, & à faire epunoiftre leur fentimént. ..Un filence fi concerté né j>eut;veni,r,felon luy que d’une puSS. wïïff. W miesdo ' e fias confienfias cputeriz.adas. Maisoe que l’oftne pourrait jamais Digiiizc fb> Google

Compagnie n'avoient permis à leurs Chrétiens d'aſſiſter aux ſacrifices ſolemnels que les gens de lettres font à leur maître Confucius ; quoy-que ces Peres, du moins la pluſpart, ſuppoſent que ce ne ſont pas des ſacrifices. SUPIMOS *los de las dos Religiones, que los de la Compañia nunca avian permitido à ſus Chriſtianos aſſiſtir à los ſolennes ſacrificios, que los Letrados hazen a ſu maeſtro Confucio : no obſtante que los dichos Padres, à lo menos los mas, ſuponen que no ſon ſacrificios.*

Pag. 369. 390. 453. De plus il ſe plaint en trois ou quatre endroits de ce que les Jeſuites avoient attendu, dit-il, trente & quarante ans à s'expliquer ſur cela, & à faire connoiſtre leur ſentiment. Un ſilence ſi concerté ne peut venir ſelon luy que d'une pure *malice* & d'une *conſcience cauteriſée* ; ce ſont ſes termes, *No entiendo eſtas concientias cauterizadas.* Mais ce que l'on ne pourroit jamais

a C onfttcius & aux Morts, 313 les mains , eft qu’il leur reproche ce prétendu ftlence de trente ans , peu de lignes après avoir rapporté luy-méme le texte d’une de leurs Apologies publiée de fon propre aveu dés l’année 1641. &: qu’il reconnoift avoir leuê au Mexique, aux Philippines & à la Chine : dans; laquelle Apologie il eft dit en termes exprès que jamais les Jefuites n’ont confenti que leurs Chrétiens ofFriflent a Confucius ni des viandes ni des étoftés. Peut-on voir une contradi&ion plus manifefte ? Voilà quel eftoit le Pere Navarrette : un homme capable d’impofer aux Jefuites contre fes propres lumières , des chofes félon iuy trescriminelles } & aveuglé- par la paffton de médire jufqu’à ne pas faire reflexion qu’il les déclare innocens de ce qu’il venoit de leur imputer un moment auparavant.! Quand jt luy plaift , c’eft un infîgne men* ionge que les Jefuites ayent coujoursdé tourné leurs Npophites des » ■ * v Ô - - '*■ '

les mains, eſt qu'il leur reproche ce prétendu ſilence de trente ans, peu de lignes aprés avoir rapporté luy-méme le texte d'une de leurs Apologies publiée de ſon propre aveu dés l'année 1641. & qu'il reconnoiſt avoir leûë au Mexique, aux Philippines & à la Chine : dans laquelle Apologie il eſt dit en termes exprés que jamais les Jeſuites n'ont conſenti que leurs Chrétiens offriſſent à Confucius ni des viandes ni des étoffes. Peut-on voir une contradiction plus manifeſte ?

Voilà quel eſtoit le Pere Navarrette : un homme capable d'impoſer aux Jeſuites contre ſes propres lumieres, des choſes ſelon luy tres-criminelles ; & aveuglé par la paſſion de médire juſqu'à ne pas faire reflexion qu'il les déclare innocens de ce qu'il venoit de leur imputer un moment auparavant. Quand il luy plaiſt, c'eſt un inſigne menſonge que les Jeſuites ayent roû-

The text on this page is estimated to be only 24.47% accurate

514 Eclairci/, fur les honneurs rendu \ deux cérémonies folennelles qu’on fait en l'honneur de Confucius ; & quand il a d’autres veûës, c eft une vérité qu’ils ont dilïimuléc par pure malice, plutoft que d oter le fcandale que caufoit leur prétendu ftlence. ïcy ce n’eft que depuis neuf ou dix ans qu’ils fe font avifez de le dire ; & 11 il y a prés de quarante ans qu’ils le publient dans leurs Apologies. 1 ~ ’Ceft ainfi que le P.Navarrette fçavoit concerter fes accufatiôns, Voilà- quelle eftoit la délicatefle de la confcience de cét Ecrivain, qui fur le prétexté qu’on vient de voir , accu (bit lés Jefuites d’avoir des ÇffnfiéncescauterifeeS' > & qui ne craignôit point , malgré le témoignage que luy tendoit du contraire fa propre confcience , de les faire pafTer pour désïmpofteurs & des fauteurs d’idoîatrîe t & tout cela apres avoir proteffé devant Dieu avee fermenr, qu’il ne parloir que pat lètlélè qu’il Stvoit pour la vérité , & qu’il ri al» ‘Didil Gôogl.

deux cérémonies ſolennelles qu'on fait en l'honneur de Confucius ; & quand il a d'autres veûës, c'eſt une verité qu'ils ont diſſimulée par pure malice, plutoſt que d'ôter le ſcandale que cauſoit leur prétendu ſilence. Icy ce n'eſt que depuis neuf ou dix ans qu'ils ſe ſont aviſez de le dire ; & là il y a prés de quarante ans qu'ils le publient dans leurs Apologies.

C'eſt ainſi que le P. Navarrette ſçavoit concerter ſes accuſations. Voilà quelle eſtoit la délicateſſe de la conſcience de cét Ecrivain, qui ſur le pretexte qu'on vient de voir, accuſoit les Jeſuites d'avoir des *conſciences cauteriſées*, & qui ne craignoit point, malgré le témoignage que luy rendoit du contraire ſa propre conſcience, de les faire paſſer pour des impoſteurs & des fauteurs d'idolatrie : & tout cela aprés avoir proteſté devant Dieu avec ferment,

The text on this page is estimated to be only 26.31% accurate

a Confucius & aux Morts, $ij ioit rapporter que des cjhofès donc il avoit efté témoin. Quelle créance peut-on donner à un homme qui s'accorde fi peu avec luy-même? & quel fondspeucon faire fur un auteur de ce cara&ere? Mais apres des preuves fiévb dentes ne doit-on pas fe défier de la finceriré de ceux, qui voyant le livre du Pcre Navarrette rempli de contradi&ions fi grofliercs , ne laiffent pas de le citer en toute occasion , comme un témoin irréprochable de la vérité des faits qu'ils avancent i Je ne m'écarte point de mon fiiijet , Monfeigneur, & rien n'eft plus avantageux à la caufe des Jeîuites, que d'avoirfait connoiftre le IPere Navarrette. Animé comme ii eftoit contre eux , on peut l'en croi* rc , quand il parle en leur faveur, <&, le regarder en effet comme un «émoin irréprochable. Ce n'cftque la force de la vérité-, qui luy a arraché l'approbation authentique

Ofj Digitized by Google

loit rapporter que des choſes dont il avoit eſté témoin.

Quelle créance peut-on donner à un homme qui s'accorde ſi peu avec luy-même? & quel fonds peut-on faire ſur un auteur de ce caractere? Mais aprés des preuves ſi évidentes ne doit-on pas ſe défier de la ſincerité de ceux, qui voyant le livre du Pere Navarrette rempli de contradictions ſi groſſieres, ne laiſſent pas de le citer en toute occaſion, comme un témoin irreprochable de la verité des faits qu'ils avancent?

Je ne m'écarte point de mon ſujet, Monſeigneur, & rien n'eſt plus avantageux à la cauſe des Jeſuites, que d'avoir fait connoiſtre le Pere Navarrette. Animé comme il eſtoit contre eux, on peut l'en croire, quand il parle en leur faveur, & le regarder en effet comme un témoin irreprochable. Ce n'eſt que la force de la verité qui luy a ar-

EcUircif fur les honneurs rendus qu'il donna au fentiment & à la pratique des Jefuites qu'il avoit fi longtemps combattue : & quand il a voulu détruire ce qu'il avoit fi folidement établi par un aéle public, cette mcfme vérité l'a forcé malgré luy de juftifier les Jefuites, en fe tra* hilfant luy-mefme. Je marquerois icy en particulier tous les Dominicains , qui ont efté du fentiment des Jefuites , & qui ont pris leur parti contre leurs pro^ près fferes ; fi je ne craignois de fa* tiguer Voftre Alteflé Serenilfime. Je n'en ay mefme que trop dit fur des témoignages & des preuves inconteftables , pour luy perfuader que le plus grand nombre & la plus faine partie des Millionnaires de TOrdre de faint Dominique a elle dans les mefmes fentimens que les Jefuites fur les Cérémonies de la Chine. Sur quoy je vous fupplie , Monfeigneur , de me permettre de faire encore quelques reflexions. J-a première que la dçfenfe & la Digitize Google

qu'il donna au ſentiment & à la pratique des Jeſuites qu'il avoit ſi long-temps combattuë : & quand il a voulu détruire ce qu'il avoit ſi ſolidement établi par un acte public, cette meſme verité l'a forcé malgré luy de juſtifier les Jeſuites, en ſe trahiſſant luy-meſme.

Je marquerois icy en particulier tous les Dominicains, qui ont eſté du ſentiment des Jeſuites, & qui ont pris leur parti contre leurs propres freres ; ſi je ne craignois de fatiguer Voſtre Alteſſe Sereniſſime. Je n'en ay meſme que trop dit ſur des témoignages & des preuves inconteſtables, pour luy perſuader que le plus grand nombre & la plus ſaine partie des Miſſionnaires de l'Ordre de ſaint Dominique a eſté dans les meſmes ſentimens que les Jeſuites ſur les Cérémonies de la Chine. Sur quoy je vous ſupplie, Monſeigneur, de me permettre de faire encore quelques reflexions

a Confucius & aux Morts . 517 juftification des Jefuites eft en cette occafion la défenfe &: la juftification de l'Ordre de faine Dominique : puifque les plus grands hommes que ce faint Ordre ait fourni à la Chine j fuivoient les idées &: la pratique des Jefuites fur ce qui regarde les honneurs qu'on rend à Confucius &: aux Morts. C'cft donc une étrange fupercherie que l'on fait au public , de dire , en parlant de ces conteftations , que les Jefuites font feuls de leur cofté contre tous les autres Millionnaires. La fauffeté eft manifefte après le détai 1 que je viens de faire : j'ofe dire que quand les Jefuites ne feroient jamais entrez dans la Chine 3 la dif* pute dont il s'agit , n'y auroit pas eftemoins vive entre les autres Mif fionnaires: à moins qu'on ne dife .que les cenfeurs de la pratique des Jefuites l'euffent approuvée dans leurs propres Freres: ce qu'ils auroientfait-apparemment après tant d'éclairciftèmens conformes aux réO iij

juſtification des Jeſuites eſt en cette occaſion la défenſe & la juſtification de l'Ordre de ſaint Dominique : puiſque les plus grands hommes que ce ſaint Ordre ait fourni à la Chine, ſuivoient les idées & la pratique des Jeſuites ſur ce qui regarde les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts. C'eſt donc une étrange ſupercherie que l'on fait au public, de dire, en parlant de ces conteſtations, que les Jeſuites ſont ſeuls de leur coſté contre tous les autres Miſſionnaires. La fauſſeté eſt manifeſte aprés le détail que je viens de faire : & j'oſe dire que quand les Jeſuites ne ſeroient jamais entrez dans la Chine, la diſpute dont il s'agit, n'y auroit pas eſté moins vive entre les autres Miſſionnaires : à moins qu'on ne diſe que les cenſeurs de la pratique des Jeſuites l'euſſent approuvée dans leurs propres Freres : ce qu'ils auroient fait apparemment aprés tant

$l8 Eclaircif. fur les honneurs rendus ponfes des louverains Pontifes de la facrée Congrégation de la propagation de la Foy. Car on fçait allez que certaines gens n'ont trouvé certe pratique criminelle , que parce qu'ils vbuloient abfolument xjue les Jefuites fuflent coupables. Ma fécondé reflexion eft que, quand le témoignage de D. Grégoire Lopez foûtenu des fufFrages du plus grand nombre des Millionnaires & des Supérieurs mefmede fon Ordre ne feroit pas une demonftratio» évidente dans la matière dont il s'agit * on ne peut nier que ce ne foit un préjugé allez fort te allez puifl'ant pour rendre l'opinion des Jefuites la plus probable ce qui dés-là rend leur conduite irréprochable fur les Cérémonies de la Chine: & bien loin d'y trouver à redire , on auroit fujet de fe plain-. dre d'eux , & de les regarder comme des prévaricateurs , s'ils en avoient ufé autrement. • Car fuivant la règle pleine defa* Google

ponſes des ſouverains Pontifes & de la ſacrée Congregation de la propagation de la Foy. Car on ſçait aſſez que certaines gens n'ont trouvé certe pratique criminelle, que parce qu'ils vouloient abſolument que les Jeſuites fuſſent coupables.

Ma ſeconde reflexion eſt que, quand le témoignage de D. Gregoire Lopez ſoûtenu des ſuffrages du plus grand nombre des Miſſionnaires & des Superieurs meſme de ſon Ordre ne ſeroit pas une demonſtration évidente dans la matiere dont il s'agit; on ne peut nier que ce ne ſoit un préjugé aſſez fort & aſſez puiſſant pour rendre l'opinion des Jeſuites la plus probable: ce qui dés-là rend leur conduite irreprochable ſur les Cérémonies de la Chine: & bien loin d'y trouver à redire, on auroit ſujet de ſe plaindre d'eux, & de les regarder comme des prévaricateurs, s'ils en avoient uſé autrement.

The text on this page is estimated to be only 29.03% accurate

à Confucius & aux Morts. $19 gelle que la facrée Congrégation de la propagation de la Foy a donnée aux Millionnaires de ces paislà, c'eft aflez qu'un ufage ne foit pas évidemment contraire à U Reli~ gion & aux bonnes moeurs* , pour devoir le tolcrer dans les Néophités. Orc'eftccquelesjeluitesorçt obfervé avec exactitude. De toutes les cérémonies C hinoifes , ils n'ont permis aux Chrétiens que ce qui leur a paru licite, aulîi-bien qu'aux f Douûnicainsqui lesontfuivis. Par oconfequent ils n'ont rien permis qu'on puifle dire inconteftable~ment eftre mauvais. Leur précaution a efté mefme fi grande , que de aNulIum ftudium ponitc , nullaque rationefua; dctç ijlis populis , ut ritus fiios , coniuetudines & mores mutent , modo ne fint apertiflimè reügioni & bonis moribus contrariât. Quid enim abfurdius quàra Galiiam , Hcfpaniam , aut Italiam , vel aliam Europat partem in Sinasinyehcre ? non hax, fed fidem importate , quæ nullius gentis ritus aut confùetudines , quæ modo prava non fint , aut refpuit, aut laedit, imo verô farta ta&a efic vult. Excerpta ex inflruttiont mijfa à facrâ Congregdtione de propag, fid, ad lrit. Apoft. Indias profîctfcentes pag. 74.
Digitized by Google

geſſe que la ſacrée Congregation de la propagation de la Foy a donnée aux Miſſionnaires de ces païs-là, c'eſt aſſez qu'un uſage ne ſoit pas *évidemment contraire à la Religion & aux bonnes mœurs* [a], pour devoir le tolerer dans les Néophites. Or c'eſt ce que les Jeſuites ont obſervé avec exactitude. De toutes les cérémonies Chinoiſes, ils n'ont permis aux Chrétiens que ce qui leur a paru licite, auſſi-bien qu'aux Dominicains qui les ont ſuivis. Par conſequent ils n'ont rien permis qu'on puiſſe dire inconteſtablement eſtre mauvais. Leur précaution a eſté meſme ſi grande, que de

[a] Nullum ſtudium ponite, nullâque ratione ſuadete illis populis, ut ritus ſuos, conſuetudines & mores mutent, modò ne ſint apertiſſimè religioni & bonis moribus contrariæ. Quid enim abſurdius quàm Galliam, Hiſpaniam, aut Italiam, vel aliam Europæ partem in Sinas invehere? non hæc, ſed fidem importate, quæ nullius gentis ritus aut conſuetudines, quæ modò prava non ſint, aut reſpuit, aut lædit, imo verò ſarta tacta eſſe vult. *Excerpta ex inſtructione miſſa à ſacrâ Congregatione de propag. fid. ad Vic. Apoſt. Indias profici-*

310 E dair cif. furies honneurs rendus toutes les Cérémonies , qui font en très-grand nombre à la Chine, ils n’ont permis que celles dont on ne peut abfolument fe difpenfer , fans donner aux Infidèles du mépris &: de l’éloignement pour noftre religion , & fans expofer les Chrétiens à des inconveniens très- fâcheux & mefme à la perfecution. Il faut l’avoüer , Monfeigneur , & c’eft ma troifiéme reflexion , rien n’eft plus étrange que la prévention que nous voyons tous les jours dans certains efprits , qui parlent avec une autorité & une hardieffe capable d’impofer ; quoy qu’ils ne jugent jamais que par une paflion aveugle , qui ne leur permet pas de voir ce qui eft le plus évident. Si les Jefuites qui ont les premiers porté la Foy à la Chine , &: qui y ont travaillé feuls pendant cinquante ans y euflfent défendu à leurs Néophites de rendre à Confucius & aux Morts les honneurs que les Loix y prefcriventi & que par cette conduite ils Dii

toutes les Cérémonies, qui ſont en tres-grand nombre à la Chine, ils n'ont permis que celles dont on ne peut abſolument ſe diſpenſer, ſans donner aux Infidéles du mépris & de l'éloignement pour noſtre religion, & ſans expoſer les Chrétiens à des inconveniens tres-fâcheux & meſme à la perſecution.

Il faut l'avoüer, Monſeigneur, & c'eſt ma troiſiéme reflexion, rien n'eſt plus étrange que la prévention que nous voyons tous les jours dans certains eſprits, qui parlent avec une autorité & une hardieſſe capable d'impoſer ; quoyqu'ils ne jugent jamais que par une paſſion aveugle, qui ne leur permet pas de voir ce qui eſt le plus évident. Si les Jeſuites qui ont les premiers porté la Foy à la Chine, & qui y ont travaillé ſeuls pendant cinquante ans, euſſent défendu à leurs Néophites de rendre à Confucius & aux Morts les honneurs que les Loix y preſcri-

The text on this page is estimated to be only 28.51% accurate

a Confucius & aux Morts. 32.1 euflent exclu du Chriftianifme cette multitude innombrable de Chinois , de Cochinchinois , & de Tonquinois, qui l'ont embrafl'ée: fi d'autres Millionnaires femblables à ces Dominicains dont j'ay parlé , venant apres eux, eufTent découvert l'illuîion d'une conduite fi contraire aux réglés de la facrée Congrégation, qui font celles de la cha^ ri té , & du bon fens j quelles plaintes, quelles inventives, quelles terri blés imprécations n'auroit-on pas fait de tous coftez contre ces Jefuires? Avec quel feu &quelzele nc leur demanderoit-on pas compte dans les Morales pratiques , de la perte de tant d'ames, aufquelles ils auraient fermé la porte del'Eglife Sc du Ciel par un pur entê-^ tement & par un faux point d'honneur. Il eft donc évident que les Jefiii-, tes ne pou voient fe comporter avec plus de fageflè&de circonfpeétion^ qu ils ont fait. fur ce qui regarde les / Ov Digitized by Google

euſſent exclu du Chriſtianiſme cette multitude innombrable de Chinois, de Cochinchinois, & de Tonquinois, qui l'ont embraſſée: ſi d'autres Miſſionnaires ſemblables à ces Dominicains dont j'ay parlé, venant aprés eux, euſſent découvert l'illuſion d'une conduite ſi contraire aux regles de la ſacrée Congregation, qui ſont celles de la charité, & du bon ſens; quelles plaintes, quelles invectives, quelles terribles imprécations n'auroit-on pas fait de tous coſtez contre ces Jeſuires? Avec quel feu & quel zele ne leur demanderoit-on pas compte dans les Morales pratiques, de la perte de tant d'ames, auſquelles ils auroient fermé la porte de l'Egliſe & du Ciel par un pur entêtement & par un faux point d'honneur.

Il eſt donc évident que les Jeſuites ne pouvoient ſe comporter avec plus de ſageſſe & de circonſpection

$2,1 Eclaircif, furies honneurs rendus Ceremonies de la Chine : puifque tous les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts ne font que des honneurs purement civils, qui n'intereflent en rien la religion j comme en font perfuadées toutes les perfonnes éclairées & habiles dans la leéhire des livres Chinois, quand elles fe font donné la peine d'approfondir cette matière. Cependant, Monfeigneur, c'eft pour avoir évité un inconvénient fi préjudiciable à la Religion que l'on fait un crime aux Jefuites i qu'on fait palfer pour des prévaricateurs indignes de leur miniftere & des fauteurs d'Idolatrie , le faine Evêque D. Grégoire Lopez, tantd'illuftres Dominicains &tantdefervens Millionnaires qui le font facrifiez , & qui fe facrifient encore tous les jours pour le falutdes âmes: & que l'on met au nombre des Idolâtres tant de vertueux Chrétien» , dont les Payens mefme fqnc tous les jours l'éloge.

Ceremonies de la Chine : puiſque tous les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts ne ſont que des honneurs purement civils, qui n'intereſſent en rien la religion ; comme en ſont perſuadées toutes les perſonnes éclairées & habiles dans la lecture des livres Chinois, quand elles ſe ſont donné la peine d'approfondir cette matiere.

Cependant, Monſeigneur, c'eſt pour avoir évité un inconvenient ſi préjudiciable à la Religion que l'on fait un crime aux Jeſuites ; qu'on fait paſſer pour des prévaricateurs indignes de leur miniſtere & des fauteurs d'Idolatrie, le ſaint Evêque D. Gregoire Lopez, tant d'illuſtres Dominicains & tant de fervens Miſſionnaires qui ſe ſont ſacrifiez, & qui ſe ſacrifient encore tous les jours pour le ſalut des ames : & que l'on met au nombre des Idolatres tant de vertueux Chrétiens, dont les Payens meſme font

4 Confucius & aux Morts. 31$ Je n’ay fait qu’ébaucher cette matière dans cet Eclairciflement : mais j’en ai aflfez dit pour faire connoiftre la vérité, & pour juftificr les Millionnaires & les nouveaux Chrétiens de la Chine des calomnies qu’on leur impofe avec tant de malignité. Digitized by Google



k «ïa» § f<^x- -É<^ KJfc>i .f^s5. f^f=P {<** .•T A B L E DES .MATIERES. * * J ■ * A ACcord du P. Navarretre avec les. Jefuites,. 27^ Accufation du Gouverneur de Lingart contre les Chrétiens y 27. Le P. d'Alcala Dominicain eft interrogé „ 3*- 94Ambafladeur deMolcovie à la Chine, 202. An. Le nouvel An Chinois , cérémonies à ce fujet „ ' 122.. Articles donnez pat l'Empereur pour l'inftruétion de fes peuples , 21. Articles de de l'Aifemblée de Ham-tcheou , 278, Aflemblées d'hommes & de£emmesdéfcndues à la Chine „ 71» B Bonzes, fefte Idolâtre, 6. 72. Voyez, la Préface. Boris Czar de Mofcovié, 15)8-.. Le P. Bouvet Jeiuite , 108. 118. il reçoit des marques d'eftime de l'Empereur*, 16 % iL retourne à la. Chine y 1 14.. ïTby Google

TABLE DES MATIERES.

A

ACcord du P. Navarrette avec les Jeſuites, 275.
Accuſation du Gouverneur de Lingan contre les Chrétiens, 27.
Le P. d'Alcala Dominicain eſt interrogé, 31. 94.
Ambaſſadeur de Moſcovie à la Chine, 202.
An. Le nouvel An Chinois, cérémonies à ce ſujet, 122.
Articles donnez par l'Empereur pour l'inſtruction de ſes peuples, 21. Articles de de l'Aſſemblée de Ham-tcheou, 278.
Aſſemblées d'hommes & de femmes défenduës à la Chine, 71.

B

Bonzes, ſecte Idolâtre, 6. 72. *Voyez la Préface.*
Boris Czar de Moſcovie, 198.
Le P. Bouvet Jeſuite, 108. 118. il reçoit des marques d'eſtime de l'Empereur,

des Matières. Camhi- Voye!^ V Empereur, Gangue des Chinois ce que c’eft , 9 t; Caraétere du Viceroy de Chekiam, 12. Du P. Gcrbillon J.efuite, 76V Du Pere Intorcetta Jefuite y 51. Du P. de Paz Dominicain y 164. Du Prince Sofan, 77. Cérémonies. Les Chinois font fort attachez à leurs cérémonies , 217. en quoy confident les cérémonies inftituées en l’honneur de Confucius & des Morts., 221. 223. cérémonies du nouvel An Chinois , 122. cérémonies pour fermer lesfceaux, 123. Cham-ti , difpute fur ce mot , ' 28 8U Chao Officier de l’Empereur , 109; La Chine a confèrvé long-temps la connoi fiance du vray Dieu , 104. Chinkio auteur de la première perfecution contre les Chrétiens , Chintafen Médecin Chrétien eft maltraité pour le Nom de Jefus-Chrift , 47. 90. Les Chrétiens le préparent au Martyre „ 86". ils mettent le Nom de Jefus fur leurs portes, 144. ils font des prières publiques pour obtenir la liberté de la Religion Chrétienne, 138. leur joyc après l’avoir obtenue , 212. Chunchi Empereur Tattare £ur la con?
Digitized by Google

C

Camhi- *Voyez l'Empereur.*
Cangue des Chinois, ce que c'eſt, 91.
Caractere du Viceroy de Chekiam, 12.
Du P. Gerbillon Jeſuite, 76.
Du Pere Intorcetta Jeſuite, 51.
Du P. de Paz Dominicain, 264.
Du Prince Soſan, 77.
Cérémonies. Les Chinois ſont fort attachez à leurs cérémonies, 217. en quoy conſiſtent les cérémonies inſtituées en l'honneur de Confucius & des Morts, 221. 223. cérémonies du nouvel An Chinois, 122. cérémonies pour fermer les ſceaux, 123.
Cham-ti, diſpute ſur ce mot, 288.
Chao Officier de l'Empereur, 109.
La Chine a conſervé long-temps la connoiſſance du vray Dieu, 104.
Chinkio auteur de la premiere perſecution contre les Chrétiens, 5.
Chintaſen Medecin Chrétien eſt maltraité pour le Nom de Jeſus-Chriſt, 47. 90.
Les Chrétiens ſe préparent au Martyre, 86. ils mettent le Nom de Jeſus ſur leurs portes, 144. ils font des prieres publiques pour obtenir la liberté de la Religion Chrétienne, 138. leur joye aprés l'avoir obtenuë, 212.

Table quelle de la Chine , - 8. it. Conférences des Millionnaires fur les affaires de la Religion , 173. Confucius. Cérémonies pour l'honorer , 35. 210. les Chinois ne reconnoilïènc rien de divin ni de furnaturel dans ce Philofophe, 229. 2 66. La Cour des baftimens , 136. la Cour des Rites, K. Rites, la Cour des tributs, 188. Czars de Molcovie , 198. 202. - D Dominicains , leur entrée à la Chine , 218 . les lèncimens de quelques-uns de ces Peres for les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts , 228. E EclaircilTement for les honneurs que les Chinois rendent a Confucius &c aux Morts , 117* £dit en faveur de la Religion Chrétienne, Cgi i le de Ham-tcheou, là defeription, £5. Eglife des femmes , ' 71. L'Empereur de la Chine donne des inftru«ftions à lès Peuples , 22. il donne des marques de fon ellime aux Peres Ger- billon & Bouvet, 169. il reçoit la reÎ[uefte des Jefoites en faveur de la Reigion Chrétienne , 170. il autorifo la Religion Chrétienne par un Edit»

queſte de la Chine, 8. 22.
Conferences des Miſſionnaires ſur les affaires de la Religion, 273.
Confucius. Cérémonies pour l'honorer, 35. 220. les Chinois ne reconnoiſſent rien de divin ni de ſurnaturel dans ce Philoſophe, 229. 266.
La Cour des baſtimens, 136. la Cour des Rites, *V. Rites.* la Cour des tributs, 188.
Czars de Moſcovie, 198. 202.

D

Dominicains, leur entrée à la Chine, 228. les ſentimens de quelques-uns de ces Peres ſur les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts, 228.

E

Eclairciſſement ſur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux Morts, 217.
Edit en faveur de la Religion Chrétienne, 183.
Egliſe de Ham-tcheou, ſa deſcription, 65.
Egliſe des femmes, 71.
L'Empereur de la Chine donne des inſtructions à ſes Peuples, 22. il donne des marques de ſon eſtime aux Peres Gerbillon & Bouvet, 169. il reçoit la requeſte des Jeſuites en faveur de la Religion Chrétienne, 179. il autoriſe la

des Matières, il fait publier cet Edit par tout ion Empire, 21 1. F Les femmes de la Chine ont des Eglifés particulières , 71. elles fe font un agrcement d'avoir les pieds petits , 72, Le Fo y Idole de la Chine , 115. V. U Préface. G Le P. Gerbillon Jefuite, fon caractère i fes fervlces , 7 S. 108. il reçoit de l'Empereur des marques d'eftime, 169. il fait la paix de Nipchou ,208. Le P. de Govea Jefuite , 274. fa réponfc au P. Navarrette, 284. Le P. Grimaldi Jefuite eft fait Préfident du Tribunal des Mathématiqnes , 108, *33-. . H Les haines des Chinois font étemelles, 44. Ham-tcheou ville, 1?. 50. fon Eglifela {•lus belle de la Chine , 6 y fon Tac dcicieux, 54. Hochan , fè&e Idolâtre, 16 y V. U Préface. Honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts , 220. Horde, ce que c'eft , 1^7. I Jean Czar de Mofcovie, 202. Les J efuites prefehent les premiers EEvaa^

il fait publier cet Edit partout ſon Empire, 211.

F

Les femmes de la Chine ont des Egliſes particulieres, 71. elles ſe font un agrément d'avoir les pieds petits, 72.

Le *Fo*, Idole de la Chine, 115. *V. la Préface.*

G

Le P. Gerbillon Jeſuite, ſon caractere, ſes ſervices, 76. 108. il reçoit de l'Empereur des marques d'eſtime, 169. il fait la paix de Nipchou, 208.

Le P. de Govea Jeſuite, 274. ſa réponſe au P. Navarrette, 284.

Le P. Grimaldi Jeſuite eſt fait Préſident du Tribunal des Mathématiqnes, 108. 133.

H

Les haines des Chinois ſont éternelles, 44.

Ham-tcheou ville, 19. 50. ſon Egliſe la plus belle de la Chine, 65. ſon lac délicieux, 54.

Hochan, ſecte Idolâtre, 165. *V. la Préface.*

Honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts, 220.

Horde, ce que c'eſt, 197.

I

Jean Czar de Moſcovie, 203.

Table file à la Chine , zzo, ils s’adrelTent a Empereur pour faire cefl’er la perlecucion du Viccroi de Chekiam , ior. . l’Empereur ne leur répond pas favora. blement , 114. ils luy prefcntent une rcquefte en faveur de la Religion Chrétienne, 118. elle eft renvoyée à la Cour des Rites , 1Z7. mauvais fuccés de cette requefte, 15Z. ils demandent permiflîon d’en prefenter une nouvelle, iyy. ils obtiennent fa liberté de la Religion Chrétienne, 183. ils en remercient l’Empereur , 173. Images. Les Payens mettent les Images de leurs Idoles fur les portes de leurs raai. Ions , 144. L’Imprimerie de fa Chine eft fort differente de la noftre , 57. Le P. Intorcecra Jefuite , fon cara&ere , 19. 51. il fubit divers interrogations, 53, > L Lamas Preftres Idolâtres , 56, Livres Canoniques 8c Clafllques , x~j on grave les livres à la Chine , 57. D. Grégoire Lopcz Evefque de Baillée , fa mort , 236. la lettre au Pape Innocent . XI. Z38. fa lettre aux Cardinaux de la Congrégation delà Propagande, Z41, fa lettre a fon General, i6j. il eft du fen. riment des Jefuites fur les honneurs •

gile à la Chine, 220. ils s'adreſſent à l'Empereur pour faire ceſſer la perſecution du Viceroi de Chekiam, 101. l'Empereur ne leur répond pas favorablement, 114. ils luy preſentent une requeſte en faveur de la Religion Chrétienne, 118. elle eſt renvoyée à la Cour des Rites, 127. mauvais ſuccés de cette requeſte, 152. ils demandent permiſſion d'en preſenter une nouvelle, 155. ils obtiennent la liberté de la Religion Chrétienne, 183. ils en remercient l'Empereur, 173.

Images. Les Payens mettent les Images de leurs Idoles ſur les portes de leurs maiſons, 144.

L'Imprimerie de la Chine eſt fort differente de la noſtre, 57.

Le P. Intorcetta Jeſuite, ſon caractere, 19. 51. il ſubit divers interrogations, 53.

L

Lamas Preſtres Idolâtres, 36.

Livres Canoniques & Claſſiques, 27 on grave les livres à la Chine, 57.

D. Gregoire Lopez Eveſque de Baſilée, ſa mort, 236. ſa lettre au Pape Innocent XI. 238. ſa lettre aux Cardinaux de la Congregation de la Propagande, 241. ſa lettre à ſon General, 261. il eſt du ſen-

des Matières. qu’on rend à Confucius 5c aux Morts. 25^. M Mancheous, leur pays, 185. ils font la guerre aux Mofcovites, zoi. Mandarins , leur nombre , 5. divers dégrez du Mandarinat , 185. Millionnaires emprifonnez 6c exilez pour la foy à Canton , 7. les plus confiderables Millionnaires de l'Ordre de S. Dominique font du lentiment desjefuires fur ce qui regarde Confucius 6c les Morts , 235. Monument de Signanfou en faveur de la Religion Chrétienne, . 104. t Morts. Cérémonies inftituées pour honorer les Morts, .223.Molcovites , leurs conqueftes vers l’Orient, 1 96. leur guerre avec les Chinois, 201. ils font la paix avec eux, 210. N Le P. Navarrette Dominicain combat le fentiment des Jeluites fur Confucius & fur les Morts , 274. fon accord avec eux, 275. fes contradictions fur ce qui regarde les Jefuites , 311. Nipchou , 206". la paix dcNipchou , 210. O Chaque Officier en chef a un fceau d’ Office , ' • 123. . O ufàngo iiei , fa rebe llion , 167.

qu'on rend à Confucius & aux Morts. 256.

M

Mancheous, leur pays, 185. ils ſont la guerre aux Moſcovites, 201.
Mandarins, leur nombre, 5. divers dégrez du Mandarinat, 185.
Miſſionnaires empriſonnez & exilez pour la foy à Canton, 7. les plus conſiderables Miſſionnaires de l'Ordre de S. Dominique ſont du ſentiment des Jeſuites ſur ce qui regarde Confucius & les Morts, 235.
Monument de Signanfou en faveur de la Religion Chrétienne, 104.
Morts. Cérémonies inſtituées pour honorer les Morts, 223.
Moſcovites, leurs conqueſtes vers l'Orient, 196. leur guerre avec les Chinois, 201. ils ſont la paix avec eux, 210.

N

Le P. Navarrette Dominicain combat le ſentiment des Jeſuites ſur Confucius & ſur les Morts, 274. ſon accord avec eux, 275. ſes contradictions ſur ce qui regarde les Jeſuites, 311.
Nipchou, 206. la paix de Nipchou, 210.

O

Chaque Officier en chef a un ſceau d'Office, 123.

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

T Afiü p Le P. de Paz Dominicain , ion caraCtete * ±£4. fcs réporifes aux Millionnaires du ■. Tonquin, 1 66. Le P- Pereyra Jeluire va en Tartarie avec les Plénipotentiaires de l'Empereur, 108. 204. Pcrlècution contre les Chrétiens, 5. Pierre Czar de Mofcovic , 202, Le P. de S* Pierre Dominicain. V. Sarpe* tri. Prcfident du Tribunal des Mathématiques , 1. 108. Prélidcntde la Cour des Rites, 139. - Protection des Grands venale à la Chine , . 45. R La Religion Chrétienne prefchée à la Chi* ne des les premiers temps , 103. Connue fous le nom de la loi de Dieu, 157. perfocutée par le Viceroi de Chekiam , 12. J par le Gouverneur de Chepin-hien, loo, par Chinkio , 5. par Yamquamiîen, 7. autorifféepar un Edit public, 183. La Religion dominante à la Chine eft celie des S ça vans , 29. V - la Préface. Religieufes Payennes déréglées , Requeftes des Jefuitcs à l'Empereur de la Chiner « 127. . Le P. Ricci Jefuite fameux Millionnaire, 9/ Google

P

Le P. de Paz Dominicain, ſon caractere, 264. ſes réponſes aux Miſſionnaires du Tonquin, 166.
Le P. Pereyra Jeſuite va en Tartarie avec les Plenipotentiaires de l'Empereur, 108. 204.
Perſecution contre les Chrétiens, 5.
Pierre Czar de Moſcovie, 202.
Le P. de S. Pierre Dominicain. *V. Sarpetri.*
Préſident du Tribunal des Mathematiques, 1. 108. Préſident de la Cour des Rites, 139.
Protection des Grands venale à la Chine, 45.

R

La Religion Chrétienne preſchée à la Chine dés les premiers temps, 103. connuë ſous le nom de la loi de Dieu, 157. perſecutée par le Viceroi de Chekiam, 12. par le Gouverneur de Chepin-hien, 100. par Chinkio, 5. par Yam-quam-ſien, 7. autoriſée par un Edit public, 183.
La Religion dominante à la Chine eſt celle des Sçavans, 29. *V. la Préface.*
Religieuſes Payennes déréglées, 75.
Requeſtes des Jeſuites à l'Empereur de la Chine, 127.

DES MATIERES. 3. Ton livre fur la Religion , 105. ta Cour des Rites , ï. 139. porte un Arreft contre la Religion Chrétienne ,148. en donne un fécond en fa faveur , lequel eft confirmé par l'Empereur , 183. S Le P. Sarpetri Dominicain , 37 1. fait un traité fur les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts , la déclaration fur l'accord du P. Navarrette fon Confrère, 293. Les Sceaux font fort en ufiige à la Chine , U3.cérémonie de fêrmerles fceaux,iz4* Le P. Adam Schall Jefuite eft fait Préfident du T ribunal des Mathématiques , 8. fa mort, 131. Seéte , les differentes fe&es de la Chine, V. la Préface. Le Prince Sofan , Ion caraétere , 77. il le fait le protecteur de la Religion Chrétienne , 79. il écrit au Viceroy de Chekiam,8o. il en eft mécontent, 147. il parle à l'Empereur en laveur des Jefuites , 163. il harangue la Cour des Rites, 174. il eft nommé Plénipotentiaire pour le Traité de Nipchou, 204. T Taoffé , feCte Idolâtre , 1^5. V. la Préface ,, Tartares Occidentaux 294. 200. Tar tares Orientaux fe rendent maiftres de

3. ſon livre ſur la Religion, 105.
La Cour des Rites, 1. 139. porte un Arreſt contre la Religion Chrétienne, 148. en donne un ſecond en ſa faveur, lequel eſt confirmé par l'Empereur, 183.

S

Le P. Sarpetri Dominicain, 372. fait un traité ſur les honneurs qu'on rend à Confucius & aux Morts, ſa déclaration ſur l'accord du P. Navarrette ſon Confrere, 293.
Les Sceaux ſont fort en uſage à la Chine, 123. cérémonie de fermer les ſceaux, 124.
Le P. Adam Schall Jeſuite eſt fait Préſident du Tribunal des Mathematiques, 8. ſa mort, 131.
Secte, les differentes ſectes de la Chine, *V. la Préface.*
Le Prince Soſan, ſon caractere, 77. il ſe fait le protecteur de la Religion Chrétienne, 79. il écrit au Viceroy de Chekiam, 80. il en eſt mécontent, 147. il parle à l'Empereur en faveur des Jeſuites, 163. il harangue la Cour des Rites, 174. il eſt nommé Plénipotentiaire pour le Traité de Nipchou, 204.

T

Taoſſé, ſecte Idolâtre, 165. *V. la Préface.*
Tartares Occidentaux 294. 200.

Table des Matières. la Chine ,185. ils multiplient tous les Officiers des Tribunaux de la Chine, 130. ils font la guerre aux Mofcovites , 201. Temples des Bonzes décriez , 72. Théodore Czar de Mofcovie , 198. Le Tiao des Chinois , en quoi il confifte , 289. Le Tribunal des Colaos, 137. le Tribunal des Mathématiques , 124. maniéré de * procéder à la Chine dans les Tribunaux, 50. y Le P. Verbicft Jefuite eft fait Président du Tribunal des Mathématiques, 10. 131. Le Viceroide Chekiam , fon caractère, il perlècutc les Chrétiens, 12. il fait un placard contre la Religion Chrétienne , 34. il prononce un arreft contre,elle, 143. Le P. Vifdelou Jefefuite , 96. 140. X S. François Xavier porte le premier l'Evangile au Japon, 1. il entreprend de convertir la Chine , fl meurt , 2. Y Yam-quam-fîen auteur de la fécondé perfècution contre les Chrétiens, la mort, 7* 9

la Chine, 185. ils multiplient tous les Officiers des Tribunaux de la Chine, 130. ils font la guerre aux Moſcovites, 201.
Temples des Bonzes décriez, 72.
Theodore Czar de Moſcovie, 198.
Le Tiao des Chinois, en quoi il conſiſte, 289.
Le Tribunal des Colaos, 137. le Tribunal des Mathematiques, 124. maniere de proceder à la Chine dans les Tribunaux, 50.

V

Le P. Verbieſt Jeſuite eſt fait Préſident du Tribunal des Mathématiques, 10. 131.
Le Viceroi de Chekiam, ſon caractere, il perſecute les Chrétiens, 12. il fait un placard contre la Religion Chrétienne, 34. il prononce un arreſt contre elle, 143.
Le P. Viſdelou Jeſuite, 96. 140.

X

S. François Xavier porte le premier l'Evangile au Japon, 1. il entreprend de convertir la Chine, il meurt, 2.

Y

Yam-quam-ſien auteur de la ſeconde perſecution contre les Chrétiens, ſa mort, 7. 9.

£7? Age 66. ligne 2S. mais ce qu’il y a , lifez, ce qu’il y avoir. Page 67. ligne is. ce fon ordre, lifez, dt fon ordrç. Page 70. ligne 1. le pins, lifez , la plus. T âge 72. ligne 16. {crient , lefez , feraient. Page 102. lig. tjf.. Canton , lifez , Chanton. Page 124. ligne 12. r’ouvir, li fez. , r’ouvrir. Page 1+1. Igné 13. de cttc , lifez , de cette. Page 141. ligne 21. ils employrent, lifez, ils employèrent. Page is2. ligne 17. qu’ils avoit, lifez. , qu’ils a voient. Page 157. lig. i+. l’Emperur, lifez, l’Empereur. page x6+. ligne 13. la paniquait , lifez , la pratiquait.

PAge 66. *ligne* 25. mais ce qu'il y a, *liſez*, ce qu'il y avoit.

Page 67. *ligne* 18. ce ſon ordre, *liſez*, de ſon ordre.

Page 70. *ligne* 1. le plus, *liſez*, la plus.

Page 72. *ligne* 16. ſerient, *leſez*, ſeroient.

Page 102. *lig.* 14. Canton, *liſez*, Chanton.

Page 124. *ligne* 12. r'ouvir, *liſez*, r'ouvrir.

Page 141. *ligne* 13. de ctte, *liſez*, de cette.

Page 141. *ligne* 22. ils employrent, *liſez*, ils employerent.

Page 152. *ligne* 17. qu'ils avoit, *liſez*, qu'ils avoient.

Page 157. *lig.* 14. l'Emperur, *liſez*, l'Empereur.

Page 164. *ligne* 13. la partiquaſt, *liſez*, la pratiquaſt.

The text on this page is estimated to be only 28.59% accurate

Extrait du Privilège du Royr T) Ar Lettres patentes donnéesi Paris le %i. de X Décembre 1697. & fccllées : il cft permis arj R. P. Charles Le G 0 b 1 e n de la Compagnie de Jésus , de faire imprimer un Livre contenant l'Hiftoire de tout ce qui s' e/l pajfé au fujet de l'Edit que l'Empereur de la Chine a donné en faveur delà Religion Chrétienne, &c. & cependant Je temps Sc /elpace de dix années cpnfecurives , à compter du jour que ledit Livre aura été achevé d'imprimer . j»our la première fois , avec défcnlès , &c. Et ledit R. P. Le Gobien a cédé le Privilège cideflus à Jean Aniflon directeur de l'Imprimerie Royale. Régi fi ré furie livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , le 13. May ifps. Signé, Ballard, Syndic. * Achevé d'imprimer pour Ja première fois , 1^3i. May 1 < A OJL klioMW Digitized byrGoJ jle

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.67% accurate

4 1 t <! • » Digîtized byX^OOglé

Digitized by Google



